

République du Sénégal

-----0-----

Un peuple-Un But-Une foi



**MINISTRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES,
DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DES
TERRITOIRES**



**OBSERVATOIRE NATIONAL DE
LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL**

RAPPORT THEMATIQUE 4

Juillet 2021

Profil des indicateurs du Système de Suivi des Services sociaux de Base (4SB) dans les Collectivités territoriales du Pôle Casamance



« Agir ensemble pour le développement durable de nos territoires »

Direction des Systèmes d'Information et de l'Observatoire

~~~~~°°°~~~~~

## **RAPPORT N°04/2021**

# **Profil des indicateurs du Système de Suivi des Services sociaux de Base (4SB) dans les Collectivités territoriales Amies des Enfants du Pôle Casamance**

**Avec l'appui financier de l'UNICEF**

Juillet 2021

## Table des matières

|                                                                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| INTRODUCTION.....                                                                                                                                    | 6   |
| 1 <sup>ère</sup> PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS 4SB DE L'ONDDL .....                                                                            | 8   |
| I.    Domaine 4 SB et échelles d'observation .....                                                                                                   | 8   |
| II.   Renforcement de capacités des points focaux .....                                                                                              | 8   |
| III.  Stratégie de collecte des données pour les indicateurs du 4 SB .....                                                                           | 9   |
| IV.  Présentation du Système de Suivi des Services sociaux de Base (4 SB) .....                                                                      | 11  |
| V.    Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....                                                                            | 12  |
| 5.1.  Situation des collectivités territoriales de la région de Kolda .....                                                                          | 13  |
| 5.2.  Situation des collectivités territoriales de la région de Sédhiou.....                                                                         | 29  |
| 5.3.  Situation des collectivités territoriales de la région de Ziguinchor .....                                                                     | 41  |
| VI.  Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité .....                                                                    | 55  |
| 6.1.  Situation des collectivités territoriales de la région de Kolda .....                                                                          | 56  |
| 6.2.  Situation des collectivités territoriales de la région de Sédhiou.....                                                                         | 67  |
| 6.3.  Situation des collectivités territoriales de la région de Ziguinchor .....                                                                     | 77  |
| VII.  Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités .....                                                                          | 93  |
| 7.1.  Les chiffres clés de l'état civil: Enregistrement des enfants à la naissance par les<br>collectivités territoriales de la région de Kolda..... | 94  |
| 7.2.  Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales de la<br>région de Sédhiou .....                                 | 100 |
| 7.3.  Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales de la<br>région de Ziguinchor.....                               | 105 |
| Pour la vaccination .....                                                                                                                            | 110 |
| Pour l'accouchement .....                                                                                                                            | 111 |
| Pour la nutrition PECMAS .....                                                                                                                       | 112 |
| VIII.  Prise en charge de l'accouchement des femmes.....                                                                                             | 113 |
| 8.1.  Accouchement assisté par du personnel qualifié .....                                                                                           | 113 |
| 8.2.  Accouchements à domiciles vus .....                                                                                                            | 115 |
| 8.3.  Mortalité maternelle et néonatale.....                                                                                                         | 116 |
| 8.4.  Conclusion partielle .....                                                                                                                     | 117 |
| IX.  Prise en charge de la vaccination des enfants .....                                                                                             | 118 |
| 9.1.  Couverture au penta 3.....                                                                                                                     | 118 |
| 9.2.  Couverture au penta 1.....                                                                                                                     | 119 |
| 9.3.  Synthèse .....                                                                                                                                 | 120 |

|                                                           |            |
|-----------------------------------------------------------|------------|
| X. Prise en charge de la nutrition des enfants .....      | 121        |
| 10.1. Malnutrition aigüe globale (MAG) .....              | 121        |
| 10.2. Malnutrition aigüe Sévère (MAS).....                | 122        |
| 10.3. Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans..... | 123        |
| <b>CONCLUSION GENERALE .....</b>                          | <b>126</b> |
| <b>Table des illustrations .....</b>                      | <b>127</b> |

**DRAFT**

## Remerciements

Ce Rapport est le fruit d'un effort collectif et d'une démarche inclusive et participative, n'ayant laissé personne en marge aussi bien au niveau national que dans le pôle Casamance. Le Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires et de ses services techniques déconcentrés, les Autorités administratives et locales, les ministères sectoriels, les agences et directions impliquées telles que la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education, la Direction de la Planification et de la Recherche des Statistiques sanitaires, les Régions Médicales ainsi que les Inspections d'Académie et les Agences Régionales de Développement ont contribué de manière significative à la production des données. Les Maires et les Présidents de Conseil départemental ainsi que leurs personnels (Secrétaires municipaux et généraux), les Managers territoriaux, les Associations professionnelles, les Représentants des Instituts de Formation, les Citoyens, les Experts et Personnes ressources ont participé également à l'obtention des résultats et à la production des livrables.

Ne pouvant pas les citer tous individuellement, l'ADL souhaite qu'ils trouvent, en ces lignes, l'expression de sa profonde gratitude et leur exprime ses remerciements les plus sincères.

L'ADL tient à remercier spécifiquement le Bureau local de l'UNICEF à Kolda pour sa participation technique et organisationnelle effective, mais plus particulièrement la Représentation résidente de l'UNICEF qui a contribué aux efforts de financement des différentes activités de formation et de collecte des données sans quoi ce rapport ne pourrait être produit.

L'ADL exprime aussi sa profonde gratitude à l'endroit des Directeurs des Agences Régionales de Développement et de leur personnel, de la Direction de la Promotion du Développement territorial (DPDT) et de ses démembrements déconcentrés qui n'ont ménagé aucun effort pour la collecte des données et l'élaboration de ce présent rapport.

## INTRODUCTION

---

De 2011 à 2013, l'UNICEF, en collaboration avec les Agences Régionales de Développement de Kolda et Sédhiou, a mis en œuvre le programme budget participatif dans quatorze (14) collectivités territoriales Amies des Enfants (BP/CTAE). L'objectif de ce programme visait, entre autres, à une meilleure prise en compte de l'équité et des droits de l'enfant dans les politiques, les plans nationaux et locaux de développement, à travers le renforcement des capacités des élus locaux en planification et en budgétisation participative. C'est dans ce processus que le Système de suivi des services sociaux de base (4SB) a été mis en œuvre. Le 4 SB est un exercice participatif et périodique, mené par les collectivités territoriales. Il permet de suivre les services sociaux de base en identifiant les déficits, les écarts et les blocages d'une part, et d'autre part, de proposer des solutions idoines pour garantir leur effectivité.

Ainsi, dans le cadre de la matérialisation de la convention établie entre l'UNICEF et le Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires, l'Agence de Développement local (ADL) s'est engagée à accompagner les initiatives « Collectivités territoriales Amies des Enfants » et « Programme Budget participatif sensible à l'Enfant » en intégrant le Système de Suivi des Services Sociaux de Base (4 SB) dans la plateforme de l'Observatoire national de la Décentralisation et du Développement local (ONDDL). A ce titre, plusieurs activités de renforcement de capacités, portant sur les différentes étapes de mise en œuvre et d'intégration du 4 SB dans la plateforme de l'ONDDL, ont été organisées au profit des points focaux (secrétaires municipaux et généraux et autres acteurs territoriaux). Grâce à une bonne maîtrise des fonctionnalités de la plateforme et au dynamisme du dispositif d'animation et de collecte des données de l'observatoire, la généralisation du Système de Suivi des Services sociaux de Base a pu être réalisée dans l'ensemble des communes et départements du Pôle Casamance.

Outre les aspects méthodologiques, objet de la première partie, qui portent, tour à tour, sur les domaines 4 SB couverts et les échelles d'observation, le renforcement de capacités des points focaux, la stratégie de collecte des données et la présentation du

Système de Suivi des Services sociaux de Base, le profil des indicateurs 4 SB analysés se présente comme suit :

- pour le domaine de **l'éducation**,
  - l'accès équitable et le maintien des jeunes enfants au préscolaire dans les collectivités territoriales des trois régions de Sédhiou, Kolda et Ziguinchor ;
  - la fréquentation et le maintien des enfants à l'école élémentaire pour une éducation de qualité dans les collectivités territoriales des trois régions de Sédhiou, Kolda et Ziguinchor.
- pour le domaine de **l'état civil**,
  - l'enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales des régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.
- pour le domaine de la **santé**,
  - la prise en charge de l'accouchement des femmes à travers : (i) accouchement assisté par du personnel qualifié, (ii) accouchements à domiciles vus et, (iii) mortalité maternelle et néonatale ;
  - la prise en charge de la vaccination des enfants par : (i) couverture au Penta 3 et, (ii) couverture au Penta 1.
  - la prise en charge de la nutrition des enfants à travers : (i) malnutrition aiguë globale, (ii) malnutrition aiguë sévère et, (iii) insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans.

**NB** : les indicateurs du domaine de la santé ci-dessus sont uniquement analysés à l'échelle départementale et régionale.

Le présent rapport décrit les principaux résultats obtenus après cinq années de mise en œuvre du 4 SB en Casamance (2016-2020). Il est structuré en quatre parties :

- la première partie présente les résultats 4 SB de l'observatoire
- la deuxième partie porte sur les résultats 4 SB de l'éducation
- la troisième partie se rapporte aux résultats 4 SB de l'état civil
- la quatrième partie aborde enfin les résultats 4 SB de la santé.

### **I. Domaine 4 SB et échelles d'observation**

L'étude de faisabilité avait identifié et recommandé un nombre restreint de domaines à observer. Les domaines et sous domaines, ci-après, ont été partagés et validés par l'ensemble des acteurs territoriaux du Pôle Casamance durant la phase pilote : la gouvernance locale, l'éducation, la santé, l'environnement et les ressources naturelle et la démographie.

Au cours de la mise en œuvre de la phase pilote, l'UNICEF a sollicité, auprès de l'ADL, la prise en charge des indicateurs générés par son Système de Suivi des Services sociaux de Base pour l'Enfant dans les Collectivités territoriales Amies des Enfants des régions de Sédhiou et de Kolda. C'est dans ce cadre que le domaine intitulé « 4 SB » a été intégré dans la Plateforme SIG et Géo portail de l'Observatoire national de la Décentralisation et du Développement local.

Les indicateurs du 4 SB sont transversaux car ils traitent des questions d'éducation, d'état civil, de santé et de nutrition.

Durant la phase pilote, les échelles d'observation suivies, pour les indicateurs 4 SB, sont la commune, le département, la région et le pôle territoire.

### **II. Renforcement de capacités des points focaux**

L'Agence de Développement a accompagné le processus de mise en œuvre opérationnelle de l'ONDDL à travers la fourniture en équipements de sept (7) motocyclettes pour la mobilité des agents des CADL et en matériels informatiques (ordinateurs portables) octroyés aux conseils départementaux, en matériels de connexion, notamment des modems et tablettes livrés aux points focaux représentants des services techniques déconcentrés impliqués dans les activités de l'observatoire dans le Pôle Casamance.

En dehors du financement de l'UNICEF, ces matériels et équipements ont contribué positivement à l'opérationnalisation de la plateforme de l'ONDDL lors des sessions de



formation de 212 points focaux sur les fonctionnalités de ladite plateforme et la maîtrise du tableur Excel. Ces équipements ont également facilité le bon déroulement de la collecte de données dans les 122 collectivités territoriales couvertes.

Grâce au financement de l'UNICEF, plusieurs séances d'information et de sensibilisation des autorités locales, administratives et autres acteurs territoriaux ont mobilisé et touché 306 personnes. Le tableau ci-dessous donne les détails des formations et des séances de sensibilisation.

*Tableau 1: Statistiques de participation des activités de sensibilisation, de formation & de collecte de données de l'observatoire en 2018 et 2019*

| <b>Acteurs territoriaux du Pôle Casamance</b>                                                                    | <b>Nombre d'acteurs formés sur les outils de l'observatoire en 2018</b> | <b>Nombre d'acteurs ayant participé à la collecte des données en 2019</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Agents des services déconcentrés                                                                                 | 64                                                                      | 56                                                                        |
| Secrétaires municipaux, SG des départements et animateurs communautaires territoriaux de la région de Sédhiou    | 46                                                                      | 54                                                                        |
| Secrétaires municipaux, SG des départements et animateurs communautaires territoriaux de la région de Kolda      | 43                                                                      | 49                                                                        |
| Secrétaires municipaux, SG des départements et animateurs communautaires territoriaux de la région de Ziguinchor | 33                                                                      | 43                                                                        |
| Autres acteurs (projets/programmes, ONG, OSC, presse)                                                            | 26                                                                      | 44                                                                        |
| Sensibilisation des Elus locaux et Autorités administratives                                                     |                                                                         | 60                                                                        |
| <b>Total</b>                                                                                                     | <b>212</b>                                                              | <b>306</b>                                                                |

### **III. Stratégie de collecte des données pour les indicateurs du 4 SB**

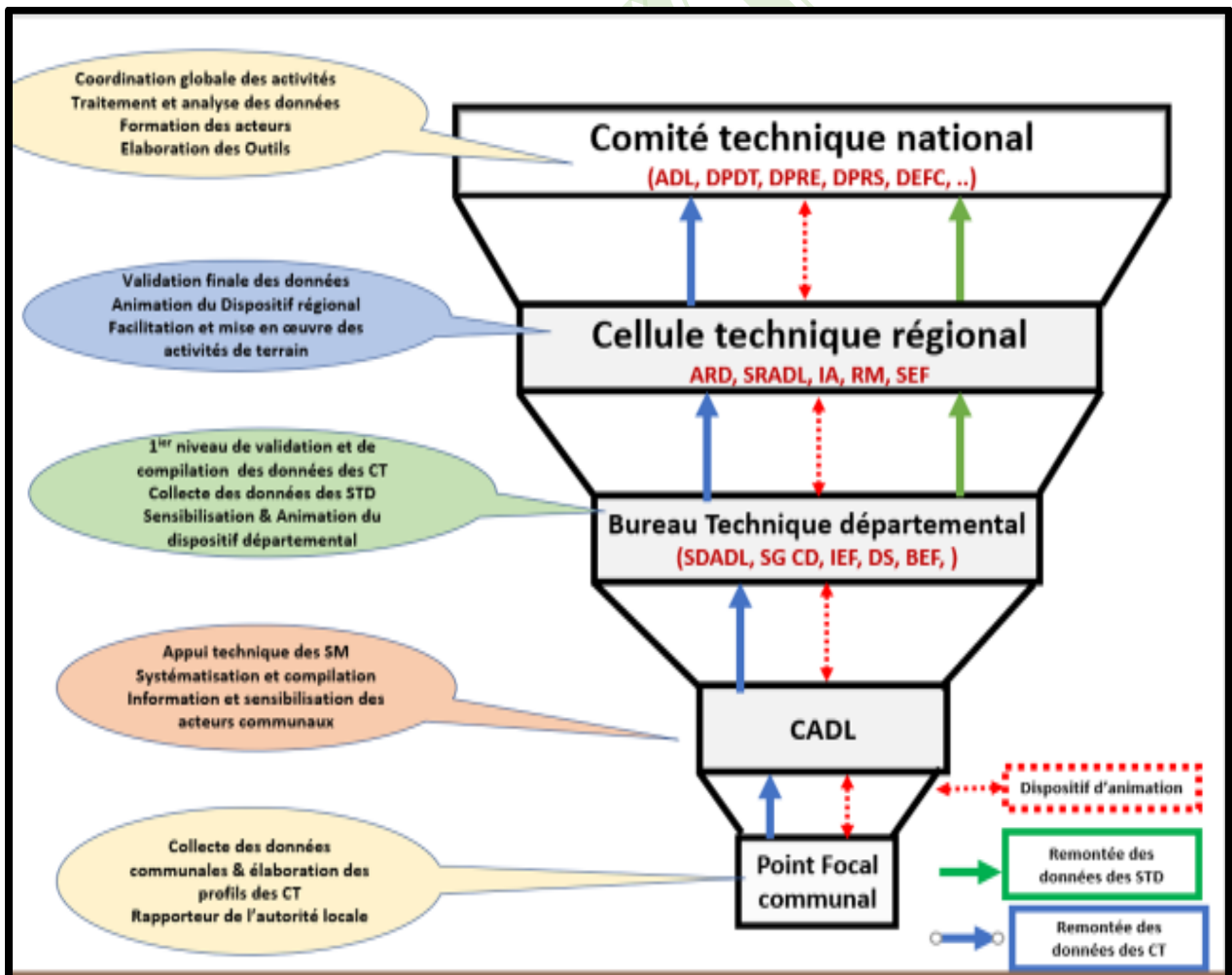
La stratégie globale de collecte, qui a été élaborée et mise en œuvre, a intégré les données 4 SB durant la phase pilote. La collecte a été assurée par les dispositifs mis en place grâce à l'appui financier de l'UNICEF et à l'accompagnement technique de l'équipe de l'ADL, du binôme ARD/SRADL et des commissions techniques régionales (CTR).

La chaîne de collecte, le traitement, la validation et la remontée des données de l'éducation et de l'état civil se sont déroulés en cinq étapes principalement :

- (i) collecte données issues des communes (état civil) et des IEF (éducation) ;
- (ii) systématisation, compilation et remontée données au niveau départemental ;
- (iii) 1<sup>er</sup> niveau de validation départementale, compilation des données issues des communes et collecte départementale de données par les sectoriels ;
- (iv) validation finale des données en provenance des départements et animation du dispositif régional ;
- (v) coordination globale, traitement et analyse des données régionales.

Le schéma ci-dessous décrit les étapes et les responsabilités du dispositif collaboratif chargé de l'accompagnement et de l'animation des activités aussi bien au niveau local qu'au niveau national.

**Figure 1: Dispositifs institutionnels et techniques de l'Observatoire**



Source : ADL / ONDDL 2018

#### **IV. Présentation du Système de Suivi des Services sociaux de Base (4 SB)**

Le système de suivi des services sociaux de base (4 SB) est un exercice participatif et périodique, mené par les collectivités territoriales. Il permet de suivre les services sociaux de base en identifiant les déficits, les écarts et les blocages d'une part, et d'autre part, de proposer des solutions idoines pour garantir leur effectivité.

Le 4 SB initié par l'UNICEF se déroule dans une collectivité territoriale suivant plusieurs phases :

- **Phase 1 : Lancement du processus au niveau de la commune** où l'autorité communale doit s'assurer que les différentes parties prenantes sont informées de toutes les phases ;
- **Phase 2 : Collecte et suivi des données au niveau des services techniques:** Il s'agit de procéder à la collecte des données de routine se trouvant au niveau des services techniques déconcentrés. La durée de la collecte ne devrait pas dépasser plus d'une semaine ;
- **Phase 3 : Vérification et validation des données collectées :** Il est important de procéder à la vérification et à la validation des données provenant des différents services techniques déconcentrés (STD) ;
- **Phase 4 : Analyse et programmation (par secteur) :** Il s'agit d'exploiter les résultats de collecte, d'identifier les goulots d'étranglement et de les analyser afin d'avoir les éléments nécessaires pour l'ajustement ou la réorientation des plans de développement communaux (PDC) ;
- **Phase 5 : Compilation des analyses et programmation :** à cette phase, il est retenu d'élaborer les rapports sectoriels d'analyses et les projets de programmation ;
- **Phase 6 : Réunion du conseil municipal élargie aux parties prenantes pour la validation du rapport sur les services sociaux de base :** les résultats issus de l'analyse du diagnostic et de l'élaboration du plan d'actions prioritaires doivent être partagés. Toutes les parties prenantes sont conviées à un atelier de partage et d'échanges autour du rapport afin de le valider.
- **Phase 7 : Insertion du plan d'actions prioritaires dans le budget annuel de la commune :** Cette étape consiste à inscrire le plan d'actions prioritaires (PAP) dans le budget annuel selon un calendrier bien défini par le cycle de programmation.

Le système de suivi des services sociaux de base (4 SB) mesure tout le processus de qualification de l'indicateur. Dans un indicateur, le système mesure les six (6) éléments essentiels suivants :

- Intrants
- Ressources humaines
- Accès géographique
- Utilisation initiale
- Utilisation continue
- Couverture effective.

## DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION RESULTATS 4SB EDUCATION

La présente partie traite les éléments essentiels des indicateurs de l'éducation du système de suivi des services sociaux de base. Il s'agit de l'accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaires et de la fréquentation et maintiens des jeunes enfants à l'élémentaire.

### **V. Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire**

*Tableau 2: Présentation des indicateurs de l'accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire*

| Déterminants         | Indicateurs                                                                        |                |                                                                                                                |        |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|                      | Description                                                                        |                | Définition                                                                                                     | Source |
| Intrants             | Pourcentage d'écoles préscolaires disposant de matériels ludo-éducatifs            | Numérateur :   | Nombre d'écoles préscolaires dans la commune disposant de jeux de plein air (balançoires, toboggans, etc.)     | IEF    |
|                      |                                                                                    | Dénominateur : | Nombre total d'écoles préscolaire dans la commune                                                              |        |
| Ressources humaines  | Pourcentage d'écoles préscolaires ayant un ratio 1 éducateur pour 30 enfants       | Numérateur :   | Nombre d'écoles préscolaires ayant un ratio 1 éducateur / 30 enfants ou moins                                  | IEF    |
|                      |                                                                                    | Dénominateur:  | Nombre d'écoles préscolaires total dans la commune                                                             |        |
| Accès Géographique   | Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans a une distance de moins de 3 km de l'école      | Numérateur :   | Nombre d'enfants d'enfant âges de 3 à 5 ans situées dans un rayon de moins de 3 km d'une structure préscolaire | IEF    |
|                      |                                                                                    | Dénominateur:  | Nombre total d'enfants de 3 à 5 ans dans la commune                                                            |        |
| Utilisation Initiale | Pourcentage d'enfants de 3 à 5 inscrits au préscolaire en début d'année            | Numérateur :   | Nombre d'enfants de 3 à 5 ans inscrits au préscolaire en début d'année dans la commune                         | SIGE   |
|                      |                                                                                    | Dénominateur:  | Nombre total d'enfants de 3 à 5 ans dans la commune                                                            | ANSD   |
| Utilisation Continue | Pourcentage d'enfants de 3 a 5 ans maintenus au préscolaire en fin d'année         | Numérateur :   | Nombre d'enfants de 3 a 5 ans ayant terminé l'année en cours                                                   | SIGE   |
|                      |                                                                                    | Dénominateur:  | Nombre d'enfants de 3 a 5 ans inscrits au préscolaire en début d'année dans la commune                         | IEF    |
| Couverture Effective | Pourcentage d'enfants de 3 a 5 ans ayant été encadrés par des éducateurs qualifiés | Numérateur :   | Nombre d'enfants de 3 a 5 ans ayant terminé l'année scolaire en cours et encadrés par un éducateur qualifié    | SIGE   |
|                      |                                                                                    | Dénominateur:  | Nombre d'enfants de 3 a 5 ans ayant terminé l'année en cours                                                   | IEF    |

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs du 4 SB dans le préscolaire.

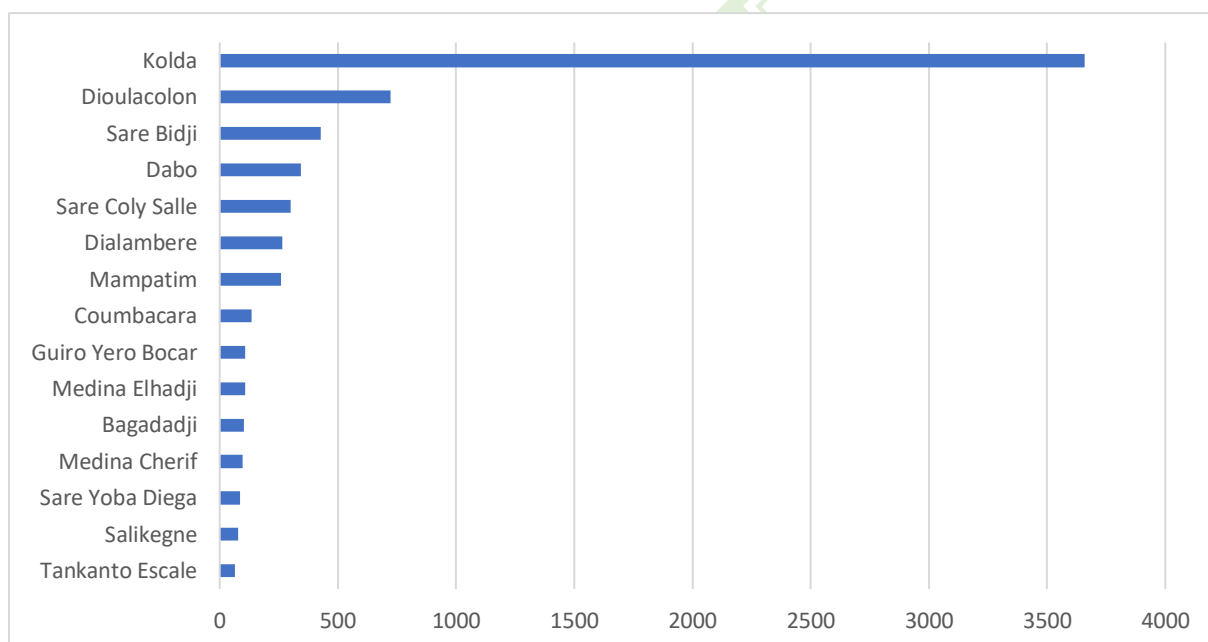
## 5.1. Situation des collectivités territoriales de la région de Kolda

### A. Communes du département de Kolda

#### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans le département de Kolda

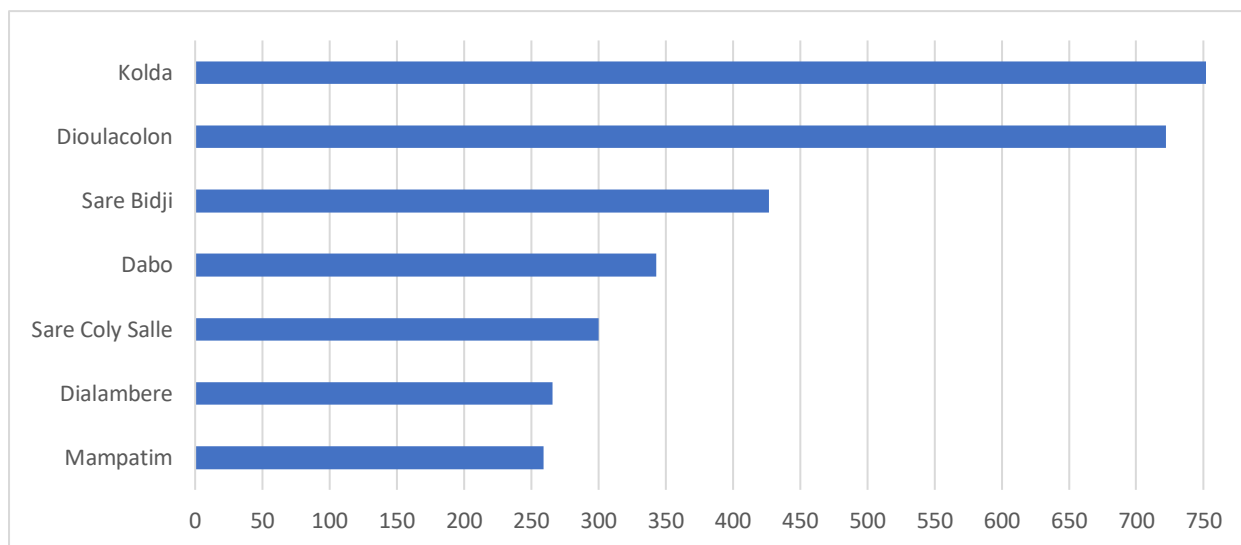
Le département de Kolda compte environ 6756 élèves au préscolaire en 2019. Ce nombre est réparti entre les communes du département avec des disparités importantes.

**Graphique 1** : Effectifs du préscolaire des communes de moins de 200 élèves du département de Kolda



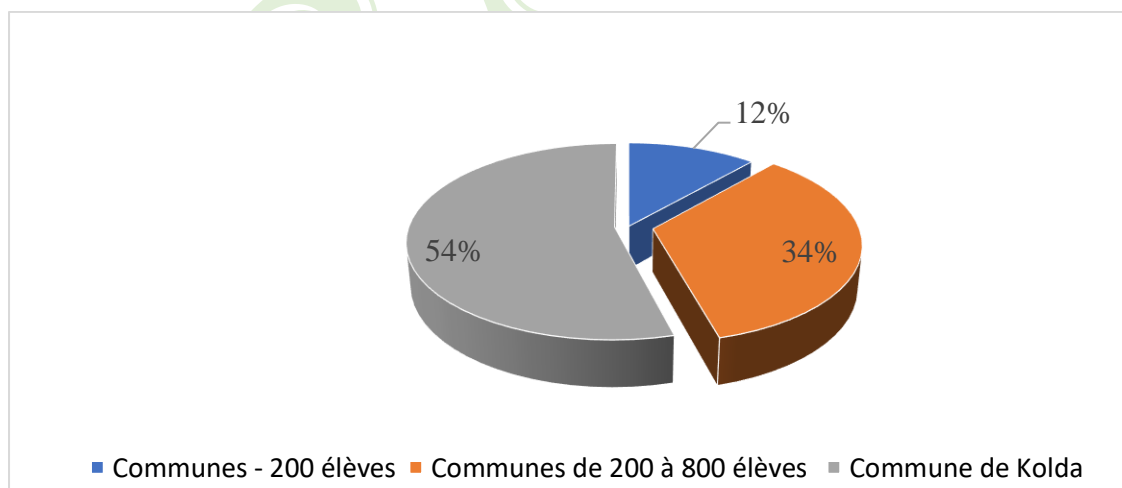
Les communes de moins de 200 élèves au préscolaire représentent 53% des communes du département et leurs élèves représentent seulement 12% de l'effectif total départemental. Dans ces communes, l'éducation préscolaire n'est pas développée.

**Graphique 2 :** Effectif au préscolaire des communes de 200 à 800 élèves du département de Kolda



Ce groupe est constitué de communes qui ont un effectif préscolaire compris en 200 et 800 élèves. Elles représentent 42% du nombre de communes et 34% des élèves du département.

**Graphique 3 :** Répartition des élèves par groupe de communes selon le nombre d'élèves / département Kolda



En effet, les élèves du préscolaire de la commune de Kolda, avec un effectif de 3659, représentent plus de la moitié (54%) de l'effectif départemental.

Ainsi, pour une meilleure lisibilité des effectifs au préscolaire, les communes du département sont divisées en trois groupes, celles dont les effectifs sont inférieurs à 200 élèves, celles qui ont entre 200 et 800 élèves et la commune de Kolda.

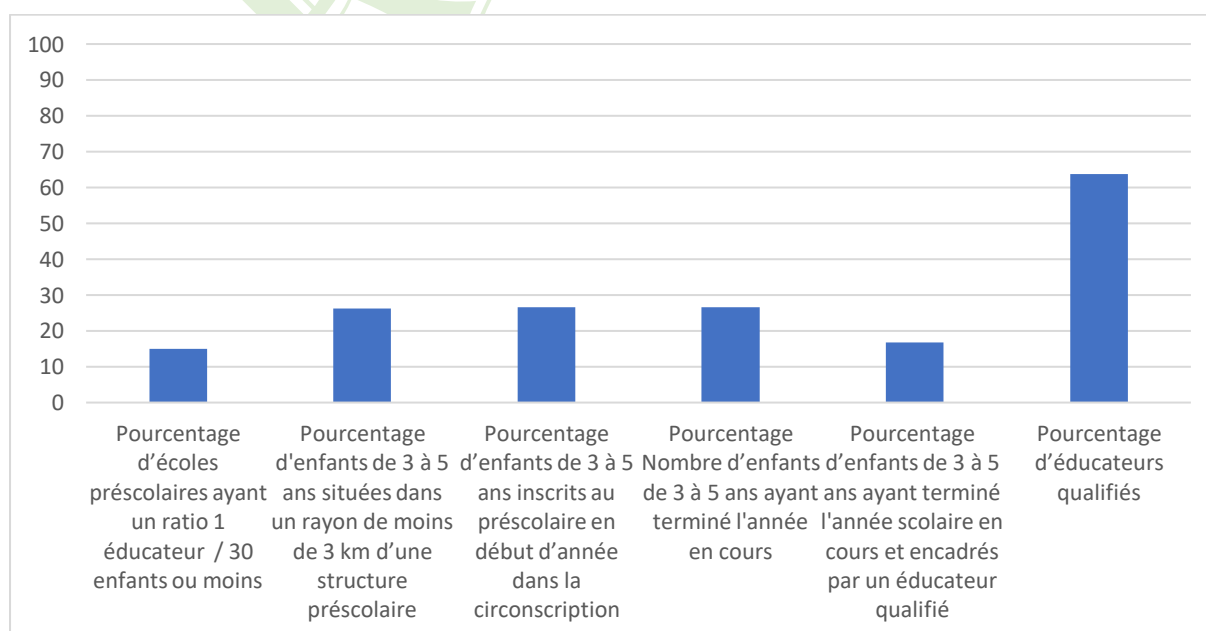
*Tableau 3: Type d'écoles préscolaires dans le département de Kolda*

| Types d'écoles            | Nombre |
|---------------------------|--------|
| Garderies                 | 2      |
| écoles maternelles        | 32     |
| Case des Tout-petits      | 40     |
| Total écoles préscolaires | 74     |

Le département de Kolda compte environ 74 structures répartie entre les garderies 3%, les écoles maternelles 43% et les cases des tout-petits 54%. A l'image de l'effectifs des élèves, la commune de Kolda occupe plus de 50% de nombre de structures préscolaires.

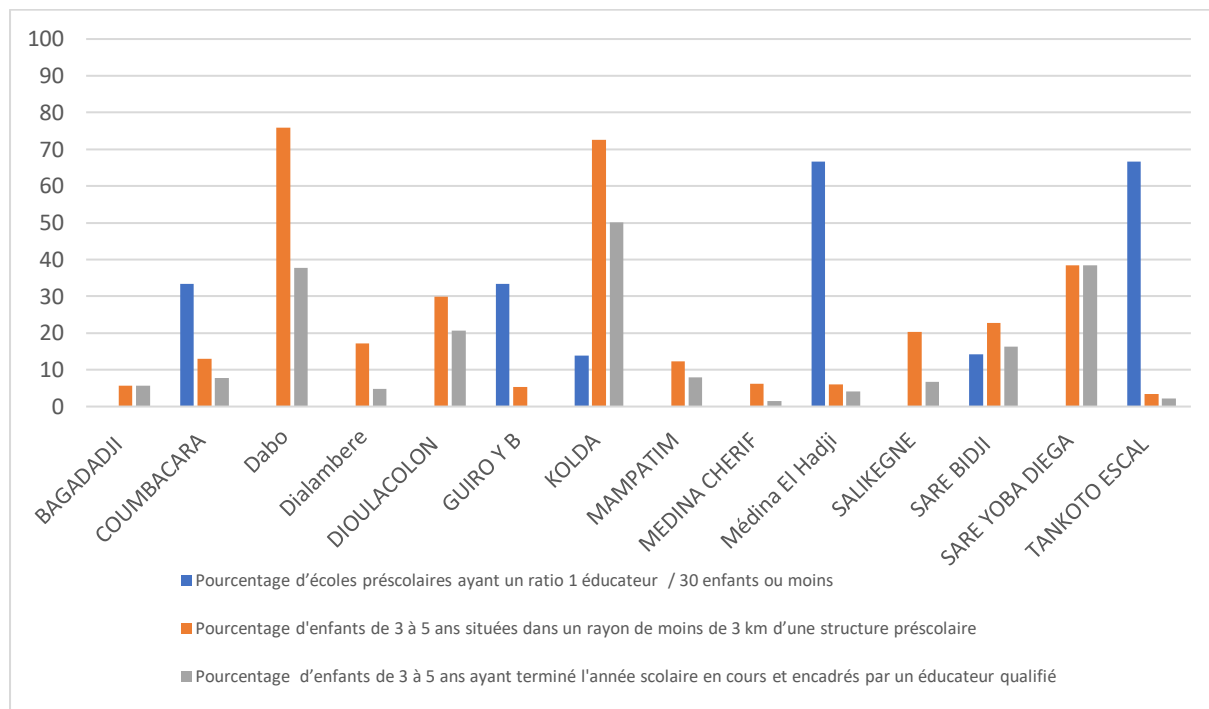
**❖ Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire du département de Kolda**

**Graphique 4 :** Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire du département de Kolda



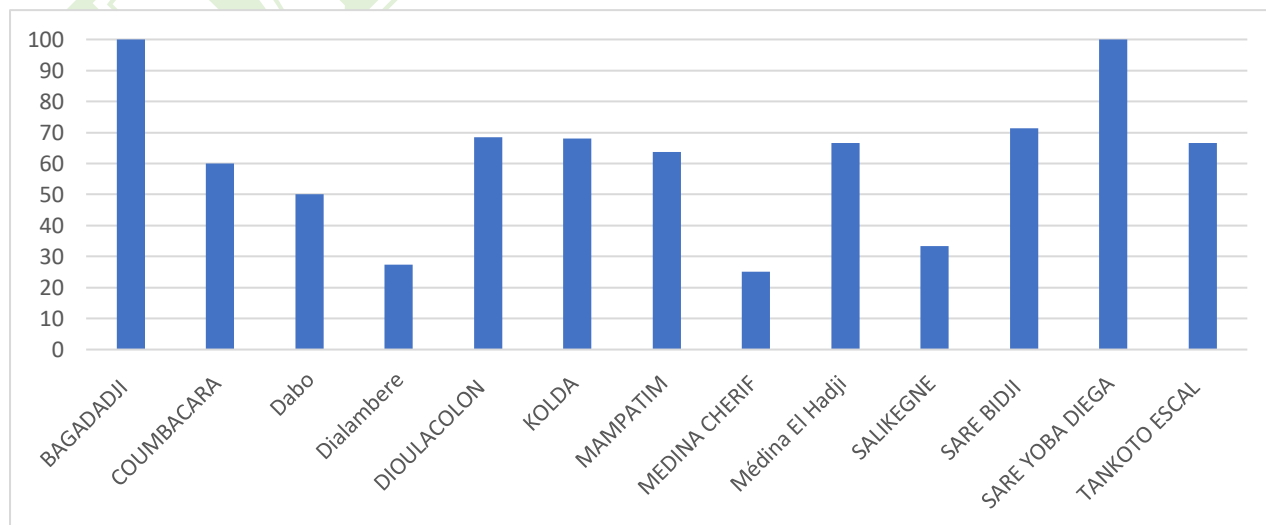
La cartographie des indicateurs d'accès et de maintien des jeunes au préscolaire est marquée par tous les ratios qui sont inférieurs à 30% à l'exception du pourcentage d'éducateurs qualifiés qui est estimé à hauteur de 63%.

**Graphique 5** : Indicateurs clés préscolaire du 4 SB du département de Kolda



Les indicateurs clés par collectivité territoriale montrent des disparités entre les communes du département de Kolda.

**Graphique 6** : Pourcentage d'éducateurs qualifiés





Le pourcentage d'éducateurs qualifiés est moyen dans la majorité des CT, c'est-à-dire est compris entre 50 et 70%. Cependant, il est marqué par des différences énormes entre CT. En effet, les CT ayant les plus forts taux d'éducateurs qualifiés sont Bagadadji et Saré Yoba Diega avec 100% des éducateurs qualifiés.

Elles sont suivies par les communes de Saré Bidji (69%), de Dioulacolon (68%), de Kolda (68%), de Médina Elhadji (67%), de Mampatim (63%) et de Tankoto Escal (63%).

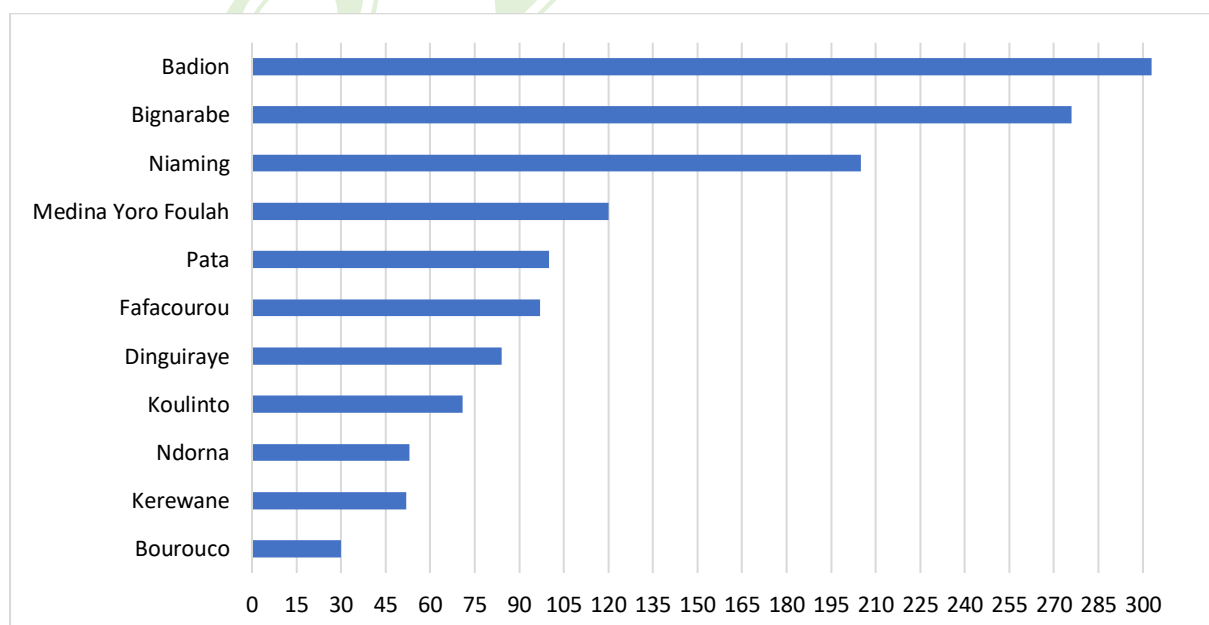
Cependant les CT ayant les plus faibles taux sont Dialambéré (25%), Médina Cherif (24%), Guiré Yoro Bocar (0%) et Thietty (0%).

## **B. Communes du département de Médina Yoro Foulah (MYF)**

### **❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans le département de MYF**

Le département de MYF compte, pour sa part, 1391 élèves au préscolaire en 2019 répartis entre les différentes communes.

**Graphique 7** : Effectif des élèves au préscolaire par commune du département de MYF

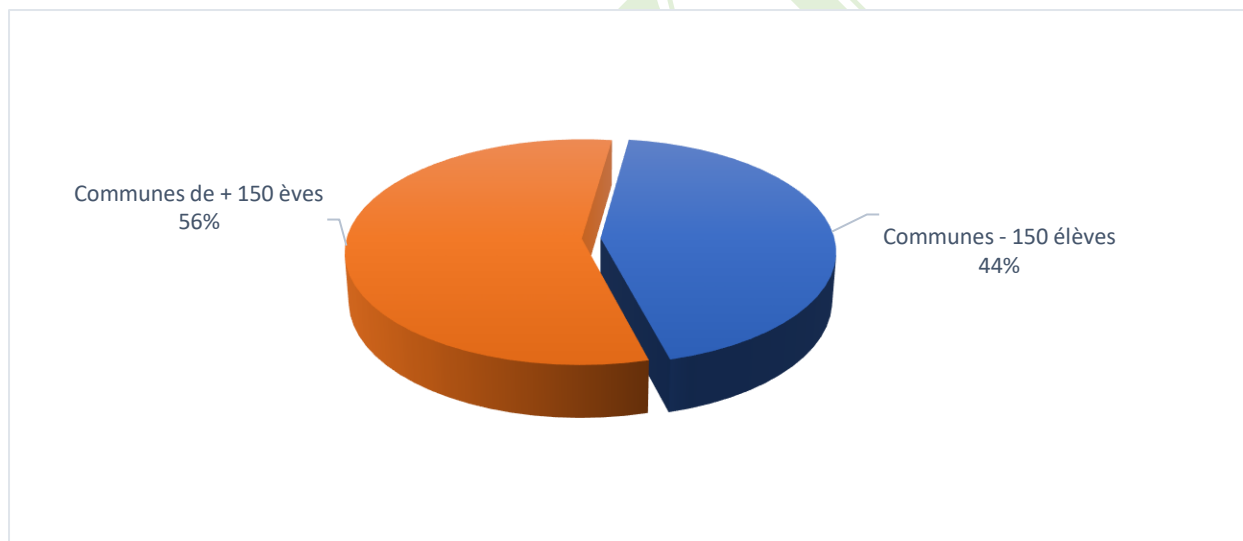


Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les communes ayant les plus grands effectifs sont Badion (303 élèves) et Bignarabé (276 élèves) alors que les communes de Bouroucou, Kéréwane et Ndorna ont les plus faibles effectifs avec respectivement 30 élèves, 52 élèves et 53 élèves.

L'effectif global au préscolaire est réparti en deux groupes :

- ❖ les communes de moins de 150 élèves représentent 70% des communes et regroupent 44% des élèves.
- ❖ les communes de plus de 150 élèves représentent 30% des communes et 56% des élèves.

**Graphique 8 : Répartition des élèves du préscolaire par groupe de communes/département de MYF**



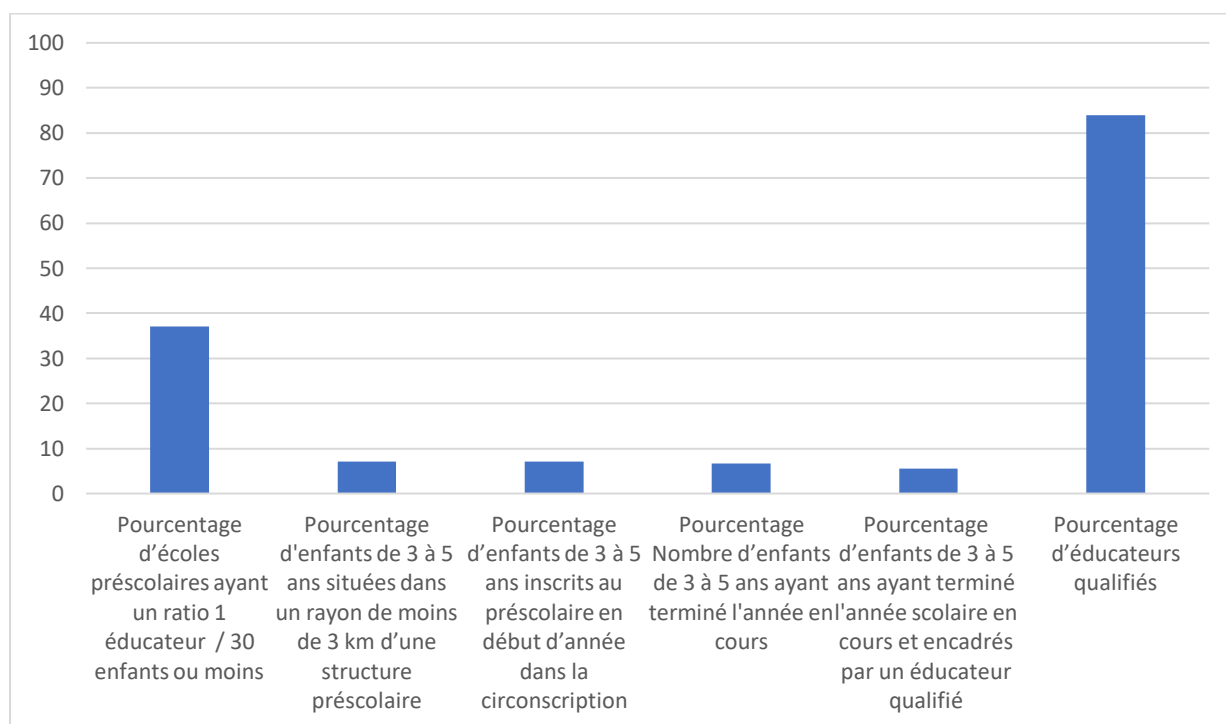
**Tableau 4: Type d'écoles préscolaires dans le département de Médina Yoro Foulah**

| Types d'écoles                   | Nombre    |
|----------------------------------|-----------|
| Garderies                        | 0         |
| écoles maternelles               | 13        |
| Case des Tout-petits             | 10        |
| <b>Total écoles préscolaires</b> | <b>23</b> |

Dans le département de MYF, le nombre d'écoles préscolaires est de 23 composées d'écoles maternelles (56%) et de cases des Tout-petits (44%).

❖ **Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire du département de MYF**

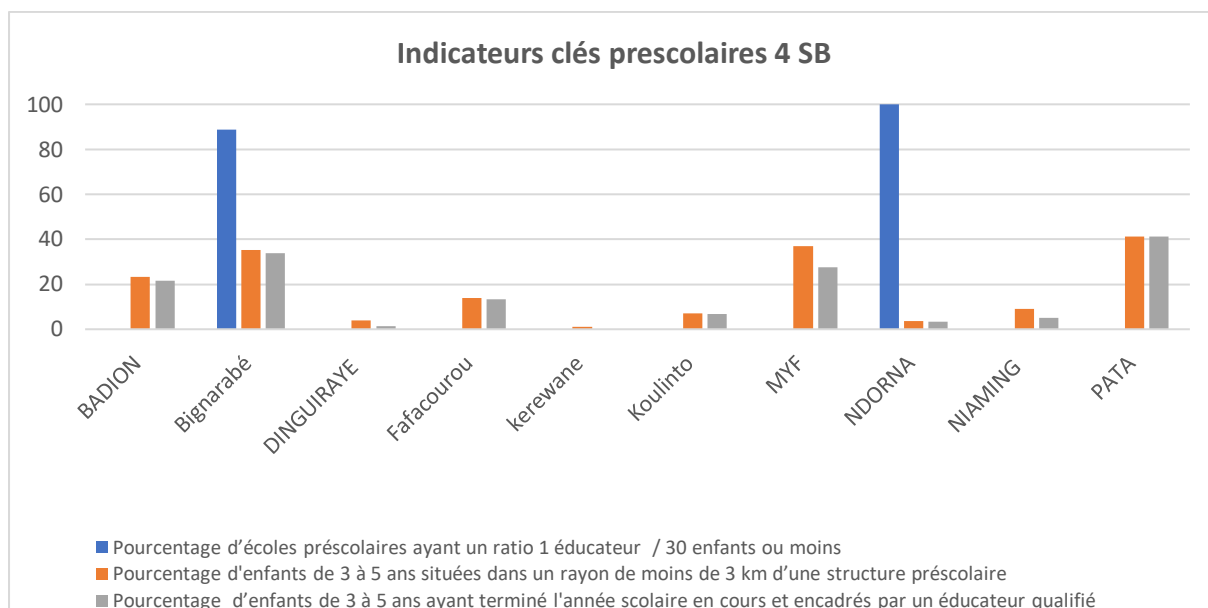
**Graphique 9 : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire**



Les indicateurs d'accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire sont globalement faibles dans le département de Médina Yoro Foulah avec des ratios inférieurs à 10% pour la majorité des indicateurs.

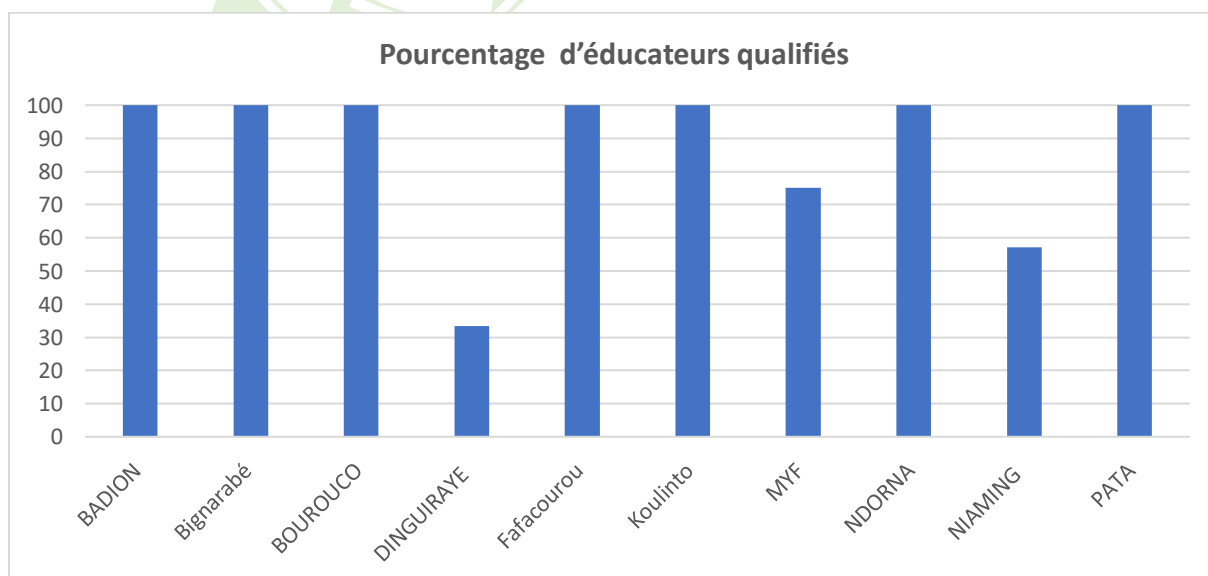
En effet, seuls les pourcentages d'éducateurs qualifiés et d'écoles ayant un d'éducateur pour 30 élèves semblent corrects. Cette situation explique le problème de l'émergence d'une éducation préscolaire dans le département largement impactée par les écoles coraniques dont les statistiques sur le nombre restent indisponibles.

**Graphique 10 : Indicateurs clés préscolaires 4 SB**



Les indicateurs clés de préscolaire du 4 SB par collectivité territoriale sont également très faibles à l'image de la situation départementale. Comme l'illustre le graphique ci-dessus, plusieurs CT du département de Medina Yoro Foulah ont un ratio très faible voire nul pour les communes de Bouroucou et de Kéréwane. Toutefois, les communes de Bignarabé, MYF, Ndorna et Pata ont des indicateurs acceptables.

**Graphique 11 : Pourcentage d'éducateurs qualifiés**



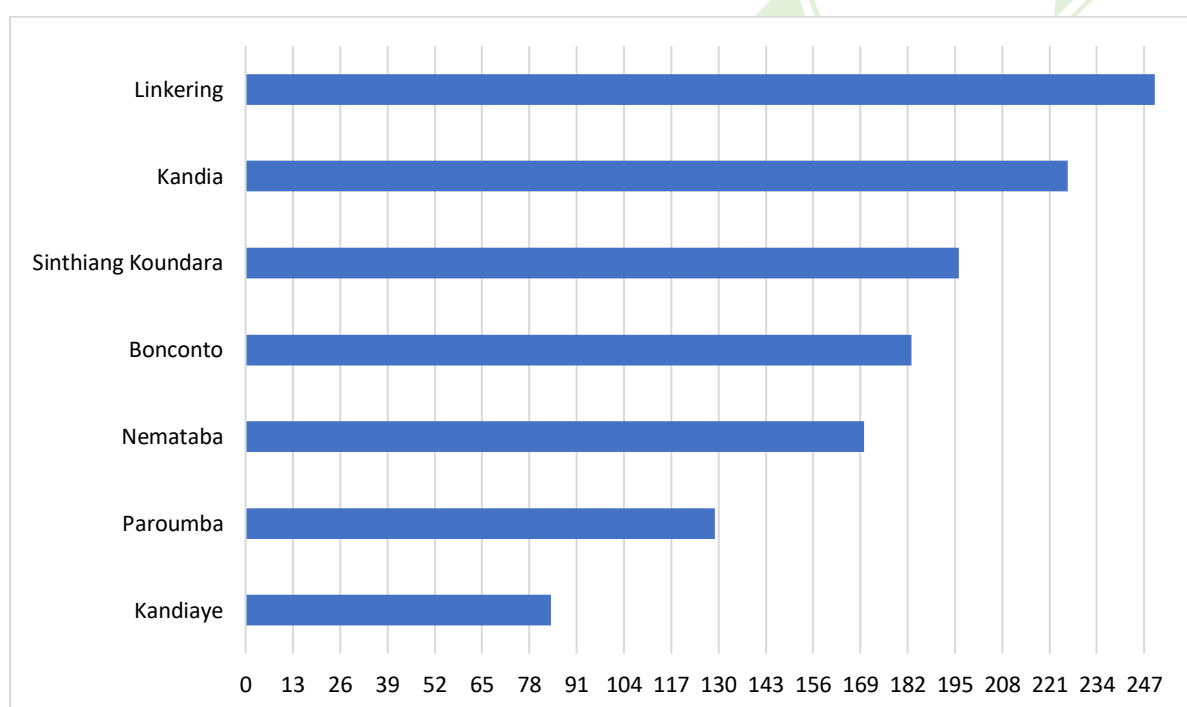
En effet, le pourcentage d'éducateurs qualifiés est le seul indicateur du préscolaire avec un bon ratio qui atteint 100% pour la majorité des CT à l'image de Badion, Biagnarabé, Bouroucou, Fafacourou, Koulinto, Ndoran et Pata.

### C. Communes du département de Vélingara

#### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans le département de Vélingara

Le département de Vélingara compte environ 4802 élèves répartis entre les communes. En effet, la commune de Vélingara regroupe à elle seule 33% des élèves du préscolaire.

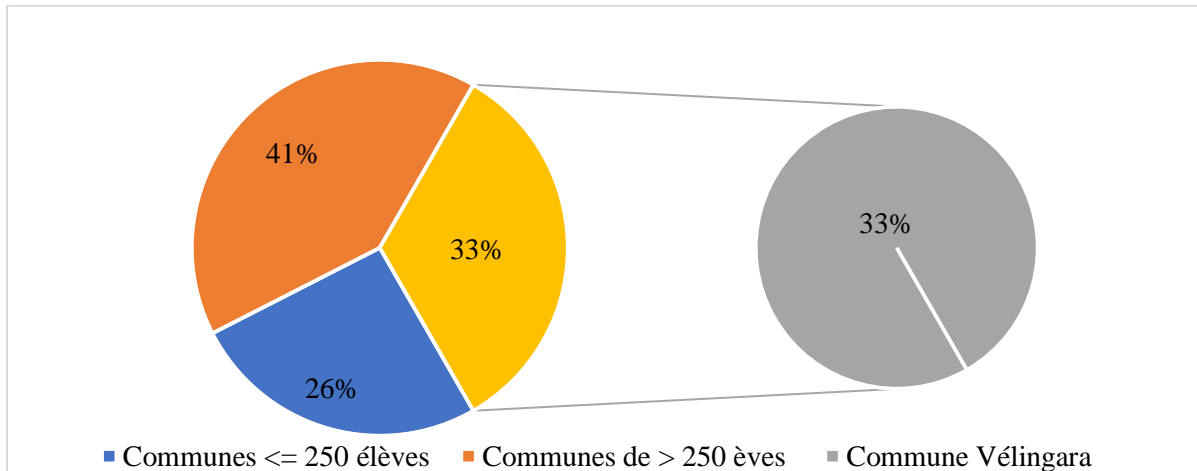
**Graphique 12** : Effectif des élèves de moins de 250 dans le département de Vélingara



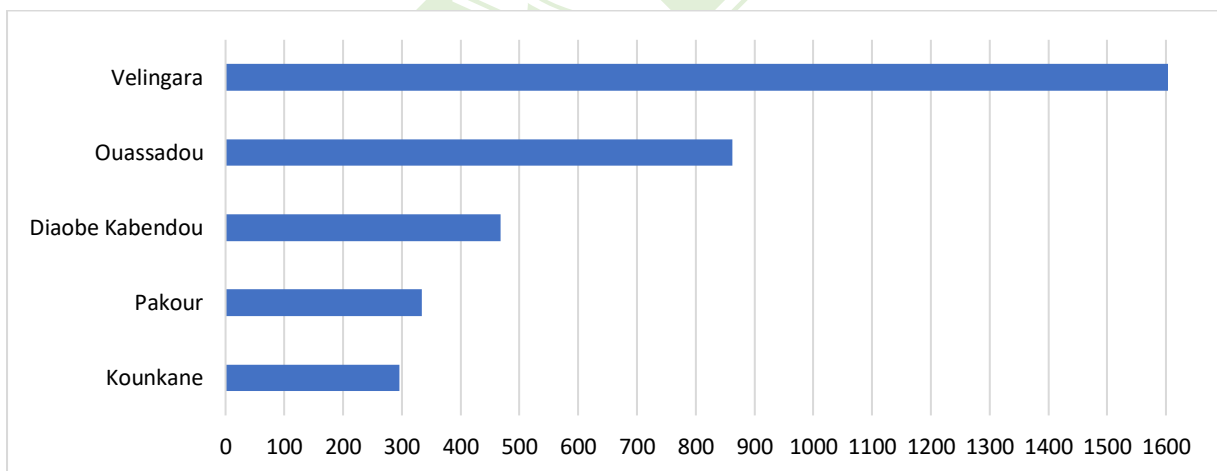
Les communes ayant un effectif préscolaire inférieur à 250 élèves représentent 53% du total des communes avec 26% des élèves au préscolaire. Ces communes sont situées dans l'arrondissement de Bonconto et de Saré Coly Salé. Il est aussi important de noter que dans la commune de Médina Gounass, l'éducation préscolaire formelle n'est pas présente. Il n'existe pas d'écoles préscolaires du fait de la présence massive de l'enseignement coranique.

La répartition des effectifs scolaire par commune montre que le tiers des élèves (33%) sont dans la commune vélingara et 3 communes sur 10 ont un effectif d'élèves inférieurs à 250.

**Graphique 13 : Répartition des effectifs scolaires par groupe de communes /Dép. Vélingara**



**Graphique 14 : Effectif du préscolaire des communes de plus 250 élèves/département Vélingara**



Ces communes ayant un effectif préscolaire important sont, pour leur majorité, des anciennes communes d'avant l'Acte 3 de la Décentralisation ; il s'agit de Vélingara, Diaobe et Kounkané.

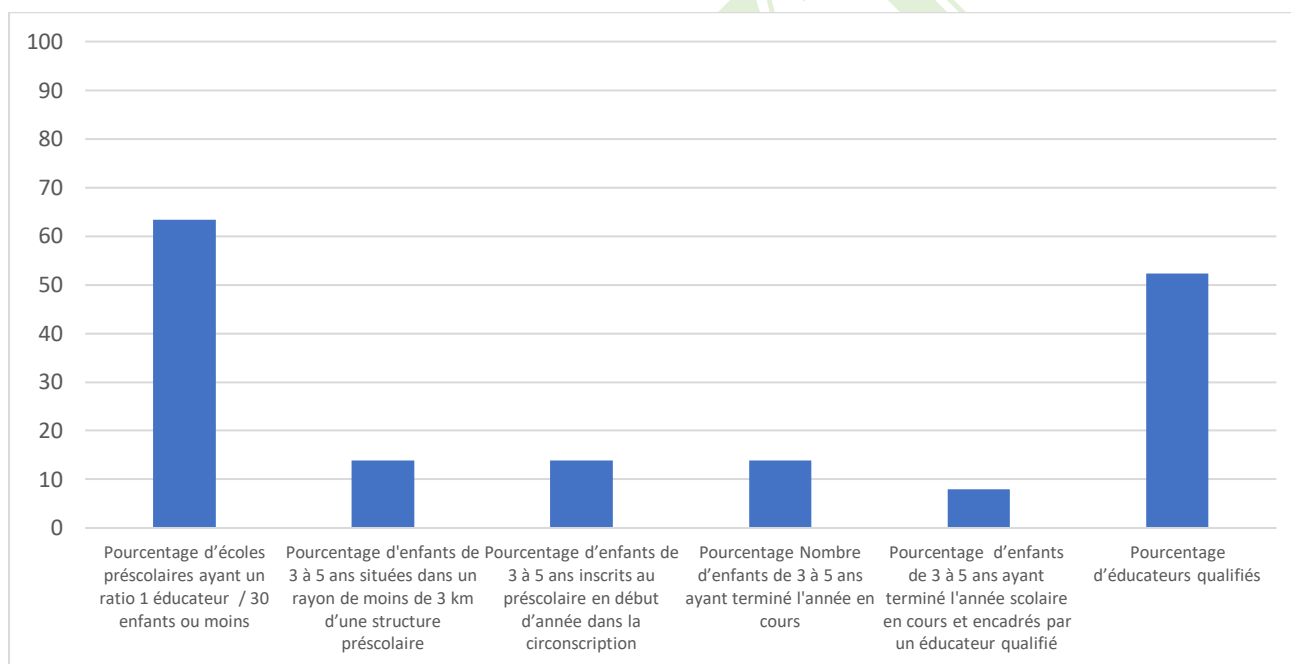
**Tableau 5: Type d'écoles préscolaires dans le département de Vélingara**

| Types d'écoles            | Nombre |
|---------------------------|--------|
| Garderies                 | 32     |
| Écoles maternelles        | 28     |
| Case des Tout-petits      | 16     |
| Total écoles préscolaires | 76     |

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le nombre d'écoles préscolaires dans le département de Vélingara est estimé à 76 avec une prédominance de garderies d'enfants (42%).

**❖ Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire dans le département de Vélingara**

**Graphique 15 : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire**



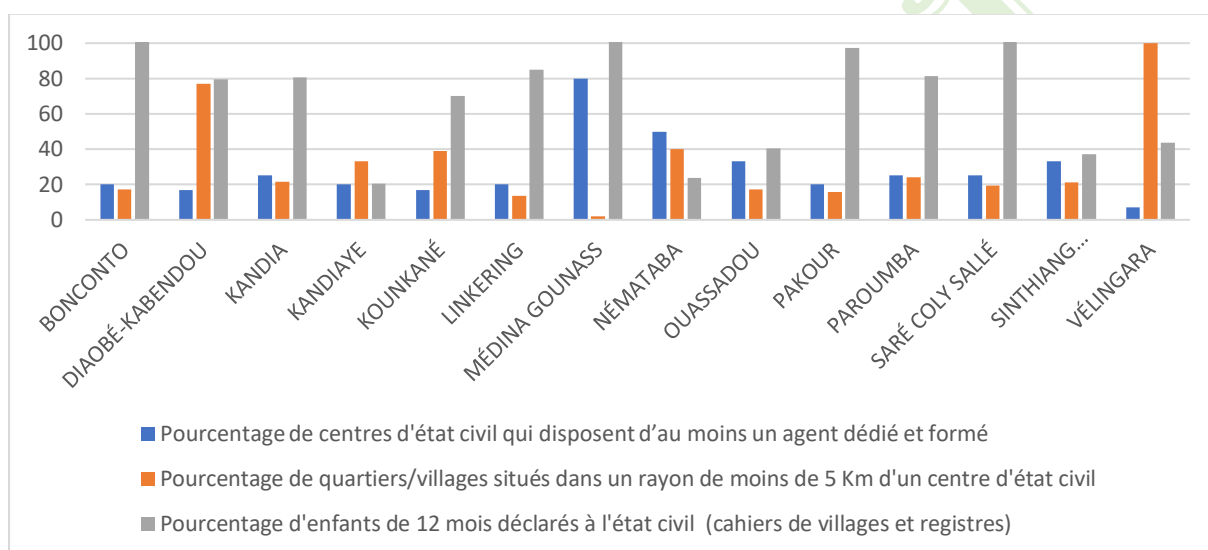
A l'image du département de MYF, les indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire dans le département de Vélingara sont faibles.

Effet, nous avons noté la faiblesse des quatre ratios ci-dessous :

- 8% des enfants de 3 à 5 ans qui ont terminé l'année préscolaire sont encadrés par un éducateur qualifié dans le département de Vélingara ;

- 12% des enfants de 3 à 5 ans ont terminé l'année dans le département de Vélingara ;
- 13% seulement des enfants de 3 à 5 ans du département de Vélingara sont situés dans un rayon de moins de 3Km d'une structure préscolaire ;
- 13% seulement des enfants de 3 à 5 ans sont inscrits en début d'année dans le département de Vélingara.

**Graphique 16** : Indicateurs clés du préscolaire 4 SB

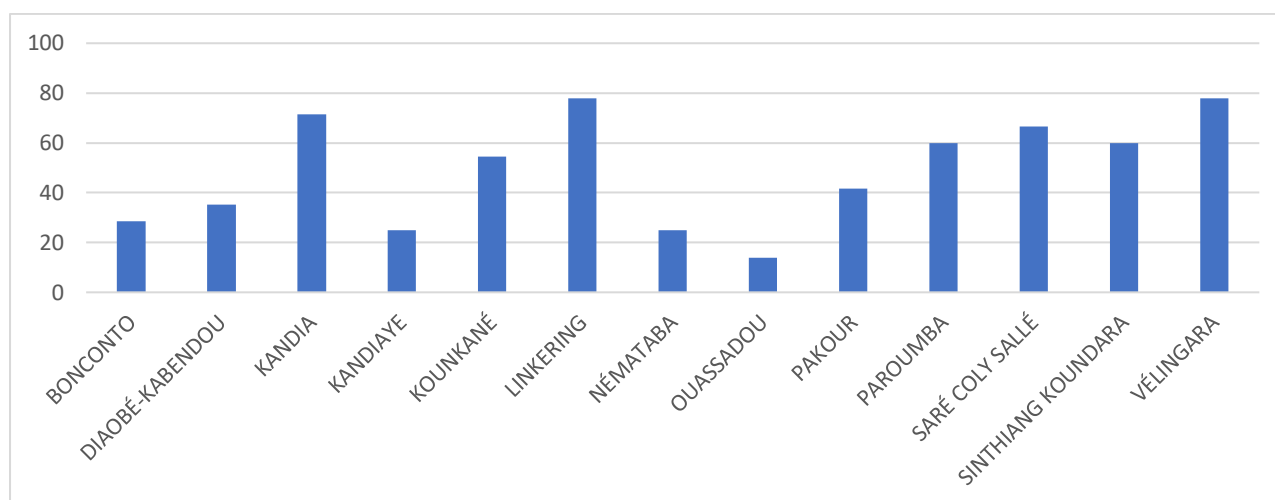


Pour les indicateurs clés du préscolaire par commune, seul le pourcentage d'écoles préscolaires, ayant un éducateur pour 30 élèves, dispose d'un score satisfaisant de plus de 80% dans la majorité des communes.

Il faut également noter le niveau acceptable des indicateurs dans la commune de Vélingara avec des pourcentages supérieurs à 50% pour ce qui concerne d'une part, les enfants de 3 à 5 ans ayant terminé l'année préscolaire et encadrés par un éducateur qualifié (58%) et d'autre part, les enfants de 3 à 5 ans ayant terminé l'année (77%).



**Graphique 17 : Pourcentage d'éducateurs qualifiés**



Le pourcentage d'éducateurs qualifiés est contrasté entre les communes du département.

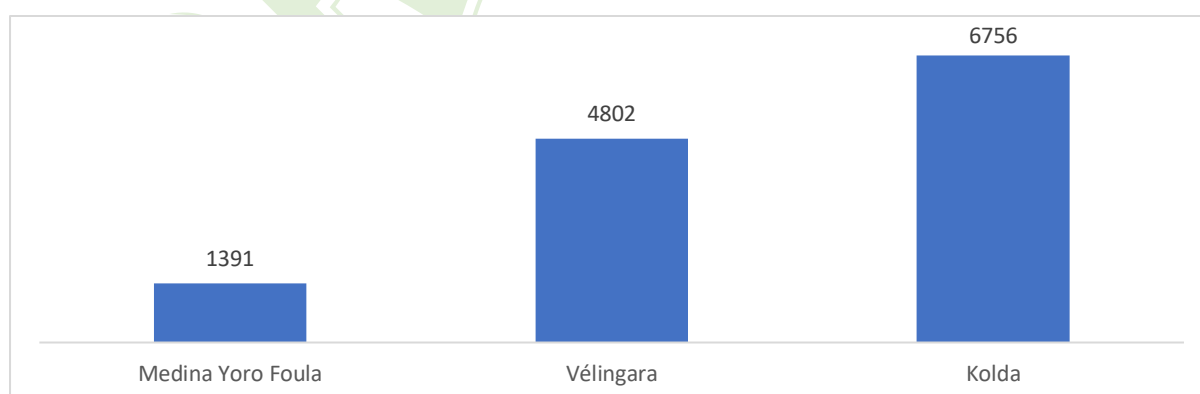
La situation des communes est répartie en deux catégories :

Les communes ayant un niveau acceptable, voire élevé de ratios d'éducateurs qualifiés sont Vélingara (79%), Kandia (71%), Linkering (78%), Saré Coly Sallé (68%), Paroumba (60%), Sinthiang Koundara (60%) et Kounkané (55%).

#### **D. Synthèse de la situation régionale de Kolda**

##### **❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans la région de Kolda**

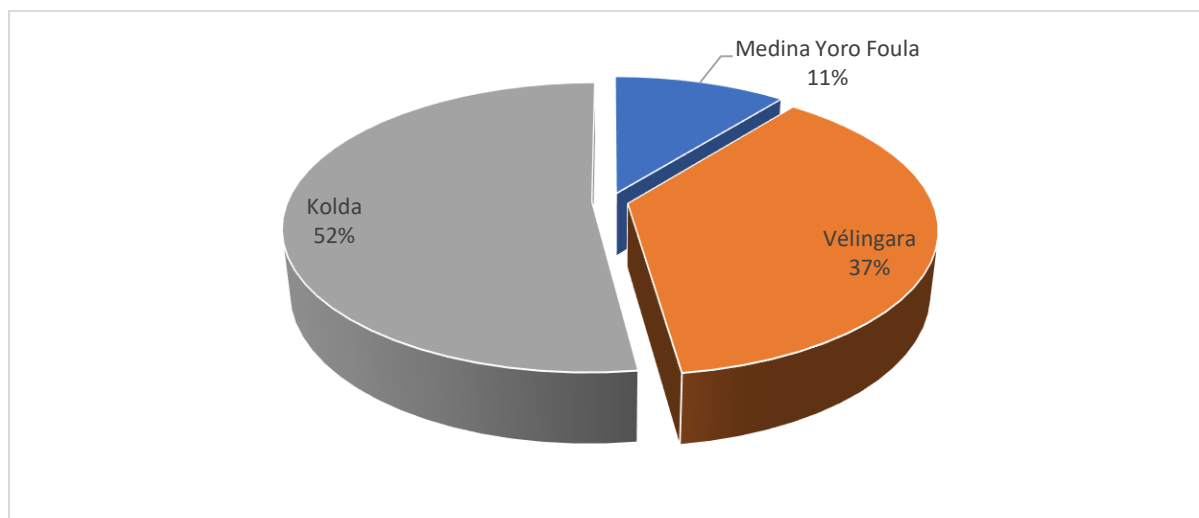
**Graphique 18 :** Effectif des élèves du préscolaire par département dans la région de Kolda



La région de Kolda compte 12 949 élèves du préscolaire en 2019 avec une répartition spatiale inégale des élèves. Le département de Kolda occupe plus de la moitié (52%)

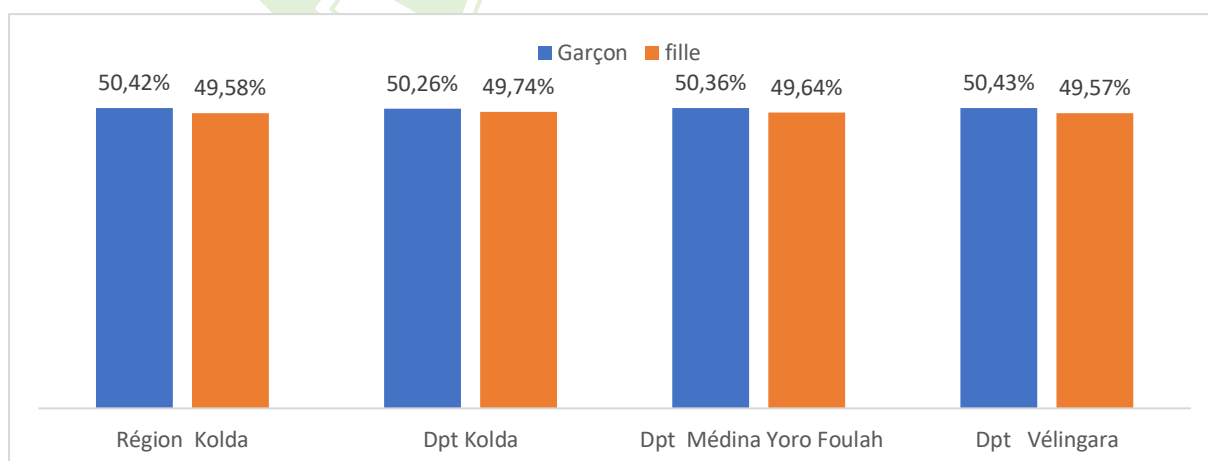
des élèves du préscolaire, suivi de ceux de Vélingara et de MYF avec respectivement 37% et 11%.

**Graphique 19** : Répartition des élèves du préscolaire par département dans la région de Kolda



L'analyse de la répartition des élèves du préscolaire par département montre des contrastes internes existant aussi bien dans les départements que dans les communes de la région. Ainsi, plus de 50% des élèves du préscolaire de la région sont concentrés dans le département de Kolda, notamment dans la commune de Kolda.

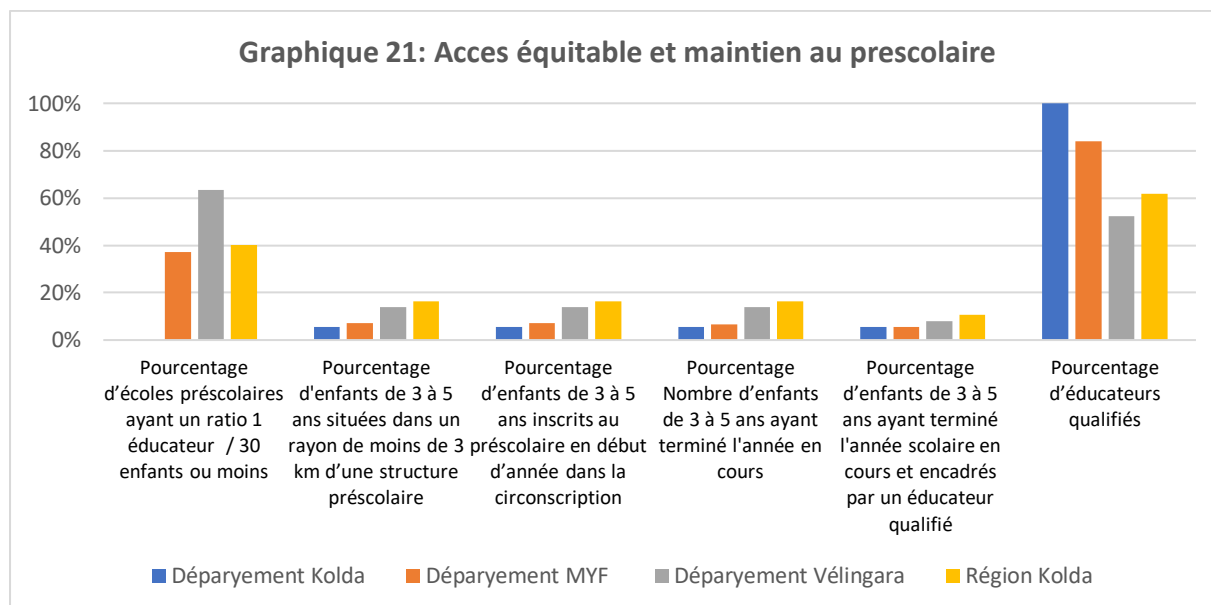
**Graphique 20** : Part des filles et des garçons dans le préscolaire/département dans la région de Kolda



La part des filles et celle des garçons dans tous les établissements préscolaires de la région sont quasi-égales avec une légère dominance des garçons (50,26% à 50,46%).

## ❖ Synthèse régionale des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire de la région de Kolda

**Graphique 21** : Accès équitable et maintien au préscolaire à Kolda



La situation du niveau régional est similaire à celle du niveau départemental avec trois constats majeurs :

- L'indicateur d'accès équitable et de maintien au préscolaire le plus élevés est le pourcentage d'éducateurs qualifiés. Il est de 100% pour le département de Kolda, 83% pour celui de Médina Yoro Foulah et 52% pour Vélingara. Ainsi, la moyenne régionale est estimée à 61%.
- Le Pourcentage d'écoles préscolaires ayant un ratio d'un éducateur pour 30 élèves ou moins est de 40% au niveau régional avec 63% dans le département MYF.
- Les autres indicateurs sont tous faibles car inférieur à 20% aussi bien au niveau régional que départemental.

*Tableau 6: diagnostic des indicateurs au préscolaire de la région de Kolda*

| <b>Goulots d'étranglement identifiés</b>                                                                           | <b>Causes directes du goulot d'étranglement</b>                   | <b>Autres causes / Explications supplémentaires</b>                        | <b>Solutions / Actions correctives</b>                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Faiblesse du pourcentage d'école ayant un ratio (un éducateur/30 élèves dans le département de Kolda               | Manque d'éducateurs                                               | Insuffisance de personnels payés par l'Etat ;                              | Recruter des éducateurs pour les écoles                                   |
| Faiblesse de pourcentage d'enfants habitant à une distance moins de 5 Km de l'écoles dans les 3 trois départements | Villages très éloignés                                            | Insuffisance des écoles préscolaires                                       | Renforcer le nombre d'écoles préscolaires dans les communes               |
| Faiblesse des indicateurs sur le pourcentage d'inscrits                                                            | Insuffisance d'écoles écoles préscolaires dans certaines communes | Absence d'information des parents sur l'importance de l'écoles préscolaire | Sensibiliser les parents d'élèves à inscrire leurs enfants au préscolaire |
| Faiblesse des indicateurs liés aux éducateurs qualifiés                                                            | Manque d'éducateurs qualifiés                                     | Manque de volonté politique                                                | Recrutement d'éducateurs qualifiés                                        |

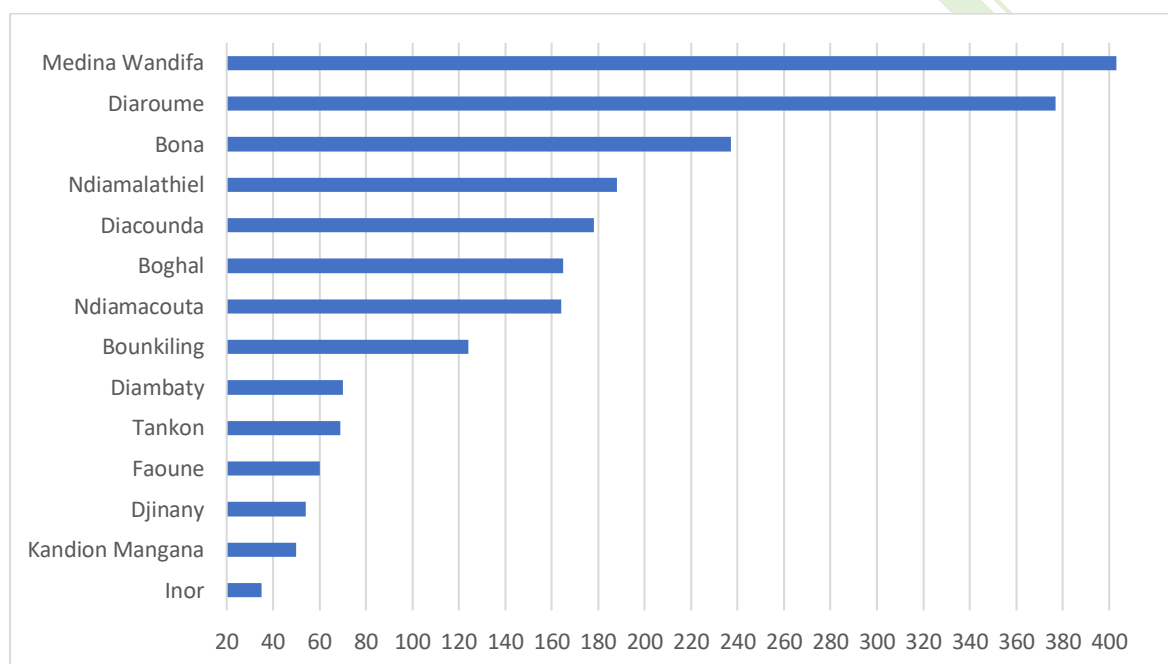
## 5.2. Situation des collectivités territoriales de la région de Sédhiou

### E. Communes du département de Bounkiling

#### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans le département de Bounkiling

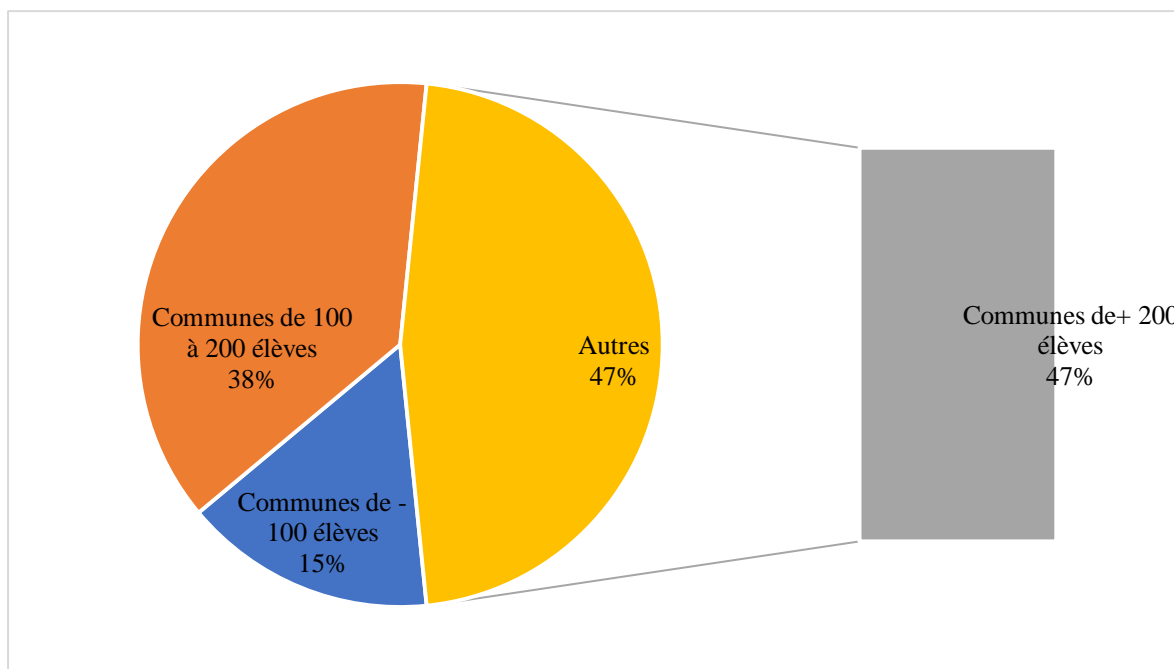
Dans le département de Bounkiling, l'effectif des élèves au préscolaire est inégalement réparti entre les communes.

**Graphique 22** : Effectif du préscolaire des communes du département de Bounkiling.



En effet, sur les douze (12) communes, cinq (5) ont un effectif de moins de 100 élèves. L'ensemble de ces communes occupent 15% de l'effectif préscolaire.

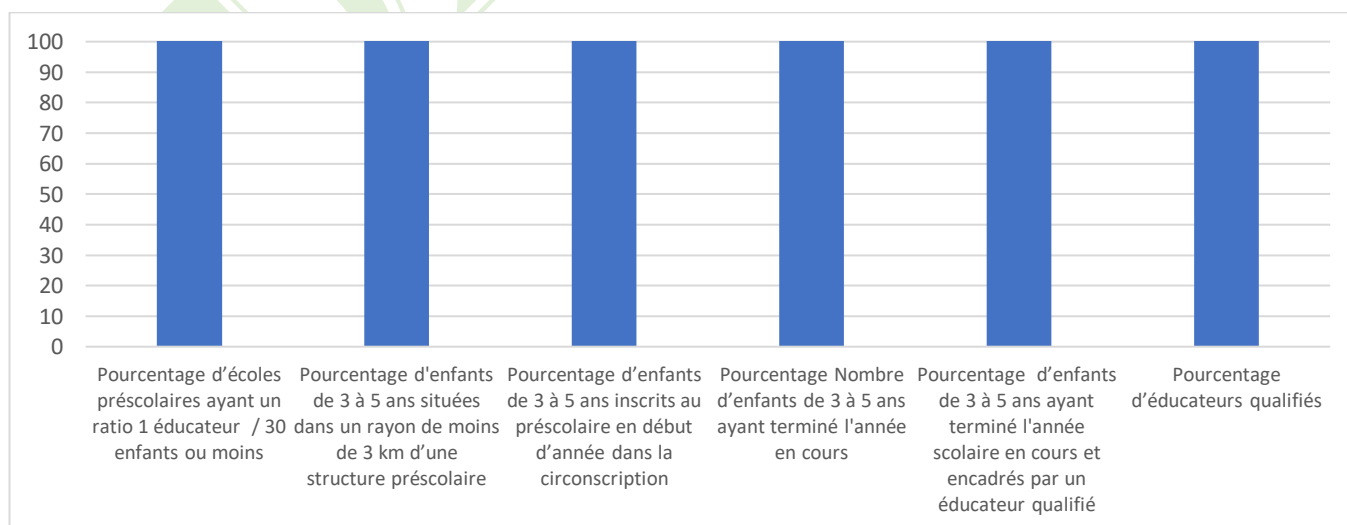
**Graphique 23** : Répartition des catégories de communes par nombre d'élèves dans le département de Bounkiling.



Au total, 33% des communes ont entre 100 et 200 élèves et, seules 25% des communes englobent 47% des élèves ; il s'agit des communes de Madina Wandifa, Diaroume et de Bona.

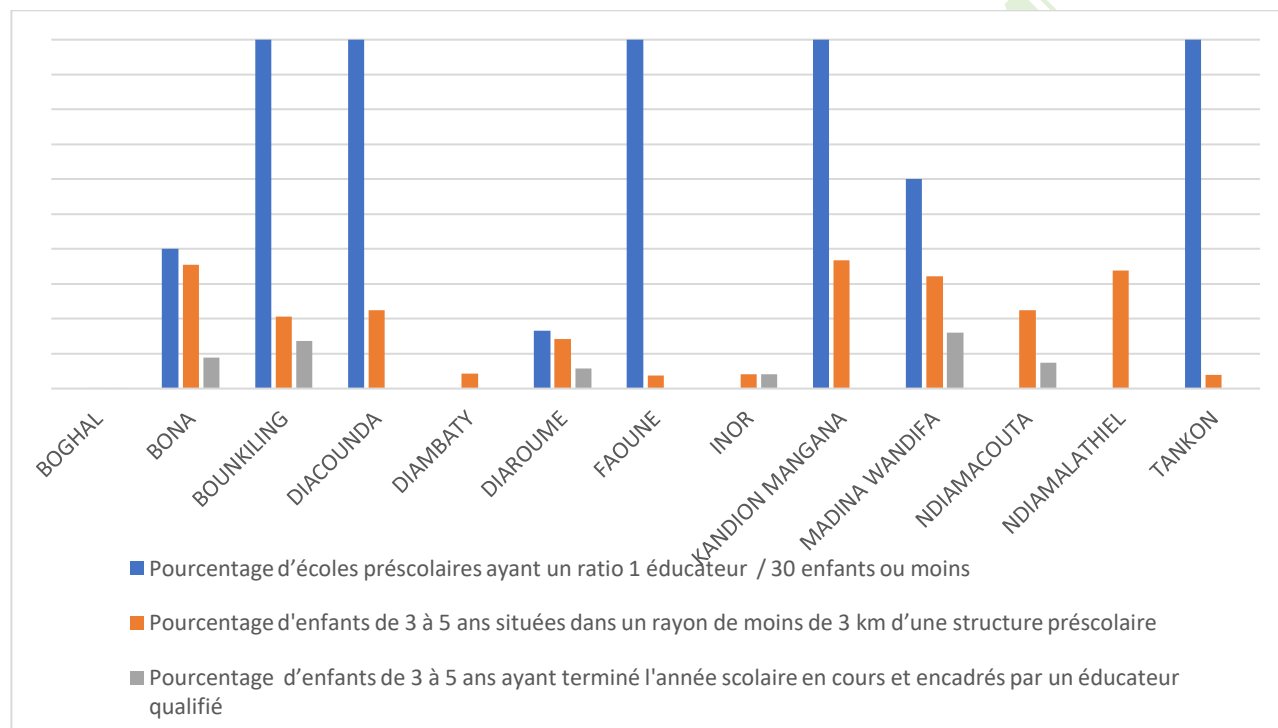
❖ **Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire dans le département de Bounkiling**

**Graphique 24** : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire



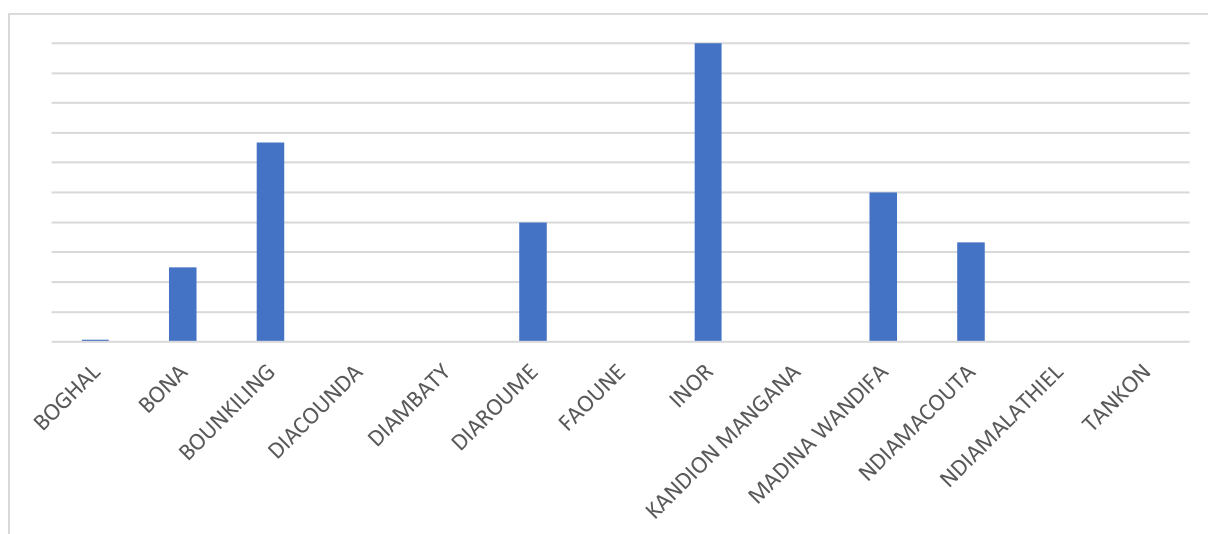
L'accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire dans le département Bounkiling est faible à l'image des autres départements de la région de Kolda. Seuls les indicateurs concernant le pourcentage d'écoles préscolaires ayant un éducateur pour 30 enfants dépassent la moitié (53%). Toutefois, le pourcentage d'éducateurs qualifiés fait partie des plus marquant des départements.

**Graphique 25** : Indicateurs clés préscolaires 4 SB du département de Bounkiling



Les indicateurs clés du préscolaire sont globalement moyens. Cependant, deux indicateurs d'entre eux sont faibles pour l'ensemble des communes du département de Bounkiling. Il s'agit des indicateurs sur le pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans situés dans un rayon de moins de 3 Km d'une structure préscolaire et le pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans ayant terminé l'année scolaire en cours et encadrés par un éducateur qualifié.

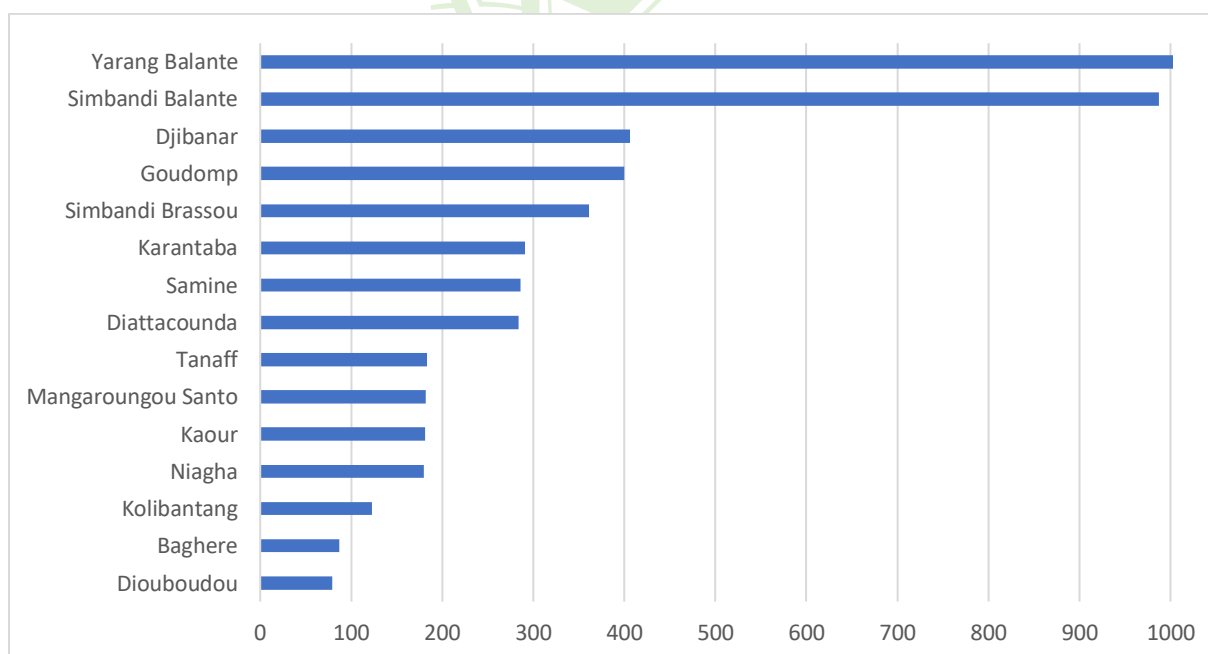
**Graphique 26** : Pourcentage d'éducateurs qualifiés



## F. Communes du département de Goudomp

### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans le département de Goudomp

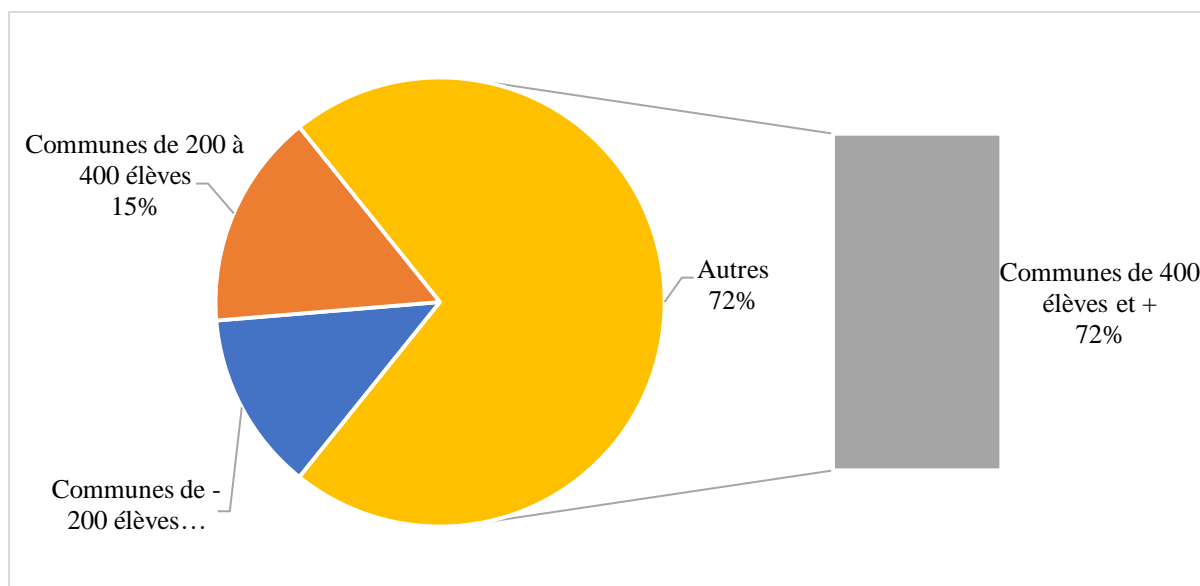
**Graphique 27** : Effectif du préscolaire des communes du département de Goudomp



Pour le département de Goudomp, la majorité des communes (75%) ont moins de 400 élèves et ces effectifs représentent 18% des élèves.



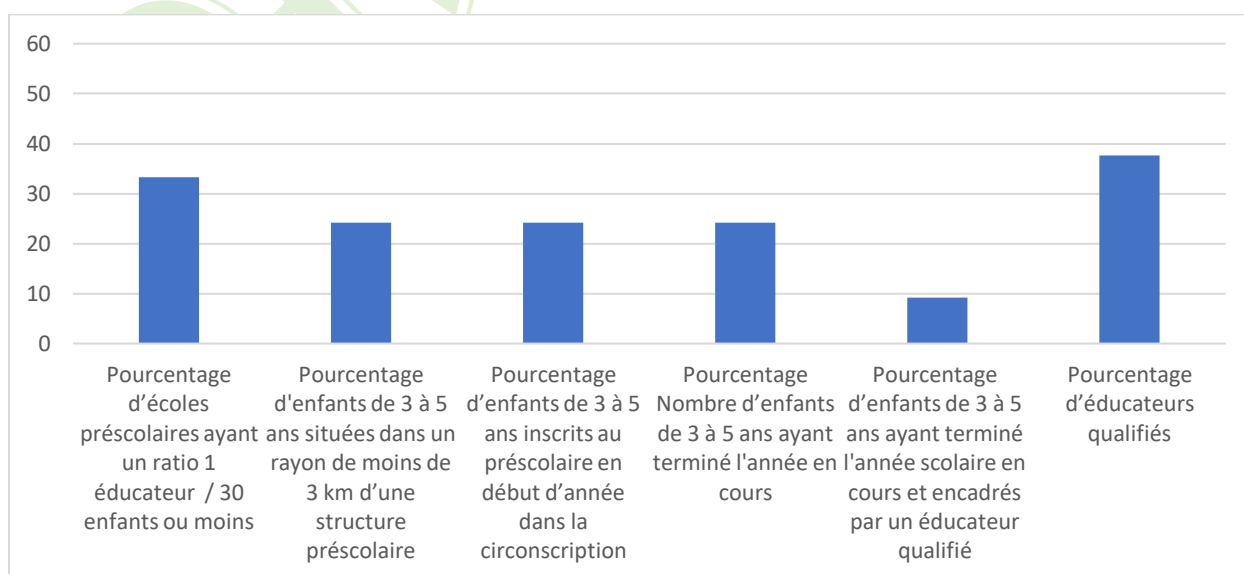
**Graphique 28** : Catégorie de communes par nombre dans le département de Goudomp



Seules quatre communes ont plus de 400 élèves et englobent 72% de l'effectif départemental. Dans ces communes, deux ont les effectifs préscolaires les plus importants du département. Elles ont chacune environ 1 000 élèves ; il s'agit de Yarang Balante et de Simbandi Balante.

- **Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire dans le département de Goudomp**

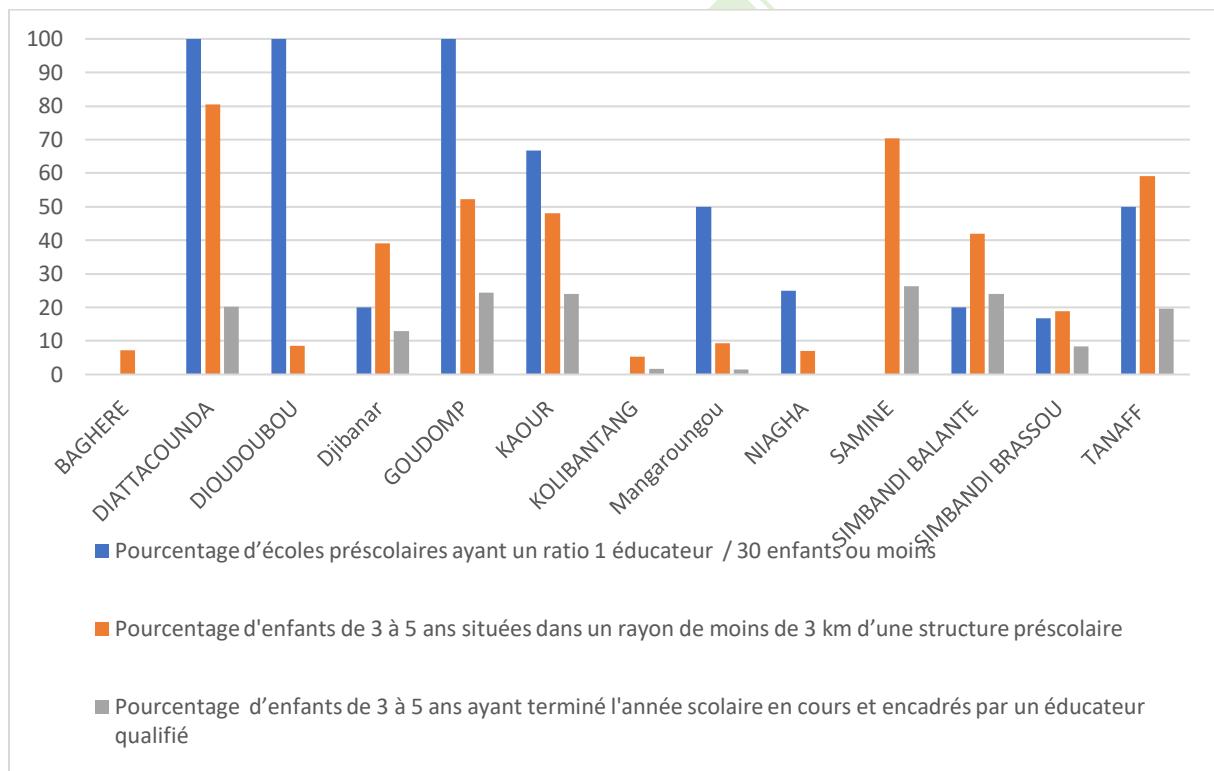
**Graphique 27** : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire



Dans le département de Goudomp, les indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire sont marqués par :

- Un ratio très faible de 8% pour le pourcentage d'enfants ayant terminé l'année scolaire et encadrés par un éducateur qualifié ;
- Un ratio faible pour les indicateurs d'accessibilité géographique et d'accès à l'école évalué à 24% ;
- Un ratio pour les indicateurs de qualité notamment le pourcentage d'éducateurs qualifiés qui est 37%.

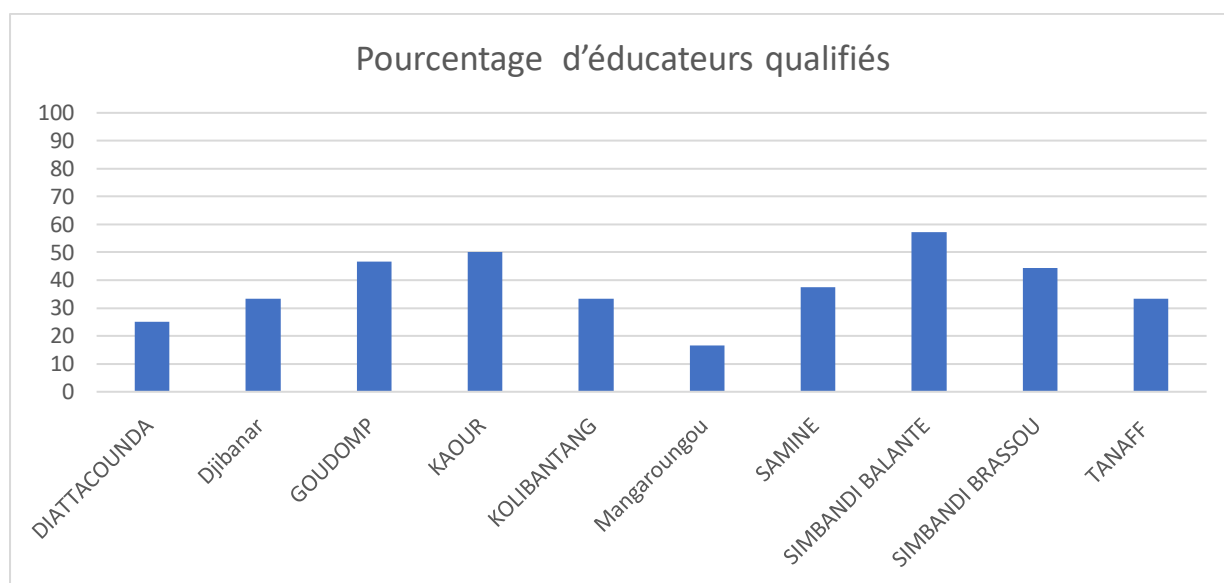
**Graphique 28** : Indicateurs clés préscolaires 4 SB



L'analyse des indicateurs clés de préscolaire par commune montre que les ratios sont inégalement répartis entre les communes comme l'illustre le graphique ci-dessus.

Les communes de Goudomp, Tanaff et Diattacounda disposent des ratios les plus importants du département alors que dans les autres communes, les indicateurs sont globalement faibles.

**Graphique 29** : Pourcentage d'éducateurs qualifiés



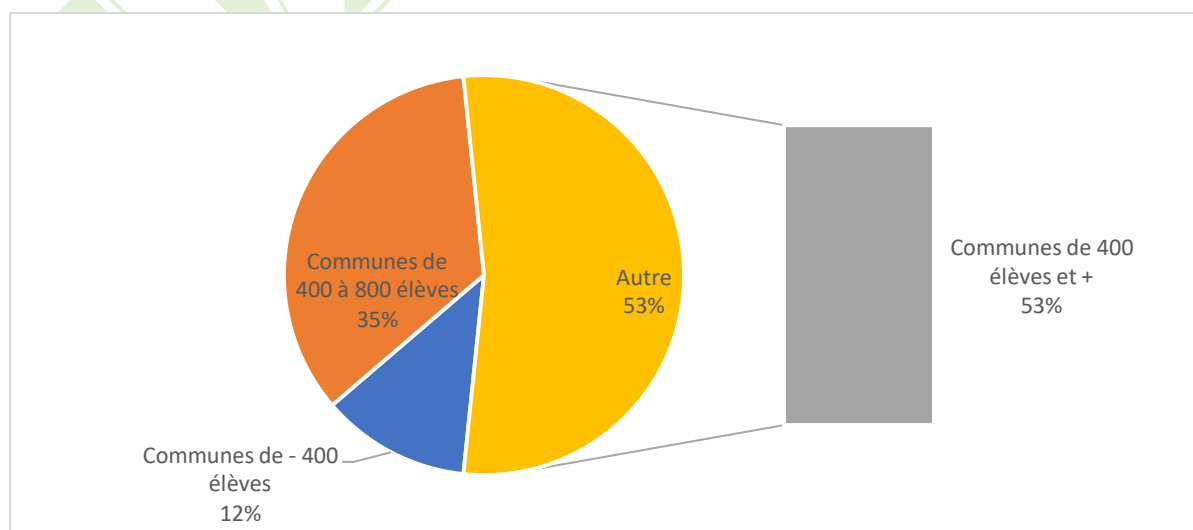
Le pourcentage d'éducateurs qualifiés est moyen pour la plupart des communes du département avec ces pourcentages qui varient de 30 à 55%.

### G. Communes du département de Sédhiou

#### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans le département de Sédhiou

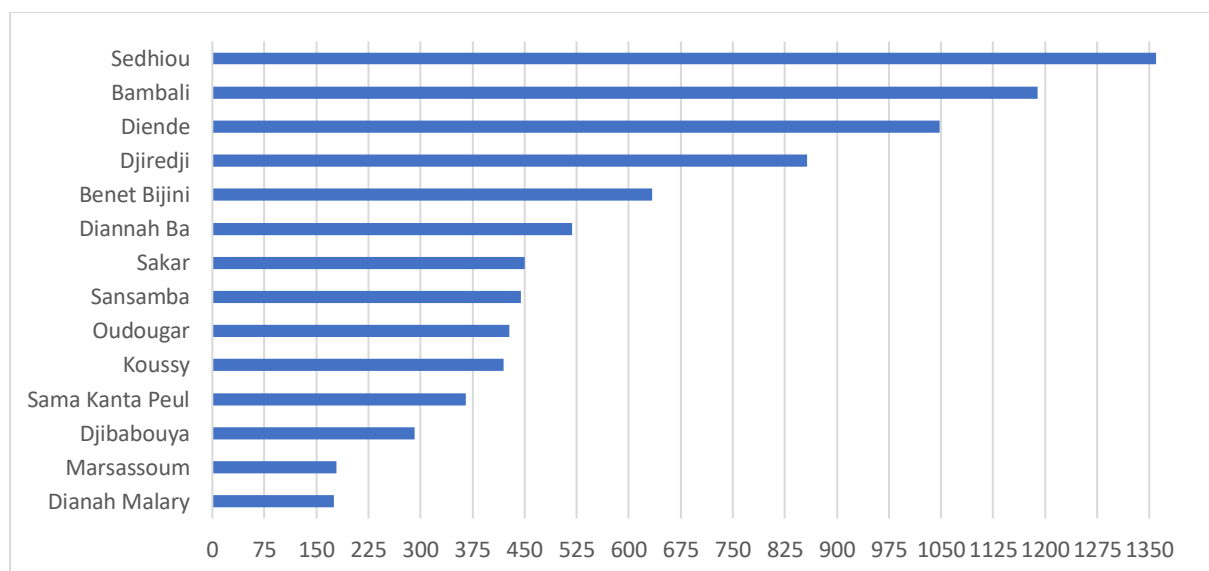
Dans le département de Sédhiou, les disparités de répartition de la couverture au préscolaire sont énormes entre les communes comme l'illustre le graphique ci-dessous.

**Graphique 30** : Catégorie des communes par nombre d'élèves du département de Sédhiou



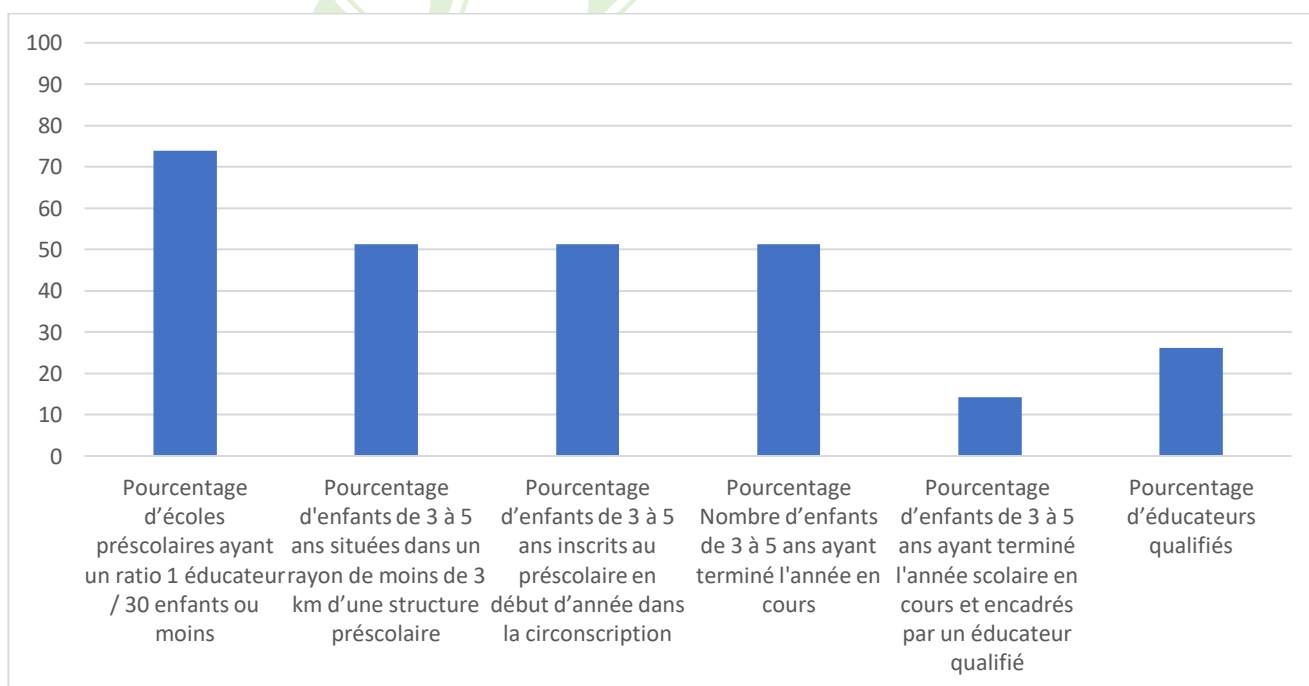
En effet, les effectifs varient de moins de 200 élèves à Diannah Malary et Marsassoum, à plus de 1 000 élèves dans les communes de Sédhiou, Diendé et Bambali.

**Graphique 31** : Effectif des élèves du préscolaire dans les communes du département de Sédhiou



❖ **Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire dans le département de Sédhiou**

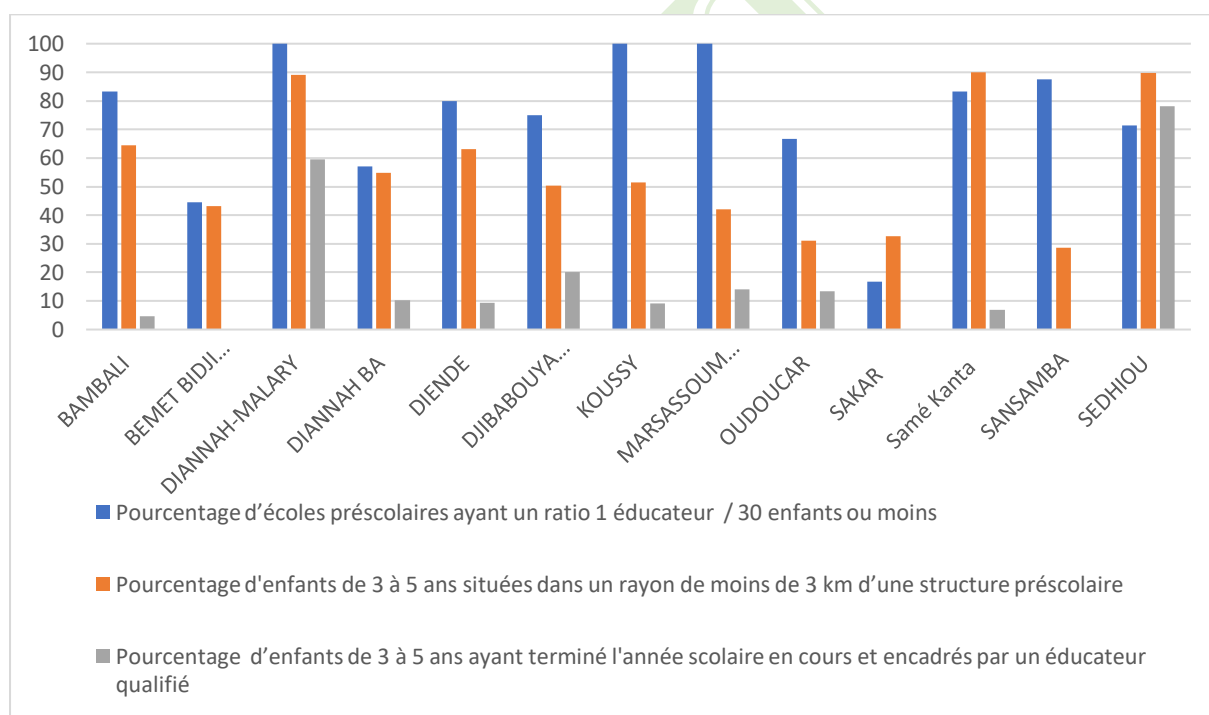
**Graphique 32** : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire



Dans le département de Sédhiou, les indicateurs préscolaires du Système de Suivi des Services sociaux de Base (4SB) font partie des plus importants de la région avec un taux médian de 51% noté sur les ratios concernant le pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans parcourant moins 3 km pour aller à l'école, le pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans inscrits en début d'année et ayant aussi terminé l'année.

Cependant, les indicateurs de maintien liés à la qualité sont très faibles car le pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans ayant terminé l'année et encadrés par un éducateur qualifié est évalué à moins de 15%.

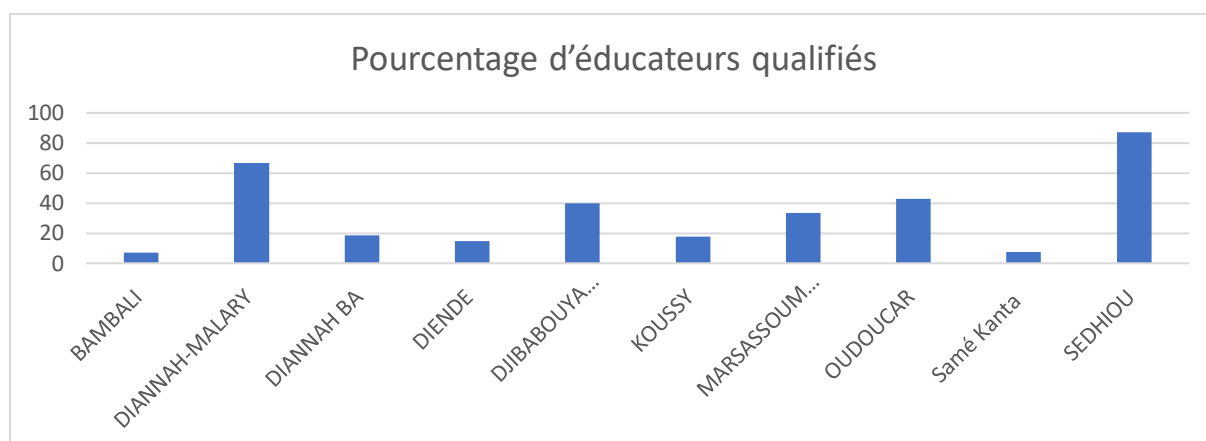
**Graphique 33** : Indicateurs clés préscolaires 4 SB



A l'image de la situation départementale, celle communale est marquée par des indicateurs moyens pour l'essentiel mais élevés pour certaines communes comme Diannah Malary et Sédhiou.

En effet, dans la majorité des communes, le pourcentage d'enfants ayant terminé et qui sont encadrés par un éducateur qualifié est faible. Cependant, les deux autres indicateurs sont élevés pour la quasi-totalité des communes.

**Graphique 34** : Pourcentage d'éducateurs qualifiés



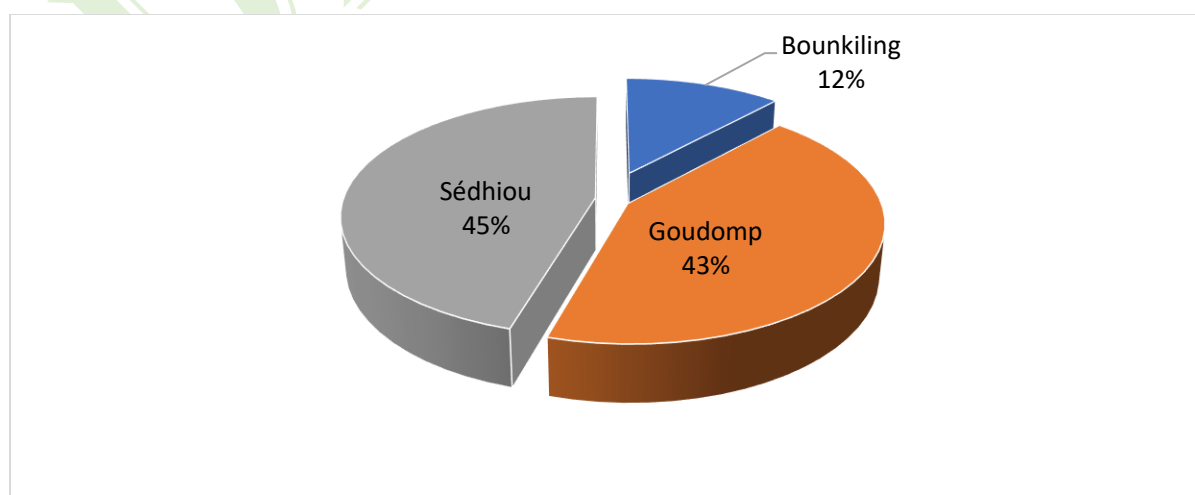
Pour ce qui est du pourcentage des éducateurs qualifiés, il montre des disparités énormes entre les communes. Il est de 88% à Sédhiou, 67% à Diannah Malary, 40% à Oudoucar, 19% à Marsasoum, 15 % à Diendé, 7% à Bambaly, 0% à Sakar et Bemet Bidjini.

## H. Synthèse de la situation régionale de Sédhiou

### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans la région de Sédhiou

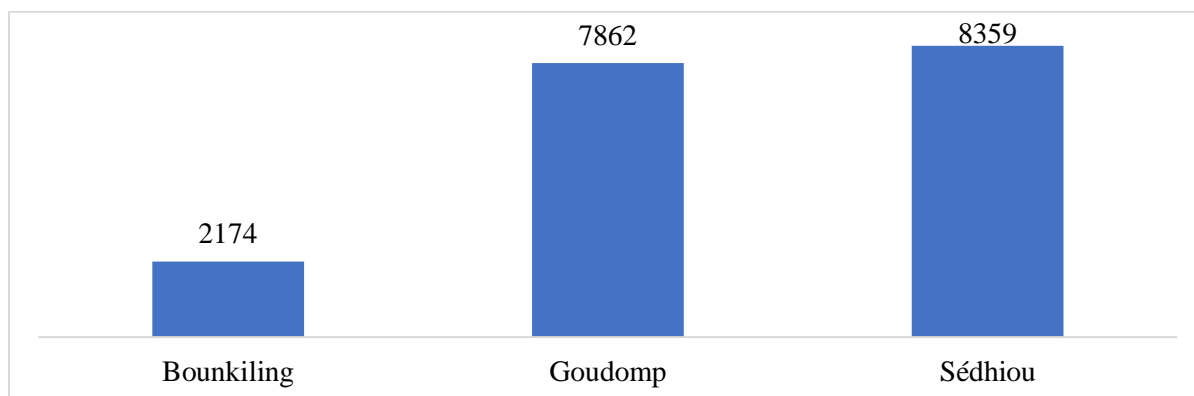
La région de Sédhiou compte 18395 élèves au préscolaire en 2019. Ces élèves sont inégalement répartis entre les départements de la région de Sédhiou avec 45% qui sont dans le département de Sédhiou, 43% dans le département de Goudomp et seulement 12% dans celui de Bounkiling.

**Graphique 35** : Proportion des élèves du préscolaire par département dans la région Sédhiou



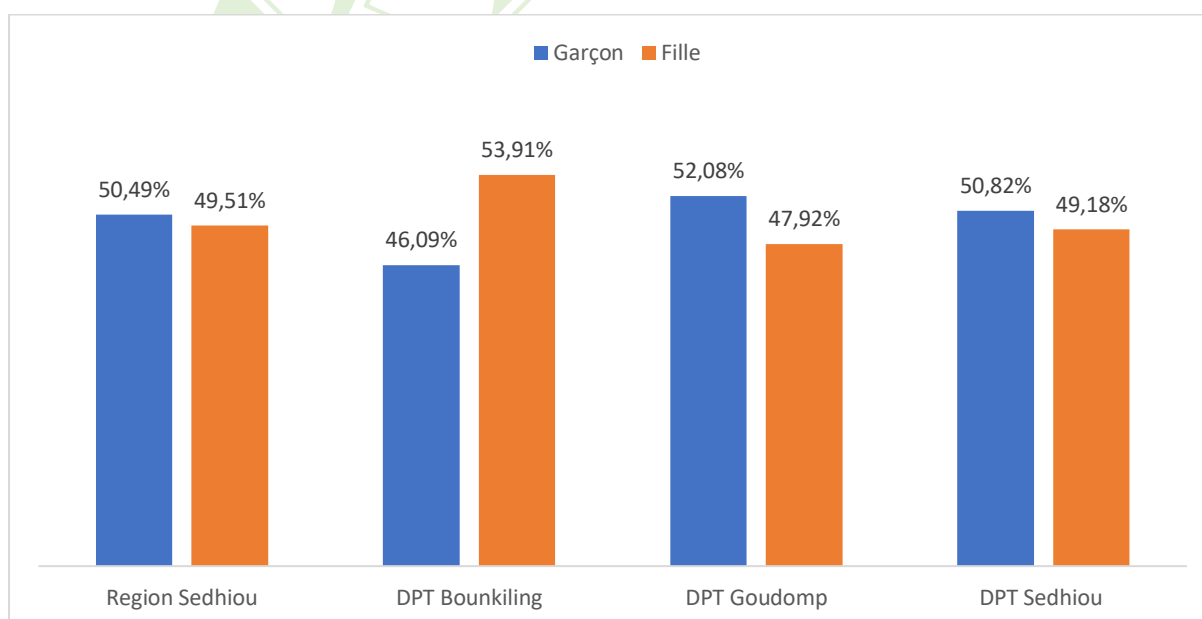
Le graphique ci-dessous montre des disparités importantes dans la répartition des élèves par département allant de 2174 élèves dans le Bounkiling à 8359 élèves pour le département de Sédhiou en passant à 7862 élèves dans celui de Goudomp.

**Graphique 36** : Répartition des élèves du préscolaire par département dans la région Sédhiou



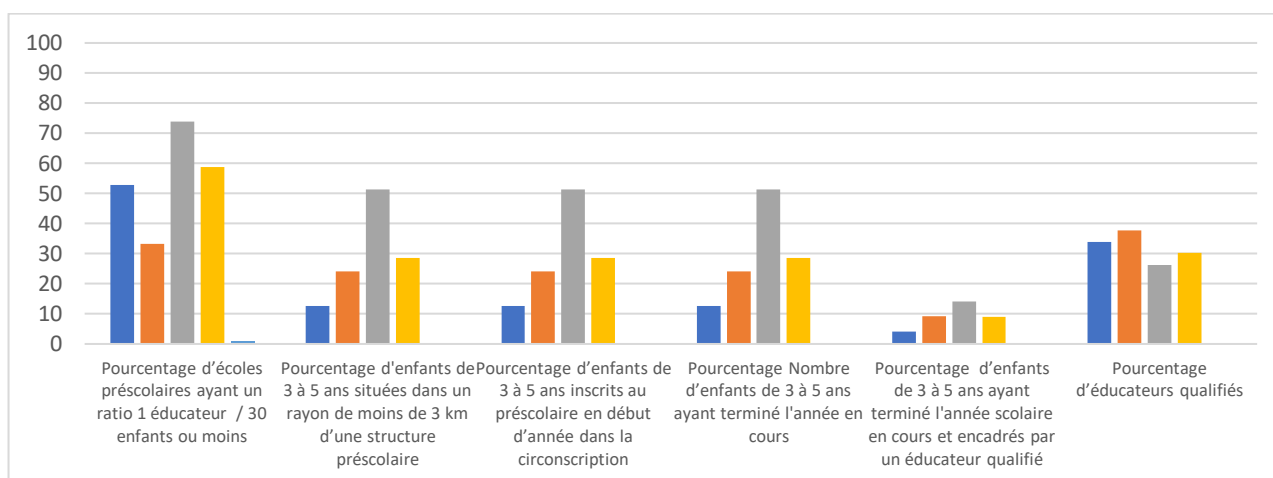
Pour ce qui est de la répartition des élèves par genre, les garçons sont légèrement majoritaires au niveau régional (50.49%) avec une prédominance dans les départements de Goudomp (52.08%) et de Sédhiou (50,82%). Toutefois, dans le département de Bounkiling, les filles dominent avec 53,93% des effectifs préscolaires à l'image des statistiques démographiques.

**Graphique 37** : Répartition par sexe des élèves au préscolaire dans la région de Sédhiou



❖ **Synthèse régionale des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire de la région de Sédhiou**

**Graphique 38** : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire



L'analyse des indicateurs au niveau régional montre une situation assez moyenne pour certains départements et faibles pour d'autres. Mais une comparaison entre les départements révèle le bon score des CT de Sédhiou qui enregistrent plus de 50% par rapport aux autres les départements de Bounkiling et Goudomp comme l'illustre le graphique ci-dessus.

**Tableau 7: diagnostic des indicateurs au préscolaire de la région de Kolda**

| Goulots d'étranglement identifiés                                                                                                  | Causes directes du goulot d'étranglement                       | Autres causes / Explications supplémentaires                   | Solutions / Actions correctives                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Faiblesse de pourcentage d'enfants habitant à une distance de moins de 5 Km de l'école dans les départements Bounkiling et Goudomp | Villages très éloignés                                         | Insuffisance des écoles préscolaires                           | Renforcer le nombre d'écoles préscolaires dans les communes               |
| Faiblesse des indicateurs sur le pourcentage d'inscrits                                                                            | Insuffisance d'écoles préscolaires dans le département goudomp | Absence d'information des parents sur l'importance préscolaire | Sensibiliser les parents d'élèves à inscrire leurs enfants au préscolaire |
| Faiblesse des indicateurs liés aux éducateurs qualifiés                                                                            | Manque d'éducateurs qualifiés                                  | Manque de volonté politique                                    | Recrutement d'éducateurs qualifiés                                        |

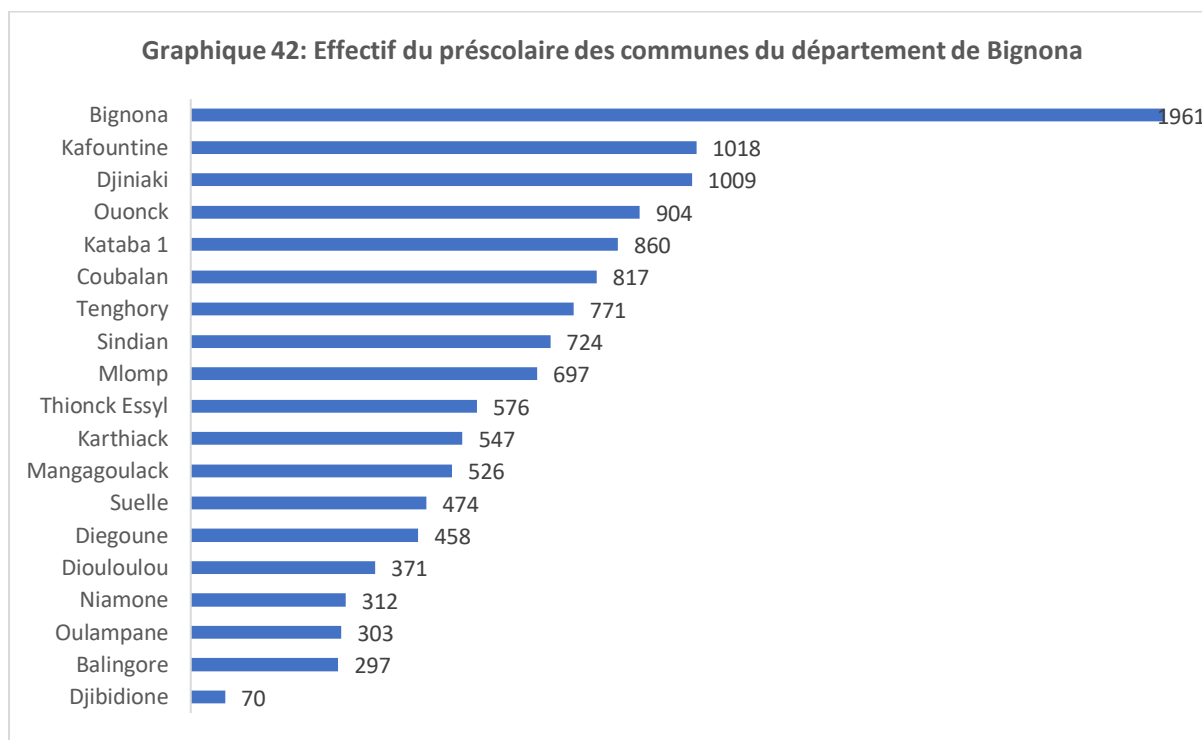


### 5.3. Situation des collectivités territoriales de la région de Ziguinchor

#### I. Communes du département de Bignona

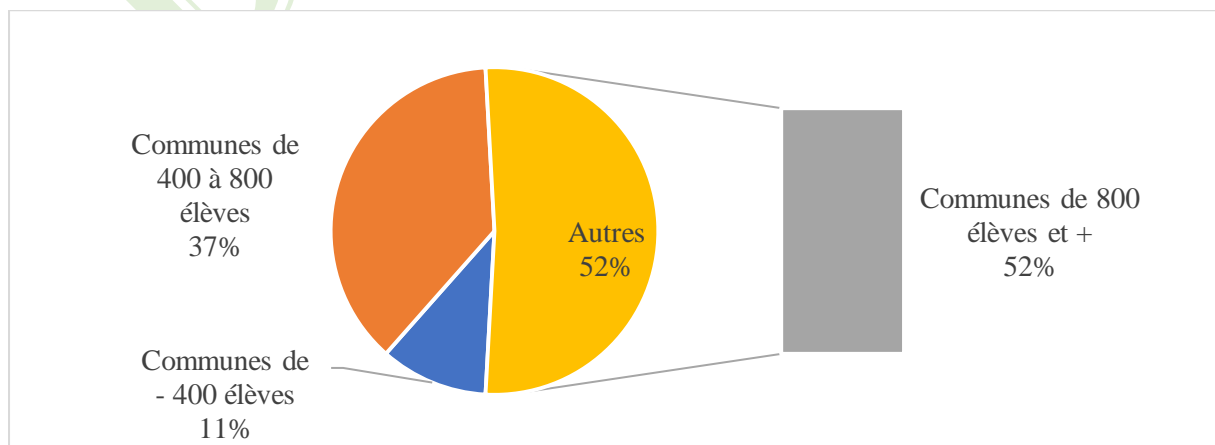
##### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans le département de Bignona

**Graphique 41** : Effectif du préscolaire des communes du département de Bignona



Dans le département de Bignona, cinq (5) communes seulement (Bignona, Kafontine, Djinaky, Ouonck et Kataba 1) englobent 52% de l'effectif du préscolaire. Le reste des communes (48%) a des effectifs préscolaires inférieurs à 800 élèves.

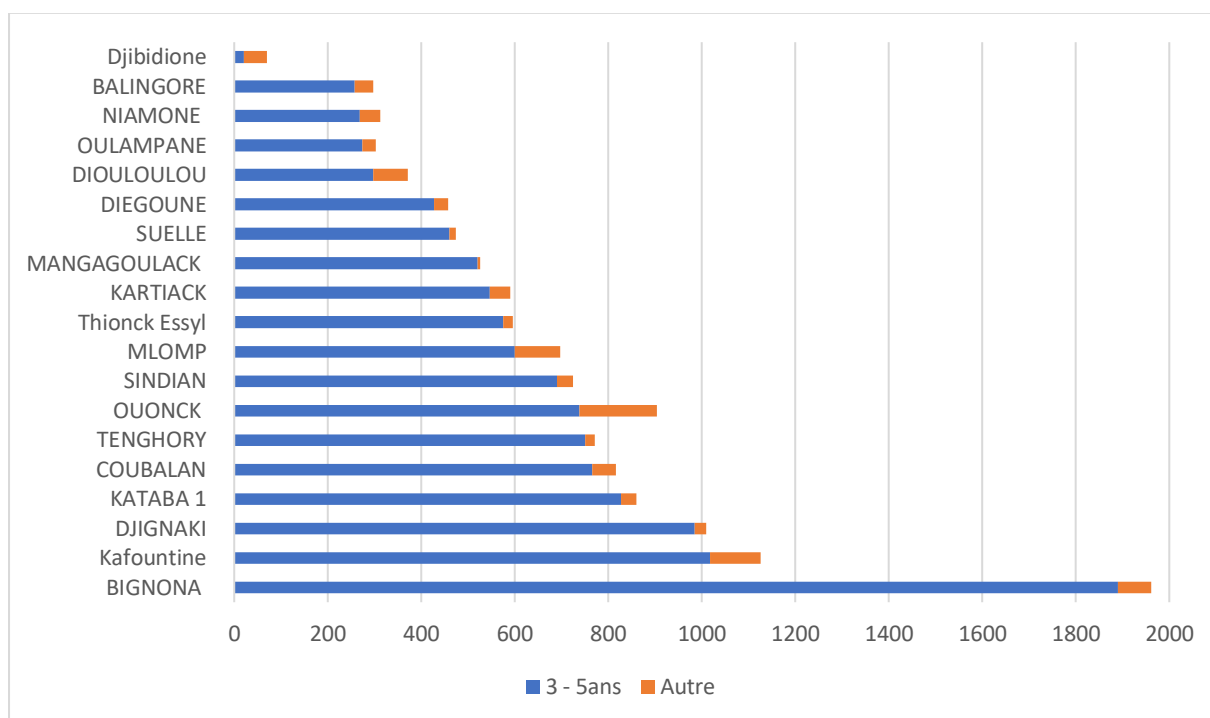
**Graphique 42** : Catégorie de communes par nombre dans le département de Bignona



❖ **Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire dans le département de Bignona**

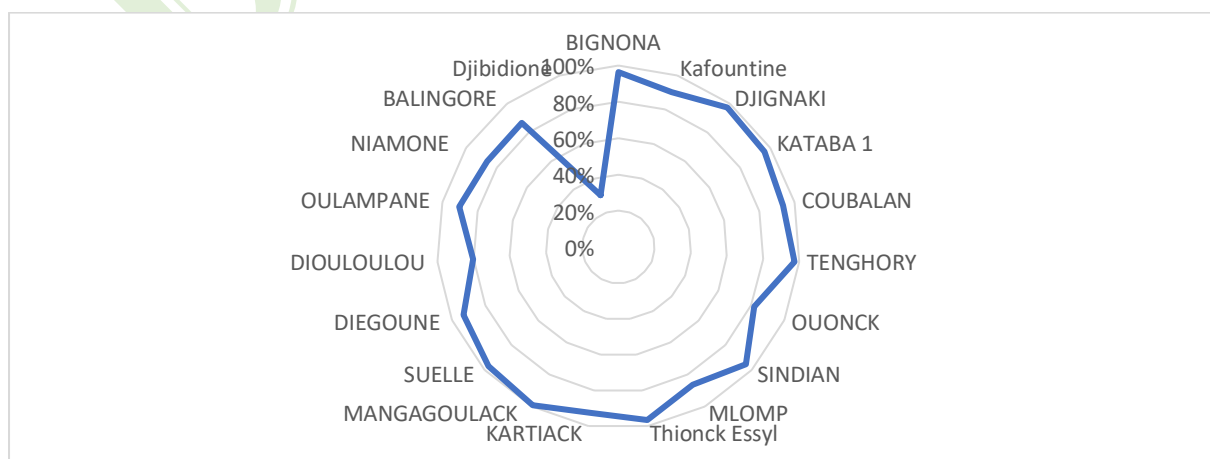
Le nombre d'élèves au préscolaire âgés de 3 à 5 ans est de 11 426 alors que le nombre total d'élèves tout âge confondu est de 12 800.

**Graphique 39** : Age des élèves au préscolaire



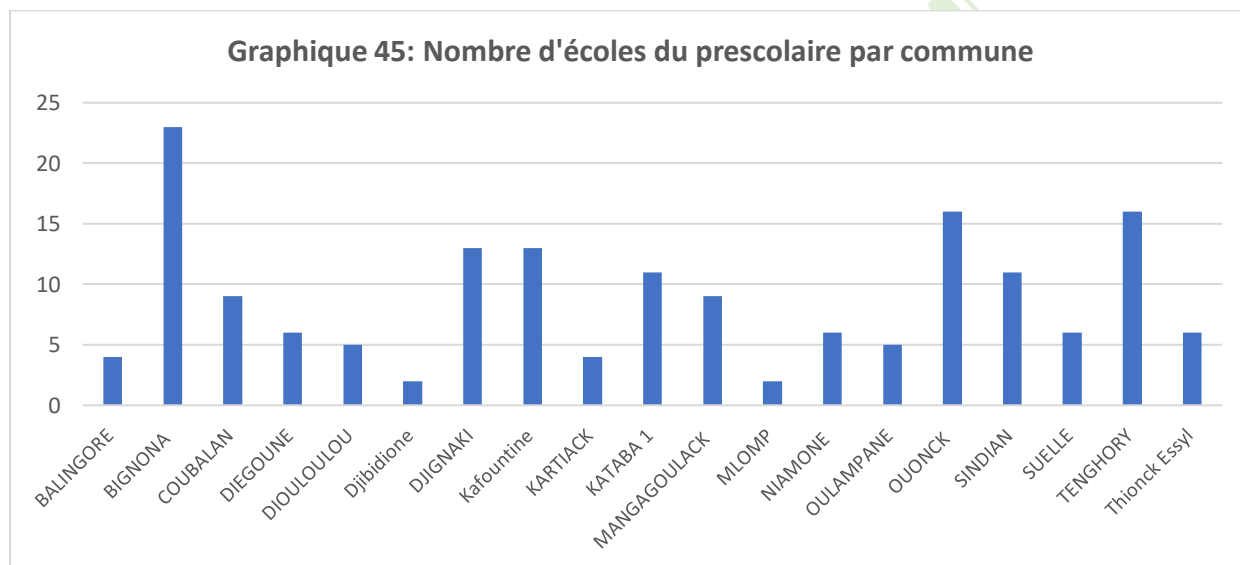
Les autres regroupent les enfants âgés de moins de 3 ans et ceux âgés de plus de 5 ans qui sont au préscolaire.

**Graphique 40** : Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans au préscolaire



En 2019, le département de Bignona compte environ 167 établissements préscolaires. Ces écoles réparties, dans les dix-neuf (19) communes du département, présentent des profils différents du point de vue nombre. Ainsi, la majorité des communes (64%) disposent de moins de 10 écoles préscolaires et seules trois communes ont plus de 15 établissements.

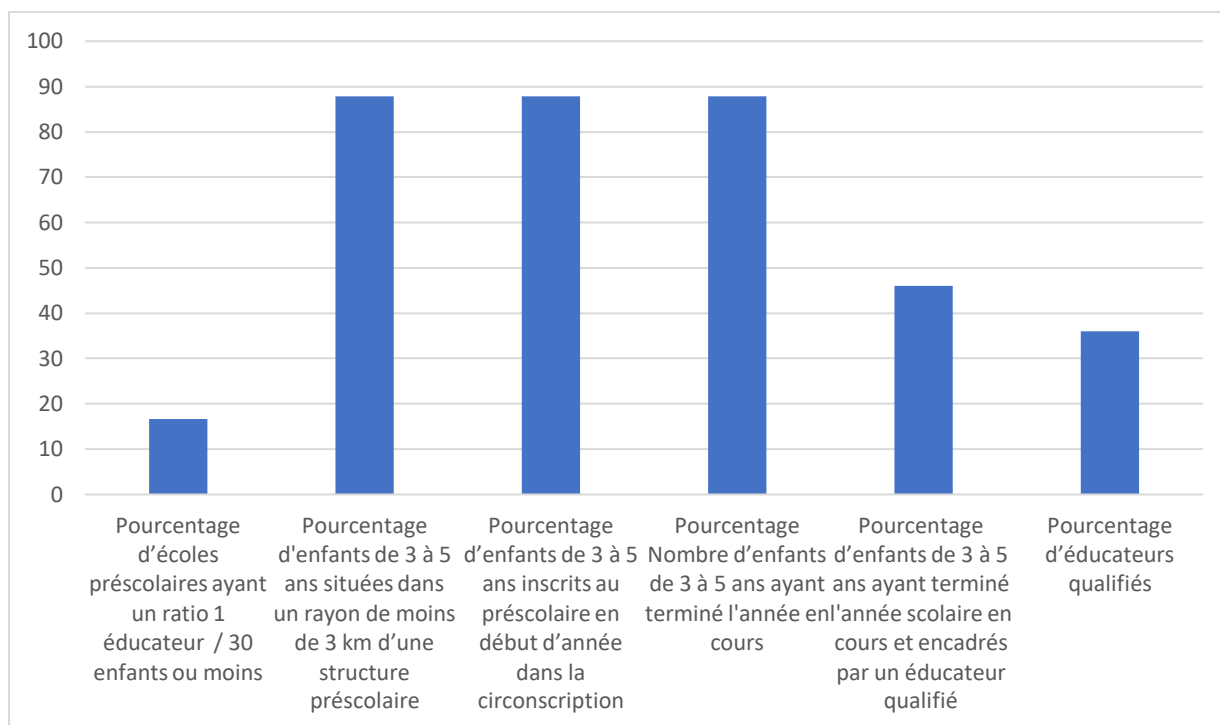
**Graphique 41** : Nombre d'écoles du préscolaire par commune (à voie)



La synthèse des différents indicateurs indique le constat suivant :

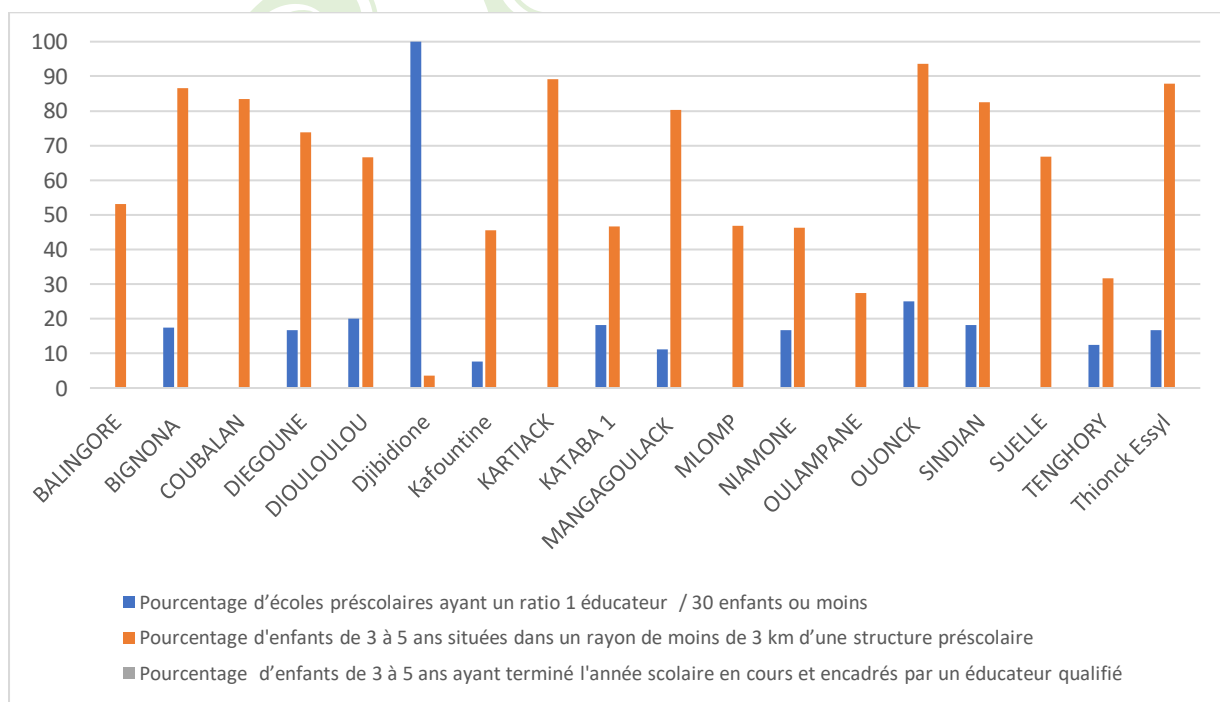
- a) Le pourcentage d'écoles préscolaires ayant un ratio d'un éducateur sur 30 élèves ou moins est le plus faible avec 17%. Ceci prouve l'effectif pléthorique des écoles et l'insuffisance des éducateurs dans le département. Cette faiblesse a également impacté l'indicateur nombre d'enfants encadrés par un éducateur qualifié qui est de moins de 50% ;
- b) Le pourcentage du nombre d'enfants de 3 à 5 ans inscrits au préscolaire, le nombre d'enfants de 3 à 5 ans parcourant moins 5 km et le nombre d'enfants de 3 à 5 ans ayant terminé l'année, sont les plus élevés avec 89%.

**Graphique 42** : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire



La déclinaison des indicateurs au niveau communal montre les disparités entre les communes du département comme l'illustre le graphique ci-dessous.

**Graphique 43**: Indicateurs clés du préscolaire 4 SB



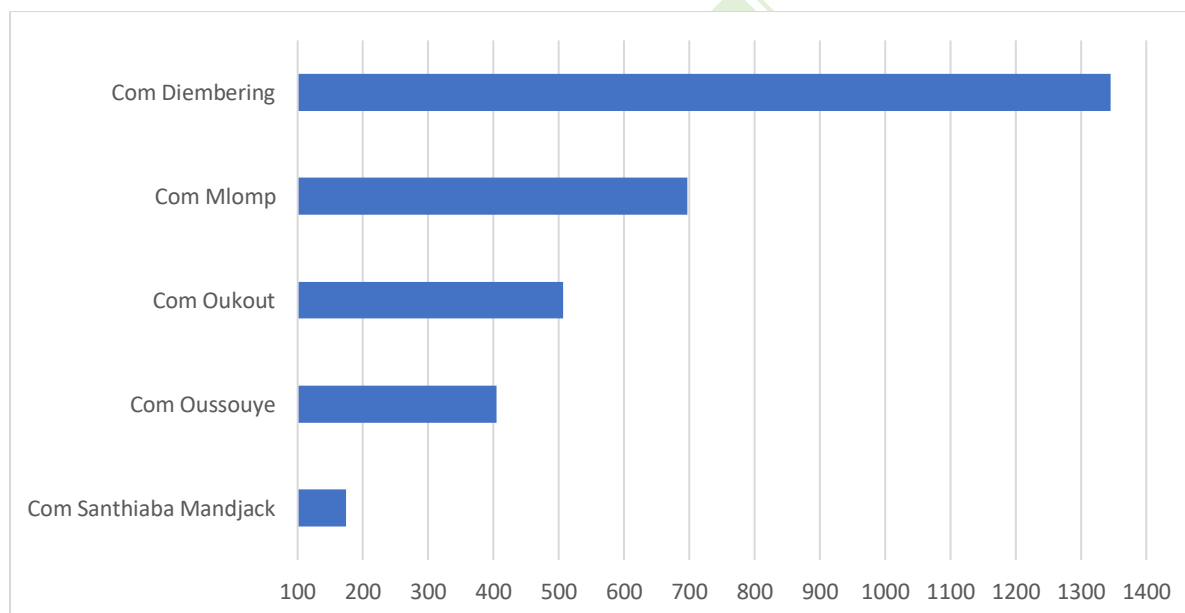
### c) Communes du département de Oussouye

#### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans le département de Oussouye

Dans le département de Oussouye, la commune de Djémbéring a l'effectif préscolaire le plus important avec plus de 1 400 élèves, alors que la commune de Santhiaba Manjack a le plus faible nombre d'élèves avec moins de 200 élèves.

Cette faiblesse s'explique par la situation particulière de la commune de Santhiaba Manjack marquée par le déplacement d'une partie des villages de la commune vers la Guinée Bissau.

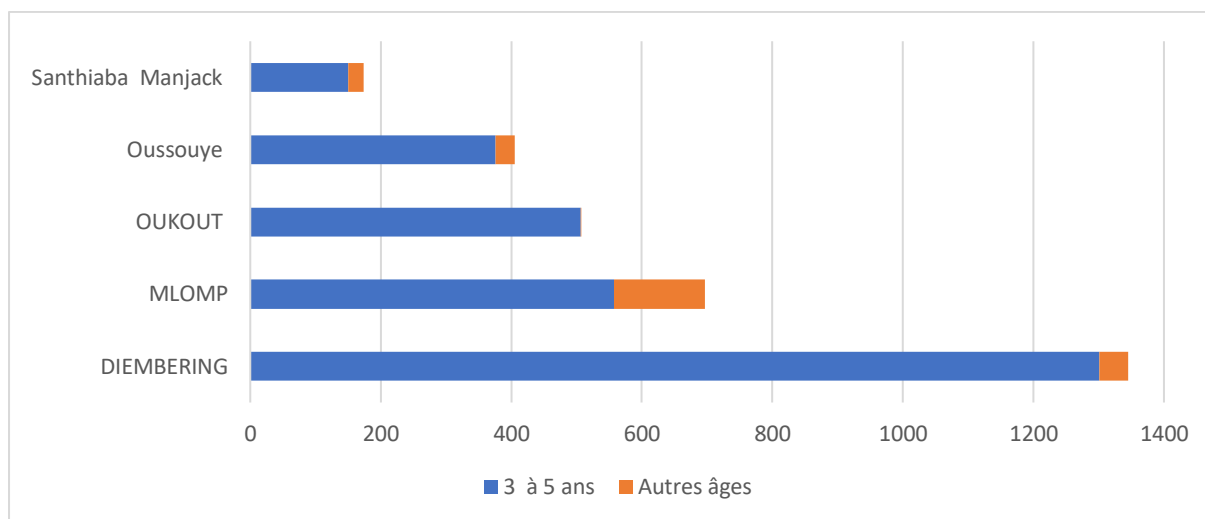
**Graphique 44** : Effectif des élèves du préscolaire dans les communes du département de Oussouye



#### ❖ Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire dans le département de Oussouye

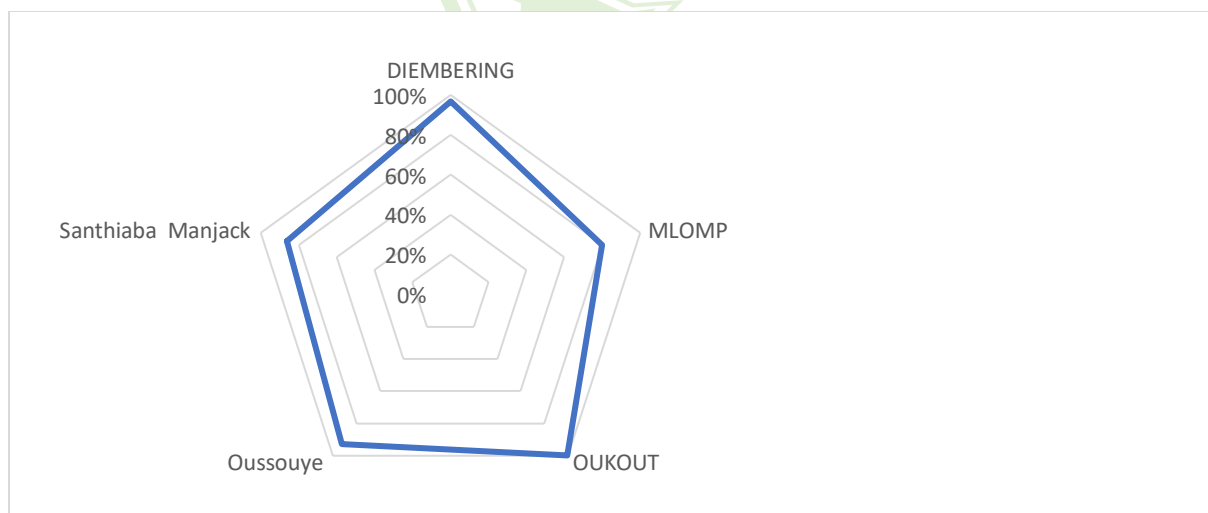
Le nombre d'élèves au préscolaire âgés de 3 à 5 ans dans les communes du département de Oussouye est de 2 890, soit 92% des effectifs du total départemental.

**Graphique 45** : Nombre d'élèves au préscolaire par tranche d'âges et par commune



Le graphique ci-dessous montre que le pourcentage d'enfant ayant l'âge légal au préscolaire est élevé dans toutes les communes du département de Oussouye, notamment à Oukout (99,5%) et Diembering (97%). Toutefois, la commune de Mlomp dispose d'un faible ratio avec 79,9% par rapport aux autres communes

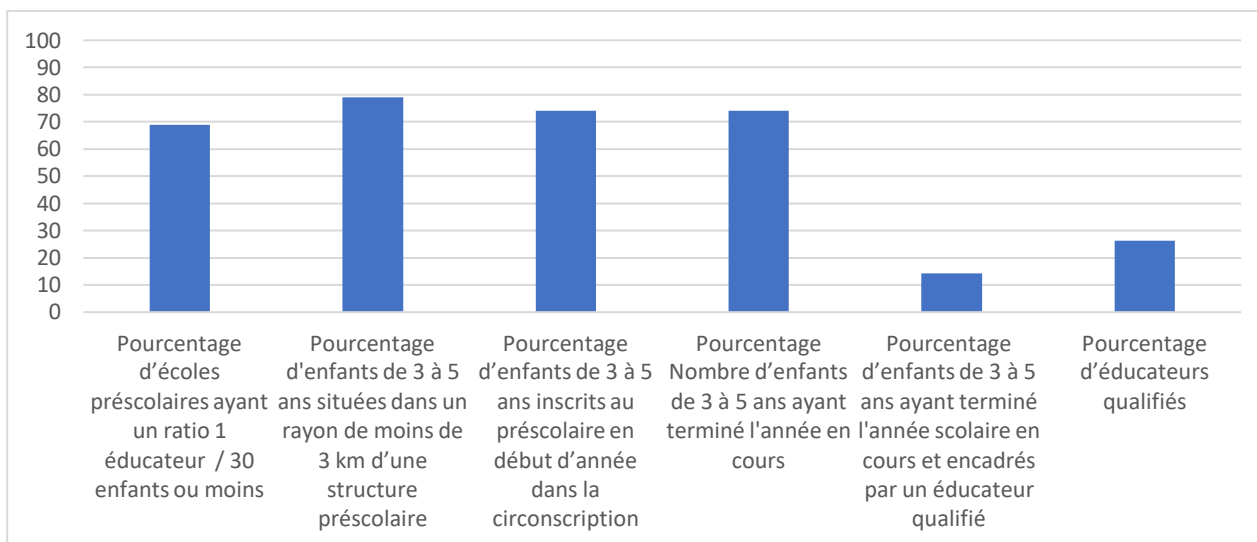
**Graphique 46** : Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans dans le préscolaire



La synthèse des indicateurs liés à l'accès équitable et au maintien des jeunes enfants au préscolaire dans le département d'Oussouye révèle que le pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans au préscolaire ayant terminé l'année scolaire et encadrés par un éducateur qualifié constitue l'indicateur le plus faible avec moins de 15%. Il est suivi du pourcentage

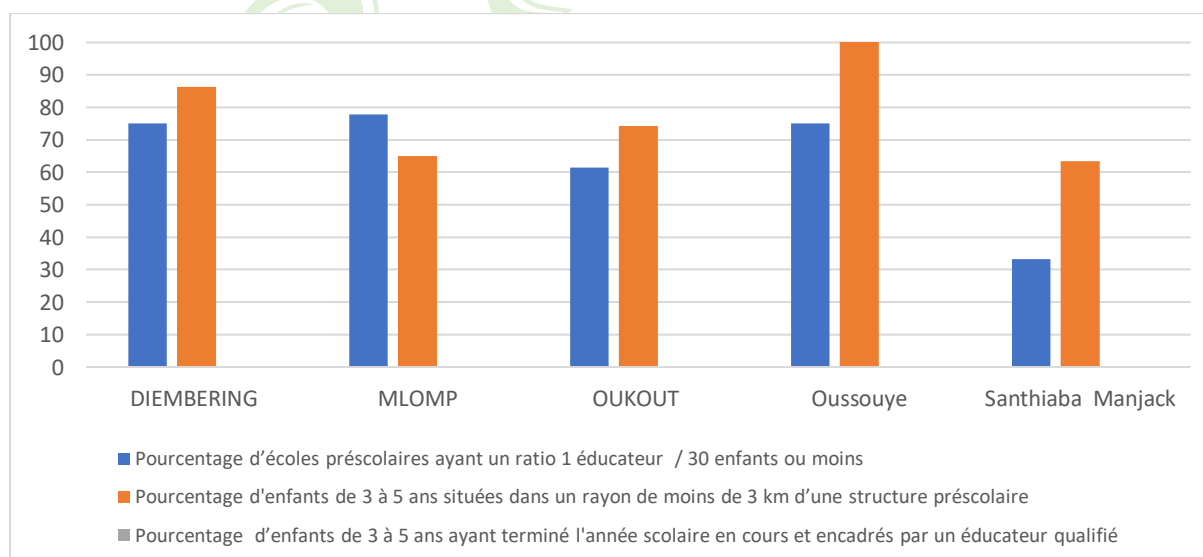
d'éducateurs qualifiés qui est de 27%. Tous les autres indicateurs sont situés entre 70% et 80% comme l'illustre le graphique ci-dessous.

**Graphique 47** : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire



L'analyse des indicateurs clés par commune laisse voir que les communes de Oussouye et de Diembering disposent des scores les plus importants, tandis que la commune de Santhiaba Manjack a le pourcentage le plus faible.

**Graphique 48** : Indicateurs clés préscolaires 4 SB

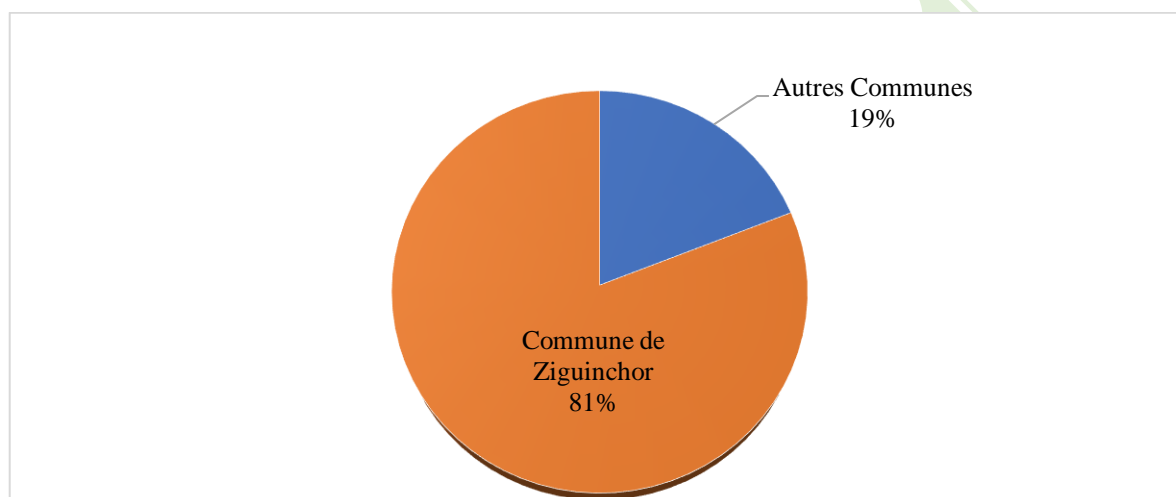


#### d) Communes du département de Ziguinchor

##### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans le département de Ziguinchor

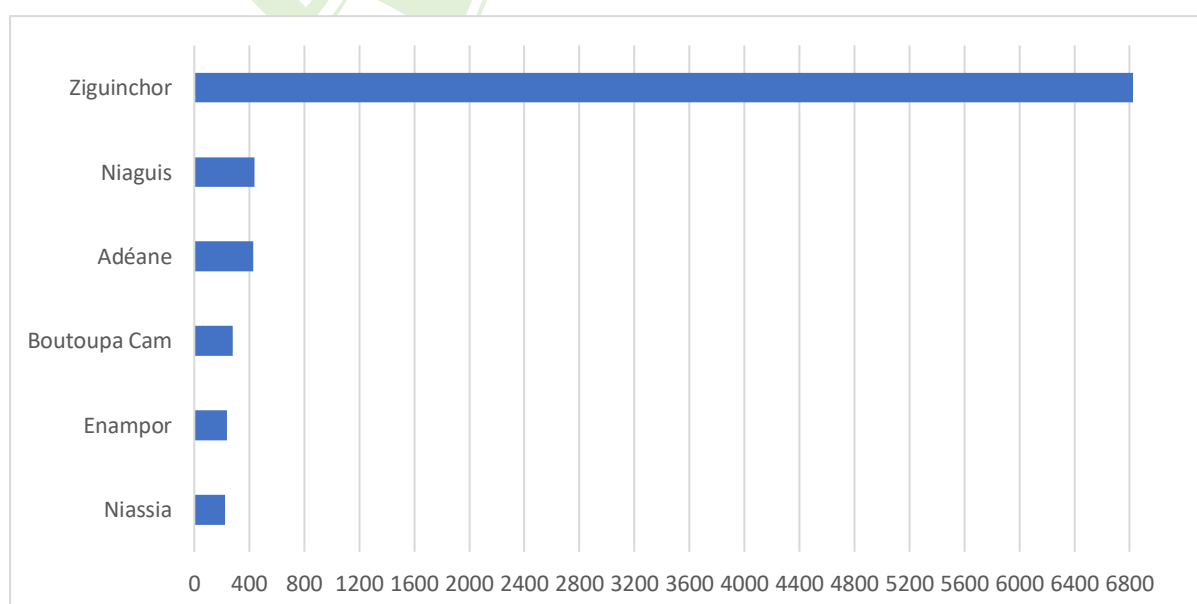
L'effectif préscolaire de la commune de Ziguinchor occupe 81% des élèves du département. Cette dominance est marquée par le fait que la population de la commune de Ziguinchor englobe plus de moitié du département.

**Graphique 49** : Répartition des effectifs dans le département de Ziguinchor



Dans les autres communes, il est noté une homogénéité des effectifs préscolaires qui varient entre 225 à 400 élèves.

**Graphique 50** : Effectif du préscolaire des communes du département de Ziguinchor

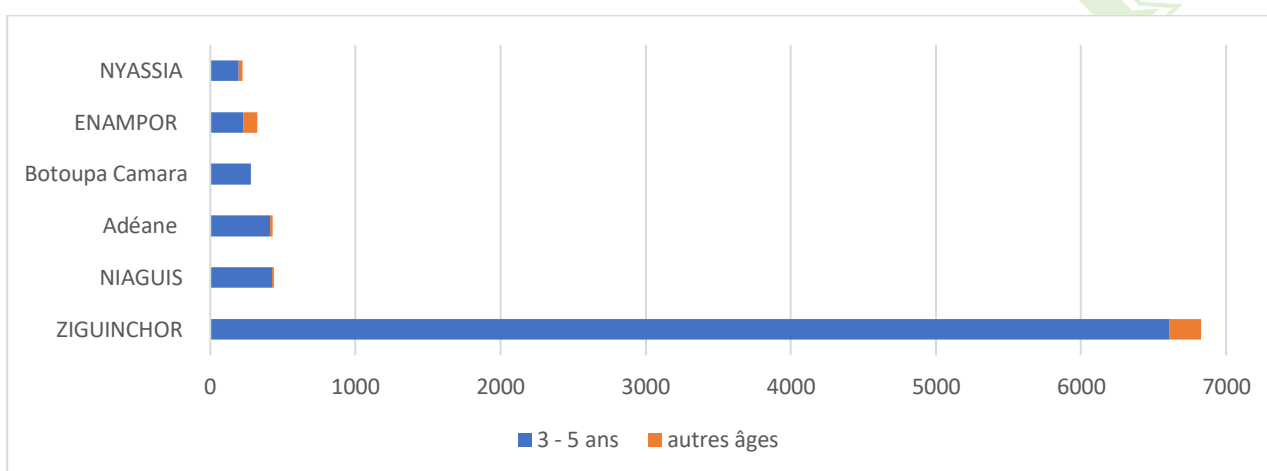




❖ **Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire du Département de Ziguinchor**

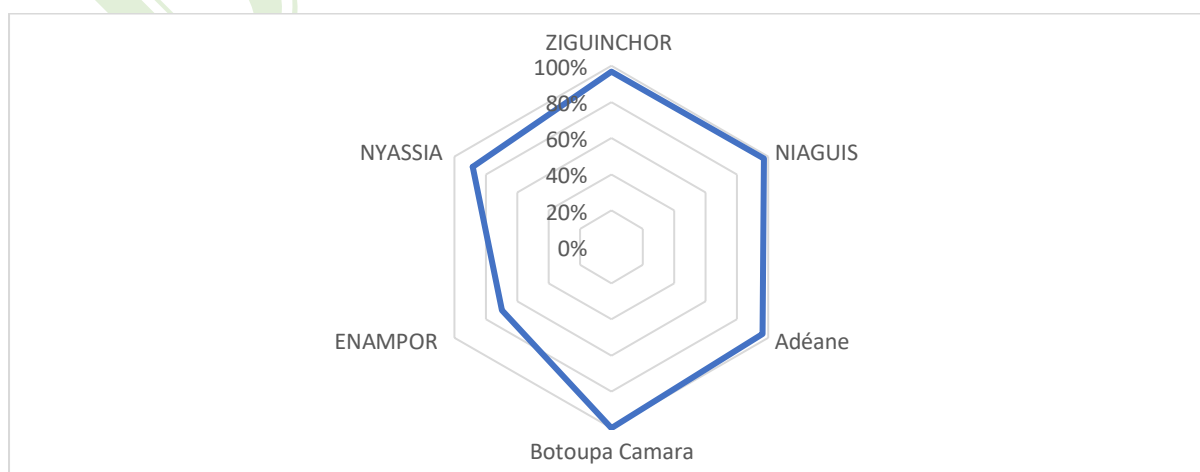
Le nombre total d'enfants de 3 à 5 ans dans les établissements préscolaires du département de Ziguinchor est de 8150 élèves, soit 95,6% de l'effectif global. Dans cet effectif, plus de 81% sont dans la commune de Ziguinchor qui concentre 6 606 élèves de 3 à 5 ans et la commune de Nyassia a l'effectif le plus faible avec 197 élèves.

**Graphique 51** : Effectif d'enfants au préscolaire par tranche d'âges et par commune



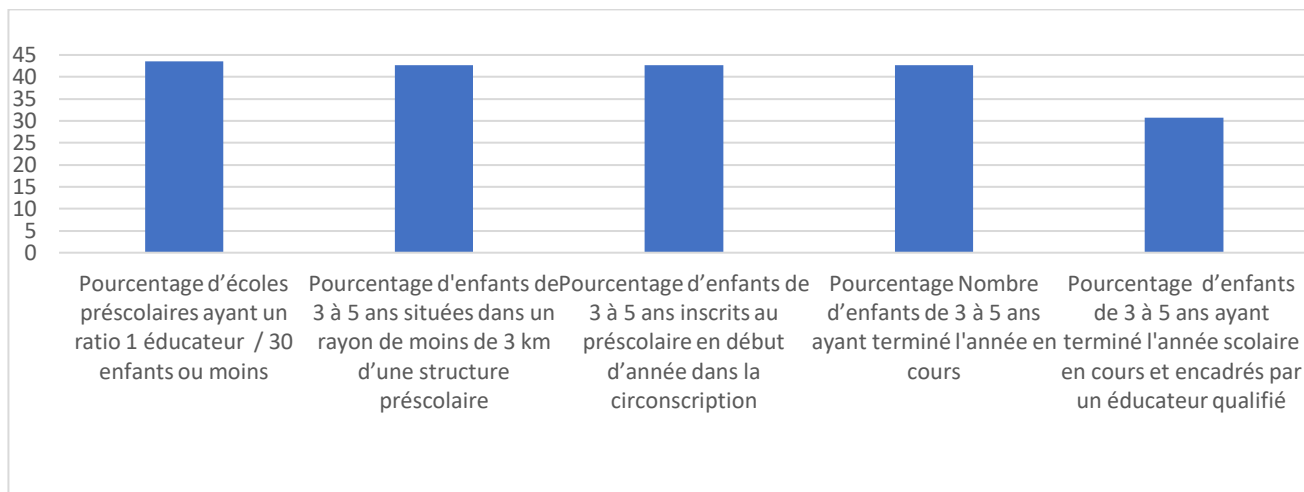
L'analyse du graphique sur le pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans au préscolaire dans les communes du département montre que 67% des communes ont un ratio de plus 95% et seule la commune de Enampor dispose d'un ratio inférieur ou égal à 70%.

**Graphique 52** : Pourcentage d'enfants âgés de 3 - 5 ans



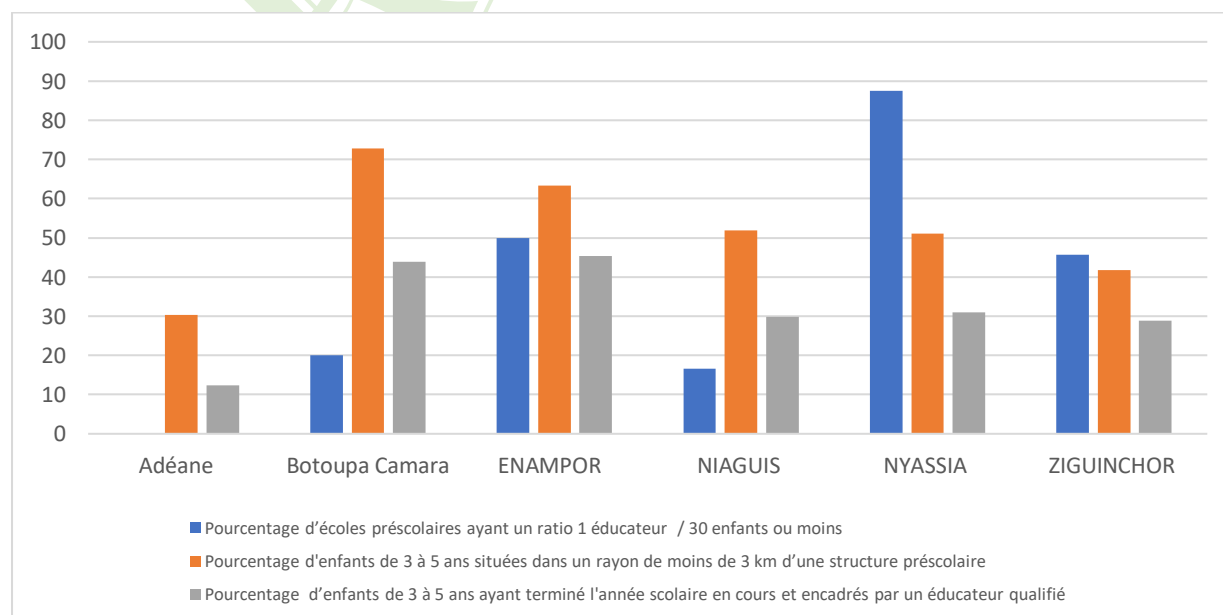
Les indicateurs d'accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire sont, dans leur majorité, faibles car variant entre 30% et 45%.

**Graphique 53** : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire



Pour ce qui concerne les indicateurs clés, ils sont globalement moyens et varient d'une commune à une autre avec souvent des écarts énormes. A titre d'exemple, il est noté le pourcentage d'écoles préscolaires ayant un ratio d'un éducateur qualifié pour 30 élèves est de 0% à Adéane, 17% à Niaguis, 20% à Boutoupa, 45% à Ziguinchor, 50% à Enampor et 87% à Nyassia.

**Graphique 54** : Indicateurs clés au préscolaire 4 SB (en %)

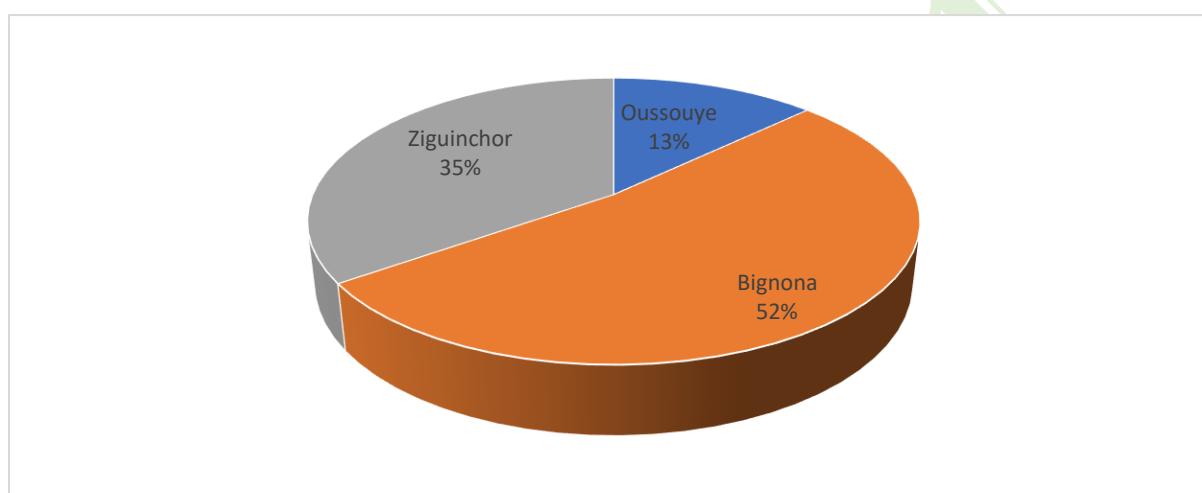


## e) Synthèse de la situation régionale de Ziguinchor

### ❖ Présentation du sous-secteur préscolaire dans la région de Ziguinchor

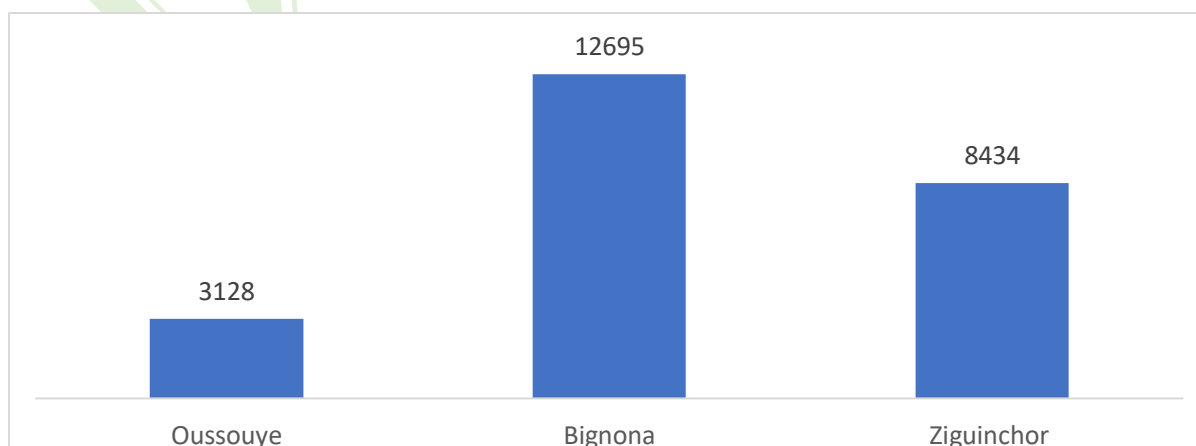
La région de Ziguinchor compte environ 24 300 élèves au préscolaire. Dans cette répartition, le département de Bignona englobe 52% de l'effectif et celui de Oussouye en occupe 13%.

**Graphique 55** : Répartition des élèves du préscolaire par département dans la région de Ziguinchor



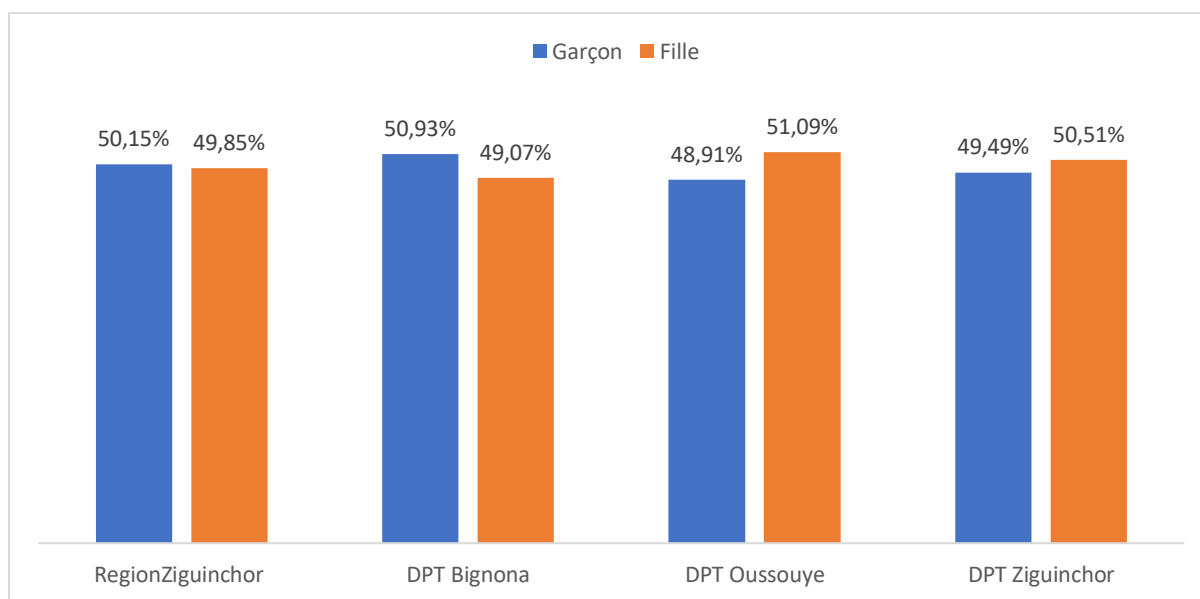
En effet, à l'image du nombre des collectivités territoriales, les effectifs au préscolaire du département de Bignona sont les plus importants de la région avec plus de 12 500 élèves répartis dans les 19 communes. Il est suivi par les départements de Ziguinchor et de Oussouye avec des effectifs respectifs de 8434 élèves et de 3128 élèves.

**Graphique 56** : Répartition des élèves du préscolaire/département dans région Ziguinchor



L'analyse par genre des effectifs montre une égalité entre les filles et les garçons au niveau régional et avec une légère avance des garçons avec 50,15%. Toutefois, dans les départements de Oussouye et de Ziguinchor, les filles sont majoritaires avec respectivement des taux de 51.09% et de 50.51%.

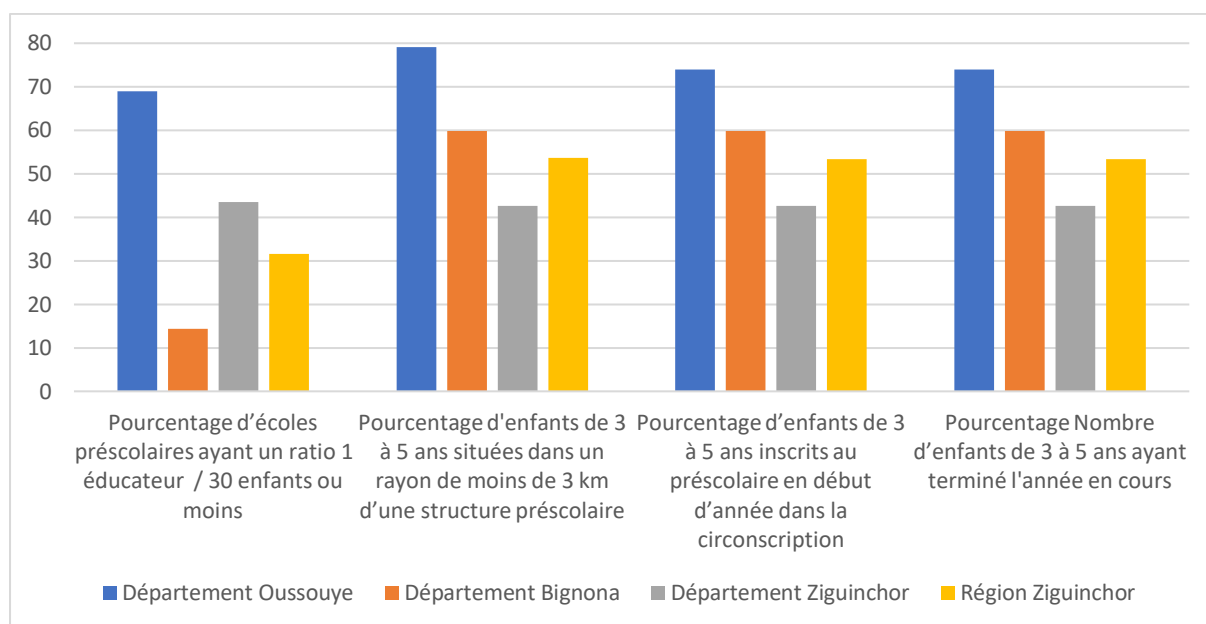
**Graphique 57** : Répartition des élèves du préscolaire par sexe dans les départements de la région de Ziguinchor



❖ **Situation des indicateurs d'accès équitable et de maintien des jeunes enfants au préscolaire dans la région de Ziguinchor**

L'analyse de l'accès équitable et du maintien des jeunes enfants au préscolaire dans la région de Ziguinchor relève que les communes du département de Oussouye disposent des meilleurs scores par rapport aux deux autres départements.

### **Graphique 58** : Accès équitable et maintien au préscolaire



*Tableau 8: diagnostic des indicateurs au préscolaire de la région de Sédhiou*

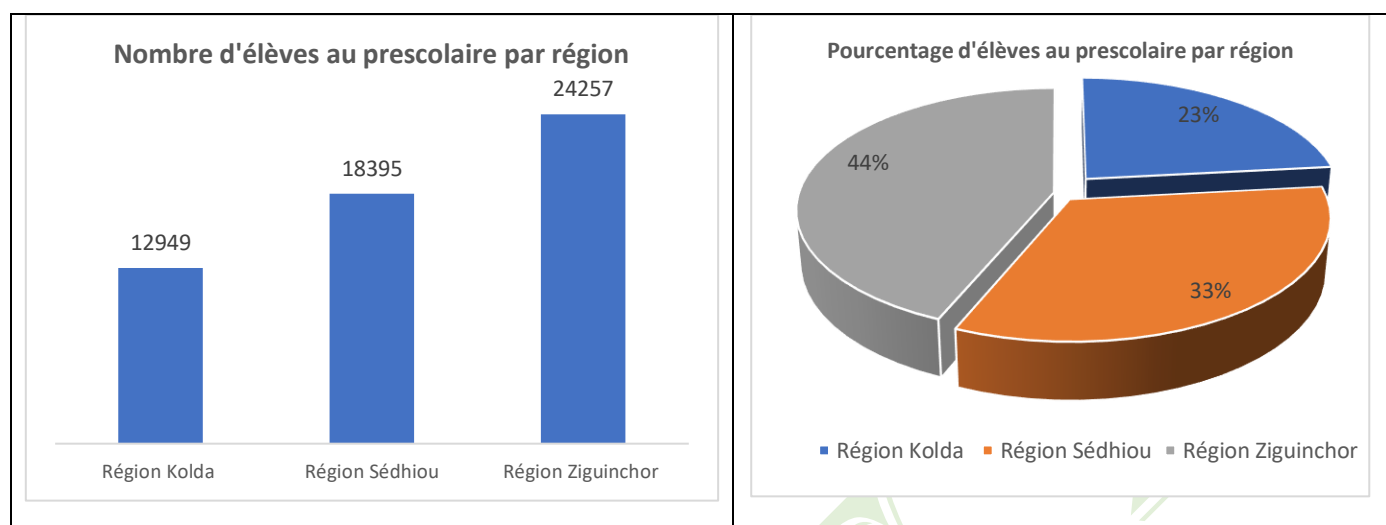
| <b>Goulots d'étranglement identifiés</b>                                                                   | <b>Causes directes du goulot d'étranglement</b> | <b>Autres causes / Explications supplémentaires</b> | <b>Solutions / Actions correctives</b>                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Faiblesse des indicateurs sur le ration 1 éducateur sur 30 enfants ou moins dans le département de Bignona | Manque d'éducateurs dans le département         |                                                     | Recrutement d'éducateurs                               |
| Faiblesse de pourcentage d'enfants au préscolaire ayant terminé l'année dans le département de Ziguinchor  | Décrochage des enfants                          |                                                     | Sensibiliser les parents pour le maintiens des enfants |

#### **f) Synthèse de la situation au niveau du Pôle Casamance**

##### **❖ Présentation globale de la situation de l'éducation préscolaire**

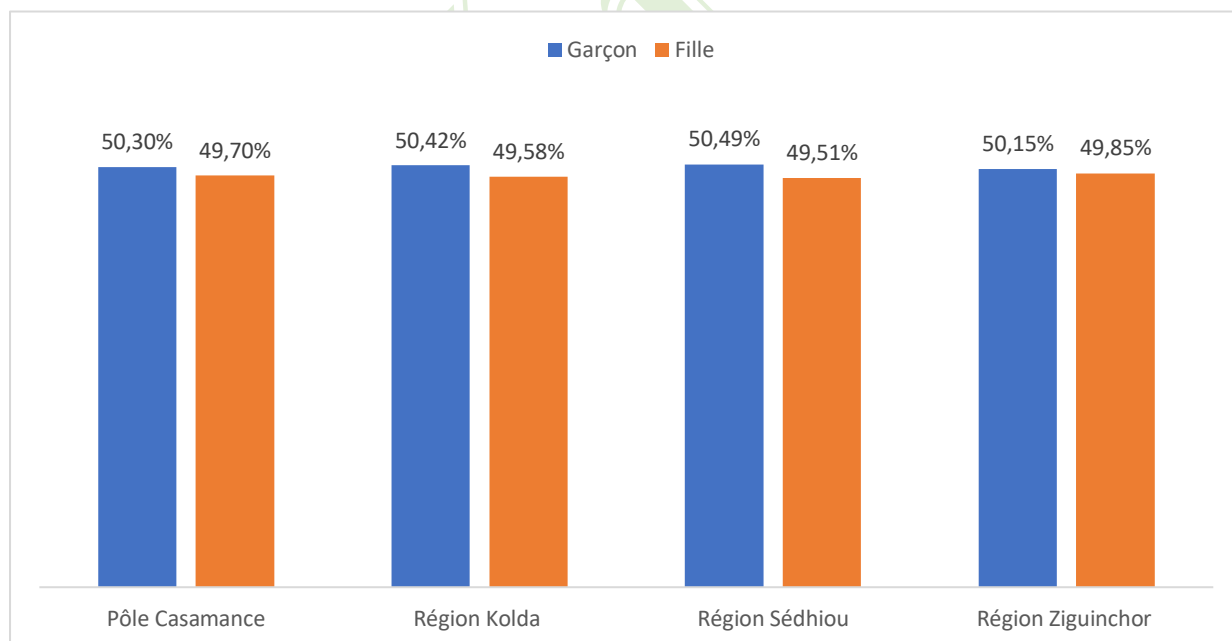
Le nombre total d'élèves au préscolaire dans le Pôle Casamance est d'environ 55 601 en 2019 répartis en valeur relative entre les régions de Ziguinchor (44%), de Sédhiou (33%) et de Kolda (23%).

**Graphique 59** : Nombre et pourcentage d'élèves au préscolaire dans les régions du Pôle Casamance



Par rapport à la répartition par genre des élèves du préscolaire, les garçons sont légèrement majoritaires dans toutes les trois régions à hauteur de 50.3%.

**Graphique 60** : Part des filles et des garçons dans le préscolaire au niveau du Pôle Casamance



## VI. Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité

| Déterminant          | Indicateur                                                                                                                           |               |                                                                                                                                |                           |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
|                      | Description                                                                                                                          |               | Définition                                                                                                                     | Source                    |
| Intrants             | Pourcentage d'écoles ou le ratio de manuels de mathématiques par rapport à l'enfant à l'élémentaire est de 1:1 (1 manuel à 1 enfant) | Numérateur :  | Nombre d'écoles ou le ratio de manuels de mathématiques par rapport à l'enfant à l'élémentaire est de 11 (1 manuel à 1 enfant) | SIGE                      |
|                      |                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre total d'écoles dans la commune                                                                                          |                           |
| Ressources humaines  | Pourcentage d'école avec un ratio enseignant/élève selon les normes (1/33)                                                           | Numérateur :  | Nombre d'écoles respectant la norme 1 enseignant / 33 élèves                                                                   |                           |
|                      |                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre total d'écoles de la commune                                                                                            |                           |
| Ressources humaines  | Pourcentage d'enseignants disponibles selon les normes                                                                               | Numérateur :  | Nombre d'enseignants d'écoles élémentaires dans la commune                                                                     | SIGE                      |
|                      |                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre d'enseignants nécessaire à l'élémentaire pour la commune (par rapport aux normes)                                       | IEF ( selon normes MEN)   |
| Accès Géographique   | Pourcentage d'enfants d'âge scolaire habitant dans un rayon au maximum 3 km d'une école élémentaire                                  | Numérateur :  | Nombre d'enfants de 6-11 ans habitant dans un rayon de 3 km maxi d'une école élémentaire dans la commune                       | (Services régionaux ANSD) |
|                      |                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre total d'enfants de 6-11 dans la commune                                                                                 | IEF                       |
| Utilisation Initiale | Pourcentage d'enfants de 6-11 ans inscrits à l'élémentaire en début d'année                                                          | Numérateur :  | Nombre d'enfants de 6-11 ans inscrits à l'école élémentaire en début d'année dans la commune                                   | IEF                       |
|                      |                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre total d'enfants âgé de 6 à 11 ans dans la commune                                                                       | IEF                       |
| Utilisation Continue | Pourcentage d'enfants d'âge de 6-11 ans maintenus à l'élémentaire en fin d'année                                                     | Numérateur :  | Nombre d'enfants de 6-11 ans maintenus à l'école élémentaire en fin d'année dans la commune                                    | SIGE                      |
|                      |                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre total d'enfants âgé de 6 à 11 ans dans la commune                                                                       | ANSD                      |
| Couverture Effective | Pourcentage d'enfants de 6-11 ans ayant atteint les seuils de maîtrise                                                               | Numérateur :  | Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant atteint les seuils de maîtrise dans la commune                                              | SIGE                      |
|                      |                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre d'enfants de 6-11 ans maintenus à l'école élémentaire en fin d'année dans la commune                                    | IEF ANSD                  |

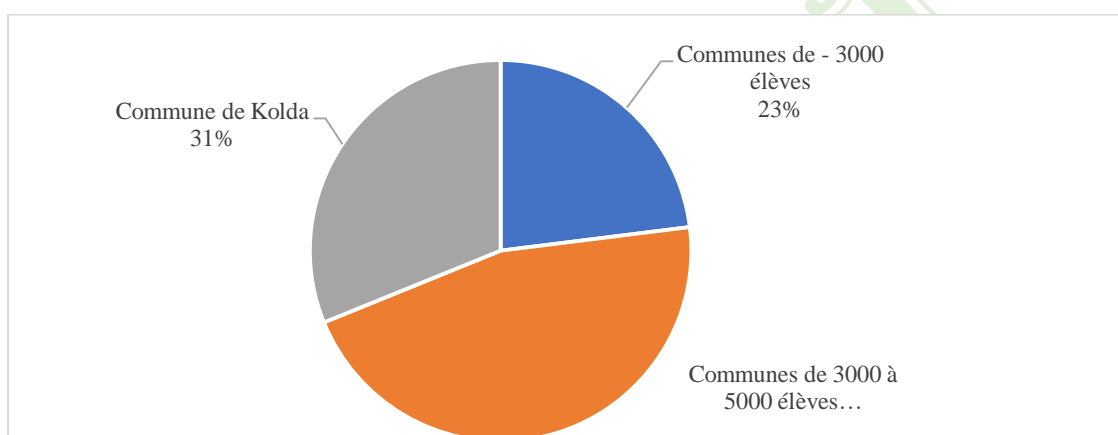
## 6.1. Situation des collectivités territoriales de la région de Kolda

### a) Communes du département de Kolda

#### ❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans le département de Kolda

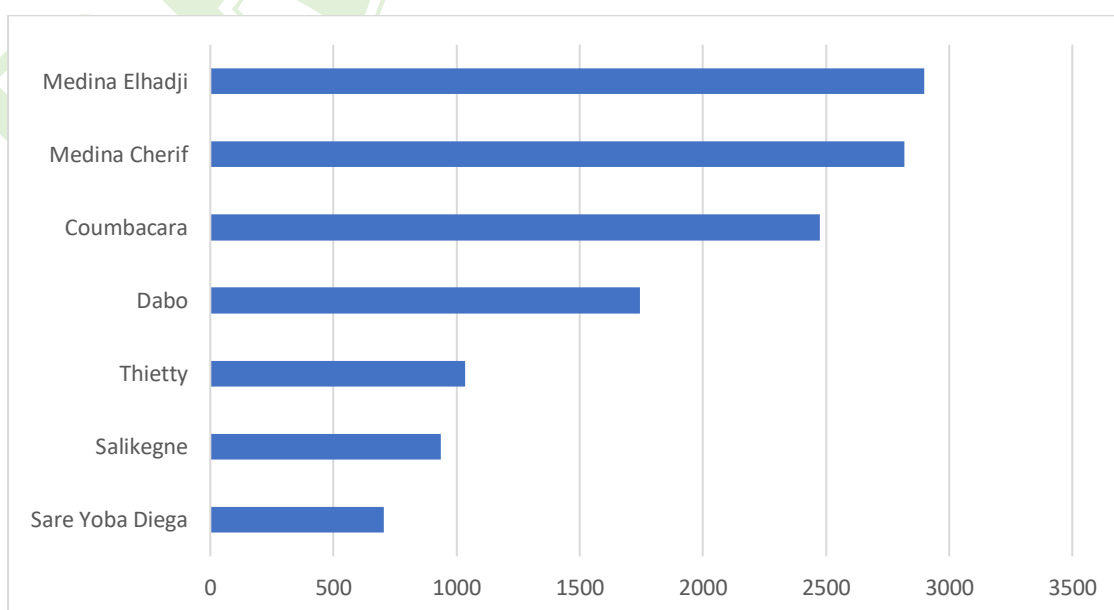
La commune de Kolda a le plus grand effectif à l'élémentaire avec plus de 17 000 élèves occupant ainsi, 31% de l'effectif départemental. Au total, 55% des communes englobent 23% des effectifs élémentaires.

**Graphique 61** : Répartition des effectifs dans le département de Kolda



Les communes de moins de 3 000 élèves sont constituées majoritairement d'anciennes communautés rurales.

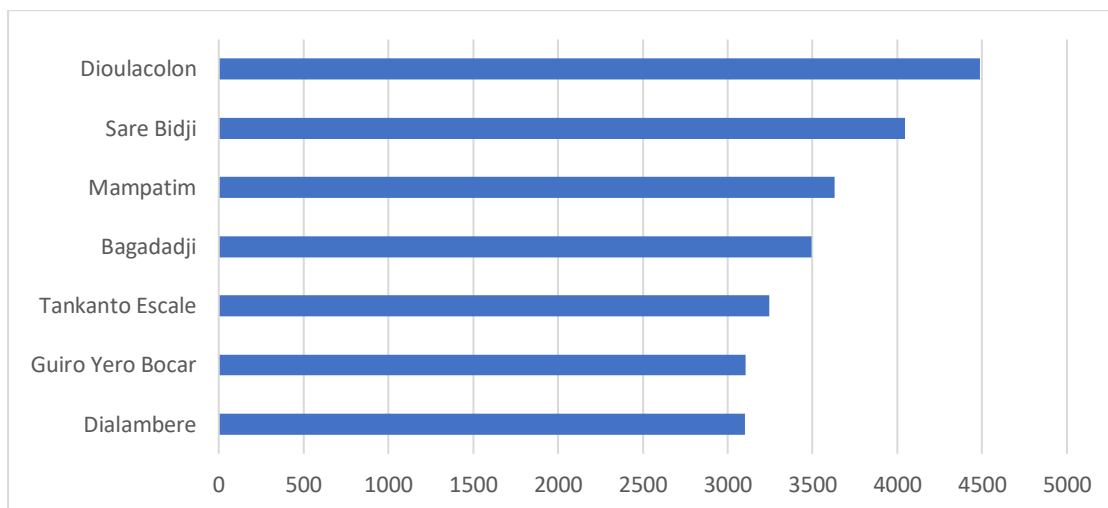
**Graphique 62** : Effectif de l'élémentaire dans les communes de moins de 3000 élèves dans le département de Kolda





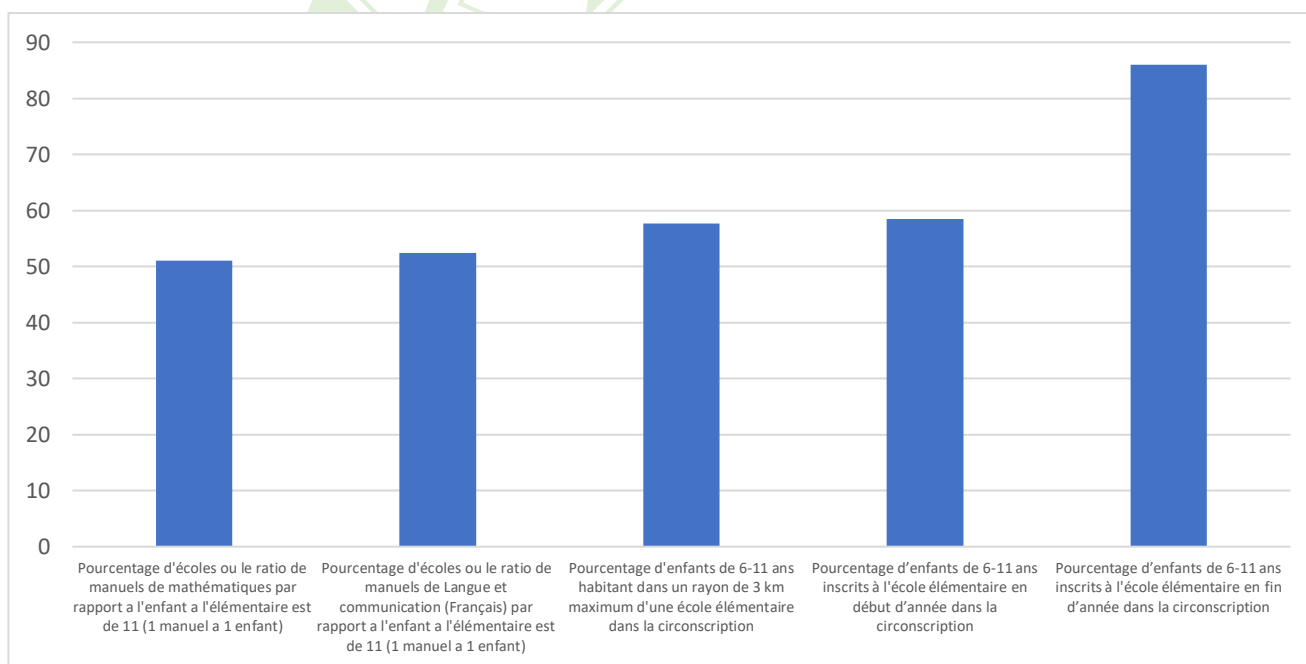
Les communes ayant entre 3 000 à 5 000 élèves représentent 53% de l'effectif départemental. Elles sont principalement constituées des communes de la zone de Dioulacolon et de Bagadadji.

**Graphique 63** : Effectif de l'élémentaire dans les communes de 3000 à 5000 élèves du département de Kolda



### ❖ Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire du Département de Kolda

**Graphique 64** : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité

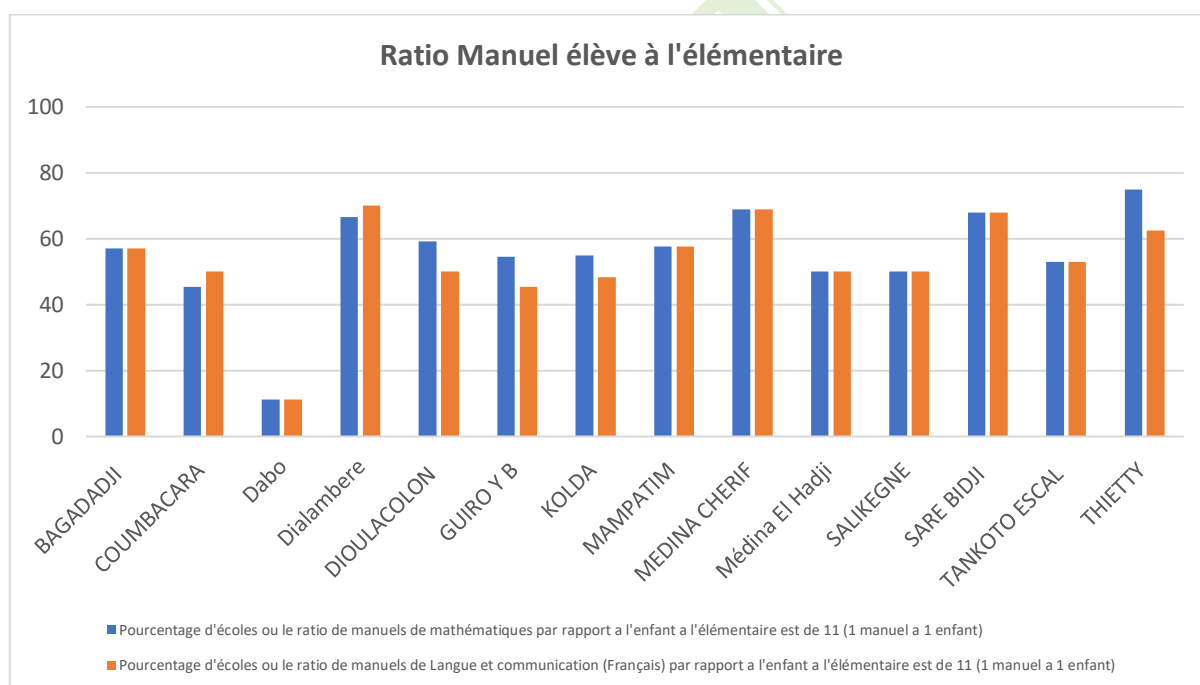


Les indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité sont à un niveau satisfaisant dans les communes du département de Kolda.

En effet, dans les communes de Kolda, ils sont de :

- a) 58% des écoles où le ratio de manuel de mathématiques et langues par élève est de 1 manuel pour un enfant ;
- b) 67 % des enfants de 6 à 11 ans à l'élémentaire parcourt moins de 3 Km pour aller à l'école ;
- c) 70% des enfants de 6 à 11 ans sont inscrits à l'école élémentaire en début d'année.

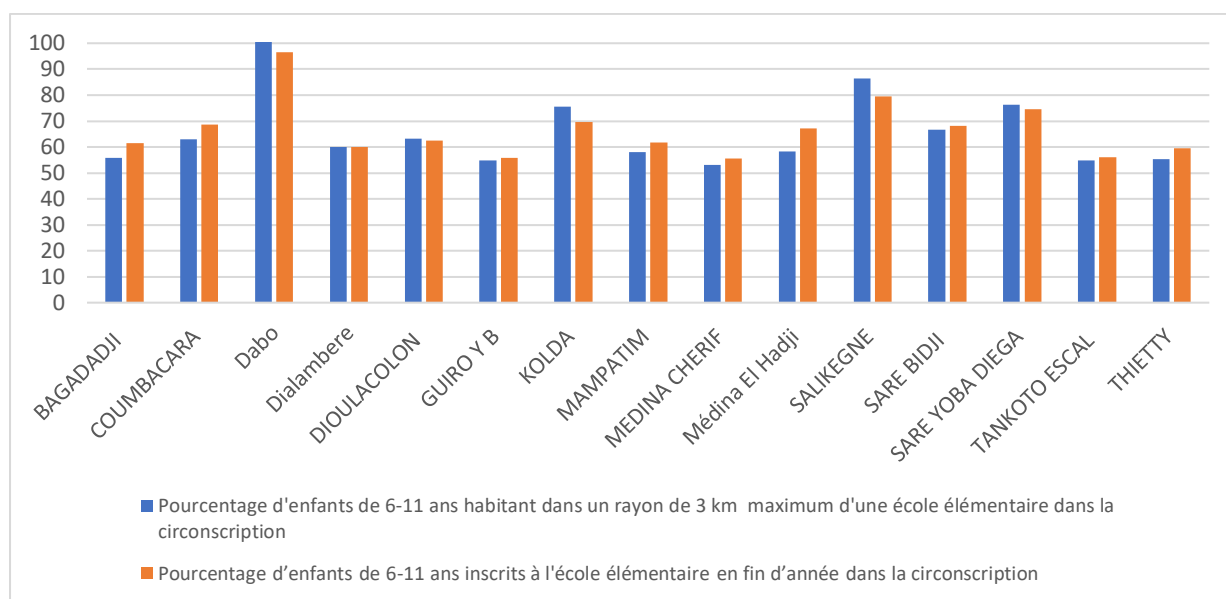
**Graphique 65** : Ratio Manuel / élèves à l'élémentaire



En ce qui concerne le ratio manuels/élèves, il est, dans toutes les communes, supérieur à 45% à l'exception de la commune de Dabo où il se situe à 12%.

En effet, les communes ayant les ratios manuels de mathématiques et de français par élève les plus importantes sont Dialambéré (68%), Médina chérif (69%), Saré Bidji (69%) et Thiétty, plus de 70%.

**Graphique 66** : Indicateurs d'accessibilité et de maintien



Les ratios d'accessibilité et de maintien sont marqués par un taux moyen d'enfants de 6 à 11 ans parcourant 3 Km et d'enfants de 6 à 11 ans maintenus à l'école primaire en fin d'années.

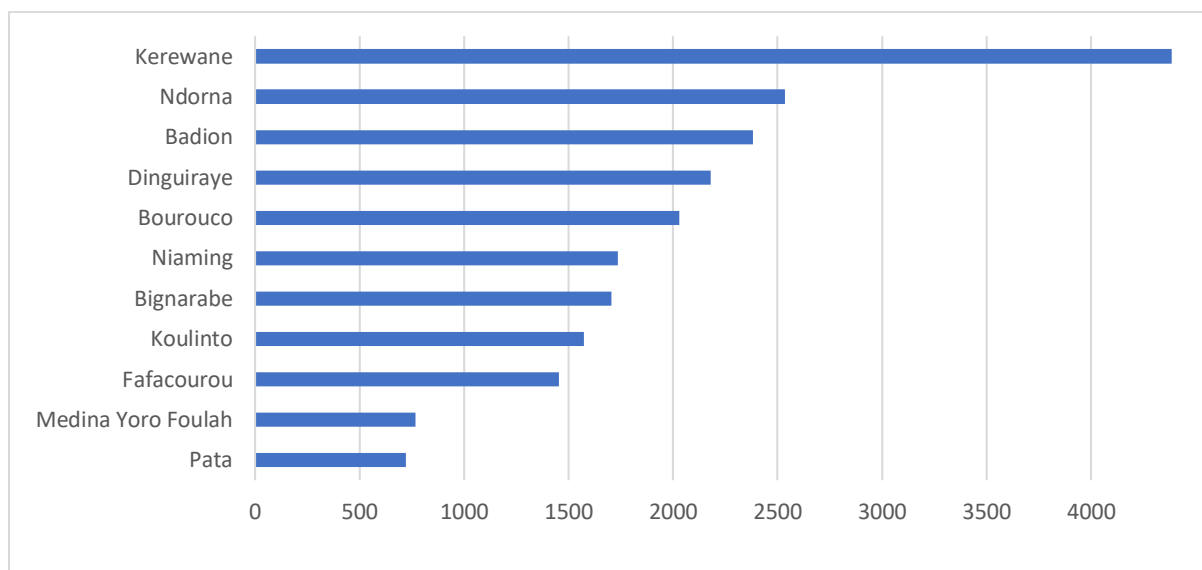
Ces indicateurs sont plus faibles, généralement supérieurs à 53%, dans les communes de Médina Chérif et de Tankoto Escal et plus importants avec plus de 98% dans la commune de Dabo.

#### d) Communes du département de MYF

##### ❖ Présentation du sous-secteur de l'élémentaire dans le département de MYF

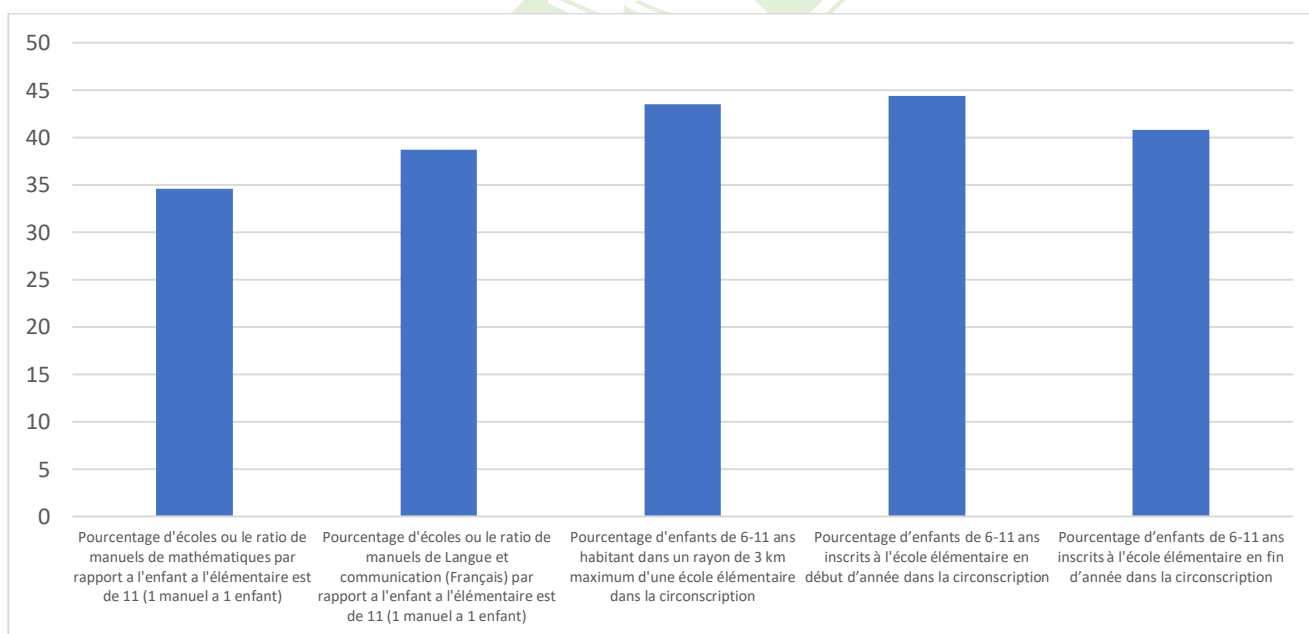
Les effectifs de l'élémentaire dans les communes du département sont évalués à 21 473 élèves. La commune de Kéréwane a le plus grand nombre d'élèves avec plus de 4 300 élèves tandis que celle de Pata a l'effectif le plus faible avec moins de 750 élèves.

**Graphique 67** : Effectif de l'élémentaire par commune dans le département de MYF



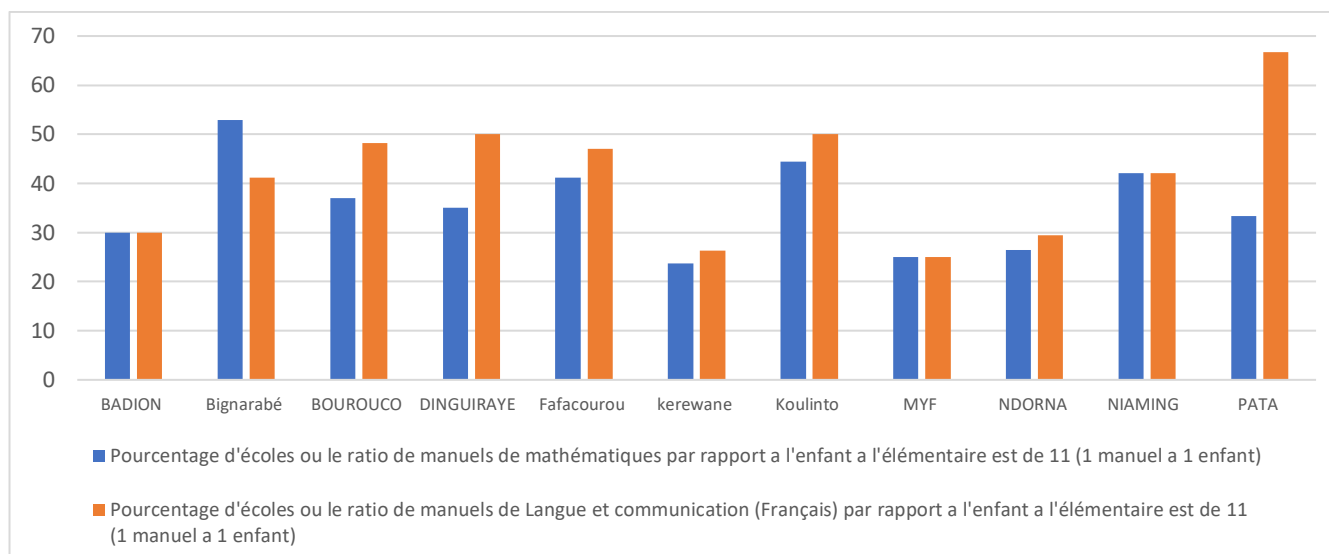
❖ **Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans le département de MYF**

**Graphique 68** : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité



Dans les communes du département de Médina Yoro Foulah, les indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'école élémentaire sont globalement faibles. Ils varient tous de 34% à 44%, aucun indicateur au niveau départemental n'a atteint 50%.

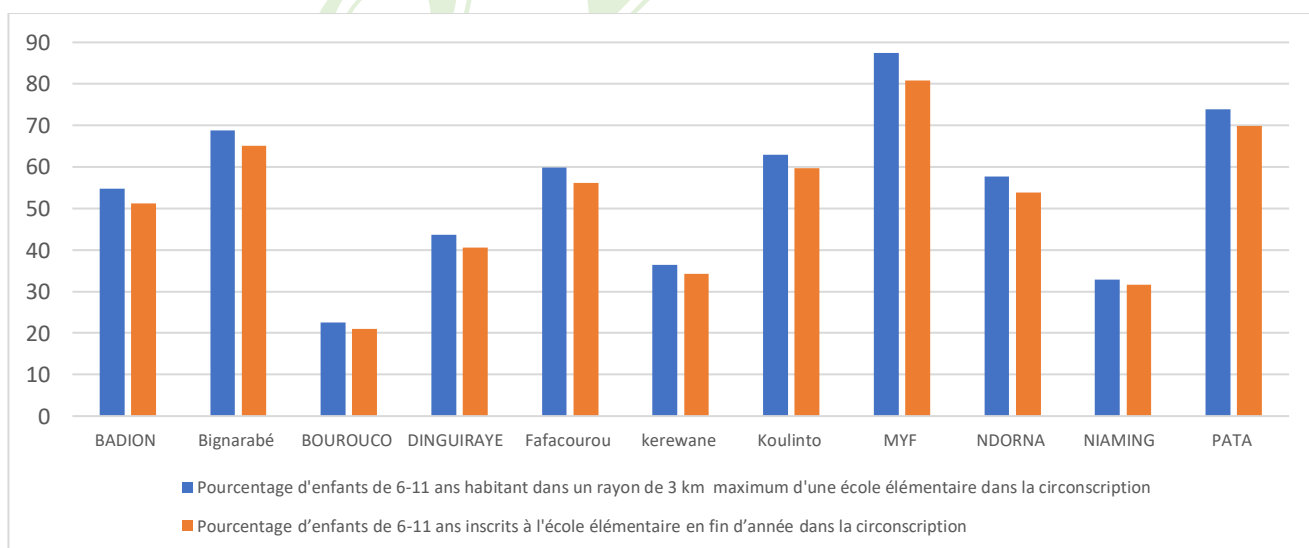
**Graphique 69** : Ratio Manuel/élève à l'élémentaire en %



Les ratios manuel / élèves de mathématique et de français montrent le contraste entre les communes du département de MYF.

En effet, les communes ayant les ratios manuel / élèves les plus faibles sont à Kéréwane (23%), Médina Yoro Foulah (25%) et Ndorna (27%). Celles ayant les ratios moyens manuel / élèves situés entre 40 à 50% sont Bignarabi, Fafacourou, Koulinto et Niaming.

**Graphique 70** : Indicateurs d'accessibilité et de maintien



Les indicateurs d'accès et de maintien sont globalement moyens pour certaines communes et faibles pour d'autres. En effet, la commune de Médina Yoro Foulah

enregistre les plus forts taux d'enfants de 6 à 11 ans parcourant 3 km pour aller à l'école (88%) et d'enfants de 6 à 11 ans ayant terminé l'année scolaire (80%). Les communes de Pata et de Bignarabé ont aussi des pourcentages supérieurs à 65% pour ces deux indicateurs.

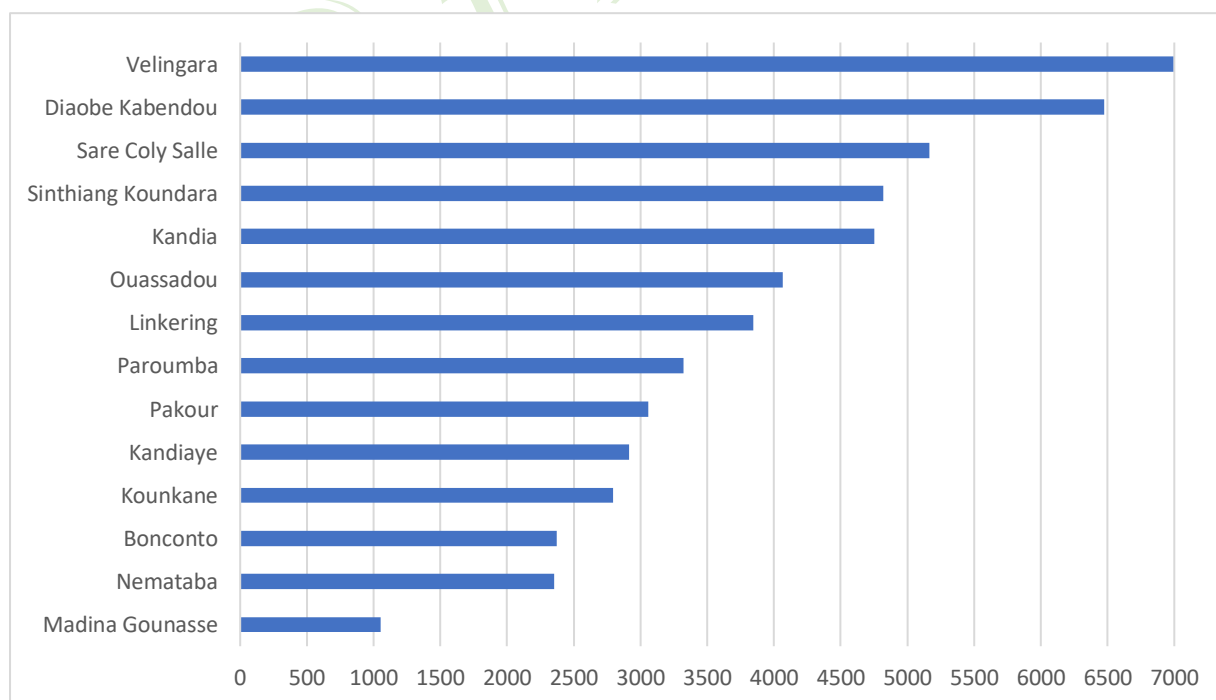
Par ailleurs, les communes de Bouroucou (21%) et de Niaming (31%) ont les plus faibles taux de maintien et d'accessibilité des enfants à l'écoles dans le département.

### e) Communes du département de Vélingara

#### ❖ Présentation du sous-secteur de l'élémentaire dans le département

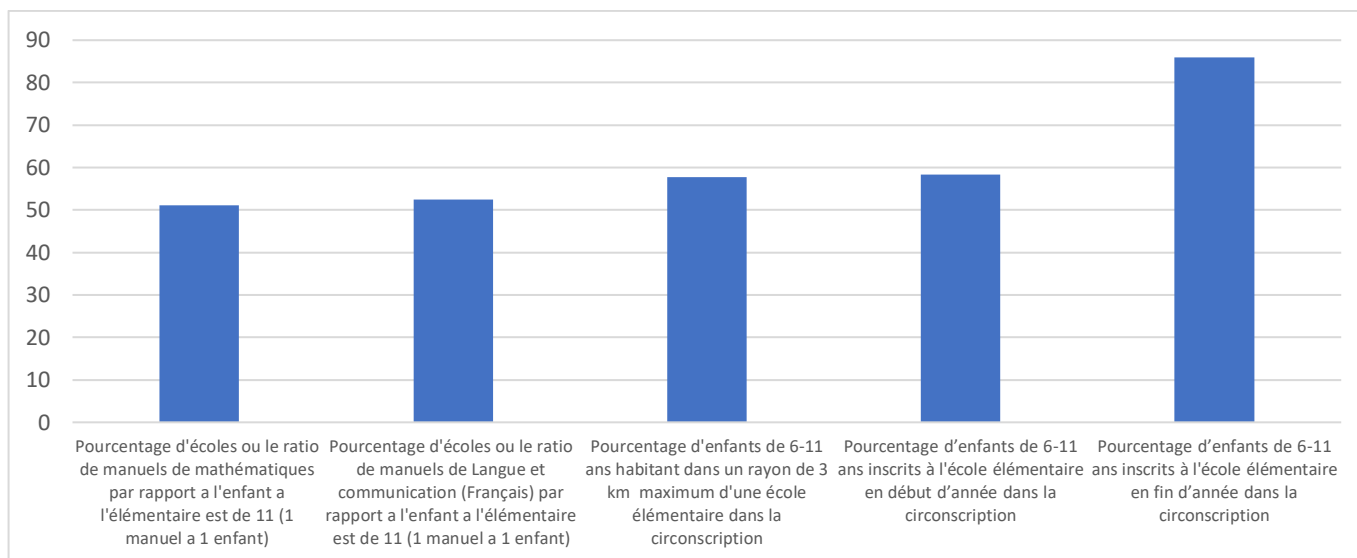
Le département de Vélingara compte 53 993 élèves inégalement répartis entre les communes. En effet, les communes de Vélingara et de Diaobe Kabendo ont les effectifs les plus importants avec plus de 6 000 élèves chacune. Ces communes polarisent une bonne partie des élèves des communes environnantes et des villages limitrophes. La commune de Médina Gounass a l'effectif le plus faible avec environ 1 000 élèves. Cette situation s'explique la forte présence de l'enseignement coranique dans la zone.

**Graphique 71** : Effectif des élèves à l'élémentaire dans les communes du département de Vélingara



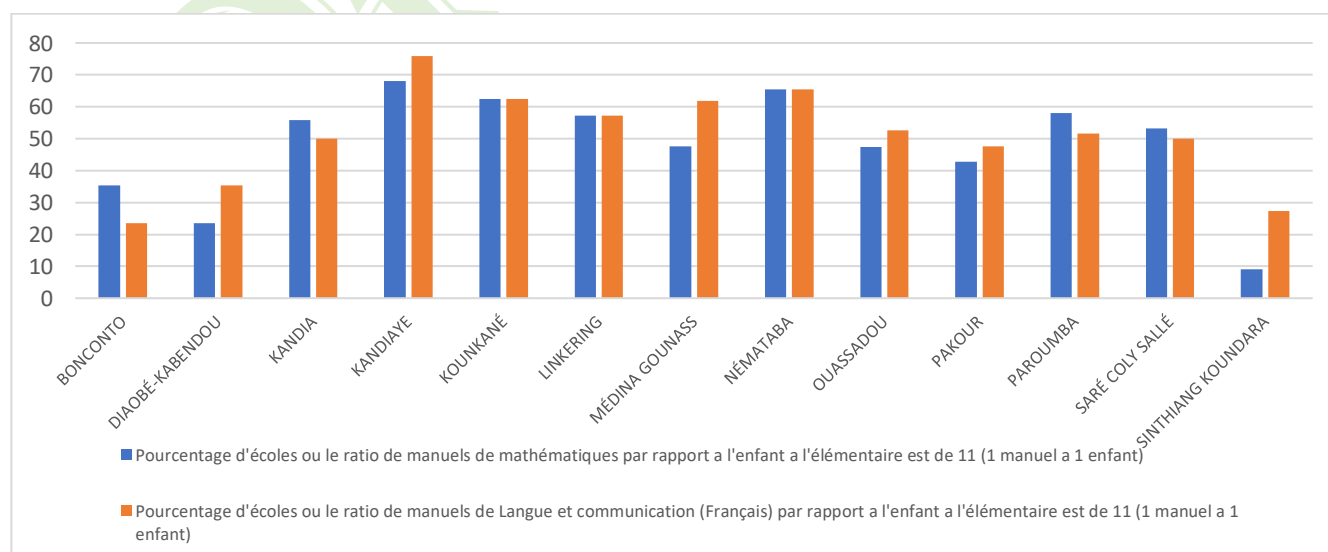
❖ **Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire du Département de Vélingara**

**Graphique 72** : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité



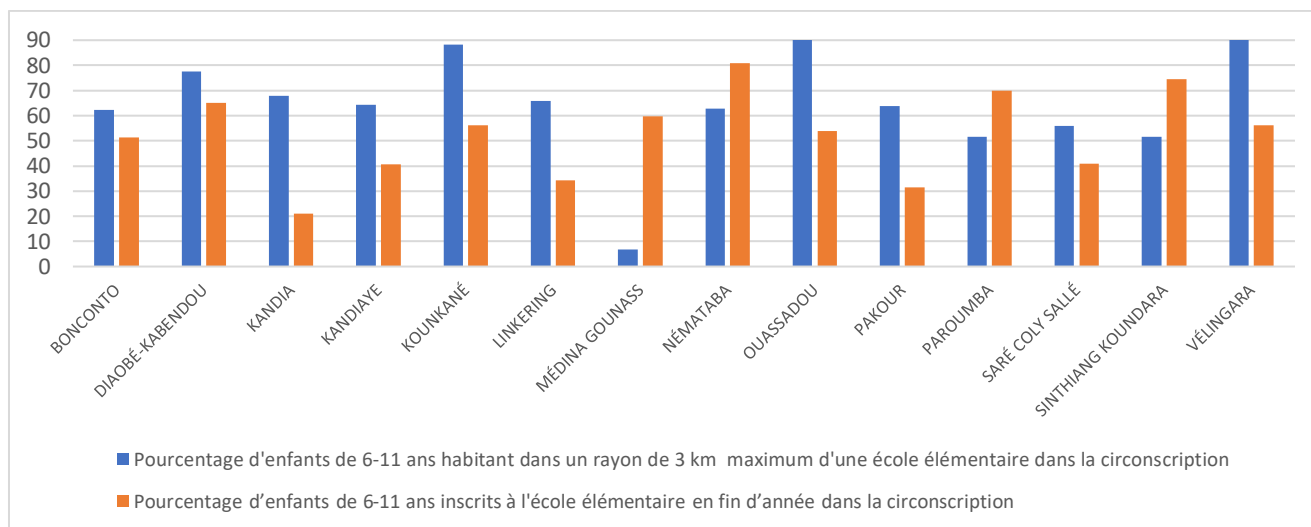
Les indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'école élémentaire dans le département de Vélingara sont globalement moyens ; ils varient de 51% d'écoles ayant un ratio 1 manuel pour un élève à 58% d'enfants de 6 à 11 ans maintenus à l'école. Le pourcentage d'enfants de 6 à 11 ans inscrits à l'école élémentaire en fin d'année dépasse les 85%.

**Graphique 73** : Ratio Manuel / élève à élémentaire



Les ratios manuels de mathématiques et de français pour un élève sont faibles pour la majorité des communes car ils sont compris entre 8% et 40%.

**Graphique 74** : Indicateurs d'accessibilité et de maintien



Les indicateurs d'accès et de maintien au préscolaire dans les communes du département de Vélingara sont moyens, voire élevés pour l'accès. C'est le cas de Bonconto avec 61%, Diaobé 79%, Kounkané 87%, Wassadou 97% et Vélingara 116%). Ils sont faibles pour le maintien, notamment pour Kandi (20%), Pakour (32%) et Saré Coly Sallé (40%).

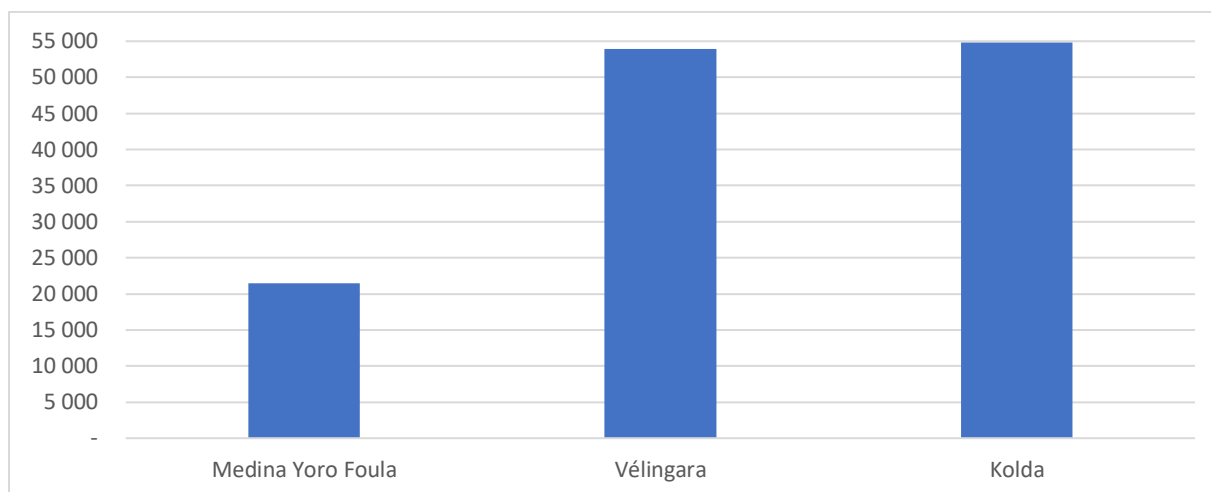
## f) Synthèse de la situation régionale de Kolda

### ❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans la région de Kolda

En 2019, l'effectif à l'élémentaire est estimé à 130 224 élèves au niveau régional. Le département de MYF a le plus faible effectif avec moins de 22 000 élèves (15%) tandis que les départements de Vélingara et Kolda ont plus de 50 000 élèves chacun.



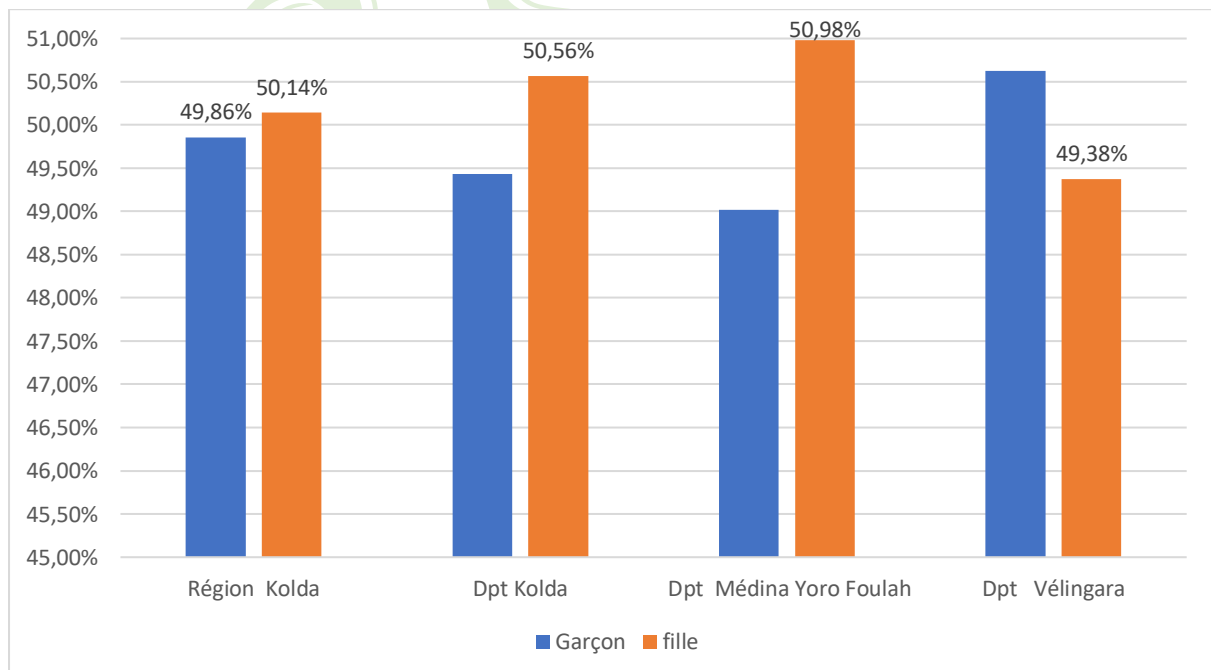
**Graphique 75** : Effectif de l'élémentaire par département dans la région de Kolda



Dans la région de Kolda, les filles sont majoritaires dans les établissements élémentaires, elles représentent 50.3% de l'effectif au niveau régional et 51% dans le département de MYF.

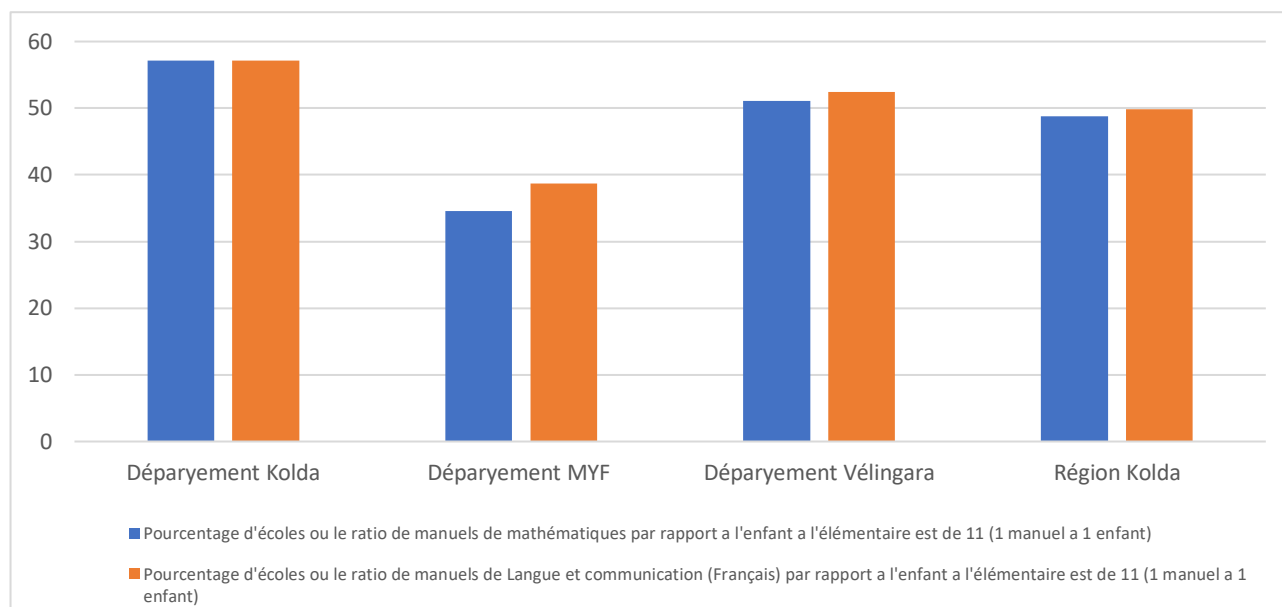
C'est seulement dans le département de Vélingara où l'on note une prédominance des garçons qui représentent 50.6%. Cette situation peut être expliquée par les réalités sociologiques faisant que les filles décrochent très tôt à cause des mariages.

**Graphique 76** : Part des filles et des garçons de l'élémentaire dans la région de Kolda



❖ **Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans la région de Kolda**

**Graphique 77** : Ratio Manuel/élèves à l'élémentaire



Les données globales des indicateurs à l'élémentaire de la région sont globalement moyens à l'image des données cumulées départementales. Ces informations montrent également les disparités existantes dans les départements.

Les communes du département de Kolda enregistrent les meilleurs scores avec environ 58% d'élèves disposant de manuels de mathématique et de langue suivi de celles du département de Vélingara dont le ratio est de 50%. Enfin, c'est dans les communes du département de MYF que les indicateurs à l'élémentaire les plus faibles sont enregistrés avec moins de 40% de ratio.

**Tableau 9: diagnostic des indicateurs au préscolaire de la région de Kolda**

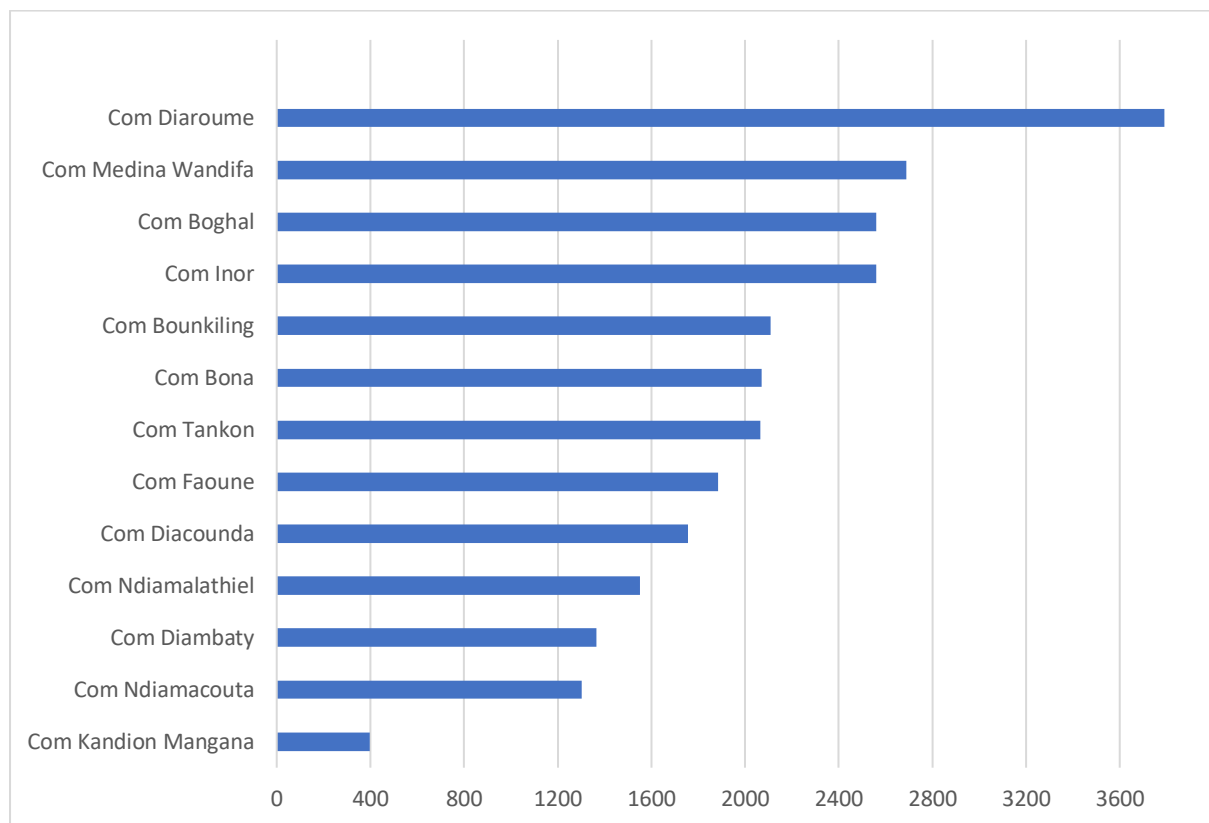
| Goulots d'étranglement identifiés                                                                                           | Causes directes du goulot d'étranglement         | Autres causes / Explications supplémentaires | Solutions / Actions correctives                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Faiblesse des ratios manuels de mathématique et de langue par rapport à l'enfant à l'élémentaire dans le département de MYF | Insuffisance des manuels dans les établissements | Manque de moyens des parents d'élèves        | Achat de manuels scolaire de mathématique et de langue |

## 6.2. Situation des collectivités territoriales de la région de Sédhiou

### a) Communes du département de Bounkiling

#### ❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans le département de Bounkiling

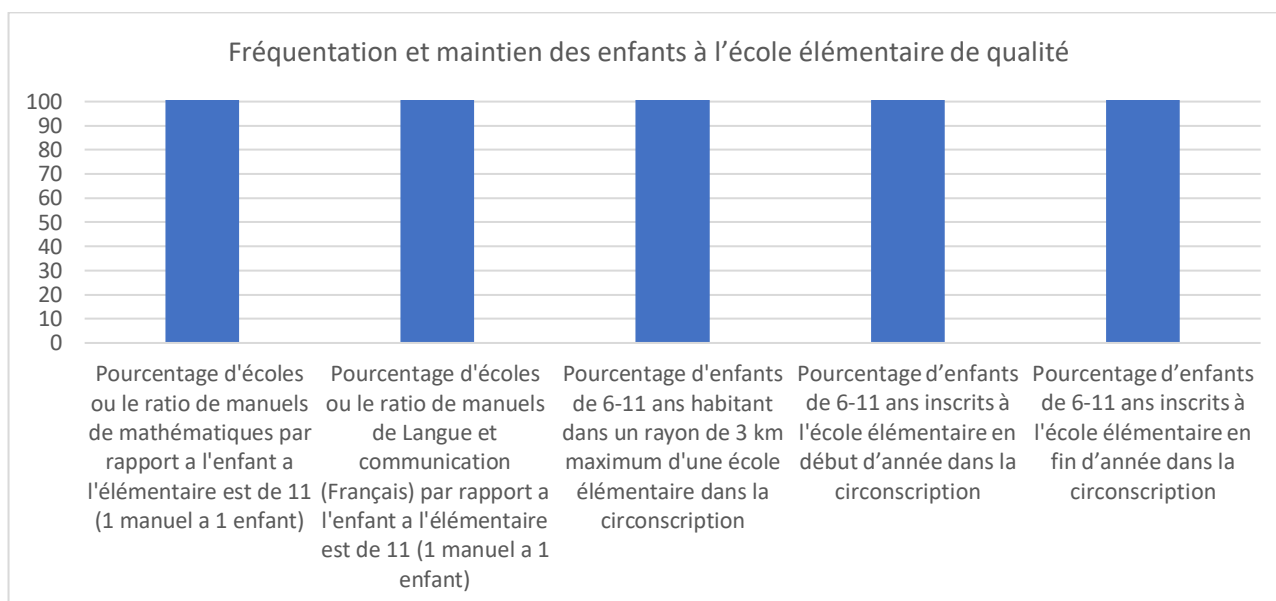
**Graphique 78** : Effectif élémentaire des communes du département de Bounkiling



La répartition des élèves dans le département de Bounkiling est marquée par de grandes disparités communales. Les effectifs varient de moins de 400 élèves à Kandion Mangana à 3800 à Diaroumé mais la majorité des communes ont un effectif compris entre 1 300 et 2 600 élèves.

❖ **Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans le département de Bounkiling**

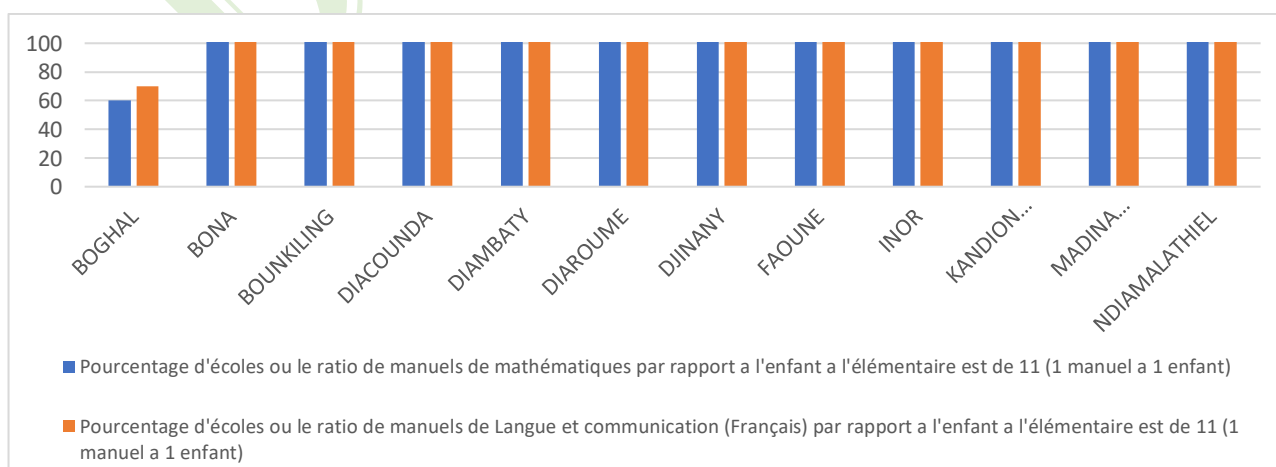
**Graphique 79** : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité



Les indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans les écoles des communes du département de Bounkiling sont à l'image de ceux des autres communes des départements de la région de Sédhiou. Ils sont globalement moyens dans la plupart des communes.

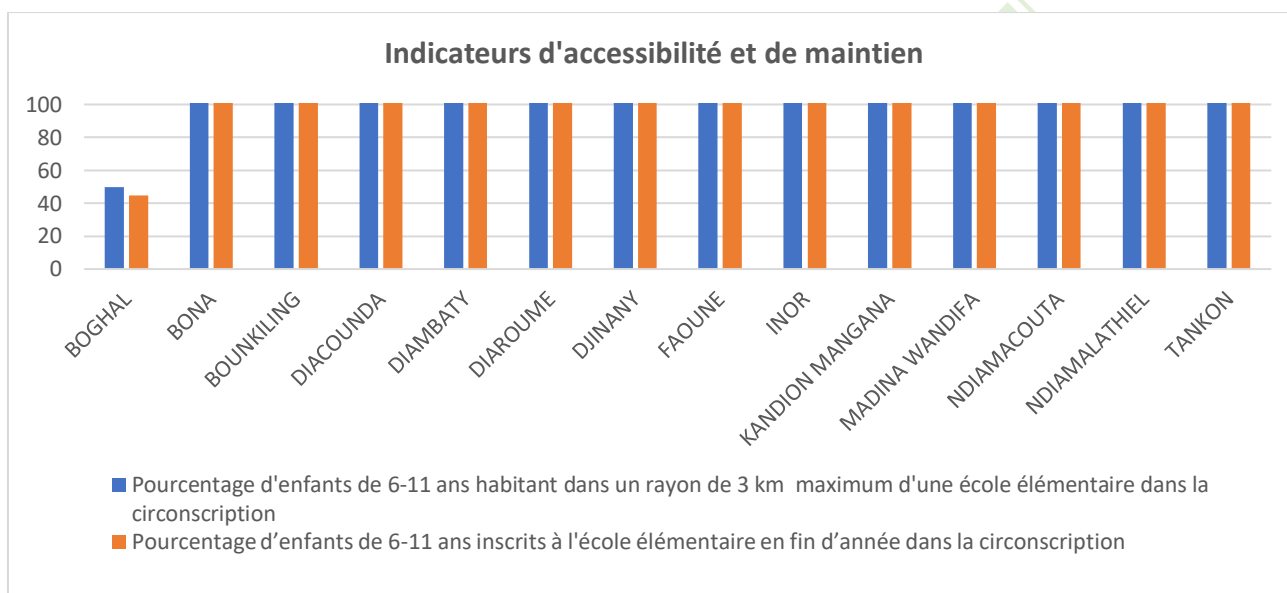
En effet, les indicateurs les plus faibles sont ceux liés aux ratios manuel/1 élève (45%) et les plus élevés sont le pourcentage d'enfants de 6 à 11 ans habitant dans un rayon de polarisation de 3 Km maximum des écoles élémentaires (64%).

**Graphique 80** : Ratio manuel / élève à élémentaire



Pour les indicateurs pourcentages d'écoles où le ratio manuel de mathématique et de langue par rapport à l'élève est de 1 manuel pour 1 élève, ils sont plus faibles dans les écoles des communes de Djinany (13%) et Médina Wandifa (17%). Alors que dans les communes de Boghal et de Bona, les ratios les plus importants sont notés et sont supérieurs à 60%.

**Graphique 81** : Indicateurs d'accessibilité et de maintien



Pour ce qui concerne les indicateurs d'accès et de maintien, ils sont moyens dans les communes du département de Bounkiling et sont marqués par deux contrastes :

- les communes de Bounkiling (99%), Inor (85%) et de Ndiamalathiel (100%) ont les meilleurs indicateurs d'accès et de maintien des élèves à l'élémentaire dans le département de Bounkiling ;
- les communes de Djinany (12%), Diambaty (37%), Faoune (38%) et de Tankon (40%) ont les ratios de maintien et d'accès les plus faibles du département.

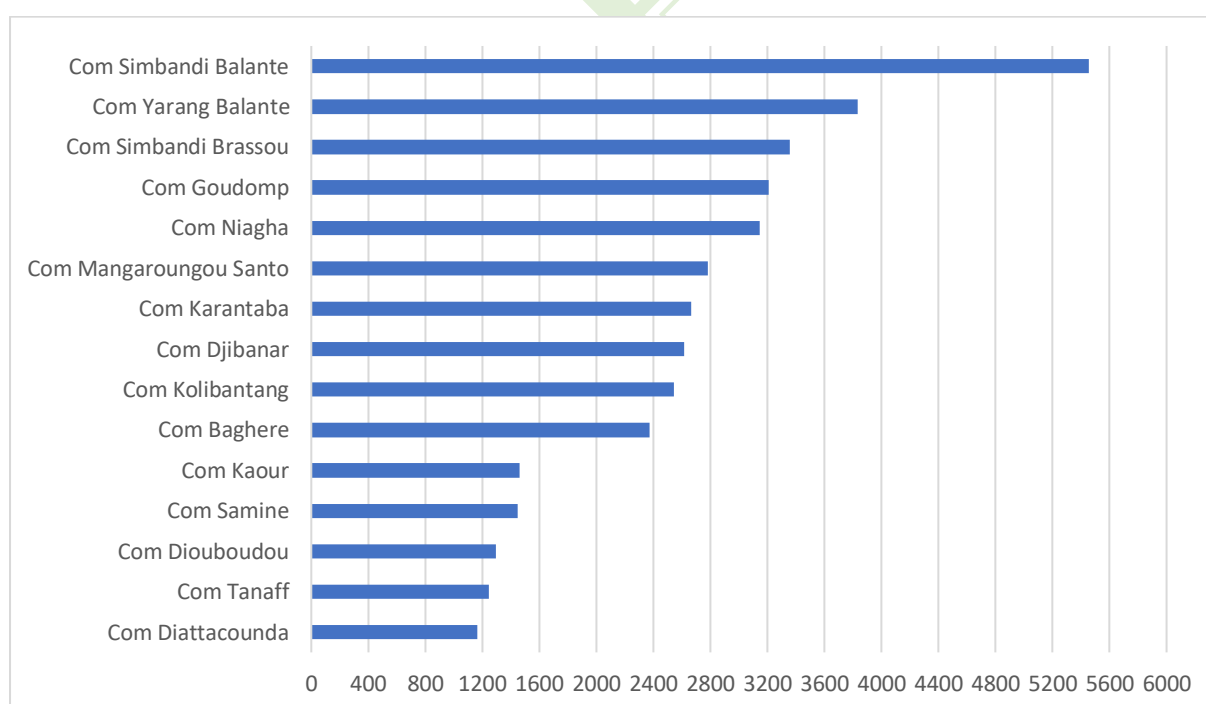
## b) Communes du département de Goudomp

### ❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans le département de Goudomp

Dans le département de Goudomp, la commune de Simbandi Balante sort du lot dans les effectifs à élémentaire avec le plus grand nombre d'élèves estimé à environ 5 500 en 2019. En effet, il est noté deux groupes de communes par catégorie d'effectifs :

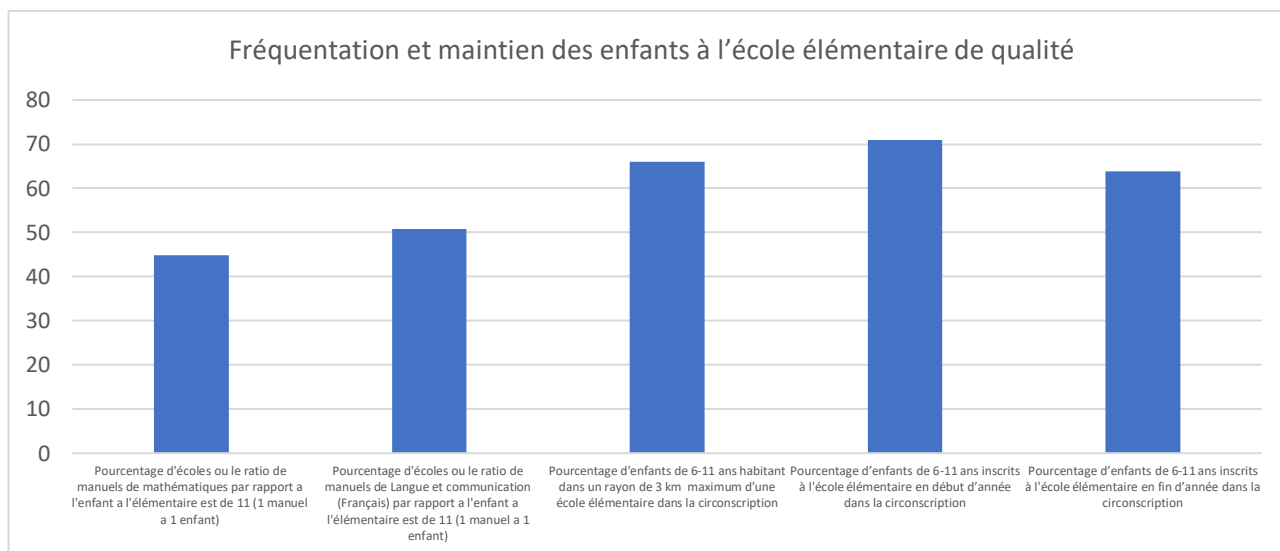
- les communes de moins de 1 500 élèves représentent 33% du total des effectifs. Il s'agit de Kaour, Samine, Diouboudou, Tanaff et Diattacounda ;
- les communes ayant 2 300 à 3 600 élèves, au nombre de 10, représentent 57% du total des effectifs (cf. graphique 86 ci-dessous).

**Graphique 82** : Effectif des élèves de l'élémentaire par commune dans le département de Goudomp



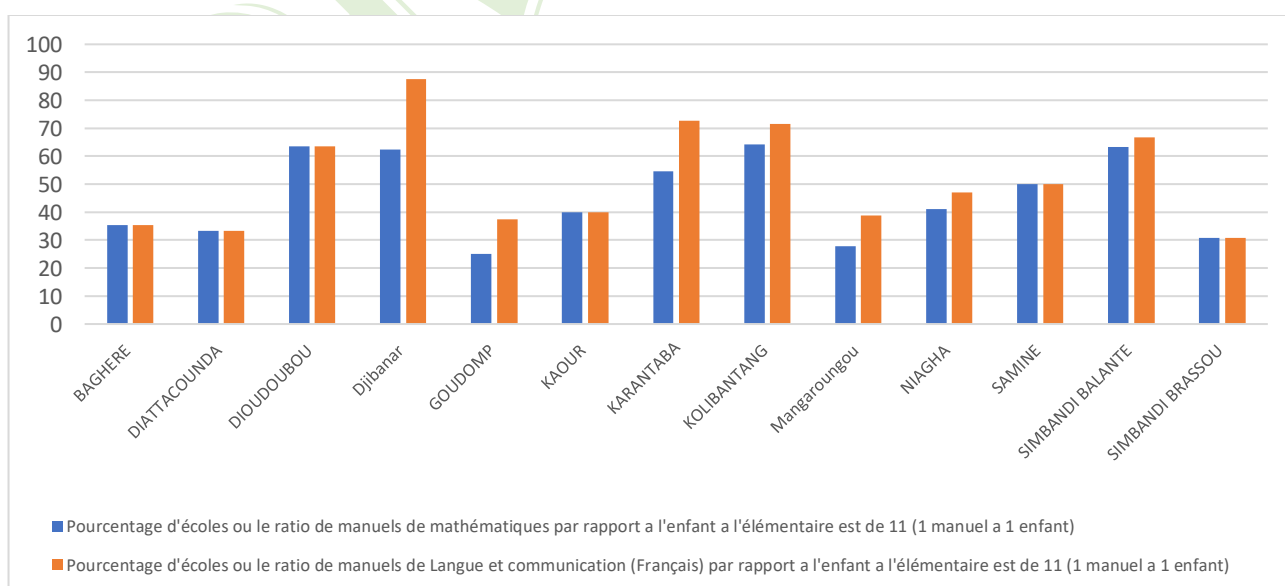
❖ **Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans le département de Goudomp**

**Graphique 83** : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité



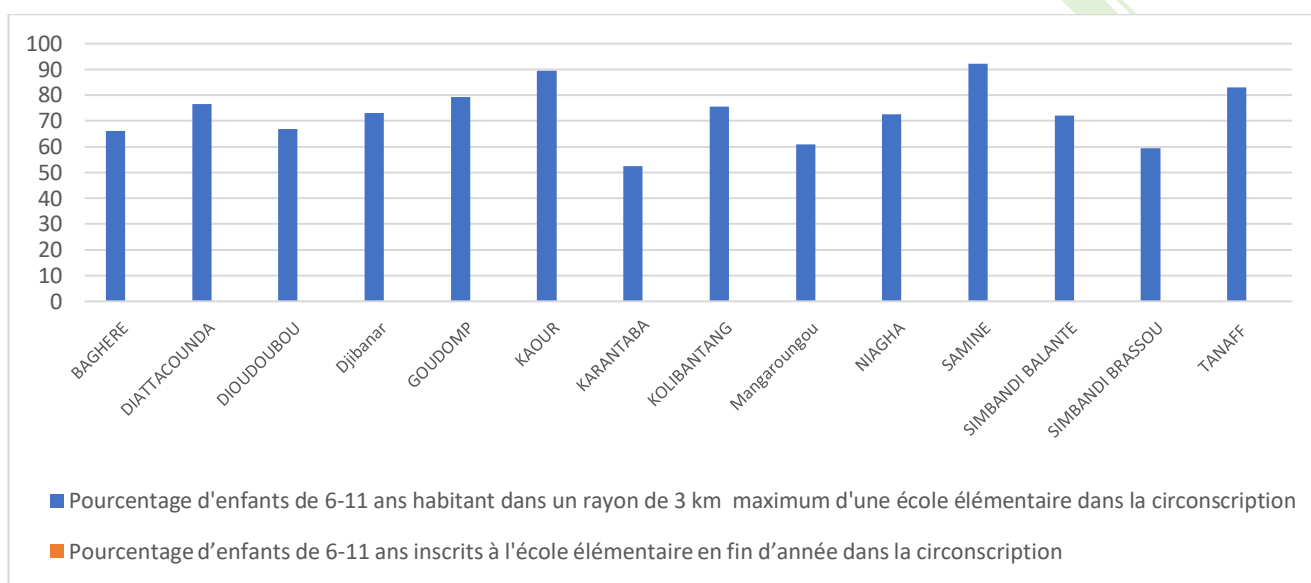
A l'image du département de Bounkiling, les indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans les communes du département de Goudomp sont moyens. Ces indicateurs sont faibles pour les ratios manuels mathématiques/élèves avec 45% et élevés pour les pourcentages d'enfants de 6 à 11 ans inscrits à l'élémentaire avec 71%.

**Graphique 84** : Ratio Manuel/élève à l'élémentaire



Le graphique ci-dessous montre la répartition des indicateurs de niveau de disponibilité des manuels mathématiques et de langue et de communication par rapport aux élèves dans les communes du département de Goudomp. Ainsi, la commune de Djibanar a le meilleur taux 88% de manuels de langues et de communication par rapport à l'enfant (1 manuel de langue pour 1 enfant) et la commune de Goudomp a le plus faible ratio de manuel 26% de mathématique par rapport à l'élève (1 manuel de mathématique pour 1 enfant).

**Graphique 85** : Indicateurs d'accessibilité et de maintien



Contrairement aux indicateurs sur les manuels, les ratios d'accès et de maintien sont importants pour la plupart des communes du département de Goudomp. Ainsi, dans toutes les communes, plus de 50% des enfants parcourent moins de 3 Km pour aller à l'école.

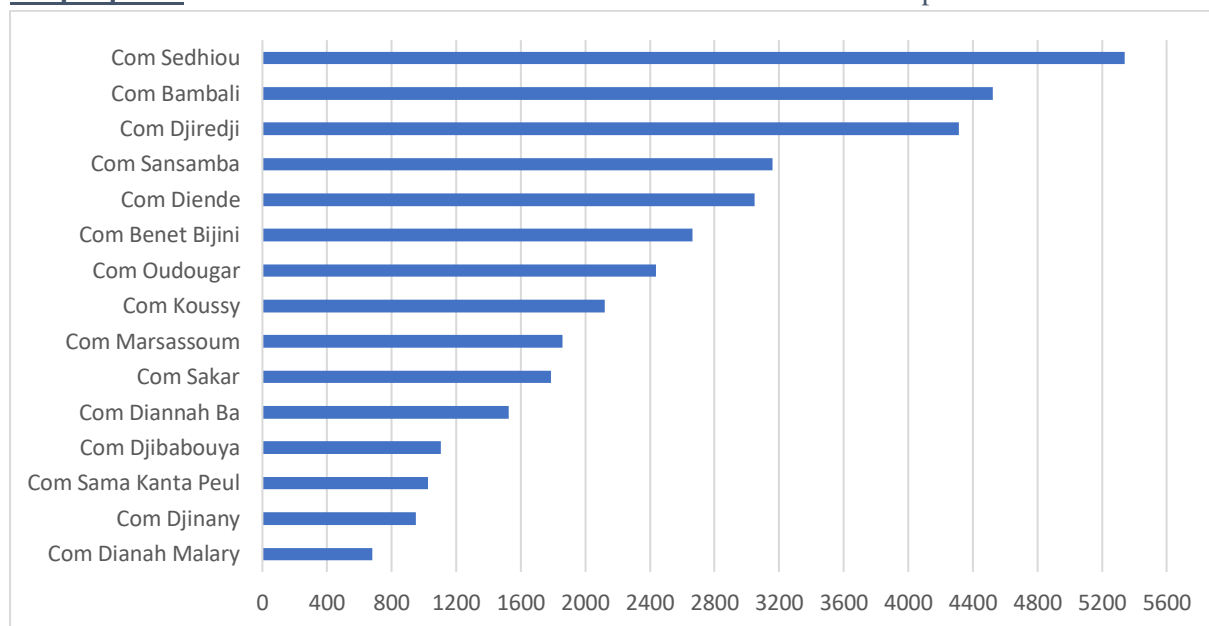
### c) Communes du département de Sédhiou

#### ❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans le département de Sédhiou

La situation des communes du département de Sédhiou est assez similaire à celle de Goudomp dans la répartition des élèves par commune.

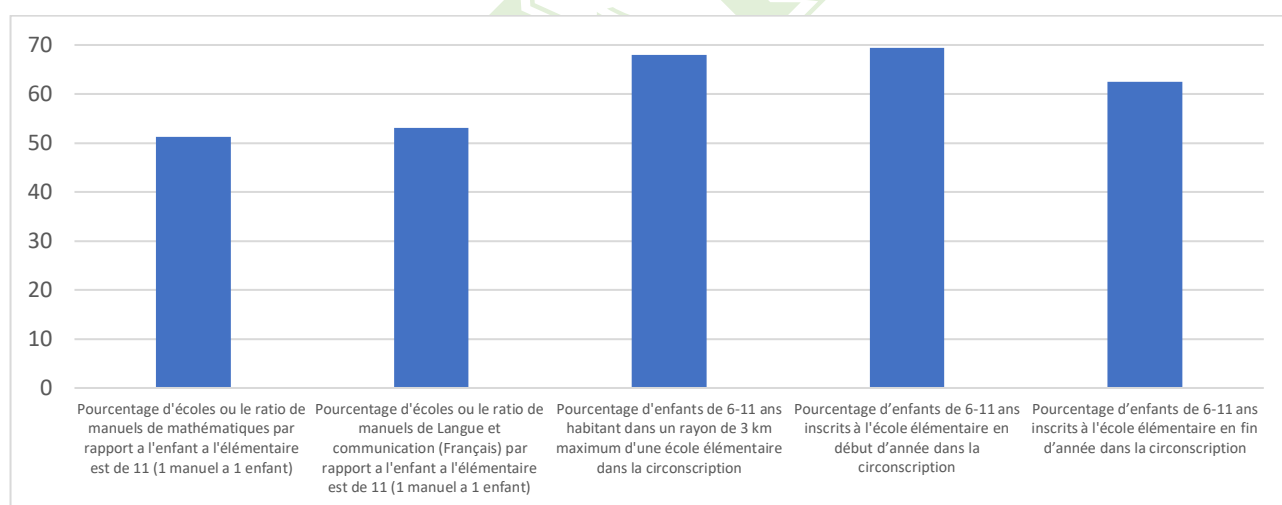


**Graphique 86** : Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Sédhiou



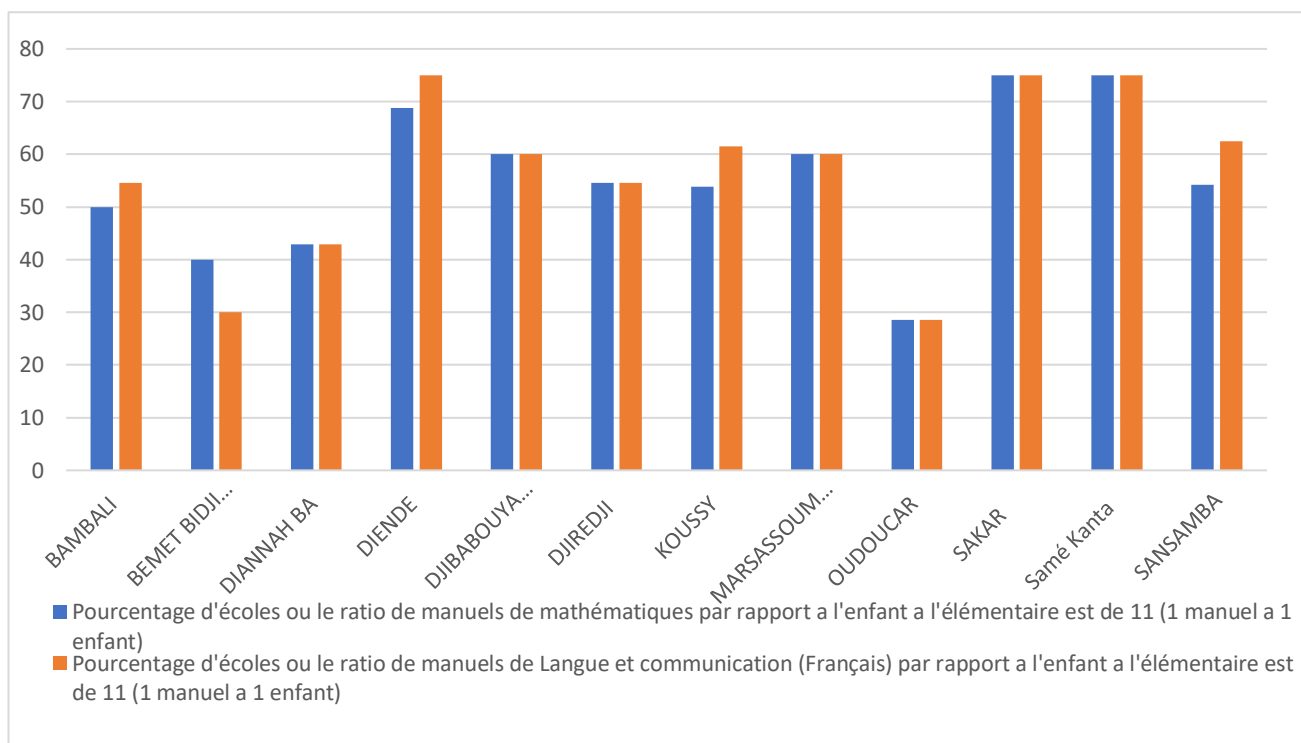
❖ **Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans le département de Sédhiou**

**Graphique 87** : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité



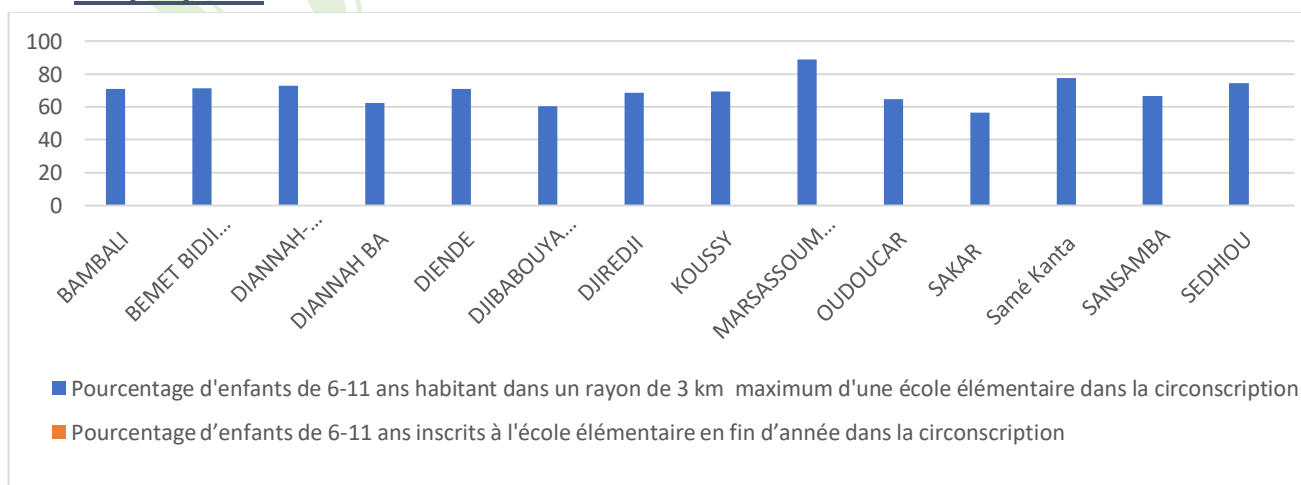
Dans le département de Sédhiou, tous les indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire sont supérieurs à 50% contrairement à ceux des autres départements de la région où un contraste est noté au sein de ces indicateurs avec des taux faibles.

**Graphique 88** : Ratio Manuel/élève à l'élémentaire



Les indicateurs manuels/élèves, pour leur part, sont marqués par le faible niveau du ratio manuel de langue et de communication par rapport à l'élève dans les communes de Oudoucar (28%) et de Bémet Bidjiny (30%). L'autre constat est que les communes de Diendé, Sakar et Sama Kanta Peulh ont les meilleurs indicateurs de ratio manuels de mathématique comparés aux ratios manuels de langue et de communication. Ils ont tous supérieurs à 70% dans ces trois communes.

**Graphique 89** : Indicateurs d'accessibilité et de maintien



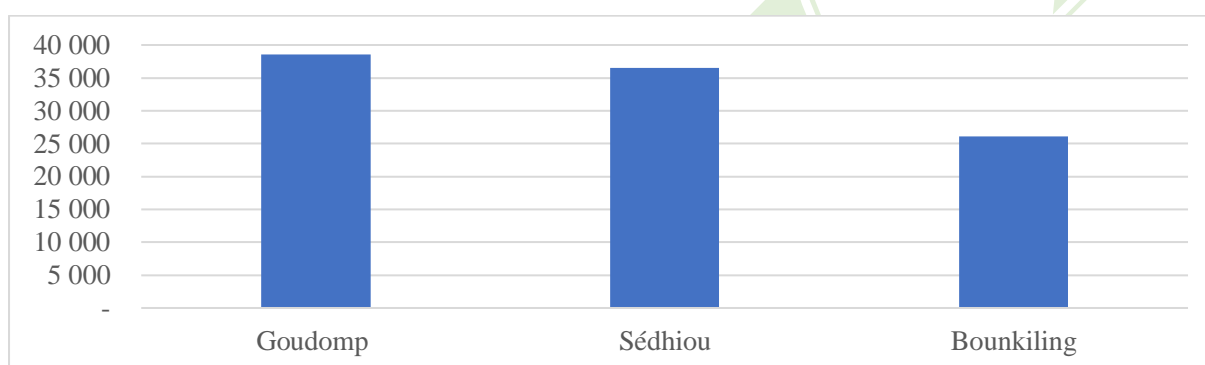
L'indicateur d'accès et de maintien à l'école élémentaire dans les communes du département de Goudomp est moyen (60%) dans leur majorité avec un pic de près de 90% pour la commune de Marsassoum.

#### d) Synthèse de la situation régionale de Sédhiou

##### ❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans la région de Sédhiou

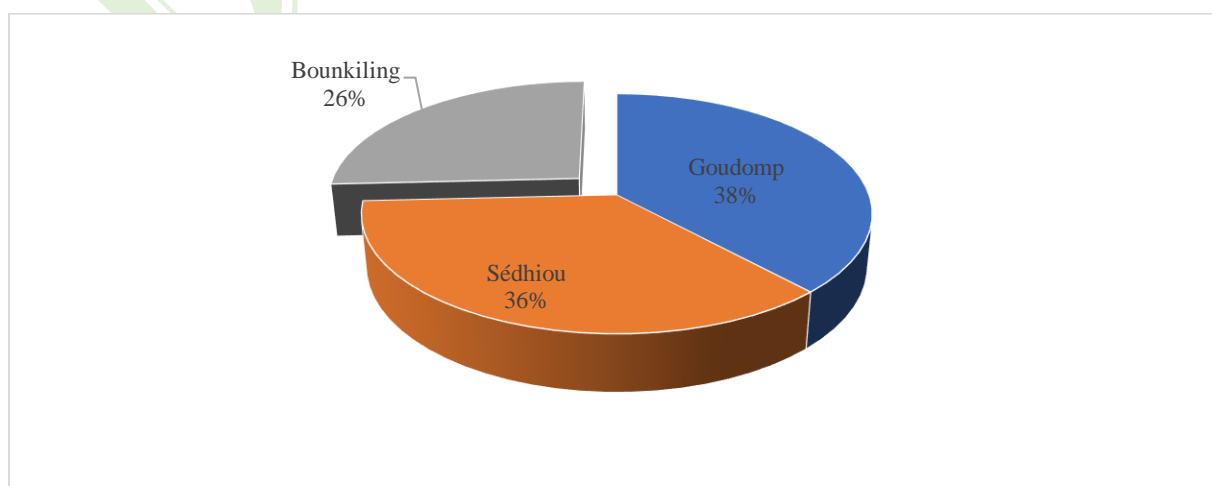
L'effectif des élèves de l'élémentaire dans la région de Sédhiou est estimé à 101 233 élèves en 2019.

**Graphique 90** : Effectif à l'élémentaire par département dans la région de Sédhiou



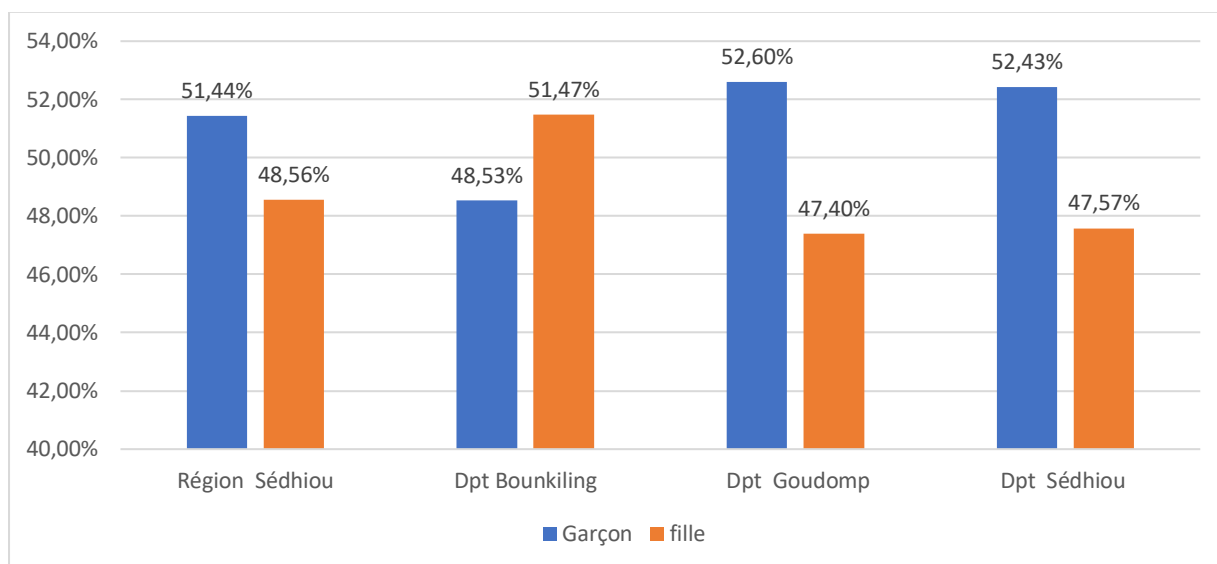
La répartition spatiale des élèves de l'élémentaire par département est dominée par celui de Goudomp qui compte en son sein 38 590 élèves, soit 38% de l'effectif à côté de celui de Sédhiou avec 36 540 élèves, soit 36% de l'effectif. Le département de Bounkiling a l'effectif le plus faible avec 26 103 élèves, soit environ 26% du global.

**Graphique 91** : Répartition des élèves par département dans la région de Sédhiou



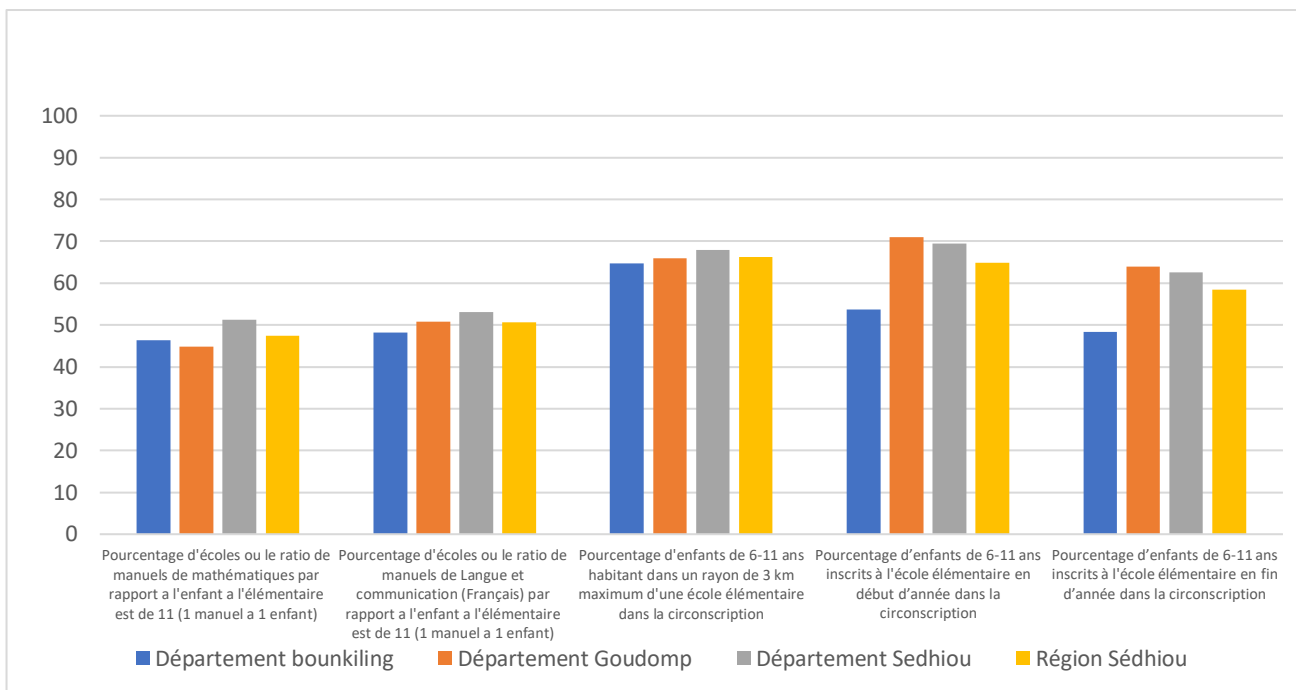
Dans l'effectif global des élèves à élémentaire, les garçons représentent 51.5% contre 48.5% de filles au niveau régional. Dans les départements de Goudomp et de Sédhiou, les garçons représentent plus de 52% alors que dans le département de Bounkiling, les filles sont majoritaires avec 51.4%.

**Graphique 92** : Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans la région de Sédhiou



❖ **Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans la région de Sédhiou**

**Graphique 93** : Fréquentation et maintien des jeunes à l'élémentaire



L'analyse globale des ratios « fréquentation et maintien des enfants au préscolaire » montre une similarité du comportement des indicateurs dans les trois départements avec un niveau globalement moyen vacillant entre 47% et 70%.

Pour le pourcentage d'écoles où le ratio de manuels de mathématique et de manuels de langue par rapport à l'élève est de 1 manuel/enfant, la moyenne régionale est de 48% alors que la moyenne du département de Sédhiou enregistre le meilleur indicateur avec 52%.

Pour les trois autres indicateurs de fréquentation (pourcentage d'enfants de 6 à 11 ans habitant dans un rayon de 3 km maximum d'une école dans la circonscription, pourcentage d'enfants de 6-11 ans inscrits à l'école élémentaire en début d'année et pourcentage d'enfants de 6-11 ans inscrits à l'école élémentaire en fin d'année), les meilleurs scores sont notés dans les communes du département de Goudomp avec 70% et celles de Sédhiou avec 68%, alors que les communes du département de Bounkiling enregistrent le plus faible ratio avec 53%.

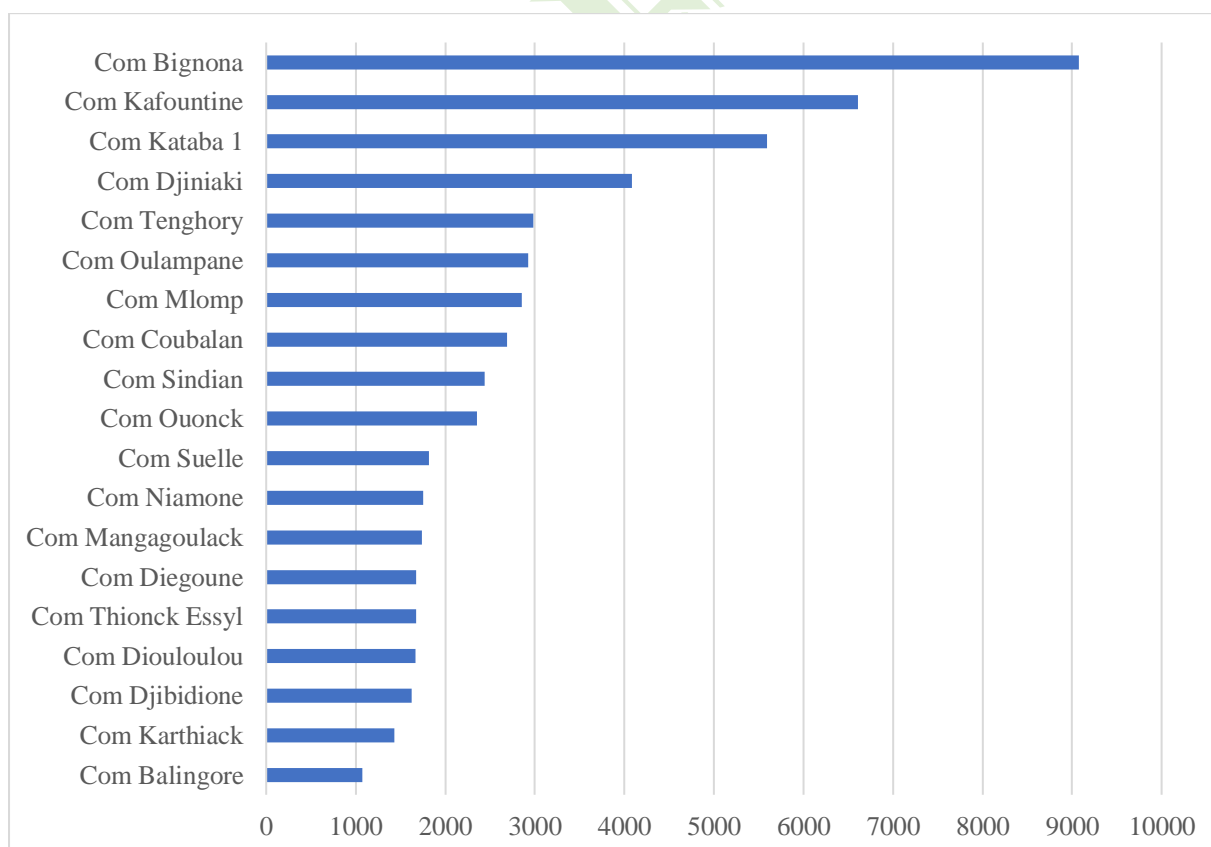
### 6.3. Situation des collectivités territoriales de la région de Ziguinchor

### e) Communes du département de Bignona

#### ❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans le département de Bignona

Dans le département de Bignona, les disparités en termes d'effectifs sont énormes entre la commune de Bignona et les autres communes.

**Graphique 94** : Effectif des élèves de l'élémentaires dans les communes du département de Bignona

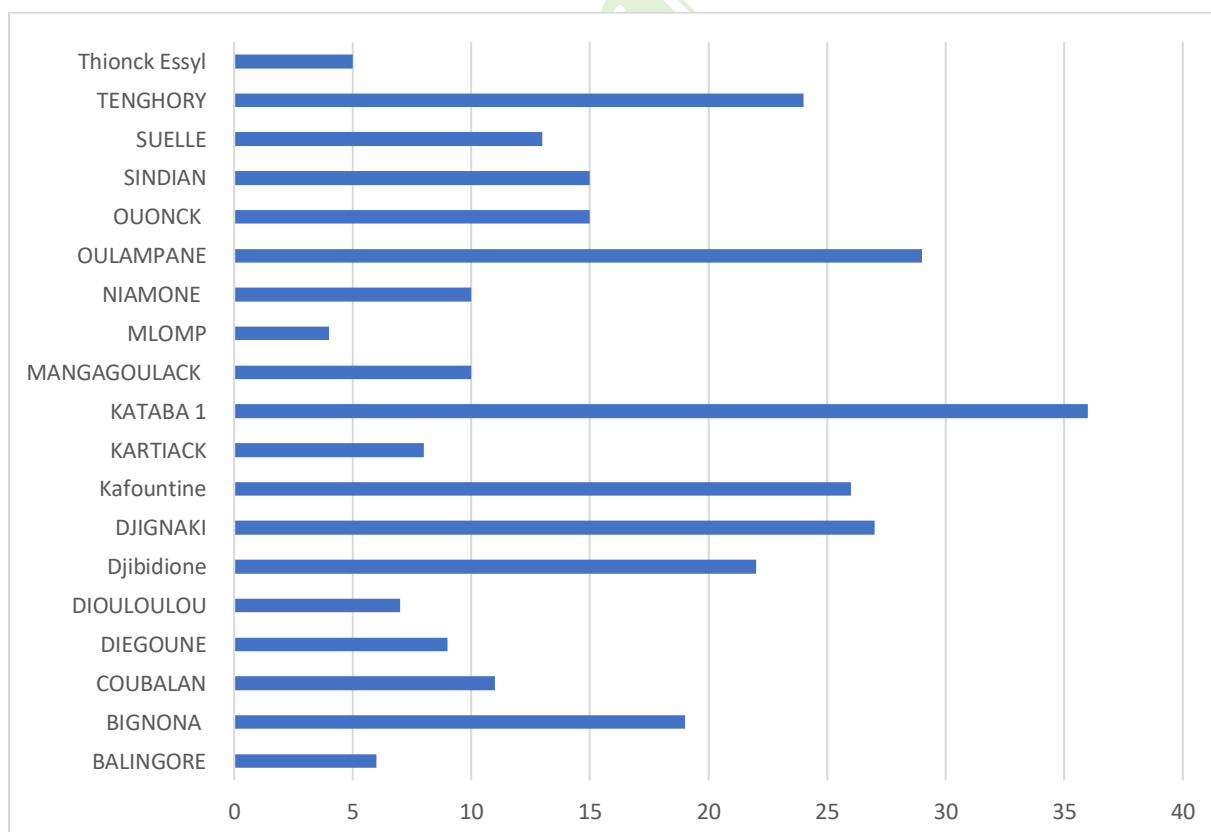


### ❖ Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans le département de Bignona

La situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans les communes du département présente des profils assez différents entre elles.

En effet, le nombre d'établissements scolaires élémentaires dans le département est de 296 écoles. Le nombre d'établissements par commune varie de 4 à Mlomp à 36 dans la commune de Kabata 1.

**Graphique 95** : Nombre d'écoles élémentaires par commune



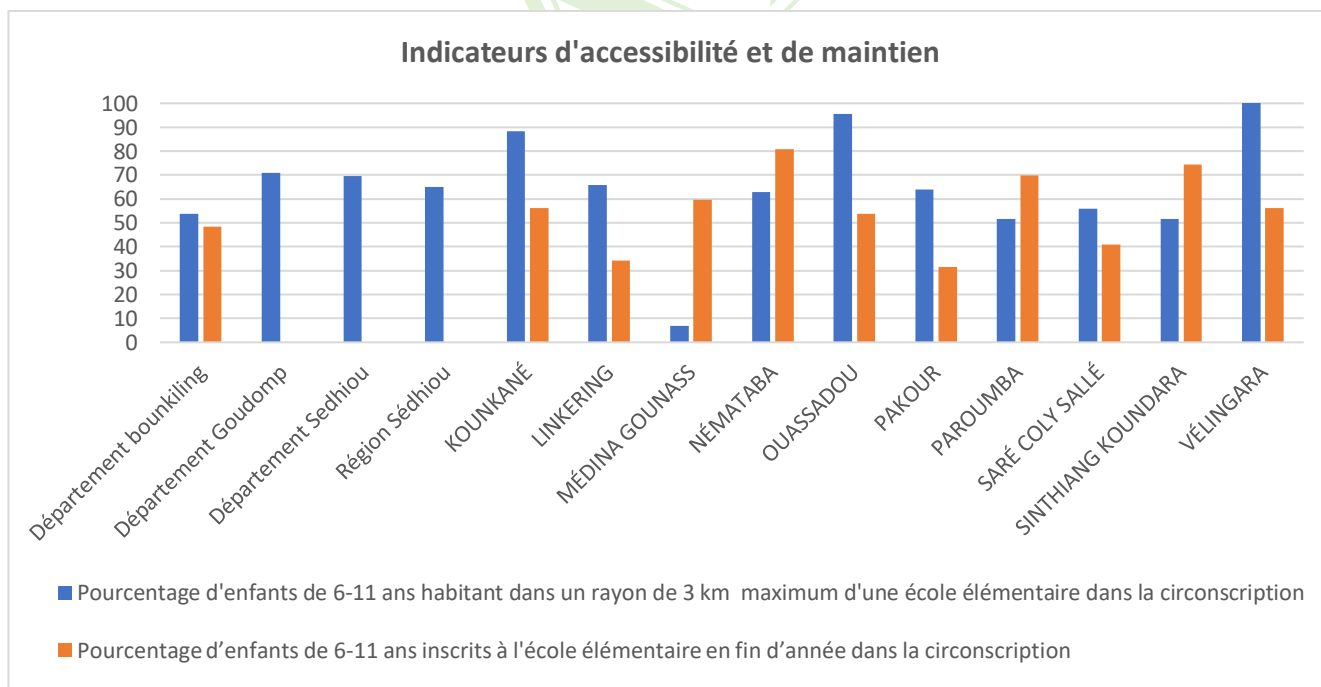
En effet, la majorité des communes ont plus de 10 établissements élémentaires dans leur circonscription.

Dans les écoles des communes du département de Bignona, une bonne partie dispose de murs de clôture, il s'agit notamment de Kartiack (72%), de Thionck Essyl (60%), de Bignona (53%), de Mlomp (52%) et de Balingore (50%). Pour le reste des communes, moins de 50% des écoles seulement sont clôturées.

Par rapport aux écoles ayant des cantines scolaires, seules les communes de Balingore (83%), Mlomp (68%) et Suelle (68%) en disposent de nombre important.

En ce qui concerne le volet hydraulique, hygiène et assainissement, le niveau de commodité des écoles du département de Bignona est marqué par la faiblesse du pourcentage d'écoles électrifiées dans les communes de Tengory (8%), Oulampane (13%) et Balingore (15%). Pour ce qui est du pourcentage d'écoles disposant de points d'eau et de blocs d'hygiène, l'indicateur est supérieur à 70% dans toutes les communes.

**Graphique 96** : Indicateurs d'accessibilité et de maintien

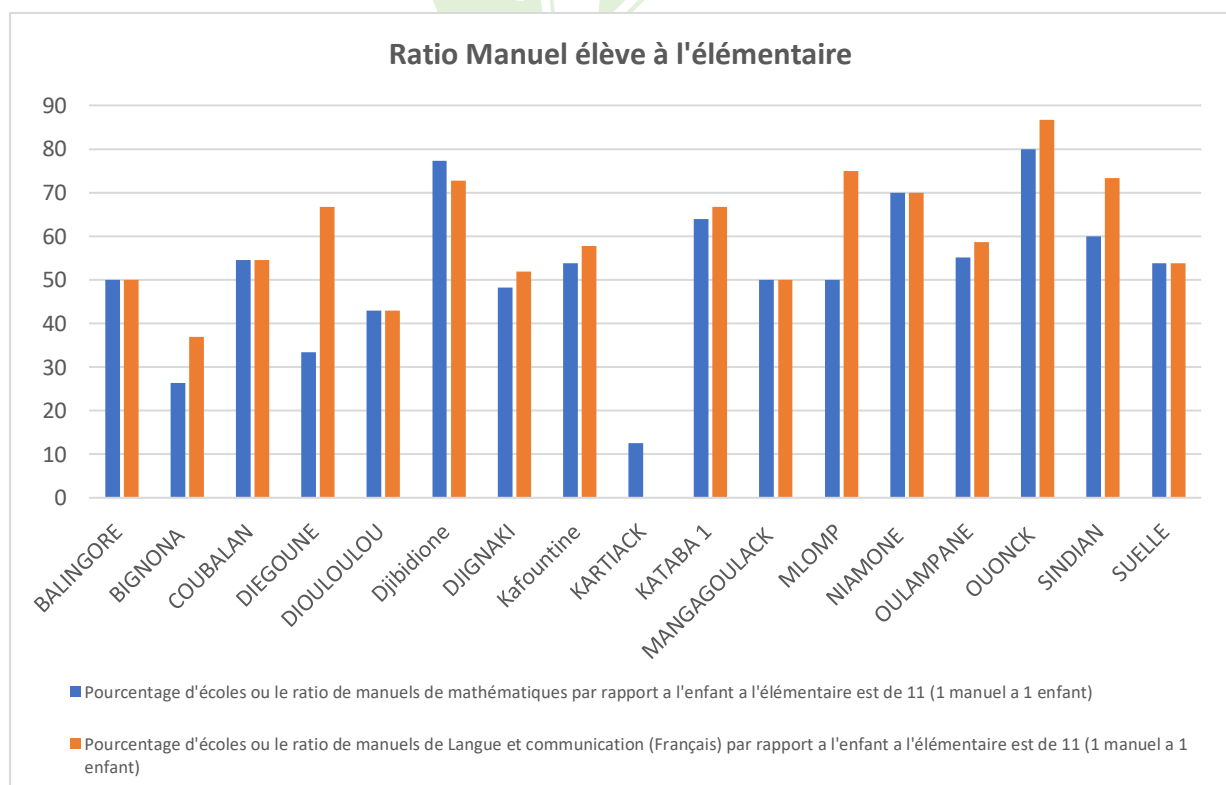




Les indicateurs d'accès aux écoles élémentaires comme le pourcentage d'enfants habitant dans un rayon de 3 Km maximum d'une école élémentaire sont globalement satisfaisants avec une moyenne départementale de 87,5%. Seuls 12,5% d'élèves habitent dans des zones distantes de plus de 3 Km des établissements scolaires. Ceci prouve qu'il y a un bon maillage du territoire départemental en établissement scolaires. Ainsi, seule la commune de Tenghory a enregistré un score inférieur à 70%.

Pour ce qui concerne les indicateurs de maintien, le pourcentage d'enfants de toutes les écoles des communes du département ayant terminé l'année scolaire est 86%.

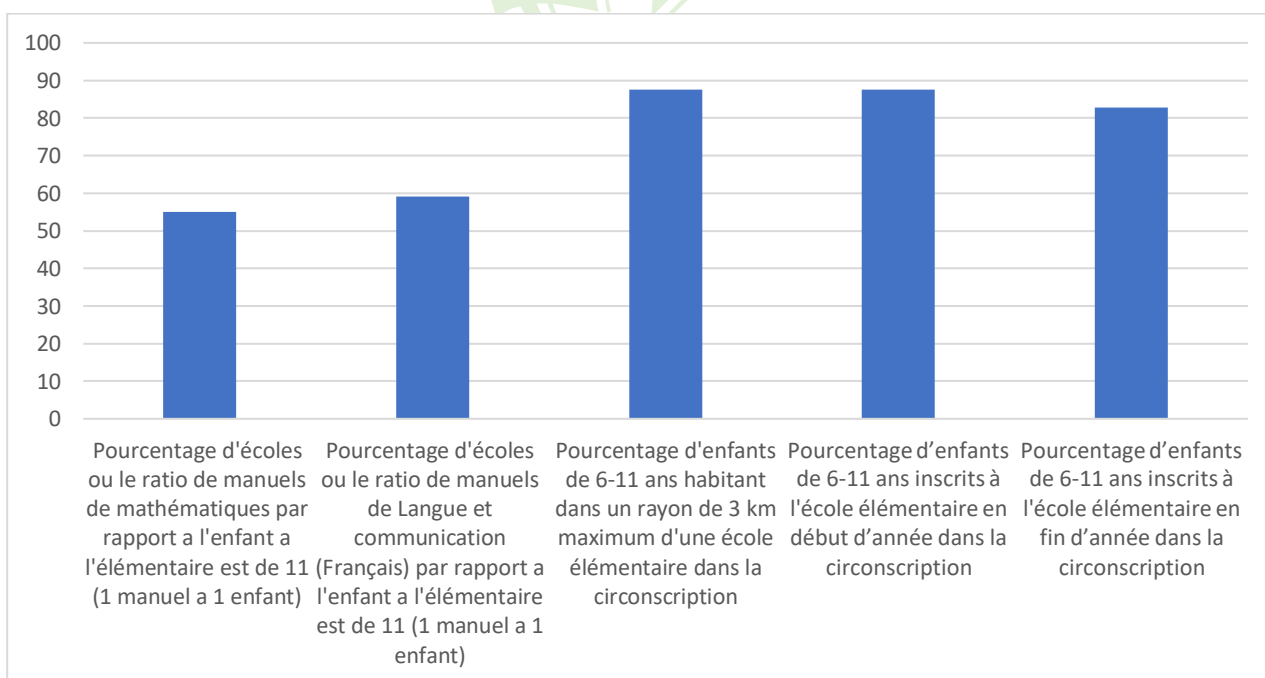
**Graphique 97** : Ratio Manuel / élève à l'élémentaire



La répartition des manuels scolaires de mathématiques et de français dans l'établissement montre des disparités énormes entre les communes. En effet, si le pourcentage de manuels de mathématique et de langue par élève est très faible (0 à 13%) dans la commune de Kartiack, il est globalement moyen dans la majorité des communes comme Balingore, Coulaban, Djignaki, Mangagoulack, Oulampane et Suelle avec des taux variant de 50 à 60%.

Enfin, le pourcentage de manuels de mathématique et de langue par élève est plus élevé dans les communes de Djibidione, Kabata1, Niamone, Ouonck et Suelle où il est supérieur à 60%.

**Graphique 98 : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité**



L'analyse globale des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité présente des résultats différents d'un indicateur à un autre.

Le pourcentage d'écoles dans les communes, où le ratio manuel de mathématique et manuel de langue par rapport à l'élève est de 1 manuel/enfant, varie de 55% à 59%. Ceci prouve de l'insuffisance manifeste de manuels scolaires dans certains établissements de ces communes.

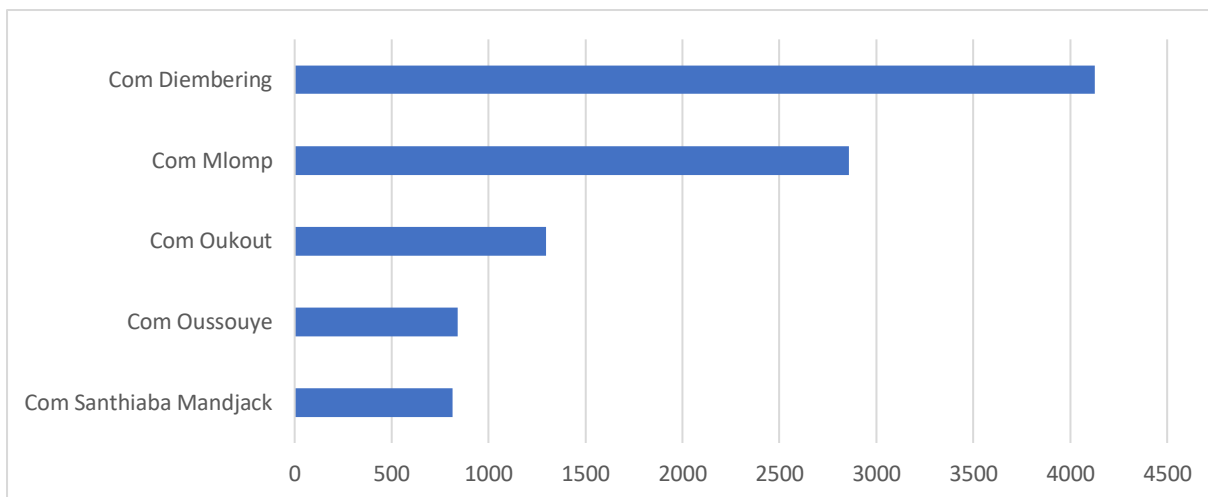
Si l'accès et la fréquentation à l'école des enfants de 6 à 11 ans du département de Bignona est satisfaisant avec des taux de 88% et de 89%, leur maintien, par contre, lui pose toujours problème avec un score de 81% d'enfants ayant terminé l'année.

#### **f) Communes du département de Oussouye**

##### **❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans le département de Oussouye**

Dans le département de Oussouye, la commune de Diembéring a le plus grand effectif d'élèves à l'élémentaire avec plus de 4 100 élèves. La commune de Santhiaba Manjack, quant à elle, compte moins de 800 élèves en 2019.

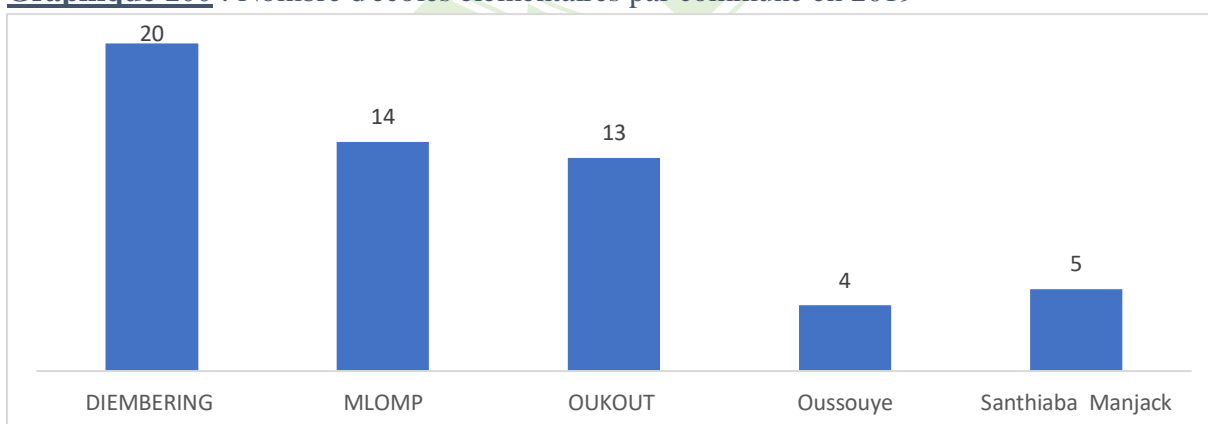
**Graphique 99** : Effectif des élèves à l'élémentaire dans les Communes du département de Oussouye



❖ **Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans le département de Oussouye**

Le nombre d'établissements élémentaires dans le département de Oussouye est de 56 écoles dont les 35% sont dans la commune de Diembering.

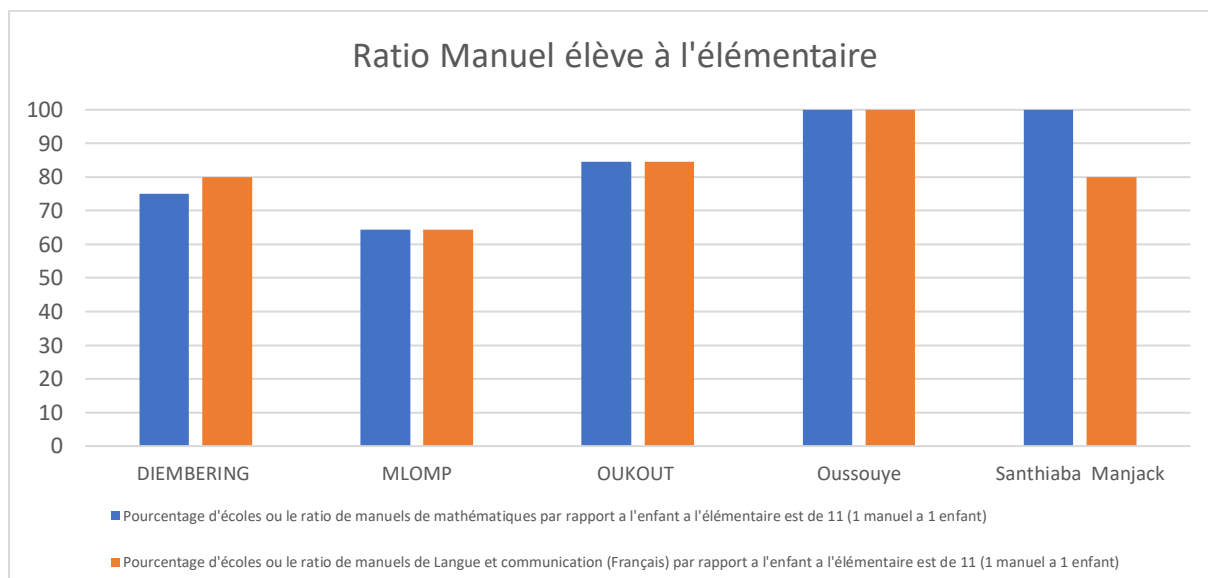
**Graphique 100** : Nombre d'écoles élémentaires par commune en 2019



Le niveau de commodité dans ces écoles présente des profils assez différents d'une commune à une autre. Ainsi, dans le département de Oussouye, seule la commune de Diémbéring a le nombre plus ou moins faible de cantines scolaires (25%) et d'écoles clôturées (35%). Dans la commune de Oussouye, toutes les écoles sont clôturées alors que 60% des écoles des communes de Santhiaba Manjack et de Oukout sont clôturées. Pour les cantines scolaires, Oukout dispose du grand nombre d'écoles ayant une cantine.

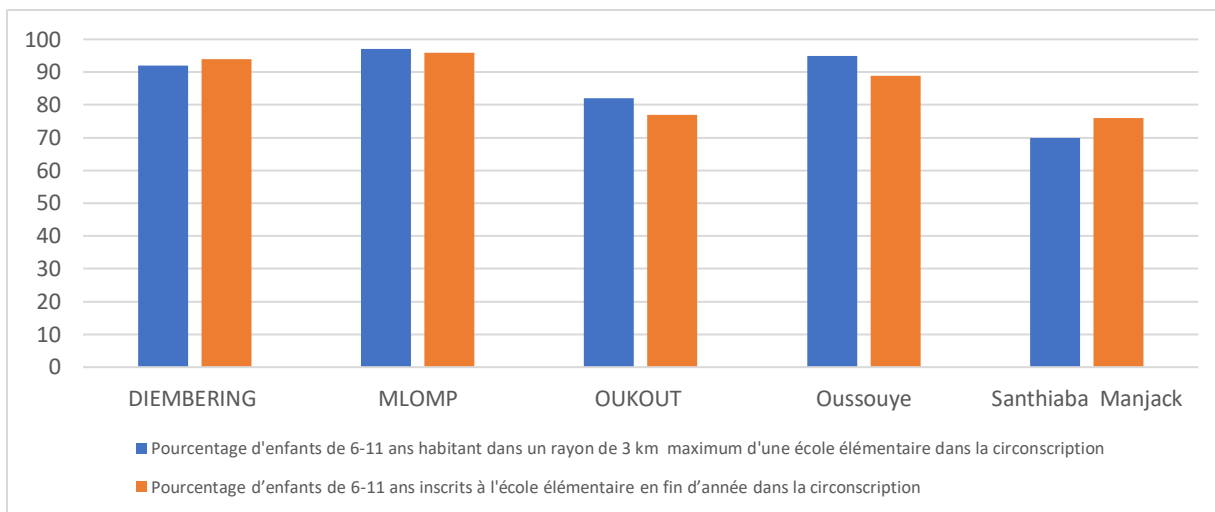
Il existe également dans toutes les communes, un fort taux d'écoles électrifiées et disposant de blocs d'hygiène avec un taux d'environ 87%.

**Graphique 101** : Ratio Manuel/élève à l'élémentaire



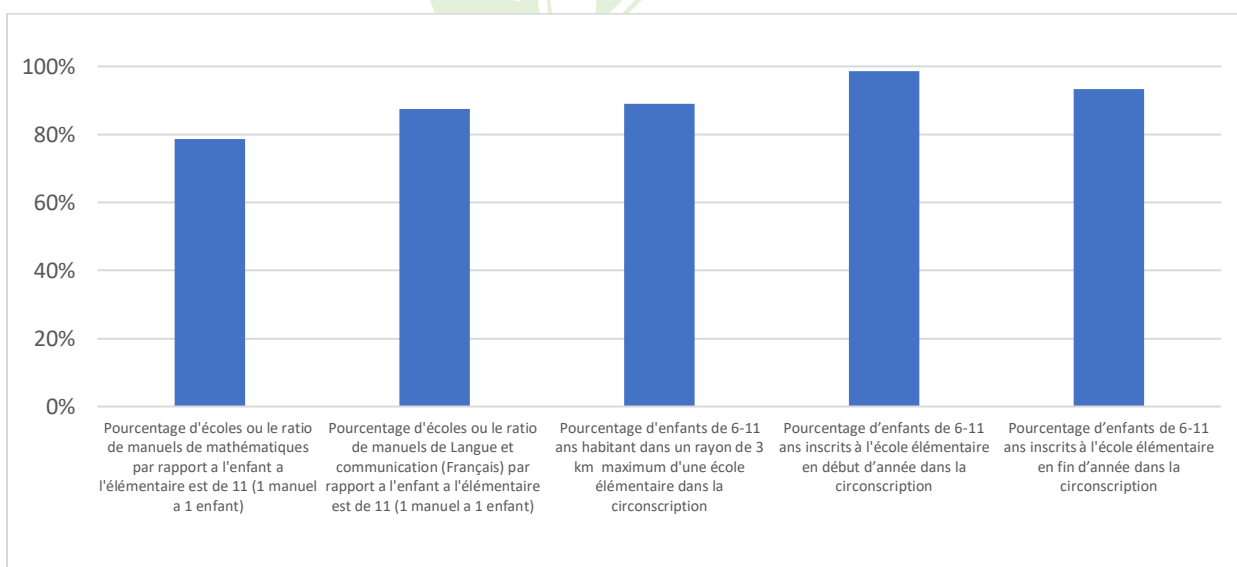
Le pourcentage de manuels de mathématique et de langue par élève est d'environ de 79% au niveau départemental. Il est de 64% dans la commune de Mlomp, 80% dans la commune de Diembering, 83% à Oukout et 100% à Oussouye.

**Graphique 102** : Indicateurs d'accès et de maintien des élèves



Le pourcentage d'enfants de 6 à 11 ans parcourant moins de 3 km dans les communes du département de Oussouye varie entre 75% et 99% avec une moyenne départementale de 85%. Dans les communes de Santhiataba Manjack et de Oukouk, plus de 20% des élèves habitent dans des zones situées à plus de 3 km des écoles alors que ce ratio est moins important dans les autres communes, notamment à Mlomp et Oussouye dont le pourcentage est moins de 5%.

**Graphique 103** : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité



Les indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité sont à un niveau satisfaisant dans les communes du département de Oussouye :

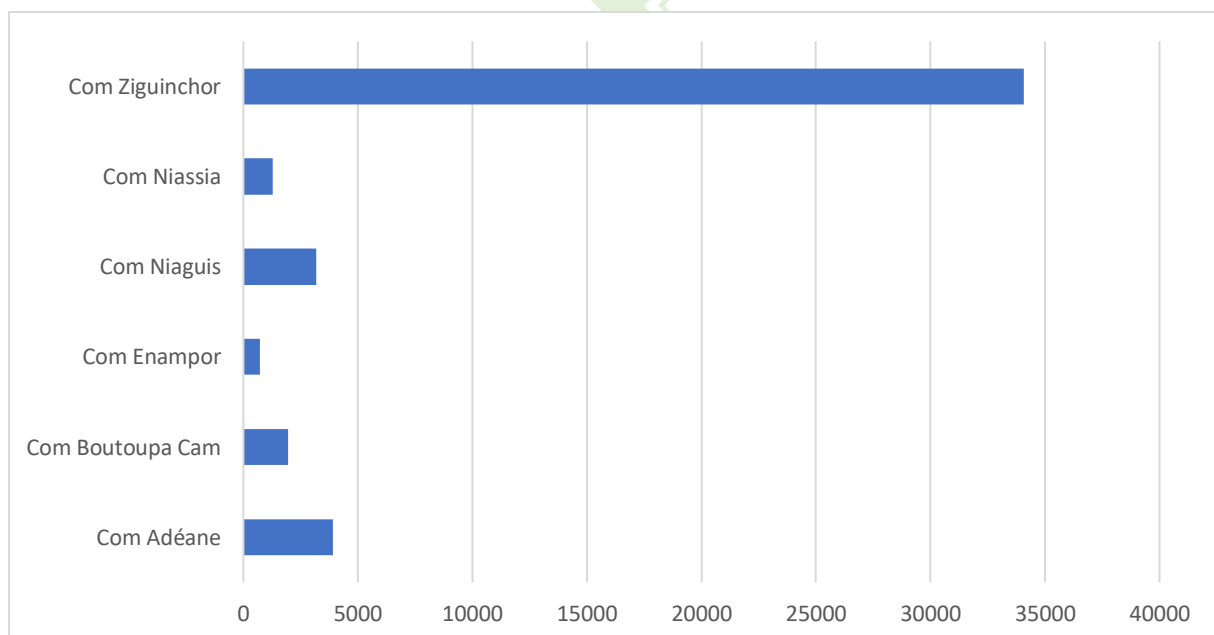
- 79% des écoles où le ratio de manuel de mathématiques et de langue par élève est de 1 manuel pour un enfant ;
- 85 % des enfants de 6 à 11 ans à l'élémentaire parcourent moins de 3 Km pour aller à l'école ;
- 97% des enfants de 6 à 11 ans sont inscrits à l'école élémentaire en début d'année et près de 90% termine l'année.

### g) Communes du département de Ziguinchor

#### ❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans le département de Ziguinchor

Dans le département de Ziguinchor, la commune de Ziguinchor englobe à elle seule plus de 70% de l'effectif à l'élémentaire par rapport aux autres communes.

**Graphique 104** : Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Ziguinchor

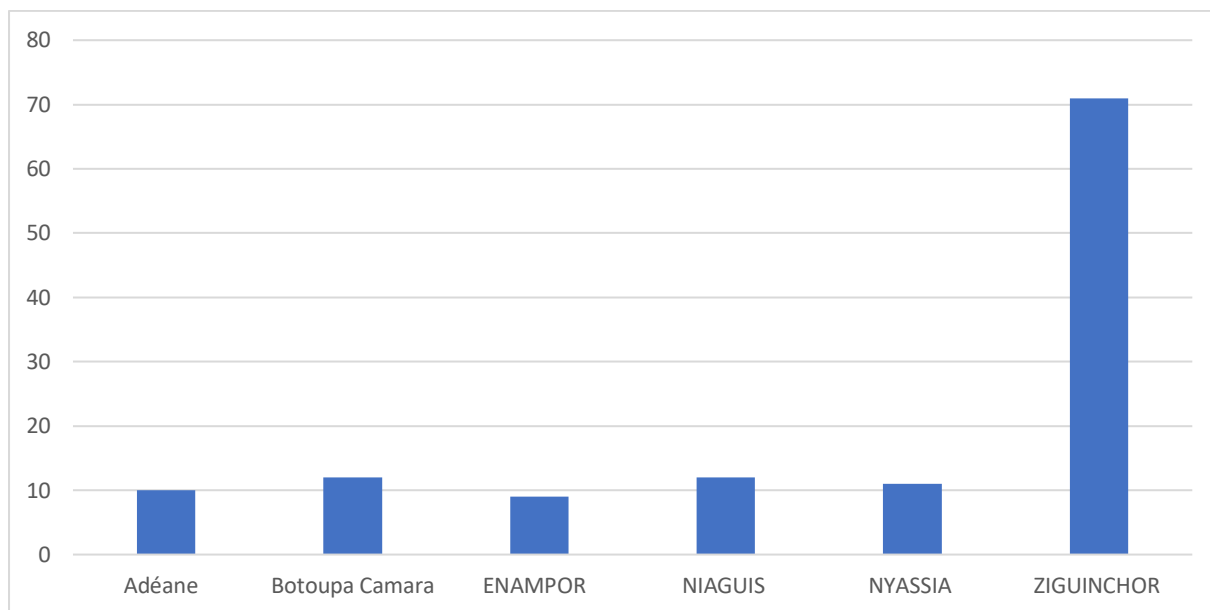


#### ❖ Situation des indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'élémentaire dans le département de Ziguinchor

Le département de Ziguinchor compte, en 2019, environ 125 établissements élémentaires inégalement répartis entre les communes avec 57% dans la commune de

Ziguinchor. Les autres communes comptent chacune une dizaine d'écoles comme l'illustre le graphique ci-dessous.

**Graphique 105** : Nombre d'école à l'élémentaire par commune en 2019



En effet, le département de Ziguinchor dispose d'un taux important d'écoles clôturées dans les communes, notamment de Ziguinchor (95%) et de Enampor (76%).

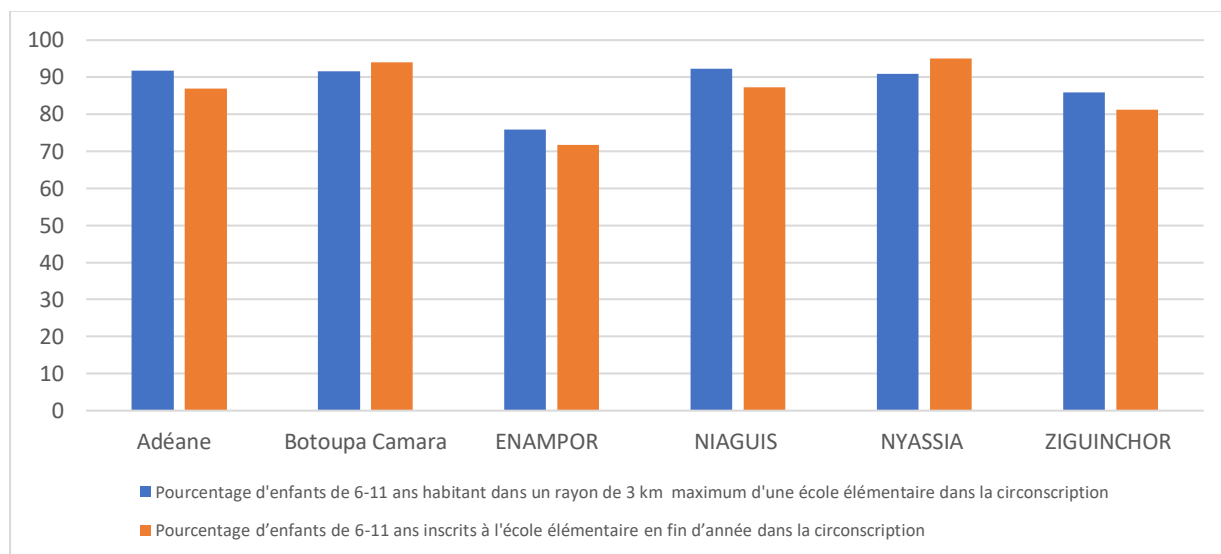
Pour les cantines scolaires, elles sont plus concentrées dans les anciennes communautés rurales comme Enampor (100%), Niaguis (74%) et Nyassia (73%).

Le niveau de commodité des écoles est important pour tous les indicateurs notamment pour le pourcentage d'écoles disposant de points d'eau et de blocs d'hygiène qui sont supérieurs à 80% dans toutes les communes.

Pour les écoles électrifiées, seules les communes de Ziguinchor et de Enampor ont plus de 90%.

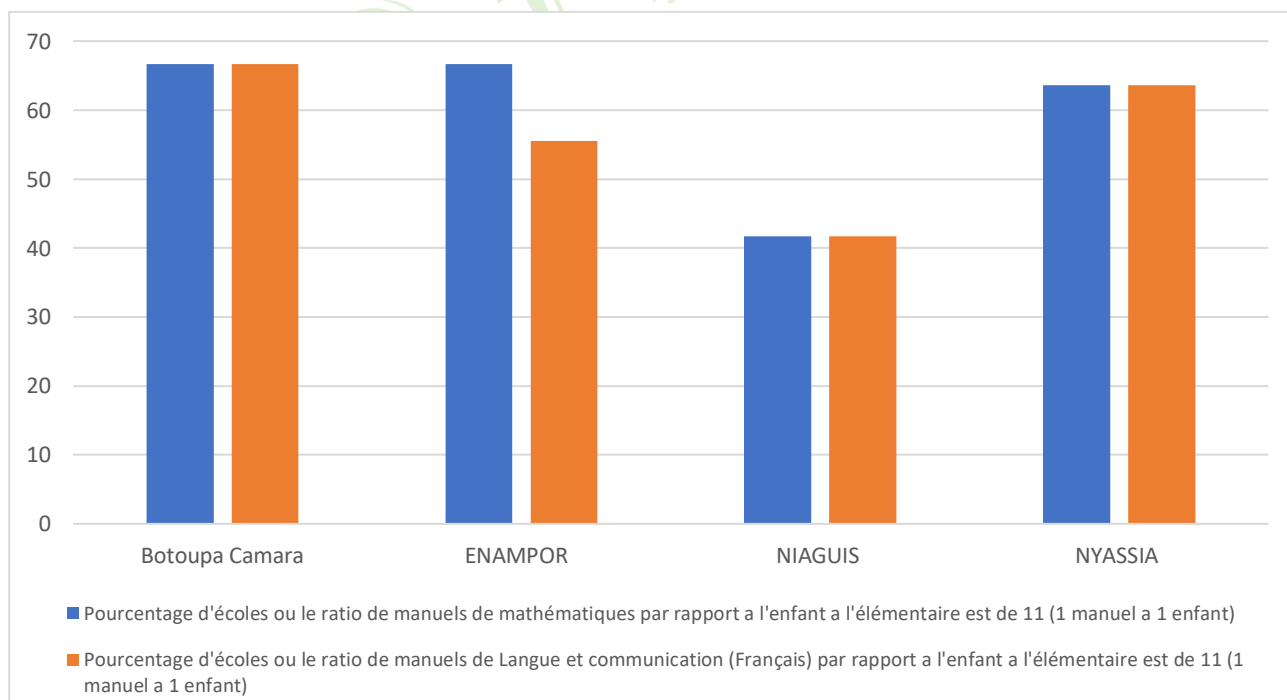


**Graphique 106** : Indicateurs d'accessibilité et de maintien



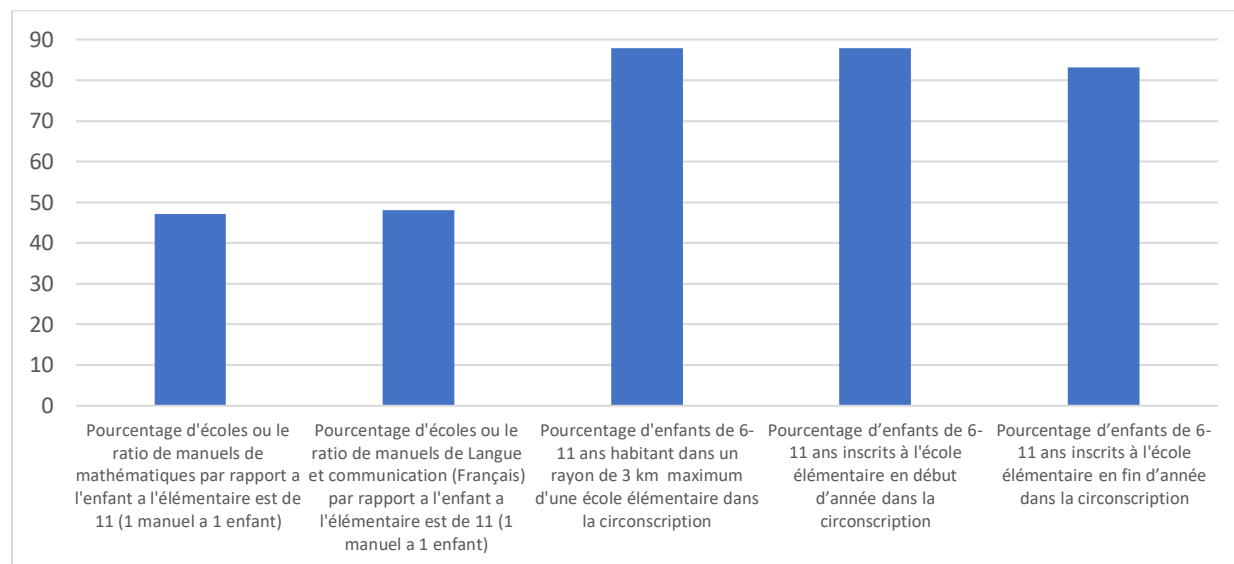
A l'image des indicateurs du niveau de commodité des écoles, ceux liés à l'accès sont globalement satisfaisants avec des taux variant de 78% à 95% respectivement entre Enampor et Niaguis. Le pourcentage d'enfants de 6 à 11 ans ayant terminé une année scolaire est aussi important prouvant une diminution du nombre des abandons.

**Graphique 107** : Ratio Manuel / élève à l'élémentaire



Le ratio manuel /élève à l'élémentaire est de 42% dans la commune de Niaguis, 63% à Nyassia et 67% à Boutoupa Camara Kounda.

**Graphique 108** : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité



Les indicateurs de fréquentation et de maintien des enfants à l'école élémentaire au niveau départemental peuvent être analysés sur deux aspects.

D'abord un faible pourcentage d'écoles (moins de 50%) ayant des manuels mathématiques et de langue suffisant pour les élèves.

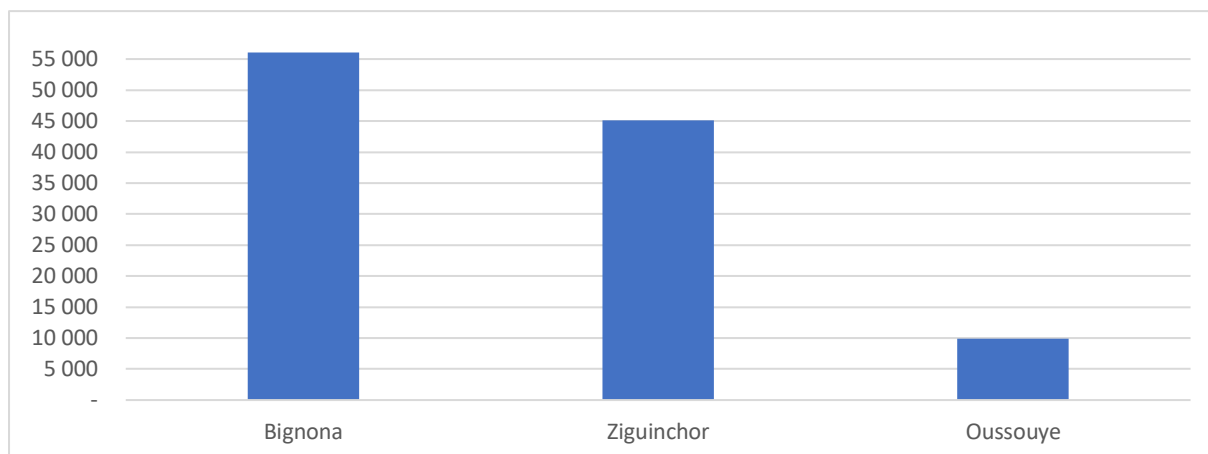
Ensuite, les pourcentages d'enfants habitant dans un rayon de 3 Km de l'école, inscrits à l'élémentaire et ayant terminé l'année sont importants avec des taux avoisinant 87%.

#### **h) Synthèse de la situation régionale de Ziguinchor**

##### **❖ Présentation du sous-secteur élémentaire dans la région de Ziguinchor**

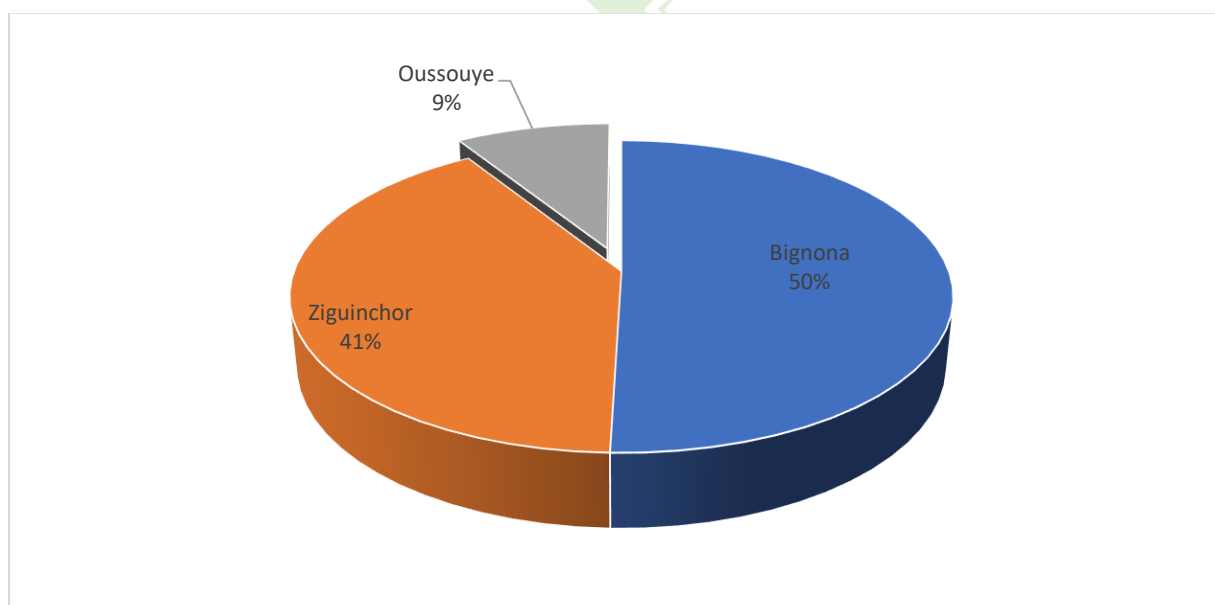
L'effectif des élèves de la région de Ziguinchor est de 111 113. La répartition des élèves au niveau régional suit la même logique que celle de la région par collectivité. En effet, le département de Bignona, ayant 19 communes sur les 30 de la région, accueille plus de la moitié des élèves.

**Graphique 109** : Effectif des élèves de l'élémentaire par département dans la région de Ziguinchor



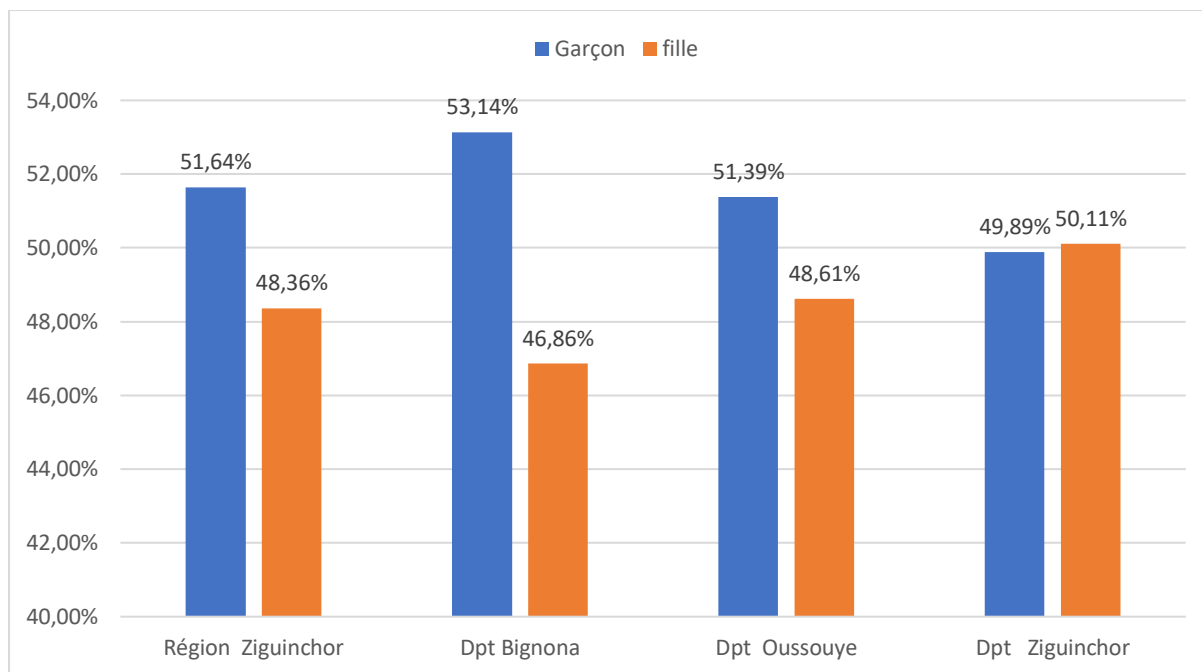
Le département de Oussouye compte moins de 10% des effectifs à l'élémentaire tandis que celui de Ziguinchor enregistre 41%.

**Graphique 110** : Répartition des élèves par département dans la région de Ziguinchor



Dans la région de Ziguinchor, les garçons sont légèrement majoritaires avec 51.8%. Dans le département de Bignona, la proportion des garçons est de 53%, tandis que le département de Oussouye où elle est de 51,39%. Dans le département de Ziguinchor, les filles dominent légèrement avec 50.2%.

**Graphique 111 : Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans les départements de la région de Ziguinchor**



## TROISIEME PARTIE : PRESENTATION RESULTATS 4SB ETAT CIVIL

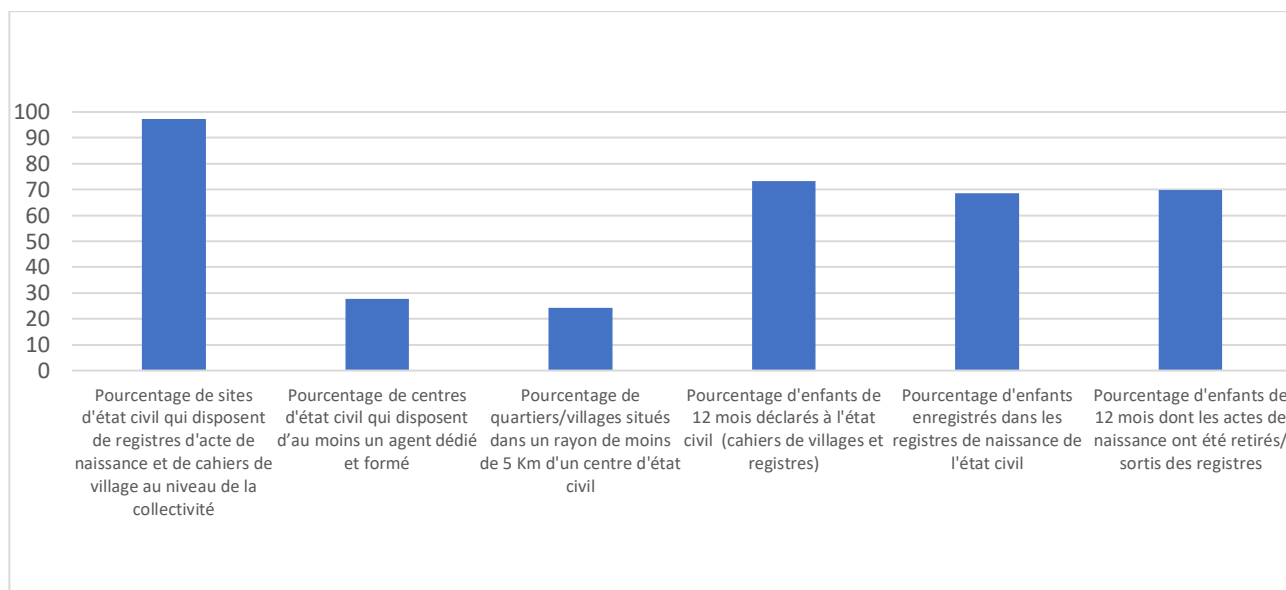
### VII. Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités

| Déterminant          | Indicateurs                                                                                                                            |               |                                                                                                                                |              |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
|                      | Description                                                                                                                            |               | Définition                                                                                                                     | Sources      |
| Intrants             | Pourcentage de sites d'état civil qui disposent de registres d'acte de naissance et de cahiers de village au niveau de la collectivité | Numérateur :  | Nombre de sites d'état civil disposant de registres d'acte de naissance et de cahiers de villages au niveau de la collectivité | CDPE/ Mairie |
|                      |                                                                                                                                        | Dénominateur: | Nombre total de sites d'état civil au niveau de la collectivité                                                                | CDPE/ Mairie |
| Ressources humaines  | Pourcentage de centres d'état civil qui disposent d' au moins un agent dédié et formé                                                  | Numérateur :  | Nombre de centres d'état civil dans la collectivité qui disposent d' au moins d'un agent de l'état civil dédié                 | CDPE/ Mairie |
|                      |                                                                                                                                        | Dénominateur: | Nombre total de centres d'état civil au niveau de la collectivité                                                              | CDPE/ Mairie |
| Ressources humaines  | Pourcentage d' agents dédiés et formés dans les centres d'état civil                                                                   |               | Nombre d' agents dédiés et formés des centres d'état civil au niveau de la collectivité                                        | CDPE/ Mairie |
|                      |                                                                                                                                        |               | Nombre total d' agents des centres d'état civil au niveau de la collectivité                                                   | CDPE/ Mairie |
| Accès Géographique   | Pourcentage de quartier/villages situés dans un rayon de moins de 5 Km d'un centre d'état civil                                        | Numérateur :  | Nombre de Quartier/villages situés dans un rayon de moins de 5 Km d'un centre d'état civil                                     | CDPE/ Mairie |
|                      |                                                                                                                                        | Dénominateur: | Nombre total de Quartier/villages dans la collectivité                                                                         | CDPE/ Mairie |
| Utilisation Initiale | Pourcentage d'enfant de 12 mois déclarés à l'état civil (cahiers de villages et registres)                                             | Numérateur :  | Nombre d'enfants de 0 à 12 mois déclarés à l'état civil de la collectivité                                                     | CDPE/ Mairie |
|                      |                                                                                                                                        | Dénominateur: | Nombre d'enfants de 0 à 12 mois dans la collectivité                                                                           | ANSD         |
| Utilisation Continue | Pourcentage d'enfants enregistrés dans les registres de naissances de l'état civil                                                     | Numérateur :  | Nombre d'enfants de 0 à 12 mois enregistrés dans les registres de naissances de l'état civil                                   | CDPE/ Mairie |
|                      |                                                                                                                                        | Dénominateur: | Nombre d'enfants de 0 à 12 mois dans la collectivité                                                                           | ANSD         |
| Couverture Effective | Pourcentage d'enfants de 0 à 12 mois dont le Volet 1 de l'actes de naissance ont été retirés/ sortis des registres                     | Numérateur :  | Nombre d'enfants de 0 à 12 mois dont les actes de naissance ont été retirés /sortis des registres                              | CDPE/ Mairie |
|                      |                                                                                                                                        | Dénominateur: | Nombre d'enfants de 0 à 12 mois dans la collectivité                                                                           | ANSD         |

## 7.1. Les chiffres clés de l'état civil: Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales de la région de Kolda

### a) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités du Département de Kolda

**Graphique 112** : Indicateurs d'état civil (Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités)



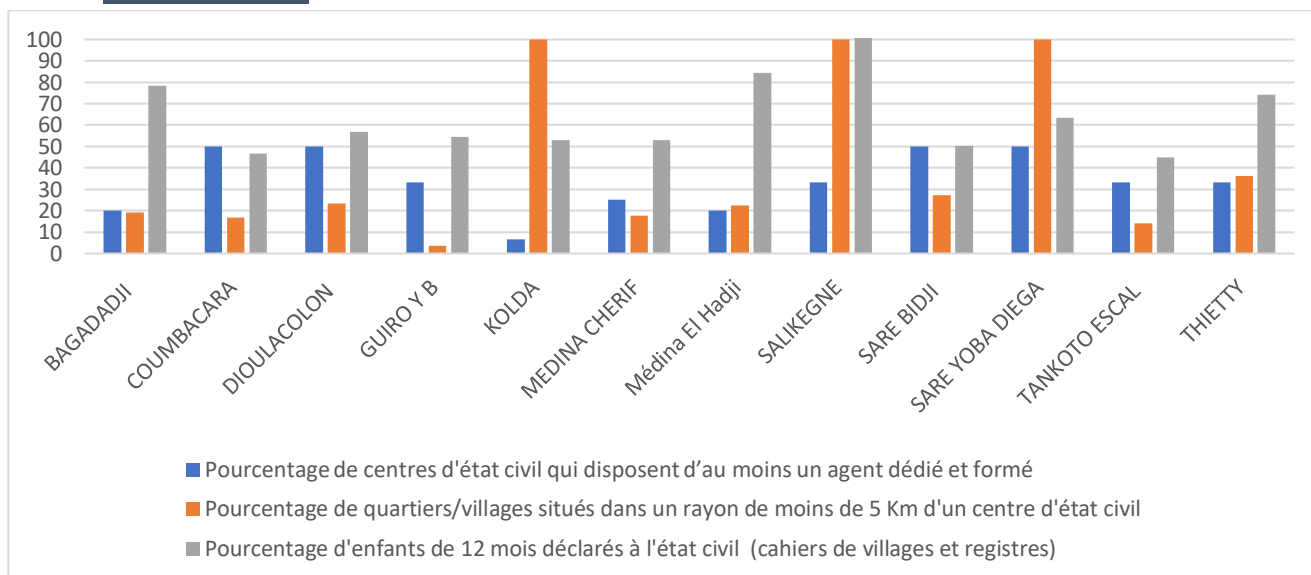
Les indicateurs 4 SB d'état civil dans les communes du département de Kolda présentent des taux différents d'un indicateur à un autre.

En effet, 87% des sites d'état civil des communes du département de Kolda disposent de registres d'actes de naissance et de cahiers de village. Ce qui représente le meilleur taux pour cet indicateur dans le domaine de l'état civil.

De l'autre côté, les indicateurs liés à la déclaration des enfants à l'état civil enregistrent un taux de 59%, les indicateurs liés à l'enregistrement des enfants dans les registres de naissance ont un taux de 57% et ceux liés au retrait des actes de naissance dans les registres un taux de 50%. Tous ces indicateurs sont globalement moyens dans l'ensemble des communes du département de Kolda.

Enfin, les deux indicateurs ayant les faibles taux sont ceux liés au pourcentage de centres d'état civil disposant au moins d'un agent dédié et formé (23%) et ceux liés au pourcentage de quartiers ou villages situés dans un rayon de moins de 5 km d'un centre d'état civil (21%).

**Graphique 113** : Indicateurs d'état civil



Au niveau communal, il est noté une différence significative entre les indicateurs d'une part, et entre les collectivités territoriales, d'autre part. Dans ce cadre, l'analyse porte sur un certain nombre de communes.

Pour les centres d'état civil disposant d'agents dédiés et formés, le taux est faible dans certaines communes comme Kolda avec 9%, Bagadji (20%), Médina Elhadji (20%) et Médina Chérif (24%). Cet indicateur est moyen dans d'autres communes à l'image de Coumbacara, Dioulacolon, Saré Bidji et Saré Yoba Diega où il est évalué à 50%.

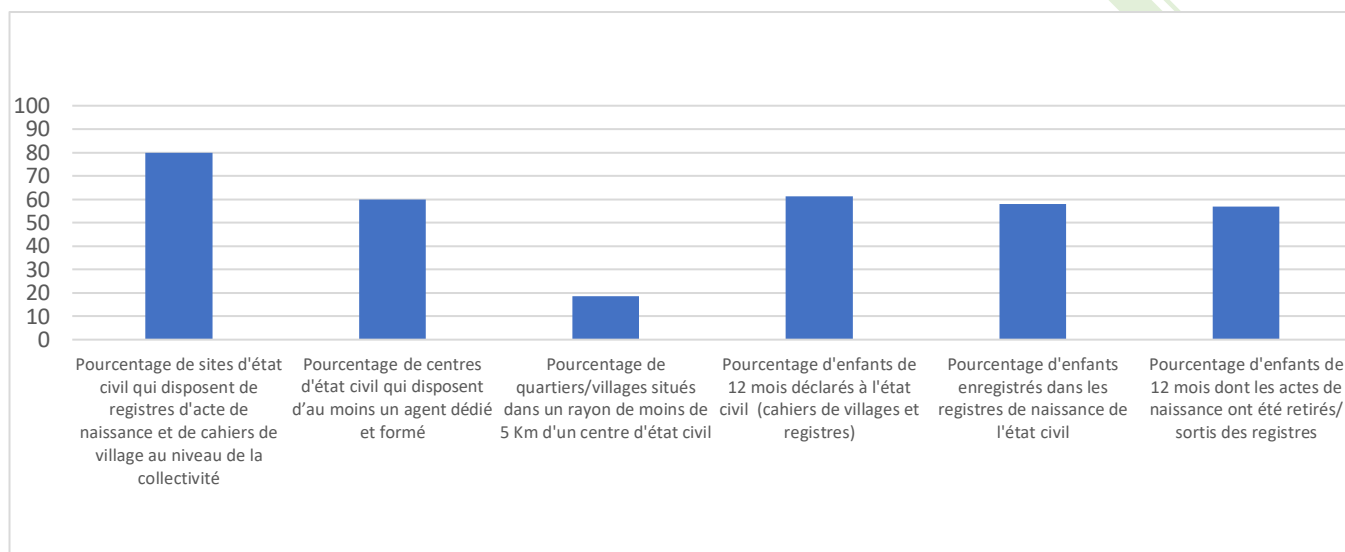
Pour les quartiers ou villages situés à 5 km d'un centre d'état civil, l'indicateur est satisfaisant, il est de 100% dans les communes à faible superficie comme Kolda et Salékégné. Cependant, dans les communes, anciennes communautés rurales, il est inférieur à 50% du fait de la dispersion des villages dans l'espace communal.

Enfin, le pourcentage des enfants déclarés à l'état civil est moyen dans la plupart des communes à l'exception de Salikégné où il est de 198%, Médina Elhadi (80%) et Bagadadji (79%). Le nombre important de déclarations à la naissance dans la commune

de Salikégné s'explique par le fait que beaucoup de villages environnants appartenant aux communes frontalières déclarent leurs enfants dans l'état civil de salikégné.

## b) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales du département de Médina Yoro Foula

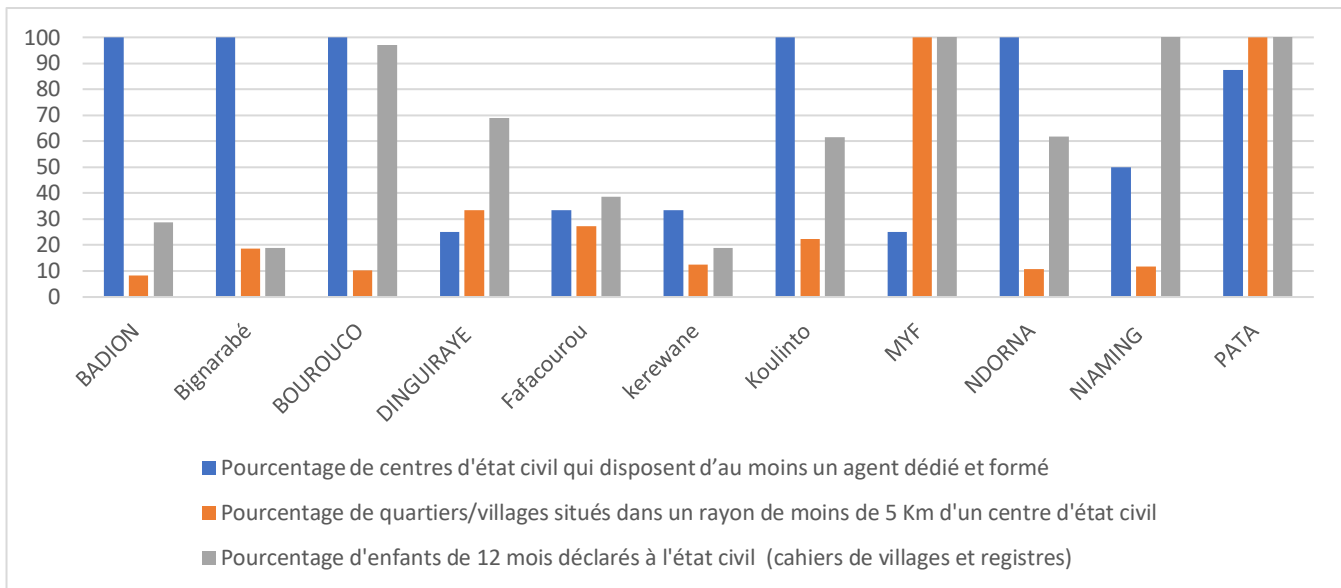
**Graphique 114** : Enregistrement des enfants à la naissance dans les collectivités territoriales de Médina Yoro Foula



A l'image des communes du département de Kolda, celles du département de Médina Yoro Foula enregistrent de bons taux d'indicateurs d'état civil, tous compris entre 59% et 80%, à l'exception du pourcentage de quartiers ou villages situés à 5 km d'un centre d'état civil évalué à moins de 20%.

**Graphique 115** : Indicateurs clés 4 SB d'état civil

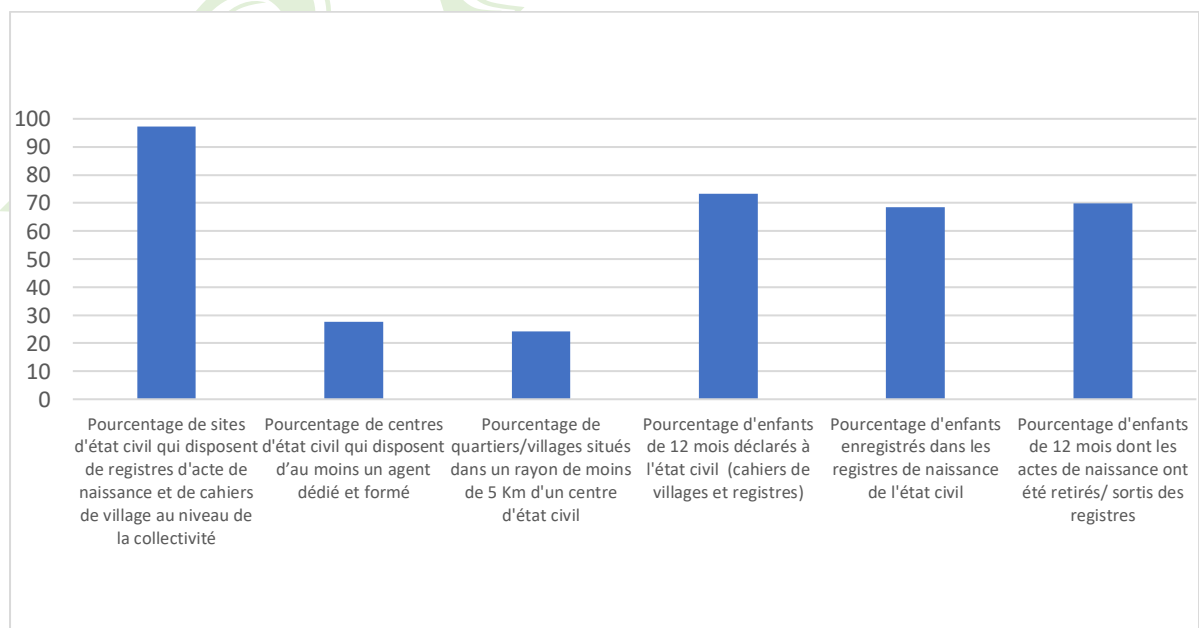




Dans le département de Médina Yoro Foulah, les communes de Pata et de Médina Yoro Foulah disposent des meilleurs indicateurs d'état civil, tandis que les communes de Fafacourou, de Kérawane et de Dinguiraye enregistrent les plus faibles ratios.

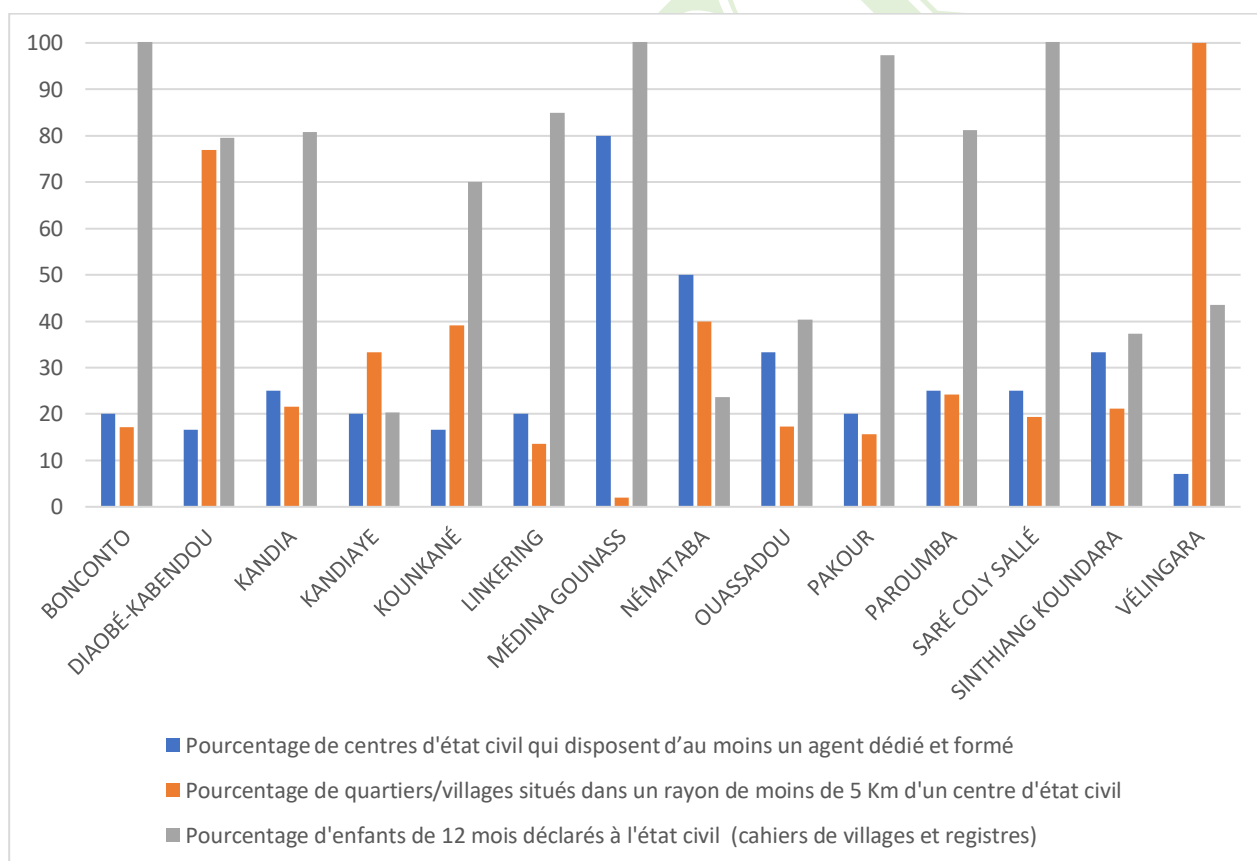
### c) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales du département de Vélingara

**Graphique 116** : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités



Pour les indicateurs d'enregistrement des enfants à la naissance par les communes du département de Vélingara, seuls les ratios liés à la formation du personnel d'état civil et ceux liés à l'accès aux centres d'état civil, du point de vue de la distance, sont faibles. Par contre, la quasi-totalité des sites d'état civil disposent de registres d'actes de naissance et de cahiers au niveau de la collectivité.

**Graphique 117** : Indicateurs clés 4 SB d'état civil

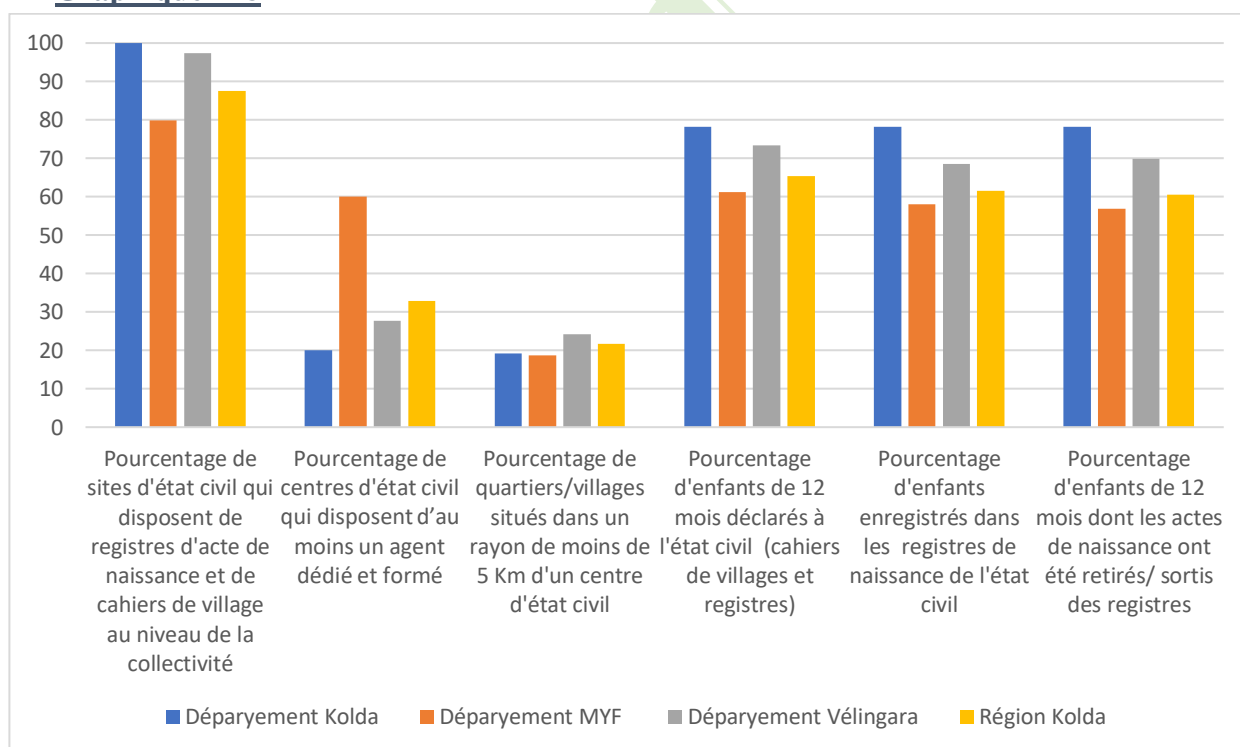


Les indicateurs de l'état civil par commune dans le département de Vélingara montrent des disparités énormes pour ce qui concerne l'accès au service d'enregistrement des faits

d'état civil. En effet, les plus grandes disparités se situent au niveau du nombre de kilomètres séparant le centre d'état civil des villages ou quartiers de la commune. Ces contrastes varient de moins de 5%, dans la commune de Médina Gounass à 100%, dans la commune de Vélingara.

#### d) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales à l'échelle de la région administrative de Kolda

**Graphique 118** : Indicateurs clés 4 SB d'état civil



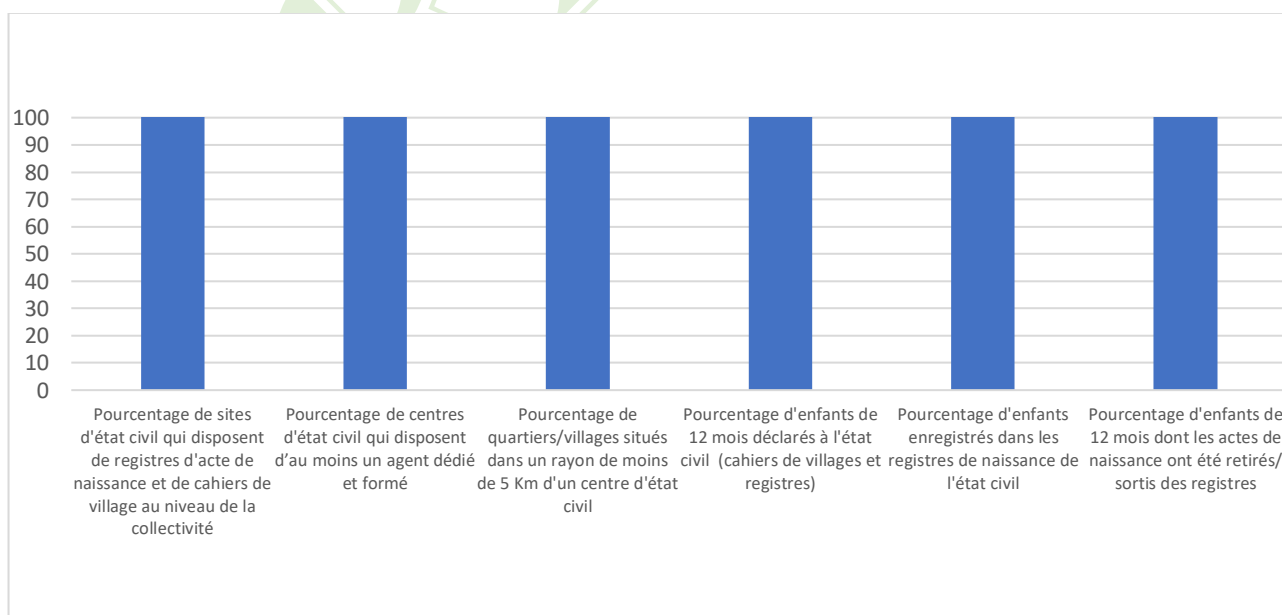
Au niveau régional, la cartographie des indicateurs montre bien la disparité géographique entre les collectivités territoriales de Médina Yoro Foula et celles des autres départements de Kolda et Vélingara.

En effet, une analyse croisée de tous les indicateurs révèle que la moyenne des Collectivités territoriales du département de Médina Yoro Foula est plus faible que la moyenne régionale, à l'exception du ratio de centres d'état civil disposant d'agents dédiés et formés dans lequel les collectivités territoriales du département de Médina Yoro Foula enregistrent 60% alors que les autres Collectivités territoriales des autres départements sont à moins de 25%.

## 7.2. Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales de la région de Sédhiou

### a) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales du département de Bounkling

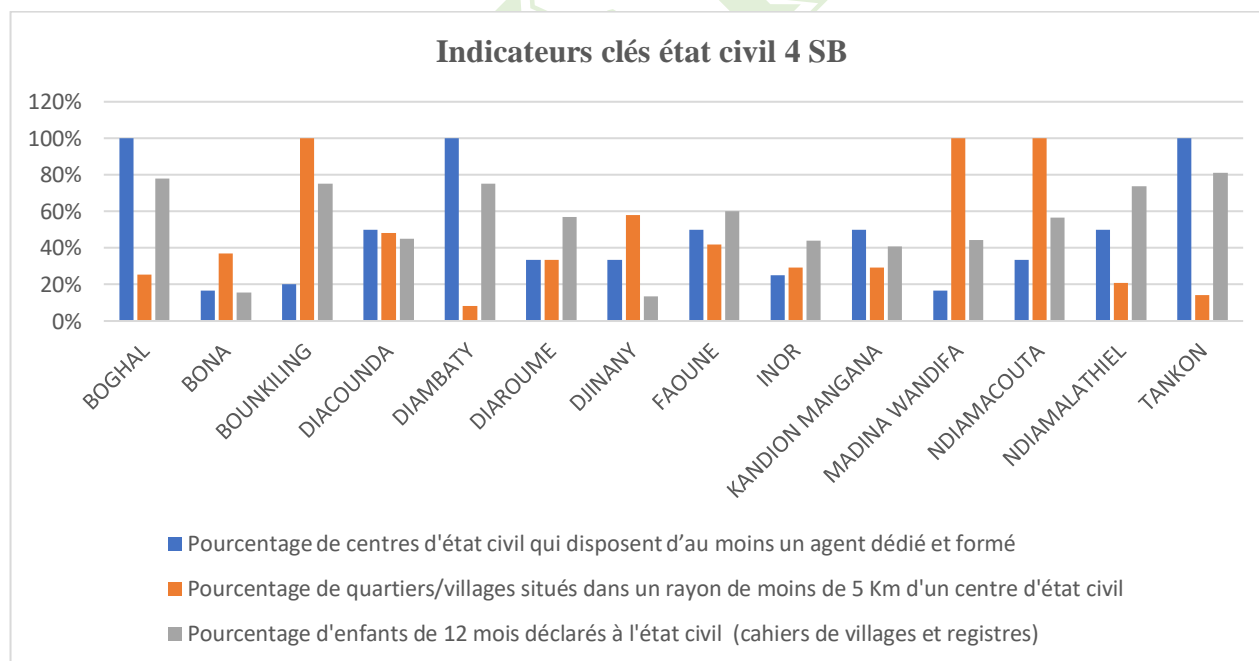
**Graphique 119** : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités



Les indicateurs d'état civil du département de Bounkiling sont marqués par l'importance du pourcentage de sites d'état civil disposant de registres d'actes de naissance ou cahiers (99%) et de la faiblesse des indicateurs lié au pourcentage de centres d'état civil disposant d'un personnel qualifié (33%) et de pourcentage de villages situés à moins de 5 km d'un centre d'état civil.

Par ailleurs, les indicateurs liés à la déclaration et à l'enregistrement des enfants dans les registres sont globalement moyens (52%) au niveau départemental avec des disparités énormes entre les communes.

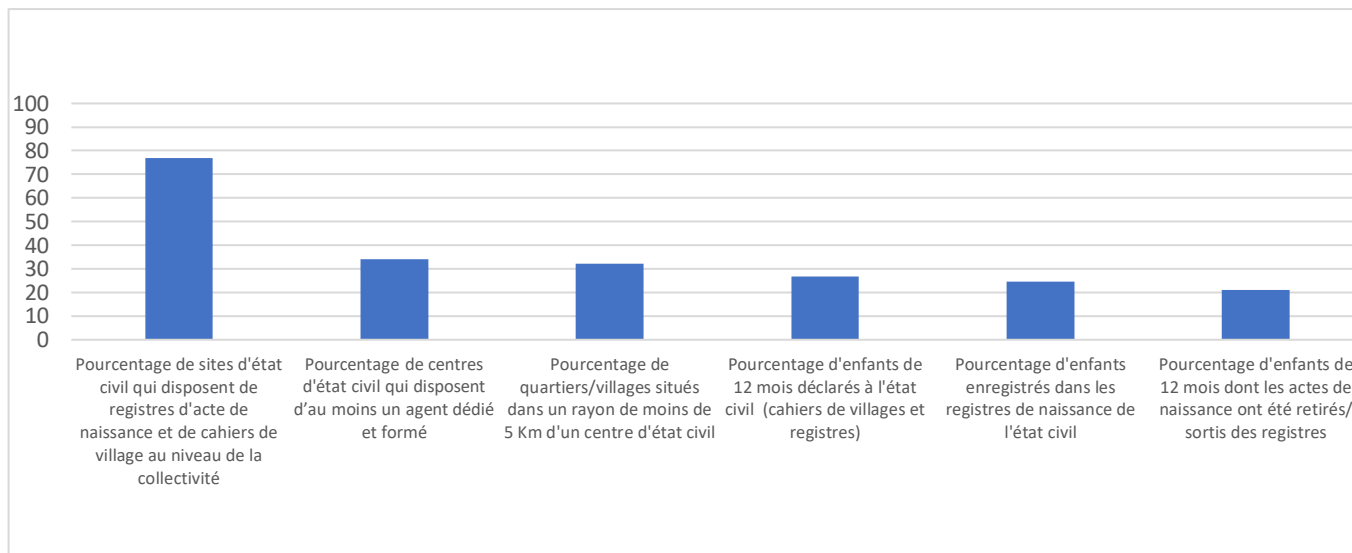
**Graphique 120** : Indicateurs clés 4 SB d'état civil



L'analyse combinée des trois indicateurs clés de l'état civil révèle l'effet disparate des indicateurs au niveau communal. En effet, aucune commune n'a enregistré à la fois de bons scores dans tous les indicateurs. Les bons scores sont souvent notés dans deux des trois ratios dans chaque commune.

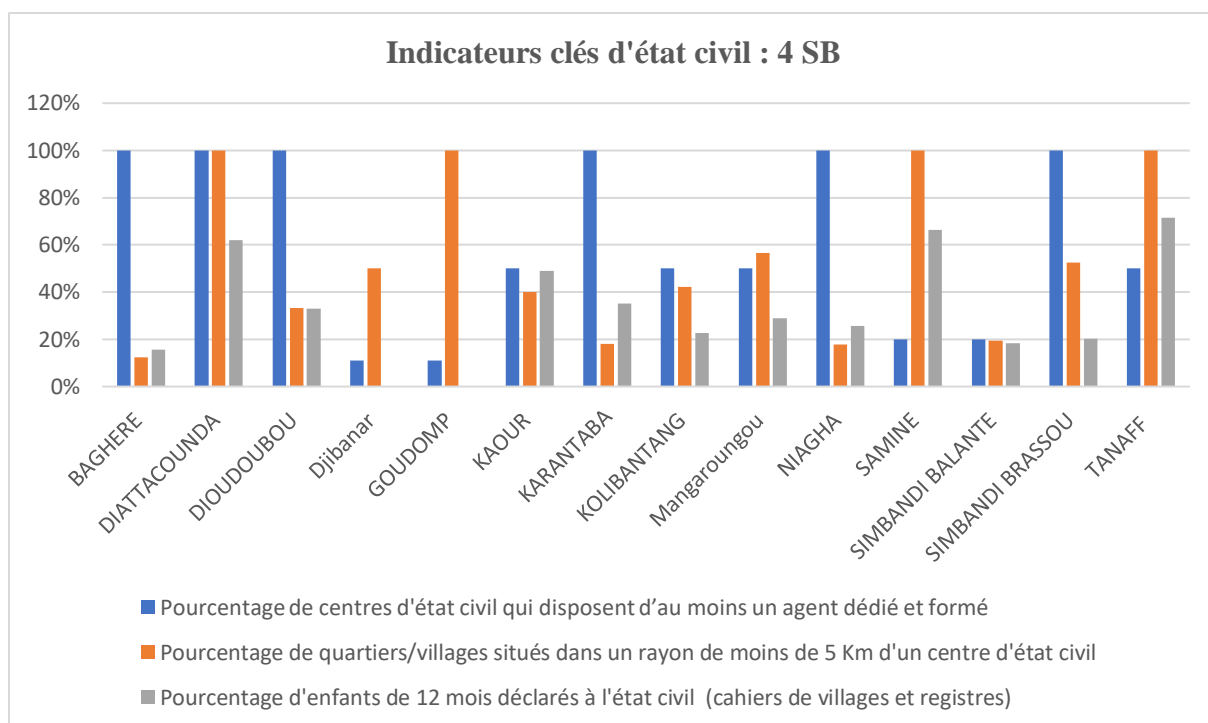
## b) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales du département de Goudomp

**Graphique 121** : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités



Dans les collectivités territoriales du département de Goudomp, les indicateurs d'état civil sont globalement faibles avec des ratios inférieurs à 32% à l'exception du pourcentage de sites d'état civil disposant de registres d'actes de naissance ou de cahiers de villages.

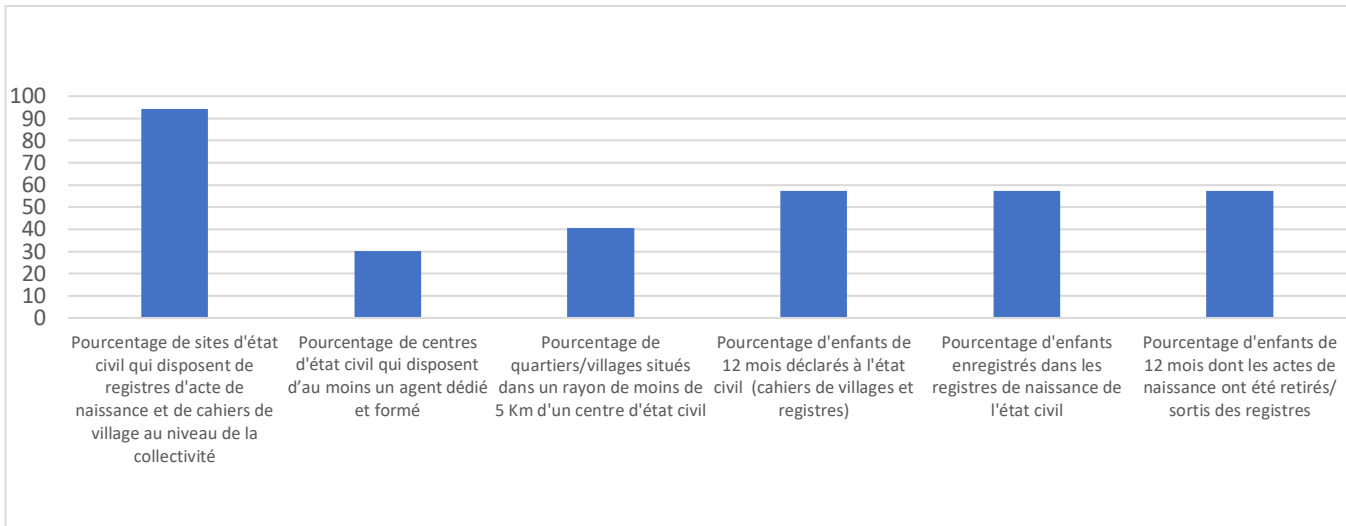
**Graphique 122** : Indicateurs clés 4 SB d'état civil



Les indicateurs clés d'état civil par commune révèlent des contrastes entre les collectivités territoriales du département de Goudomp. Les indicateurs liés au pourcentage d'agents dédiés ou formés et au pourcentage de centres d'état civil situés dans un rayon de 5 km des villages ou quartiers sont les plus importants avec 100% pour la plupart des communes. Par contre, les indicateurs liés à la déclaration des enfants à la naissance sont les plus faibles avec des ratios inférieurs à 50%.

### **c) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales du département de Sédhiou**

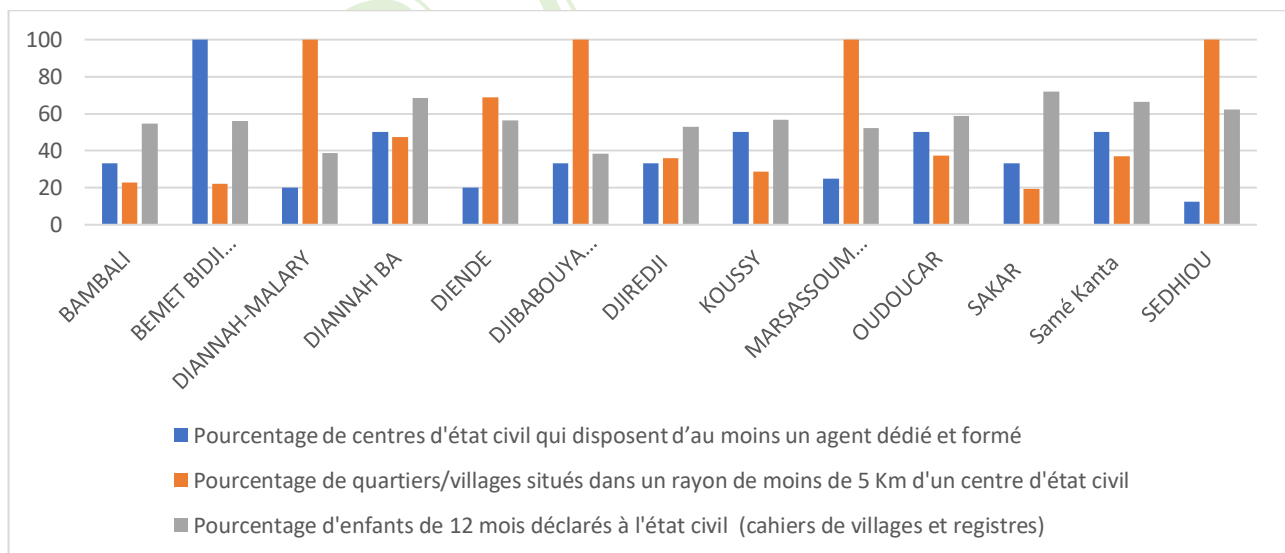
**Graphique 123** : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités



Dans le département de Sédhiou, les six (6) indicateurs d'état civil sont majoritairement moyens.

En effet, le ratio de centres d'état civil disposant de personnel dédié et formé et le ratio de quartiers ou villages situés à moins de 5 km d'un centre d'état civil sont respectivement de 30% et de 40%. Cependant, le pourcentage de sites d'état civil disposant de registres d'actes de naissance ou de cahiers de villages est le plus important des indicateurs avec 94%.

**Graphique 124** : Indicateurs clés 4SB d'état civil



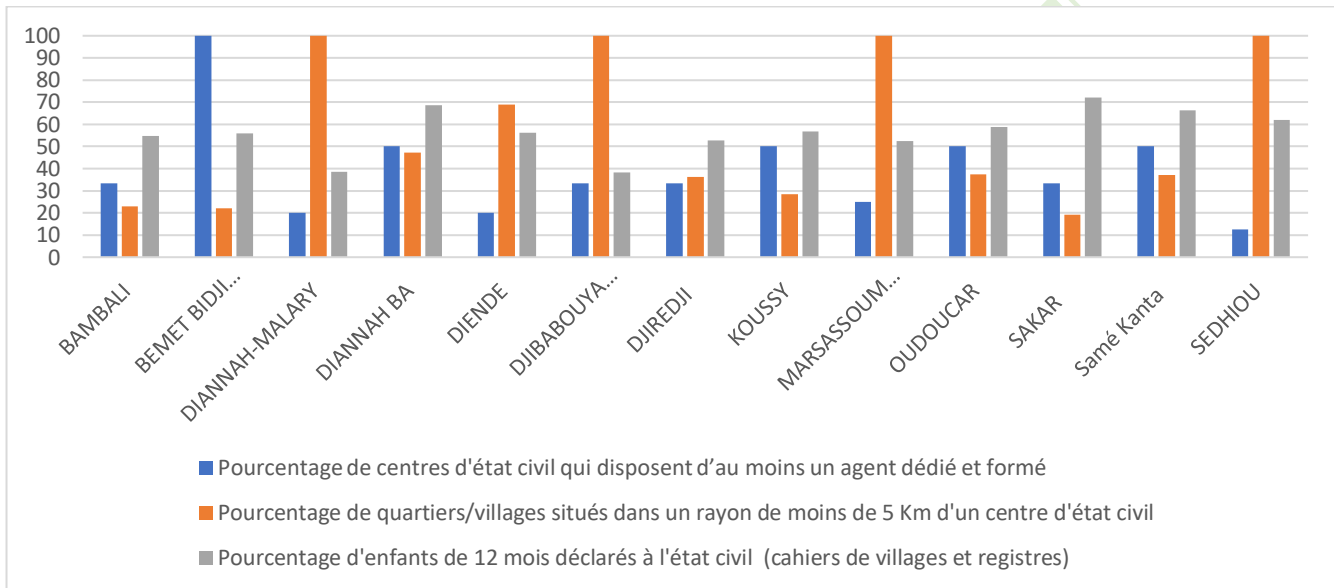
Les trois (3) indicateurs clés de l'état civil sont inégalement répartis entre les communes mais le ratio ayant montré le plus de disparités géographiques est le pourcentage de villages ou de quartiers situés à 5 km. Les communes de Diannah Malary, de



Djibabouya, Marsassoum et Sédhiou ont toutes des ratios de 100%. Par contre, les communes de Sakar (18%), Bemet Bidjiny (21%) et Koussy (25%) ont des taux assez faibles.

**d) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales à l'échelle de la région administrative de Sédhiou**

**Graphique 125** : Indicateurs clés 4SB d'état civil

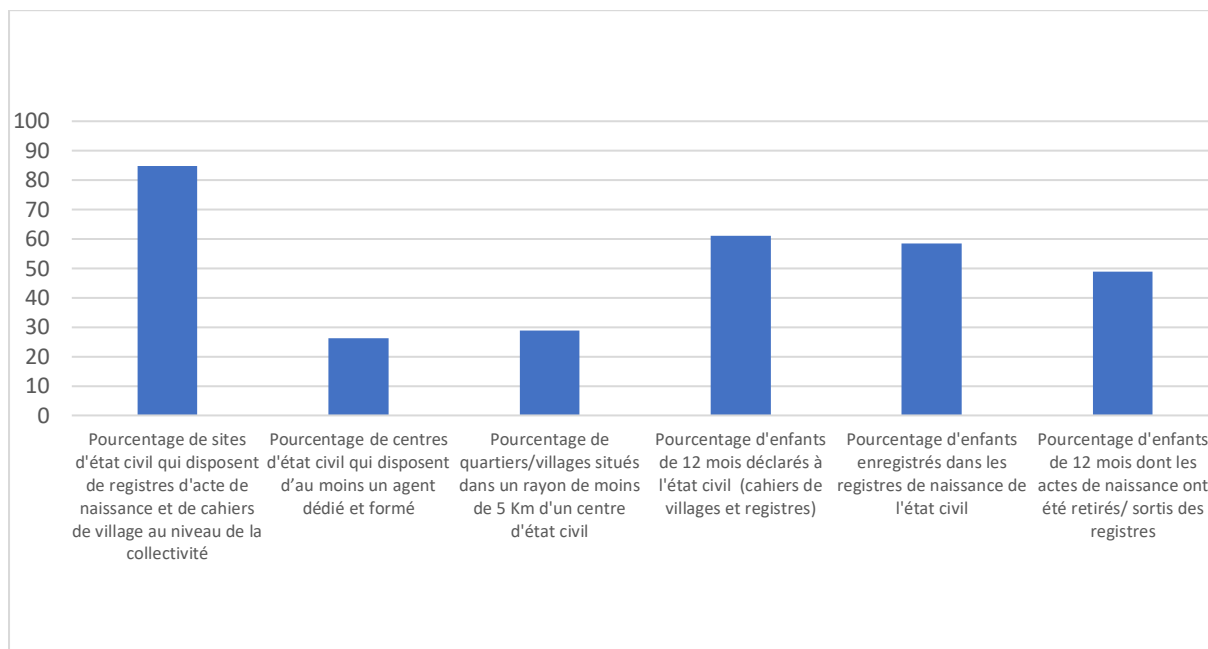


Au niveau régional, les indicateurs d'état civil sont globalement faibles avec des disparités énormes entre les départements. Le département de Goudomp enregistre les ratios les plus faibles de la région.

**7.3. Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales de la région de Ziguinchor**

## a) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales du département de Bignona

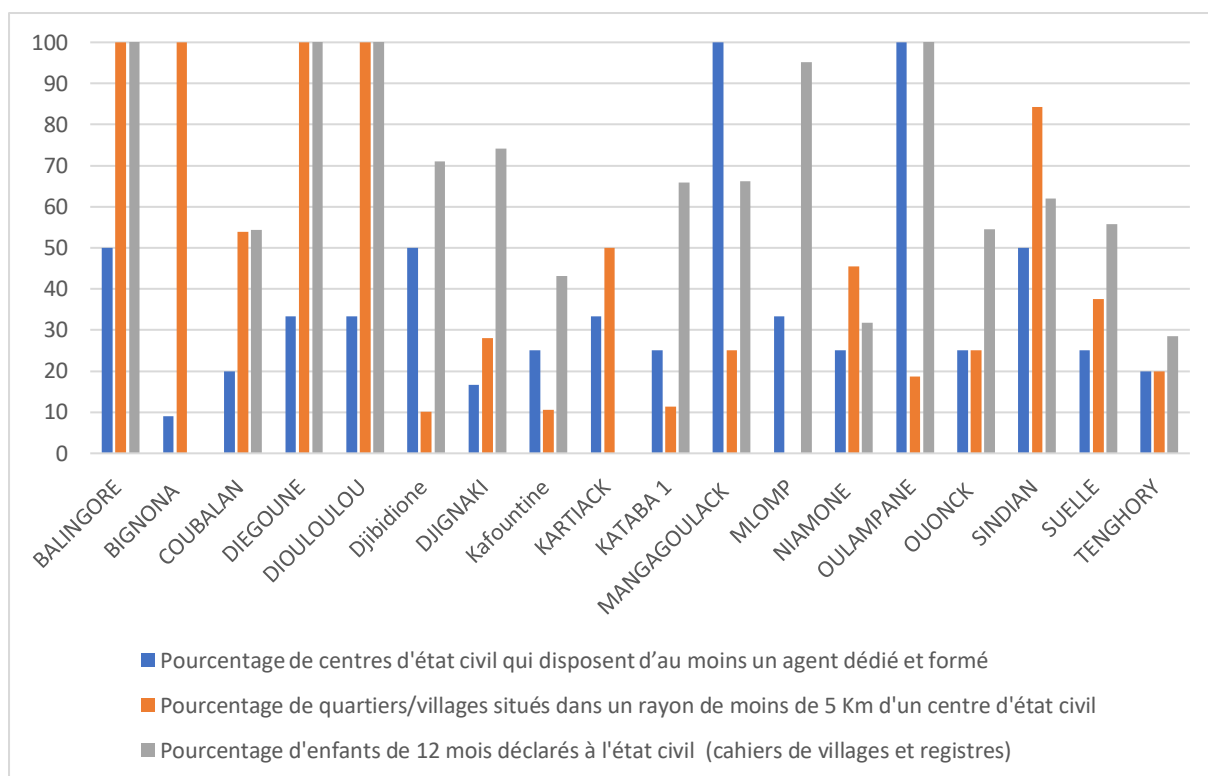
**Graphique 126** : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités



L'enregistrement des enfants à la naissance dans les communes du département de Bignona se présente comme suit :

- 27% des centres d'état civil des communes du département de Bignona disposent au moins d'un agent dédié ou formé, c'est le plus faible indicateur noté.
- 30% seulement des quartiers ou villages du département sont situés à moins de 5 Km d'un centre d'état civil. Cela veut dire que 70% des villageois font plus 5 km pour aller déclarer leurs enfants à l'état civil ou rechercher un extrait de naissance.
- 60% des enfants de moins de 12 mois sont déclarés à l'état civil, 58% sont enregistrés aux registres d'état civil et 50% des actes d'état civil sont retirés ou sortis des registres.
- 85% des sites d'état civil disposent de registres de naissance et ou de cahiers de village/quartier.

**Graphique 127** : Indicateurs clés 4SB d'état civil en 2018



La représentativité des trois indicateurs clés se présente de manière différente dans les dix-neuf communes du département de Bignona comme l'illustre le graphique ci-dessus. En effet, le pourcentage de quartiers ou villages situés dans un rayon de moins de 5 km d'un centre d'état civil et celui d'enfants de 12 mois déclarés à l'état civil se situent entre 84% et 100% dans sept (7) des communes du département. Ces mêmes indicateurs se situent à des taux très faibles notamment dans neuf autres communes du département.

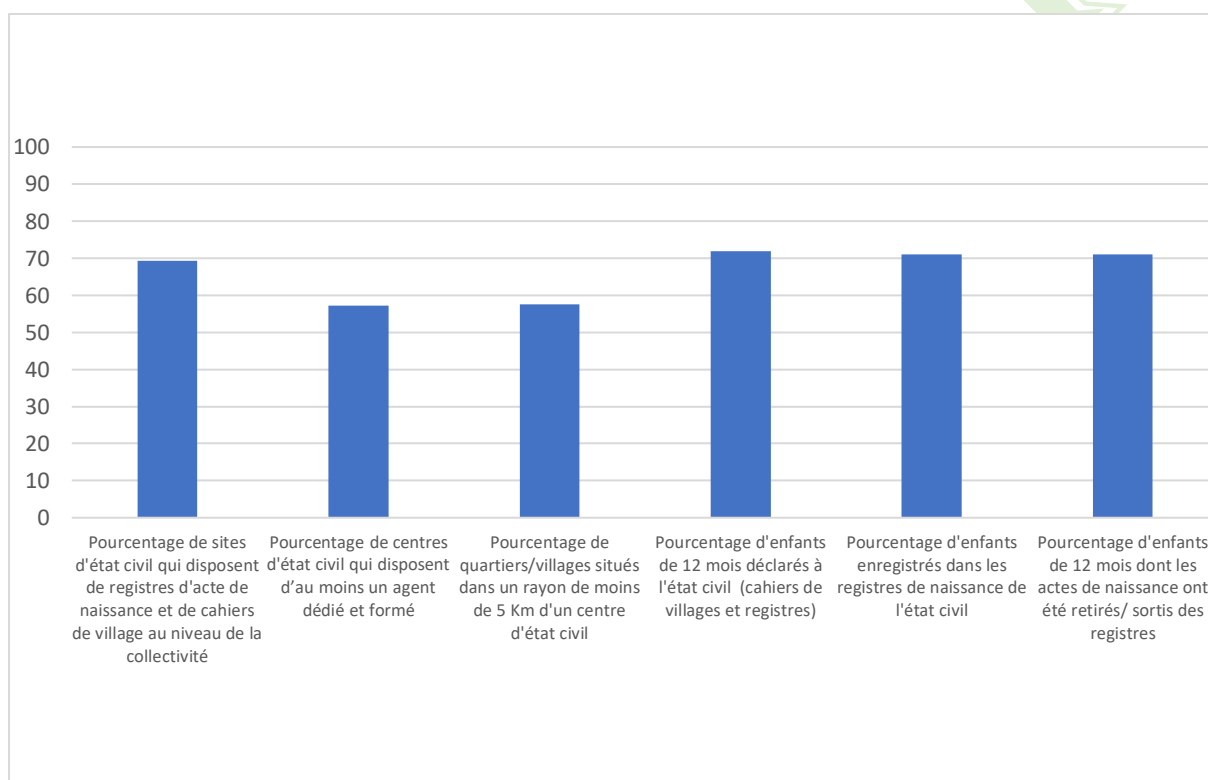
Pour ce qui concerne l'indicateur « pourcentage de centres d'état civil disposant d'au moins un agent dédié et formé », le ratio est de 100% dans deux communes à savoir Oulampane et Mangagoulack. Dans les autres communes, des disparités importantes sont notées allant de 9% à 50% (cf. graphique ci-dessus).

### **b) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales du département de Oussouye**

Dans les communes du département de Oussouye, l'enregistrement des enfants à la naissance est globalement satisfaisant avec des taux allant de 58% à 71% :

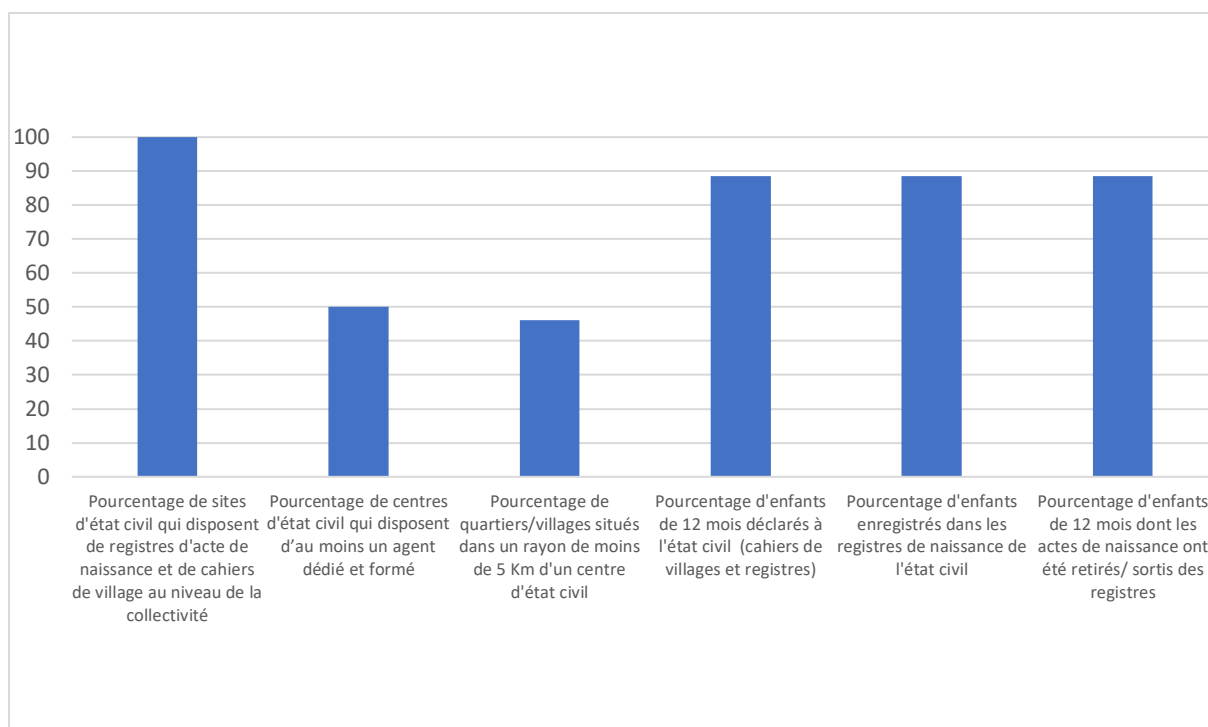
- 58% des centres d'état civil disposent d'au moins d'un agent dédié et formé et, 58% des villages ou quartiers sont situés dans un rayon de moins de 5 Km d'un centre d'état civil ;
- Plus de 70% des enfants de 12 mois du département de Oussouye sont déclarés à l'Etat Civil ;
- 69% des sites d'état civil disposent de registres d'actes de naissance et de cahiers de quartiers/villages.

**Graphique 128** : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités



### c) Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités territoriales du département de Ziguinchor

**Graphique 129** : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités



Dans le département de Ziguinchor, l'enregistrement des enfants à la naissance est à l'image de celui des autres départements de la région avec des taux suivants :

- 47% des quartiers ou villages sont situés dans un rayon de moins de 5 Km d'un centre d'état civil ;
- 50% des centres d'état civil du département disposent d'au moins d'un agent dédié et formé ;
- 89% des enfants de moins de 12 mois sont déclarés à l'état civil et enregistrés dans les registres de naissance.

**QUATRIEME PARTIE : PRESENTATION RESULTATS 4SB DU SECTEUR DE LA SANTE**

**Pour la vaccination**

| Déterminant          | Indicateurs                                                                                                    |                               |                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                    |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                      | Description                                                                                                    |                               | Définition                                                                                                                                                                                                                            | Sources                                                                                                            |
| Intrants             | Pourcentage de disponibilité du Penta                                                                          | Numérateur :<br>Dénominateur: | Nombre de jours de la période considérée sans rupture de Penta<br>Nombre de jours de la période considérée                                                                                                                            | DHI 2 / Carnets de commande, fiches de stock, registre de Mouvements des vaccins                                   |
| Ressources humaines  | Pourcentage de disponibilité du personnel qualifié                                                             | Numérateur :<br>Dénominateur: | Nombre de jours de présence de personnel qualifié<br>Nombre de jours de la période considérée                                                                                                                                         | DHI2/ Autorisation d'absence, Convocation ou invitation à un atelier, Registre de consultation                     |
| Accès Géographique   | Pourcentage de la population cible ayant accès aux services de vaccination                                     | Numérateur :<br>Dénominateur: | Population dans un rayon de 5 km + population vivant au-delà ayant bénéficié d'une stratégie avancée + mobile<br>Population totale cible de la circonscription pour la période considérée                                             | DHI2/ Registre de vaccination, TACAJO, Tableau de la zone de responsabilité, Planning des activités de vaccination |
| Utilisation Initiale | Pourcentage d'enfants âgés d'un an révolu ayant bénéficié au moins du vaccin Penta1 pour la période considérée | Numérateur :<br>Dénominateur: | Nombre d'enfants âgés d'un an révolu ayant reçu le Penta1 sur la période considérée<br>Total de la population cible PEV (Pop. Tot X 0,039) sur la période considérée                                                                  | DHI2/ Registre de vaccination, TACAJO, Tableau de la zone de responsabilité, Rapport mensuel PEV                   |
| Utilisation Continue | Pourcentage d'enfants âgés d'un an révolu ayant reçu le Penta3 pour la période considérée                      | Numérateur :<br>Dénominateur: | Nombre d'enfants âgés d'un an révolu ayant reçu le Penta3 sur la période considérée<br>Total de population cible PEV (Pop. Tot X 0,039) sur la période considérée                                                                     | DHI2/ Registre de vaccination, TACAJO, Rapport de zone Tableau de la zone de responsabilité, Rapport mensuel PEV   |
| Couverture Effective | Pourcentage d'enfants âgés d'un an révolu ayant reçu le Penta3 de bonne qualité pour la période considérée     | Numérateur :<br>Dénominateur: | Nombre d'enfants âgés d'un an révolu ayant reçu le Penta3 de bonne qualité (par rapport aux normes de la chaîne de froids) sur la période considérée<br>Total de la population cible PEV (Pop. Tot X 0,039) sur la période considérée | DHI2/ LOGTAG, Feuilles de Température                                                                              |

## Pour l'accouchement

| Déterminant          | Indicateurs                                                                                                                                                                                                          |               |                                                                                                                                         |                                                                                                            |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                      | Description                                                                                                                                                                                                          |               | Définition                                                                                                                              | Sources                                                                                                    |
| Intrants             | Pourcentage de disponibilité de l'uterotonique (Synthocinone)                                                                                                                                                        | Numérateur :  | Nombre de jours de la période considérée sans rupture de Synthocinone                                                                   | DH12/ Carnets de commande, fiches de stock, registre de distribution journalière de médicaments et vaccins |
|                      |                                                                                                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre de jours de la période considérée                                                                                                |                                                                                                            |
| Ressources humaines  | Pourcentage de disponibilité du personnel qualifié (Médecin, Sage - Femme, Infirmier)                                                                                                                                | Numérateur :  | Nombre de jours de la période considérée avec disponibilité d'au moins un personnel qualifié                                            | DH12/ Autorisation d'absence, Convocation ou invitation a un atelier, Registre de consultation             |
|                      |                                                                                                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre de jours ouvrables de la période considérée                                                                                      |                                                                                                            |
| Accès Géographique   | Pourcentage de la population avec accessibilité à moins de 2 h d'une structure de santé (suivant le moyen de transport le lent et le plus usuel disponible dans la localité)                                         | Numérateur :  | Nombre de population SONUB vivant à moins de 2 h d'une structure de santé                                                               | DH12/ Tableau de la zone de responsabilité                                                                 |
|                      |                                                                                                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre totale de la population cible SONUB                                                                                              |                                                                                                            |
| Utilisation Initiale | Pourcentage d'accouchements réalisés dans la structure                                                                                                                                                               | Numérateur :  | Nombre d'accouchements réalisés dans la structure dans la période considérée                                                            | DH12/ Registre d'accouchement                                                                              |
|                      |                                                                                                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre total de la population cible SONUB                                                                                               |                                                                                                            |
| Utilisation Continue | Pourcentage de femmes ayant été accouchées par un personnel qualifié durant la période considérée                                                                                                                    | Numérateur :  | Nombre de femmes ayant été accouchées par un personnel qualifié durant la période considérée                                            | R DH12/Registre d'accouchement                                                                             |
|                      |                                                                                                                                                                                                                      | Dénominateur: | Nombre total de la population cible SONUB                                                                                               |                                                                                                            |
| Couverture Effective | Pourcentage de femmes ayant été accouchées par un personnel qualifié avec prise en charge moins de 15 mn après l'arrivée de la parturiente avec l'utilisation correcte du pantographe selon les normes et protocoles | Numérateur :  | Nombre de femmes ayant été accouchées par un personnel qualifié avec utilisation correcte du pantographe selon les normes et protocoles | DH12/ Registre d'accouchement                                                                              |
|                      |                                                                                                                                                                                                                      | Dénominateur  | Nombre total de la population cible SONUB                                                                                               |                                                                                                            |

## Pour la nutrition PECMAS

| Déterminant          | Indicateurs                                                                                                                                               |               |                                                                                                                                        |                                                                            |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
|                      | Description                                                                                                                                               |               | Définition                                                                                                                             | Sources                                                                    |
| Intrants             | Pourcentage de disponibilité du plumpy nut                                                                                                                | Numérateur :  | Nombre de jours de la période considérée sans rupture du plumpy                                                                        | Carnets de commande, fiches de stock, registre CREN                        |
|                      |                                                                                                                                                           | Dénominateur: | Nombre de jours de la période considérée                                                                                               |                                                                            |
| Ressources humaines  | Pourcentage de PP sanitaire de la circonscription ayant au moins un personnel qualifié (Médecin, Sage - Femme, Infirmier) formé sur le protocole de PECMA | Numérateur :  | Nombre de PP sanitaires de la circonscription avec au moins un personnel qualifié formé sur le protocole PECMA                         | Autorisation d'absence, Convocation ou invitation a un atelier             |
|                      |                                                                                                                                                           | Dénominateur: | Nombre total de PP sanitaire dans la circonscription                                                                                   |                                                                            |
| Accès Géographique   | Pourcentage de la population cible couvert par les services de dépistage de la MA                                                                         | Numérateur :  | Population dans un rayon de 5 km + population vivant au-delà couvert par les services de dépistage de la MA pour la période considérée | Registre CREN TACAJO, Tableau de la zone de responsabilité                 |
|                      |                                                                                                                                                           | Dénominateur: | Population totale cible de la circonscription pour la période considérée                                                               |                                                                            |
| Utilisation Initiale | Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans identifié MAS                                                                                                     | Numérateur :  | Nombre d'enfants de moins de 5 ans dépistés MAS                                                                                        | Registre CREN TACAJO, Tableau de la zone de responsabilité                 |
|                      |                                                                                                                                                           | Dénominateur: | Nombre totale de la population MAS attendue pour la période considérée                                                                 |                                                                            |
| Utilisation Continue | Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans identifié MAS et admis dans le programme PECMAS                                                                   | Numérateur :  | Nombre d'enfants de moins de 5 ans identifié MAS et admis dans le programme PECMAS                                                     | Registre CREN TACAJO, Rapport de zone Tableau de la zone de responsabilité |
|                      |                                                                                                                                                           | Dénominateur: | Nombre totale de la population MAS attendue pour la période considérée                                                                 |                                                                            |
| Couverture Effective | Pourcentage des enfants MAS de moins de 5 ans guéri                                                                                                       | Numérateur :  | Nombre d'enfants MAS de moins de 5 ans guéri                                                                                           | Registre CREN TACAJO, Tableau de la zone de responsabilité                 |
|                      |                                                                                                                                                           | Dénominateur: | Nombre d'enfants de moins de 5 ans identifié MAS et admis dans le programme PECMAS                                                     |                                                                            |



## VIII. Prise en charge de l'accouchement des femmes

Dans le domaine de la Santé et l'action sociale, la stratégie de collecte des données adoptée est sectorielle. En effet, les données analysées dans ce rapport sont tirées de la plateforme DHIS2 qui privilégie certains indicateurs clés suivis par le Ministère en charge du secteur de la santé.

Pour Rappel le DHIS2 est développé par le Health Information Systems Programme (HISP), version 2 en tant que processus ouvert. Le Sénégal utilise cette plateforme pour la gestion de l'information sanitaire. Elle est une déterminante de la performance des cases, postes, centres de santé et hôpitaux. Bref, de la politique sanitaire d'une manière plus large.

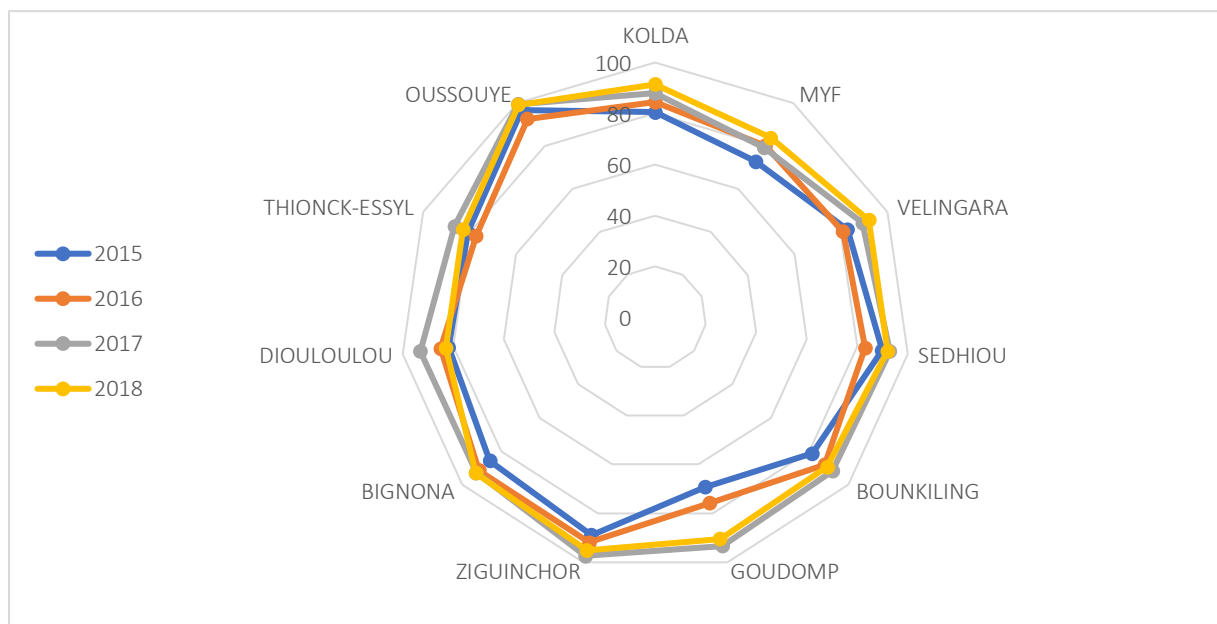
L'utilisation du DHIS2 dans le cadre l'obtention des données sanitaire constitue un handicap car certains indicateurs 4SB ne sont pas pris en charge par la plateforme d'une part, et la plupart des données collectées ne sont pas désagrégées à l'échelle communale, d'autre. Ainsi, l'approche adoptée dans l'analyse de cette partie du rapport se réfère aux données par district ou par département.

### 8.1. Accouchement assisté par du personnel qualifié

#### ❖ Prise en charge de l'accouchement globalement satisfaisant.

L'accouchement assisté par du personnel qualifié est une mesure préalable indispensable pour que toutes les complications nécessitant des soins obstétricaux d'urgence puissent être traitées à temps.

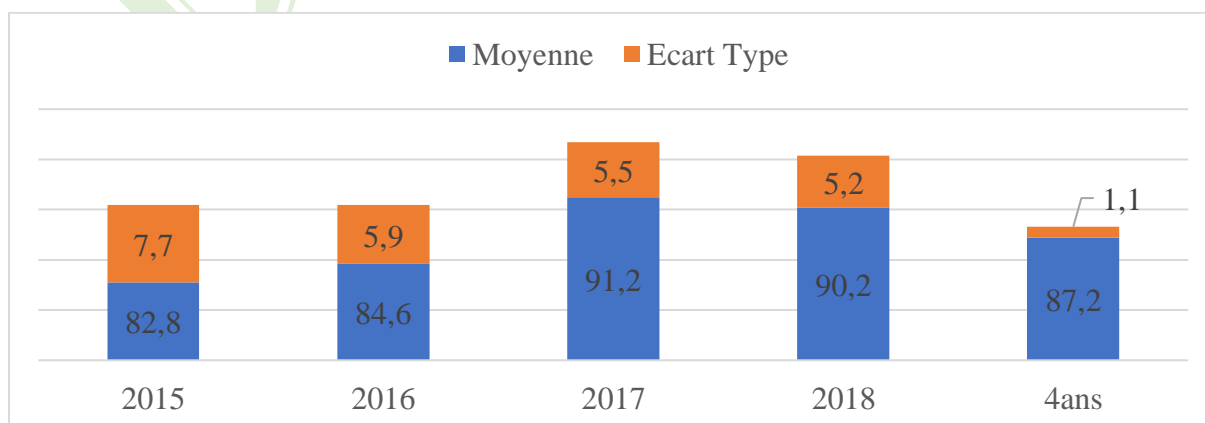
**Graphique 130** : Evolution du taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié entre 2015 et 2018 par district



**Source** : DHIS2, MSAS

Le graphique ci-dessus indique une évolution positive entre 2015 et 2018 en termes d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans les districts du Pôle Casamance. Ce taux est passé de 82% à 90% entre 2015 et 2018 et se stabilise en moyenne à 87,2% durant les 4 ans. Par ailleurs, on note de faibles disparités annuelles entre districts. L'écart-type annuel entre districts est passé de 7,7% en 2015 à 5,2% en 2018. Ces résultats indiquent les efforts des autorités sanitaires dans l'amélioration de la prise en charge de l'accouchement dans les structures de santé du Pôle Casamance.

**Graphique 131** : Disparités entre districts

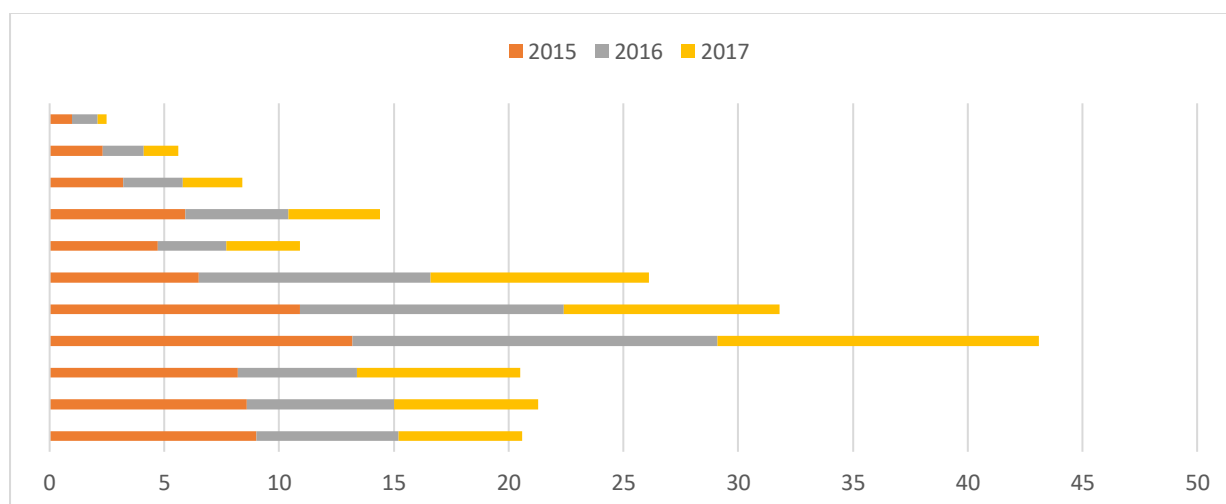


**Source** : DHIS2, MSAS

## 8.2. Accouchements à domiciles vus

Les accouchements à domiciles sont encore présents au sein des populations.

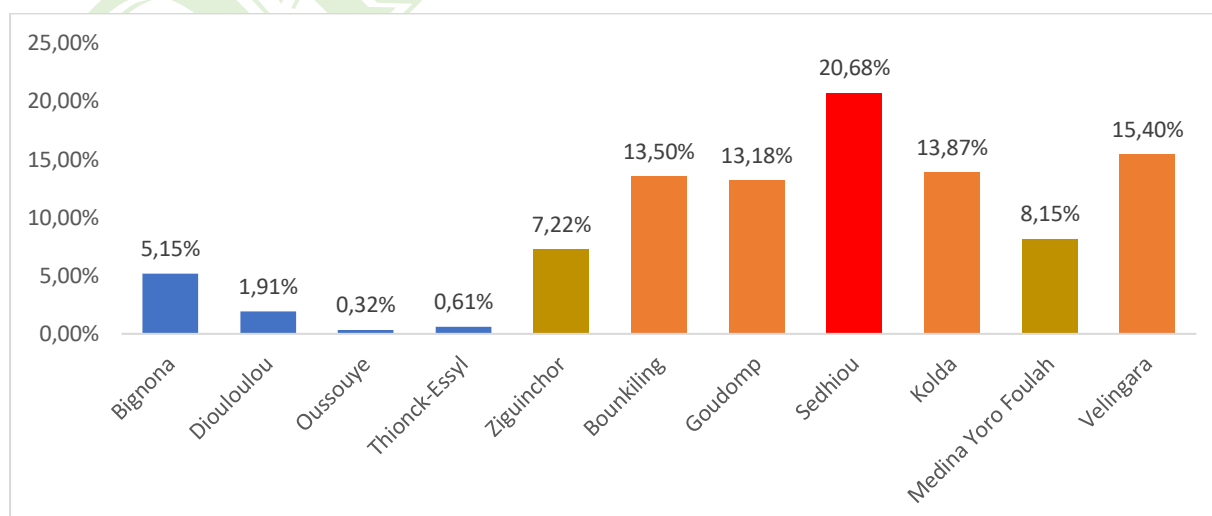
**Graphique 132** : Taux d'accouchement à domicile vus entre 2015 et 2018



Source : DHIS2, MSAS

Le nombre total d'accouchements à domiciles vus dans les districts sanitaires du Pôle Casamance est estimé à 17733 dont 4419 en 2015, 4554 en 2016, 4391 en 2017 et 4369 en 2018. Les régions de Sédhiou et Kolda sont les plus touchées par ce phénomène avec respectivement 47,36% et 37,43% des cas enregistrés. Le phénomène est moins présent dans les districts de la région de Ziguinchor avec un taux de 15,21%.

**Graphique 133** : Répartition des accouchements à domicile vus entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance



Source : DHIS2, MSAS

### 8.3. Mortalité maternelle et néonatale

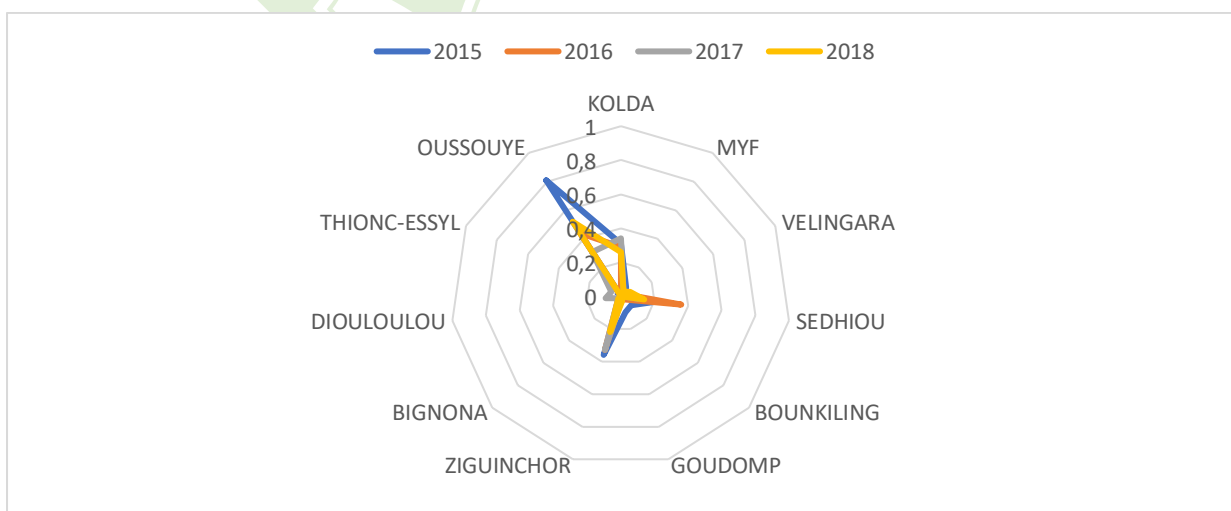
La mortalité maternelle désigne « le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison, quelle qu'en soit la durée ou la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés, mais ni accidentelle, ni fortuite ». Le taux de mortalité maternelle (TMM) correspond au nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

La mortalité néonatale est l'ensemble des enfants nés vivants mais décédés entre la naissance et le 28<sup>e</sup> jour de vie. On distingue la « mortalité néonatale précoce », pour les décès durant la première semaine, de la « mortalité néonatale tardive », pour ceux des trois semaines suivantes.

❖ **Ratio de mortalité maternelle globalement faible, mais encore présent dans certains districts et, une évolution instable du taux de mortalité néonatale notée.**

Le ratio de mortalité maternelle est globalement faible dans les 12 districts du Pôle Casamance. La moyenne, entre districts, sur les 4 ans est de 1‰ avec un écart-type moyen de 0,2‰.

**Graphique 134** : Ratio de mortalité maternelle



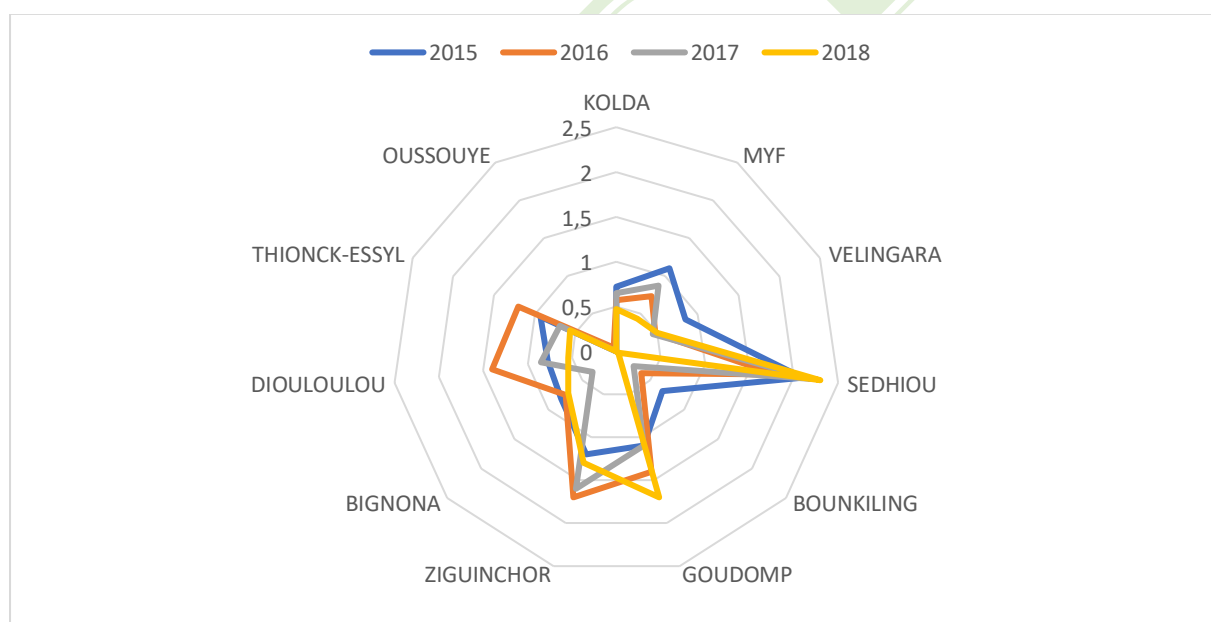
Source : DHIS2, MSAS

Malgré le résultat d'une baisse tendancielle d'une année à une autre, le phénomène reste tout de même encore assez présent dans les districts de Oussouye, de Ziguinchor, de Kolda et de Sédhiou.

En ce qui concerne la mortalité néonatale, on note une baisse tendancielle du taux entre 2015 et 2018. La moyenne sur les 4 ans est de 0,9% avec un écart-type moyen de 0,6%.

Le graphique indique que les taux les plus élevés sont notés dans les districts de Sédhiou, de Goudomp et de Ziguinchor. Les districts de Oussouye et de Bounkiling ont obtenu les meilleurs résultats durant les 4 années.

**Graphique 135** : Evolution du taux de mortalité néonatale entre 2015 et 2018



Source : DHIS2, MSAS

#### 8.4. Conclusion partielle

Les performances obtenues en termes de santé maternelle et néonatale sont globalement satisfaisantes même s'il existe encore des améliorations à faire.

En ce qui concerne la qualité de l'accouchement, le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié est estimé à 86,63% en moyenne sur les 4 années avec un écart moyen

de 2,04% entre régions. Cependant, malgré ce résultat globalement satisfaisant, un total de 17733 accouchements à domicile vus a été recensé dans le Pôle Casamance durant les 4 années. La région de Sédhiou est la plus touchée par ce phénomène avec un total de 8399. L'écart moyen entre les régions est de 2143.

Les ratios de mortalité maternelle et néonatale sont globalement faibles au niveau du pôle. Ils sont estimés respectivement à 0,14% et à 0,87% en moyenne sur les 4 années.

## **IX. Prise en charge de la vaccination des enfants**

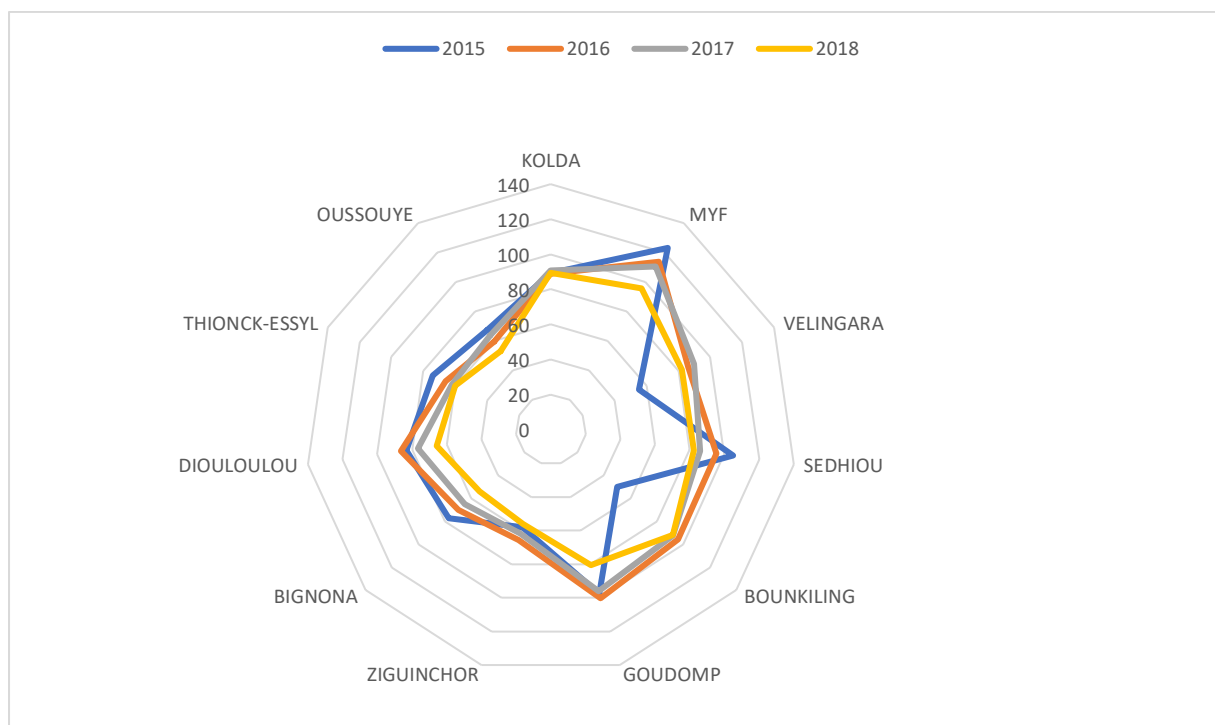
### **9.1. Couverture au penta 3**

Le vaccin pentavalent appelé aussi Penta protège en une injection de cinq infections majeures : diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B et Haemophilus influenzae type b (Hib). Ce vaccin associe l'anatoxine tétanique, l'anatoxine diphtérique, le vaccin anticoquelucheux à germes entiers, le vaccin recombinant adsorbé de l'hépatite B et le polysaccharide Haemophilus influenzae de type B. Il existe, le Penta 1, le Penta 2 et le Penta 3.

**❖ Une moyenne de couverture au penta3 inférieure à 80% sur les 4 ans.**

Le taux de couverture moyen au Penta 3 est estimé à 79,9% sur les 4 ans avec un écart-type moyen entre les districts de 18,1%.

**Graphique 136** : Evolution du taux de couverture au penta 3



**Source** : DHIS2, MSAS

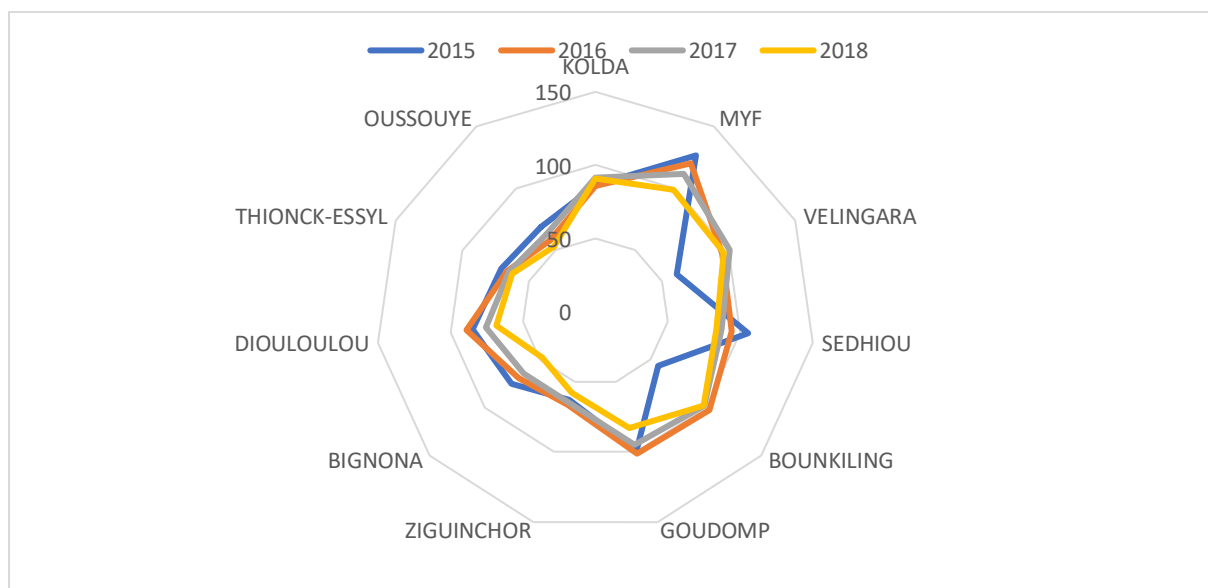
Les meilleurs taux de couverture au Penta 3 ont été enregistrés dans les districts de MYF, Goudomp, Sédhiou, Bounkiling et Kolda qui ont tous dépassé la barre des 80%. Le taux de couverture le plus faible a été noté dans le district de Ziguinchor avec un taux moyen de 60,3% sur les 4 ans.

## 9.2. Couverture au penta 1

❖ **Une moyenne de couverture au penta 1 de 80,9% sur les 4 ans**

Le taux de couverture moyen au Penta 1 est estimé à 80,9% sur les 4 ans avec un écart type moyen entre les districts de 19,4%.

**Graphique 137** : Evolution du taux de couverture au penta 1



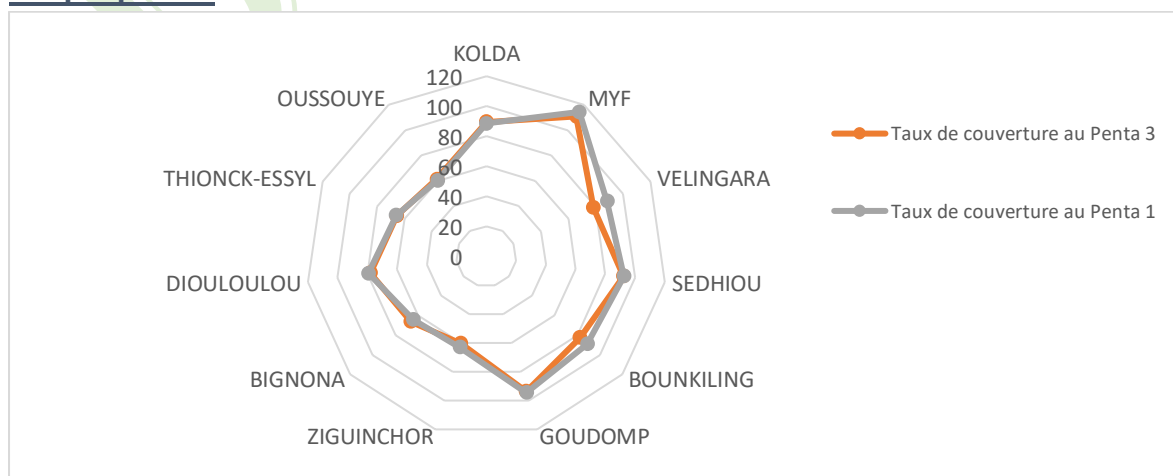
**Source** : DHIS2, MSAS

Les meilleurs taux de couverture au Penta 1 ont été enregistrés dans les districts de MYF, Sédhiou, Goudomp, Bounkiling, Kolda et Vélingara qui ont tous dépassé la barre des 80%. Le taux de couverture le plus faible a été noté dans le district de Oussouye avec un taux moyen de 60,13% sur les 4 ans.

### 9.3. Synthèse

Pour les antigènes principaux analysés dans le cadre du rapport, le taux de couverture moyen enregistré est de 79,4% et un Ecart moyen de 12% entre les antigènes.

**Graphique 138** : Evolution du taux de couverture du Penta 1 & Penta 3





**Source : DHI2, MSAS**

Les meilleurs taux de couverture ont été enregistrés pour le Pneumo 3 et le Penta 1 qui ont tous dépassé la barre des 80% de couverture. Le taux de couverture le plus faible concerne le BCG avec un taux moyen de 74,9%.

## **X. Prise en charge de la nutrition des enfants**

La nutrition est analysée sur la base de trois indicateurs : la Malnutrition aigüe globale (MAG), la malnutrition aigüe sévère (MAS) et l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans.

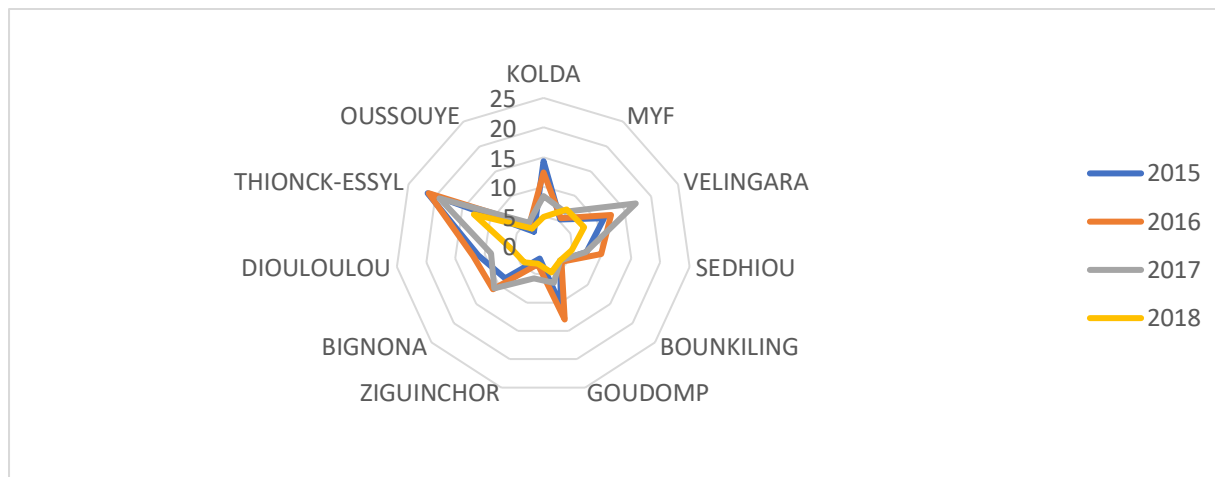
### **10.1. Malnutrition aigüe globale (MAG)**

Par « malnutrition », on entend les carences, les excès ou les déséquilibres dans l'apport énergétique et/ou nutritionnel d'une personne. Ce terme couvre 2 grands groupes d'affections.

**❖ Une réduction de la malnutrition aigüe globale (MAG) de 3,34% en moyenne est notée entre 2015 et 2018.**

En moyenne, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) est passé de 8,89% à 5,65%. Les districts de Thionck-Essyl et de Vélingara ont été les plus affectés avec respectivement 18,75% et 18,16% d'enfants touchés par la MAG en moyenne. L'écart type moyen entre les districts est, quant à lui, passé de 5,7% à 4,7%.

**Graphique 139** : Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) entre 2015-2018.



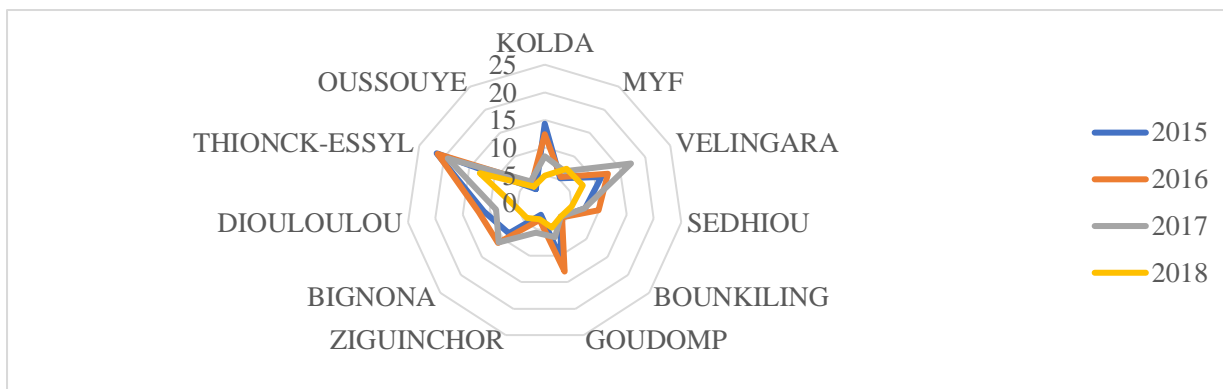
**Source** : DHIS2, MSAS

## 10.2. Malnutrition aiguë Sévère (MAS)

La malnutrition aiguë sévère est définie par un très faible rapport poids/taille [inférieur de  $-3$  z-scores à la médiane (tirée des normes de croissance de l'OMS)], par une émaciation sévère et visible ou par la présence d'œdèmes nutritionnels.

Le programme de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère a concerné l'ensemble des districts du Pôle Casamance. Les enfants ayant une malnutrition aiguë sévère sont dans les districts de Thionck-Essyl (19 à 21%), de Kolda (12%), de Vélingara (12 à 17%) et de Goudomp (13%).

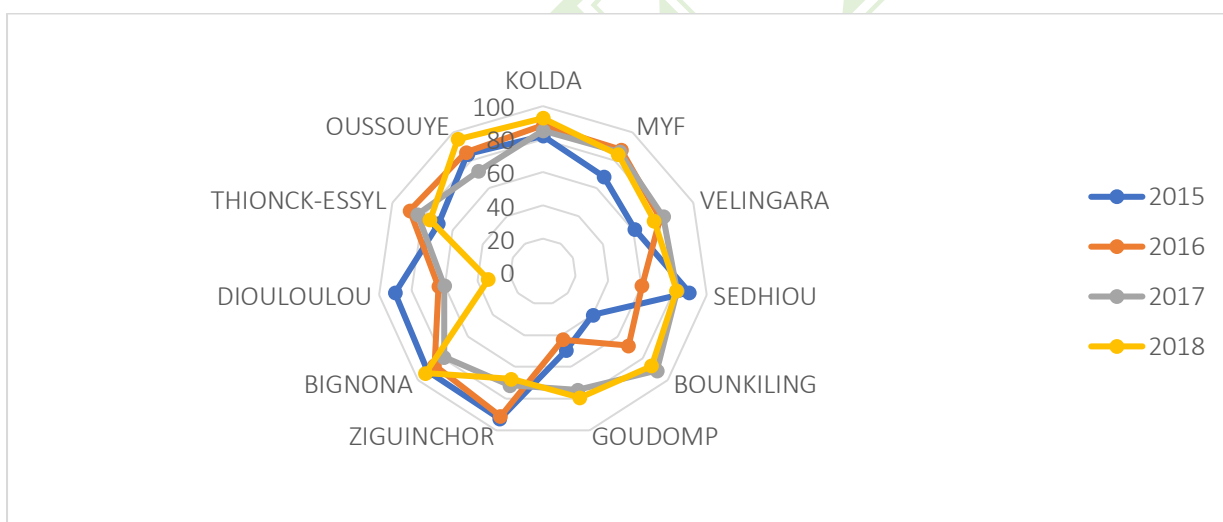
**Graphique 140** : Evolution du pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère admis dans les structures de PECMAS entre 2015-2018



**Source : DHIS2, MSAS**

En moyenne sur les 4 ans, 77% des enfants admis dans ce programme ont été guéris, avec un écart type moyen entre les districts de 15%. En moyenne sur les 4 ans, les plus faibles taux de guérison ont été notés dans les districts de Goudomp (61,6%) et de Diouloulou (61,8%).

**Graphique 141** : Evolution de proportion d'Enfants Malnutris Guéris entre 2015-2018



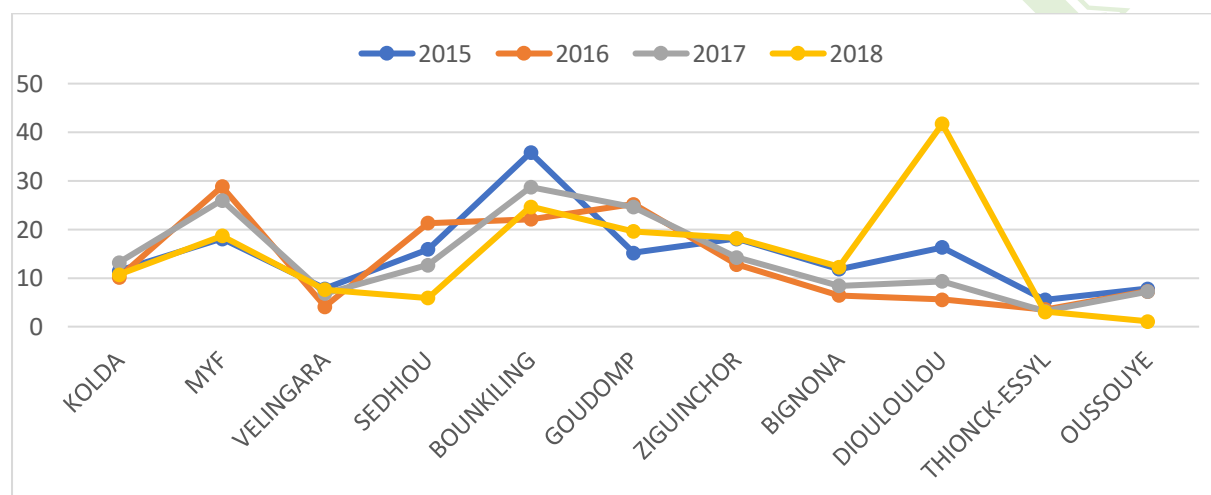
**Source : DHIS2, MSAS**

### 10.3. Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans

On parle d'insuffisance pondérale ou parfois de minceur excessive comme la condition anormale des individus dont l'indice de masse corporelle est compris entre 15 et 18,5 selon l'Organisation mondiale de la santé

Le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant une insuffisance pondérale sévère entre 2015-2018 est estimé en moyenne à 14,3% avec un écart type moyen de 9,4% entre les districts. Les districts les plus touchés par ce phénomène sont ceux de Goudomp, MYF et Bounkiling avec des pourcentages dépassant les 20%. Par contre, en 2018, 41% des enfants de moins de 5 ans ont été touchés par l'insuffisance pondérale sévère à Diouloulou.

**Graphique 142** : Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant une insuffisance pondérale sévère entre 2015-2018



**Source** : DHIS2, MSAS

## Conclusion générale

Les indicateurs de l'éducation du système de suivi de services sociaux de base sont marqués par une faiblesse des indicateurs de couverture sur le pourcentage d'enfants inscrits à l'écoles préscolaires dans plusieurs communes et départements. Toutefois nous notons une amélioration sur les différents indicateurs d'accès à l'école qui sont tous supérieurs à 50% aussi bien qu'au niveau élémentaire que préscolaire.

Quant à l'Etat, les performances sont plus notées dans les pourcentage site disposant de registre ou cahier de village qui est l'indicateur avec le grand score (supérieur à 70%) ? Mais l'indicateur lié à la distance séparant les villages aux centres d'état civil reste faible. En effet, environ 25% à 35% des villages sont situés à moins de 5 km d'un centre d'état civil. Cela décourage les parents à la déclaration des enfants.

Les performances obtenues en termes de santé maternelle et néonatale sont globalement satisfaisantes même s'il existe encore des améliorations à faire.

En ce qui concerne la qualité de l'accouchement, le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié est estimé à 86,63% en moyenne sur les 4 années couvertes (2015-2018) avec un écart moyen de 2,04% entre les régions. Malgré le résultat globalement satisfaisant obtenu, un total de 17733 accouchements vus à domicile a été recensé dans le Pôle Casamance durant les 4 années. A ce titre, la région de Sédhiou est la plus touchée avec un total de 8399. L'écart moyen entre les régions est de 2143.

Les ratios de mortalité maternelle et néonatale, estimés respectivement à 0,14% et 0,87% en moyenne sur les 4 années, sont globalement faibles au niveau des districts du Pôle.

Pour la prise en charge de la vaccination des enfants, une moyenne de couverture au penta3 inférieure à 80% sur les 4 ans est notée avec un écart moyen entre districts de 18,1%. Les meilleurs taux de couverture au Penta 3 ont été enregistrés dans les districts de MYF, Goudomp, Sédhiou, Bounkiling et Kolda avec des taux dépassant la barre des 80%. Le taux de couverture le plus faible a été noté dans le district de Ziguinchor avec un taux moyen de 60,3% sur les 4 ans.

S'agissant de la couverture au Penta 1, le taux est estimé à 80,9% sur les 4 ans avec un écart type moyen entre les districts de 19,4%.

Pour la prise en charge de la malnutrition aigüe globale, une réduction de 3,34% en moyenne est notée entre 2015 et 2018. En moyenne, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) est passé de 8,89% à 5,65%. Les districts de Thionck-Essyl et de Vélingara ont été les plus affectés avec respectivement 18,75% et 18,16% d'enfants touchés. L'écart type moyen entre les districts est, quant à lui, passé de 5,7% à 4,7%.

Les enfants ayant une malnutrition aigüe sévère sont enregistrés dans les districts de Thionck-Essyl (19 à 21%), Kolda (12%), Vélingara (12 à 17%) et Goudomp (13%). En moyenne sur les 4 ans, 77% des enfants admis dans ce programme ont été guéris, avec un écart type moyen entre les districts de 15%. En moyenne sur les 4 ans, les plus faibles taux de guérison ont été notés dans les districts de Goudomp (61,6%) et de Diouloulou (61,8%).

Le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant une insuffisance pondérale sévère entre 2015-2018 est estimé en moyenne à 14,3%. Les districts les plus touchés sont ceux de Goudomp, MYF et Bounkiling avec des pourcentages dépassant les 20%.

## **TABLES DES ILLUSTRATIONS**

### **❖ LISTE DES FIGURES**

|                                                                                    |                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Figure 1: Processus de réalisation de l'étude de faisabilité.....</b>           | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| <b>Figure 2: Etape de mise en œuvre de l'observatoire .....</b>                    | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| <b>Figure 3: Dispositifs institutionnels et techniques de l'Observatoire .....</b> | <b>10</b>                          |

### **❖ LISTE DES TABLEAUX**

|                                                                                                                                                                   |                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Tableau 1: Domaines, sous domaines et indicateurs clés de l'Observatoire.....</b>                                                                              | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| <b>Tableau 2: Statistique de participation des activités de sensibilisation, de formation &amp; de collecte de données de l'observatoire en 2018 et 2019.....</b> | <b>9</b>                           |

### **❖ LISTE DES GRAPHIQUES**

|                                                                                                                      |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Graphique 1 : Répartition des élèves par groupe de communes selon le nombre d'élèves / département Kolda.....</b> | <b>14</b> |
| <b>Graphique 2 : Effectifs du préscolaire des communes de moins de 200 élèves du département de Kolda.....</b>       | <b>13</b> |
| <b>Graphique 3 : Effectif au préscolaire des communes de 200 à 800 élèves du département de Kolda .</b>              | <b>14</b> |
| <b>Graphique 4 : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....</b>                             | <b>15</b> |
| <b>Graphique 5 : Indicateurs clés préscolaire 4 SB .....</b>                                                         | <b>16</b> |
| <b>Graphique 6 : Pourcentage d'éducateurs qualifiés .....</b>                                                        | <b>16</b> |
| <b>Graphique 7 : Répartition des élèves du préscolaire par groupe de communes / département de MYF .....</b>         | <b>18</b> |
| <b>Graphique 8 : Effectif des élèves au préscolaire par commune du département de MYF.....</b>                       | <b>17</b> |
| <b>Graphique 9 : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....</b>                             | <b>19</b> |
| <b>Graphique 10 : Indicateurs clés préscolaires 4 SB.....</b>                                                        | <b>20</b> |
| <b>Graphique 11 : Pourcentage d'éducateurs qualifiés .....</b>                                                       | <b>20</b> |
| <b>Graphique 12 : Répartition des effectifs scolaires par groupe de communes / Dép. Vélingara .....</b>              | <b>22</b> |
| <b>Graphique 13 : Effectif des élèves de moins de 250 dans le département de Vélingara .....</b>                     | <b>21</b> |
| <b>Graphique 14 : Effectif du préscolaire des communes de plus 250 élèves/département Vélingara.....</b>             | <b>22</b> |
| <b>Graphique 15 : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....</b>                            | <b>23</b> |

|                                                                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Graphique 16</b> : Indicateurs clés préscolaire 4 SB .....                                                           | 24 |
| <b>Graphique 17</b> : Pourcentage d'éducateurs qualifiés .....                                                          | 25 |
| <b>Graphique 18</b> : Effectif des élèves du préscolaire par département dans la région de Kolda .....                  | 25 |
| <b>Graphique 19</b> : Répartition des élèves du préscolaire par département dans la région de Kolda .....               | 26 |
| <b>Graphique 20</b> : Part des filles et des garçons dans le préscolaire / département dans la région de Kolda .....    | 26 |
| <b>Graphique 21</b> : Accès équitable et maintien au préscolaire (à voir).....                                          | 27 |
| <b>Graphique 22</b> : Répartition des catégories de communes par nombre d'élèves dans le département de Bounkiling..... | 30 |
| <b>Graphique 23</b> : Effectif du préscolaire des communes du département de Bounkiling.....                            | 29 |
| <b>Graphique 24</b> : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....                               | 30 |
| <b>Graphique 25</b> : Indicateurs clés préscolaires 4 SB.....                                                           | 31 |
| <b>Graphique 26</b> : Pourcentage d'éducateurs qualifiés .....                                                          | 32 |
| <b>Graphique 27</b> : Catégorie de communes par nombre dans le département de Goudomp .....                             | 33 |
| <b>Graphique 28</b> : Effectif du préscolaire des communes du département de Goudomp .....                              | 32 |
| <b>Graphique 29</b> : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....                               | 33 |
| <b>Graphique 30</b> : Indicateurs clés préscolaires 4 SB.....                                                           | 34 |
| <b>Graphique 31</b> : Pourcentage d'éducateurs qualifiés .....                                                          | 35 |
| <b>Graphique 32</b> : Catégorie des communes par nombre d'élèves du département de Sédhiou .....                        | 35 |
| <b>Graphique 33</b> : Effectif des élèves du préscolaire dans les communes du département de Sédhiou ...                | 36 |
| <b>Graphique 34</b> : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....                               | 36 |
| <b>Graphique 35</b> : Indicateurs clés préscolaires 4 SB.....                                                           | 37 |
| <b>Graphique 36</b> : Pourcentage d'éducateurs qualifiés .....                                                          | 38 |
| <b>Graphique 37</b> : Proportion des élèves du préscolaire par département dans la région de Sédhiou .....              | 38 |
| <b>Graphique 38</b> : Répartition des élèves du préscolaire par département dans la région de Sédhiou .....             | 39 |
| <b>Graphique 39</b> : Répartition par sexe des élèves au préscolaire dans la région de Sédhiou .....                    | 39 |
| <b>Graphique 40</b> : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....                               | 40 |
| <b>Graphique 41</b> : Catégorie de communes par nombre dans le département de Bignona .....                             | 41 |
| <b>Graphique 42</b> : Effectif du préscolaire des communes du département de Bignona.....                               | 41 |
| <b>Graphique 43</b> : Ages des élèves au préscolaire.....                                                               | 42 |
| <b>Graphique 44</b> : Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans au préscolaire .....                                           | 42 |
| <b>Graphique 45</b> : Nombre d'écoles du préscolaire par commune (à voie) .....                                         | 43 |
| <b>Graphique 46</b> : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....                               | 44 |
| <b>Graphique 47</b> : Indicateurs clés du préscolaire 4 SB.....                                                         | 44 |



|                                                                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Graphique 48</b> : Effectif des élèves du préscolaire dans les communes du département de Oussouye .45                    | 45 |
| <b>Graphique 49</b> : Nombre d'élèves au préscolaire par tranche d'âge et par commune .....                                  | 46 |
| <b>Graphique 50</b> : Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans dans le préscolaire.....                                            | 46 |
| <b>Graphique 51</b> : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....                                    | 47 |
| <b>Graphique 52</b> : Indicateurs clés préscolaires 4 SB.....                                                                | 47 |
| <b>Graphique 53</b> : Répartition des effectifs dans le département de Ziguinchor.....                                       | 48 |
| <b>Graphique 54</b> : Effectif du préscolaire des communes du département de Ziguinchor.....                                 | 48 |
| <b>Graphique 55</b> : Effectif d'enfants au préscolaire .....                                                                | 49 |
| <b>Graphique 56</b> : Pourcentage d'enfants âgés de 3 - 5 ans.....                                                           | 49 |
| <b>Graphique 57</b> : Accès équitable et maintien des jeunes enfants au préscolaire .....                                    | 50 |
| <b>Graphique 58</b> : Indicateurs clés au préscolaire 4 SB.....                                                              | 50 |
| <b>Graphique 59</b> : Répartition des élèves du préscolaire par département dans la région de Ziguinchor.                    | 51 |
| <b>Graphique 60</b> : Répartition des élèves du préscolaire/département dans région Ziguinchor .....                         | 51 |
| <b>Graphique 61</b> : Répartition des élèves du préscolaire par sexe dans les départements de la région de Ziguinchor .....  | 52 |
| <b>Graphique 62</b> : Accès équitable et maintien au préscolaire.....                                                        | 53 |
| <b>Graphique 63</b> : Nombre et pourcentage d'élèves au préscolaire dans les régions du Pôle Casamance                       | 54 |
| <b>Graphique 64</b> : Part des filles et des garçons dans le préscolaire au niveau du Pôle Casamance .....                   | 54 |
| <b>Graphique 65</b> : Répartition des effectifs dans le département de Kolda .....                                           | 56 |
| <b>Graphique 66</b> : Effectif de l'élémentaire dans les communes de moins de 3000 élèves dans le département de Kolda ..... | 56 |
| <b>Graphique 67</b> : Effectif de l'élémentaire dans les communes de 3000 à 5000 élèves du département de Kolda.....         | 57 |
| <b>Graphique 68</b> : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité.....                            | 57 |
| <b>Graphique 69</b> : Ratio Manuel / élèves à l'élémentaire .....                                                            | 58 |
| <b>Graphique 70</b> : Indicateurs d'accessibilité et de maintien.....                                                        | 59 |
| <b>Graphique 71</b> : Effectif de l'élémentaire par commune dans le département de MYF.....                                  | 60 |
| <b>Graphique 72</b> : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité.....                            | 60 |
| <b>Graphique 73</b> : Ratio Manuel/élève à l'élémentaire .....                                                               | 61 |
| <b>Graphique 74</b> : Indicateurs d'accessibilité et de maintien.....                                                        | 61 |
| <b>Graphique 75</b> : Effectif des élèves à l'élémentaire dans les communes du département de Vélingara                      | 62 |
| <b>Graphique 76</b> : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité.....                            | 63 |
| <b>Graphique 77</b> : Ratio Manuel / élève à élémentaire .....                                                               | 63 |
| <b>Graphique 78</b> : Indicateurs d'accessibilité et de maintien.....                                                        | 64 |

|                                                                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Graphique 79</b> : Effectif de l'élémentaire par département dans la région de Kolda .....                       | 65 |
| <b>Graphique 80</b> : Part des filles et des garçons de l'élémentaire dans la région de Kolda.....                  | 65 |
| <b>Graphique 81</b> : Ratio Manuel/élèves à l'élémentaire.....                                                      | 66 |
| <b>Graphique 82</b> : Effectif élémentaire des communes du département de Bounkiling .....                          | 67 |
| <b>Graphique 83</b> : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité.....                   | 68 |
| <b>Graphique 84</b> : Ratio manuel / élève à élémentaire .....                                                      | 68 |
| <b>Graphique 85</b> : Indicateurs d'accessibilité et de maintien.....                                               | 69 |
| <b>Graphique 86</b> : Effectif des élèves de l'élémentaire par commune dans le département de Goudomp               | 70 |
| <b>Graphique 87</b> : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité.....                   | 71 |
| <b>Graphique 88</b> : Ratio Manuel/élève à l'élémentaire .....                                                      | 71 |
| <b>Graphique 89</b> : Indicateurs d'accessibilité et de maintien .....                                              | 72 |
| <b>Graphique 90</b> : Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Sédhiou              | 73 |
| <b>Graphique 91</b> : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité.....                   | 73 |
| <b>Graphique 92</b> : Ratio Manuel/élève à l'élémentaire .....                                                      | 74 |
| <b>Graphique 93</b> : Indicateurs d'accessibilité et de maintien .....                                              | 74 |
| <b>Graphique 94</b> : Effectif à l'élémentaire par département dans la région de Sédhiou .....                      | 75 |
| <b>Graphique 95</b> : Répartition des élèves par département dans la région de Sédhiou.....                         | 75 |
| <b>Graphique 96</b> : Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans la région de Sédhiou.....               | 76 |
| <b>Graphique 97</b> : Fréquentation et maintien des jeunes à l'élémentaire.....                                     | 76 |
| <b>Graphique 98</b> : Effectif des élèves de l'élémentaires dans les communes du département de Bignona<br>.....    | 78 |
| <b>Graphique 99</b> : Nombre d'écoles élémentaires par commune .....                                                | 79 |
| <b>Graphique 100</b> : Indicateurs d'accessibilité et de maintien .....                                             | 80 |
| <b>Graphique 101</b> : Ratio Manuel / élève à l'élémentaire.....                                                    | 81 |
| <b>Graphique 102</b> : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité.....                  | 82 |
| <b>Graphique 103</b> : Effectif des élèves à l'élémentaire dans les Communes du département de Oussouye<br>.....    | 83 |
| <b>Graphique 104</b> : Nombre d'écoles élémentaires par commune en 2019.....                                        | 84 |
| <b>Graphique 105</b> : Ratio Manuel/élève à l'élémentaire .....                                                     | 85 |
| <b>Graphique 106</b> : Indicateurs d'accès et de maintien des élèves .....                                          | 85 |
| <b>Graphique 107</b> : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité.....                  | 86 |
| <b>Graphique 108</b> : Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de<br>Ziguinchor ..... | 87 |
| <b>Graphique 109</b> : Nombre d'école à l'élémentaire par commune en 2019 .....                                     | 88 |

|                                                                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Graphique 110</b> : Indicateurs d'accessibilité et de maintien.....                                                            | 89  |
| <b>Graphique 111</b> : Ratio Manuel / élève à l'élémentaire.....                                                                  | 89  |
| <b>Graphique 112</b> : Fréquentation et maintien des enfants à l'école élémentaire de qualité.....                                | 90  |
| <b>Graphique 113</b> : Effectif des élèves de l'élémentaire par département dans la région de Ziguinchor..                        | 91  |
| <b>Graphique 114</b> : Répartition des élèves par département dans la région de Ziguinchor.....                                   | 91  |
| <b>Graphique 115</b> : Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans les départements de la région de Ziguinchor .....    | 92  |
| <b>Graphique 116</b> : Indicateurs d'état civil (Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités) .....           | 94  |
| <b>Graphique 117</b> : Indicateurs d'état civil .....                                                                             | 95  |
| <b>Graphique 118</b> : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités.....                                       | 96  |
| <b>Graphique 119</b> : Indicateurs clés 4 SB d'état civil .....                                                                   | 96  |
| <b>Graphique 120</b> : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités.....                                       | 97  |
| <b>Graphique 121</b> : Indicateurs clés 4 SB état civil.....                                                                      | 98  |
| <b>Graphique 122</b> : Indicateurs clés 4 SB de l'état civil.....                                                                 | 99  |
| <b>Graphique 123</b> : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités.....                                       | 100 |
| <b>Graphique 124</b> : Indicateurs clés 4 SB de l'état civil.....                                                                 | 101 |
| <b>Graphique 125</b> : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités.....                                       | 102 |
| <b>Graphique 126</b> : Indicateurs clés 4 SB d'état civil.....                                                                    | 102 |
| <b>Graphique 127</b> : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités.....                                       | 103 |
| <b>Graphique 128</b> : Indicateurs clés 4SB d'état civil .....                                                                    | 104 |
| <b>Graphique 129</b> : Indicateurs clés 4SB d'état civil .....                                                                    | 105 |
| <b>Graphique 130</b> : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités.....                                       | 106 |
| <b>Graphique 131</b> : Indicateurs clés 4SB d'état civil en 2018 .....                                                            | 106 |
| <b>Graphique 132</b> : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités.....                                       | 108 |
| <b>Graphique 133</b> : Enregistrement des enfants à la naissance par les collectivités.....                                       | 108 |
| <b>Graphique 134</b> : Evolution du taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié entre 2015 et 2018 .....                | 114 |
| <b>Graphique 135</b> : Disparités entre districts .....                                                                           | 114 |
| <b>Graphique 136</b> : Taux d'accouchement à domicile vus entre 2015 et 2018.....                                                 | 115 |
| <b>Graphique 137</b> : Répartition des accouchements à domicile vus entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance ..... | 115 |
| <b>Graphique 138</b> : Ratio de mortalité maternelle.....                                                                         | 116 |
| <b>Graphique 139</b> : Evolution du taux de mortalité néonatale entre 2015 et 2018.....                                           | 117 |

|                                                                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Graphique 140</b> : Evolution du taux de couverture au penta 3.....                                                                          | 119 |
| <b>Graphique 141</b> : Evolution du taux de couverture au penta 1.....                                                                          | 120 |
| <b>Graphique 142</b> : Evolution du taux de couverture du Penta 1 & Penta 2.....                                                                | 120 |
| <b>Graphique 143</b> : Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) entre 2015-2018. .... | 122 |
| <b>Graphique 144</b> : Evolution du pourcentage d'enfants malnutris aigue sévère admis dans les structures de PECMAS entre 2015-2018.....       | 122 |
| <b>Graphique 145</b> : Evolution de proportion d'Enfants Malnutris Guéris entre 2015-2018.....                                                  | 123 |
| <b>Graphique 146</b> : Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant une insuffisance pondérale sévère entre 2015-2018.....        | 124 |

DRAFT